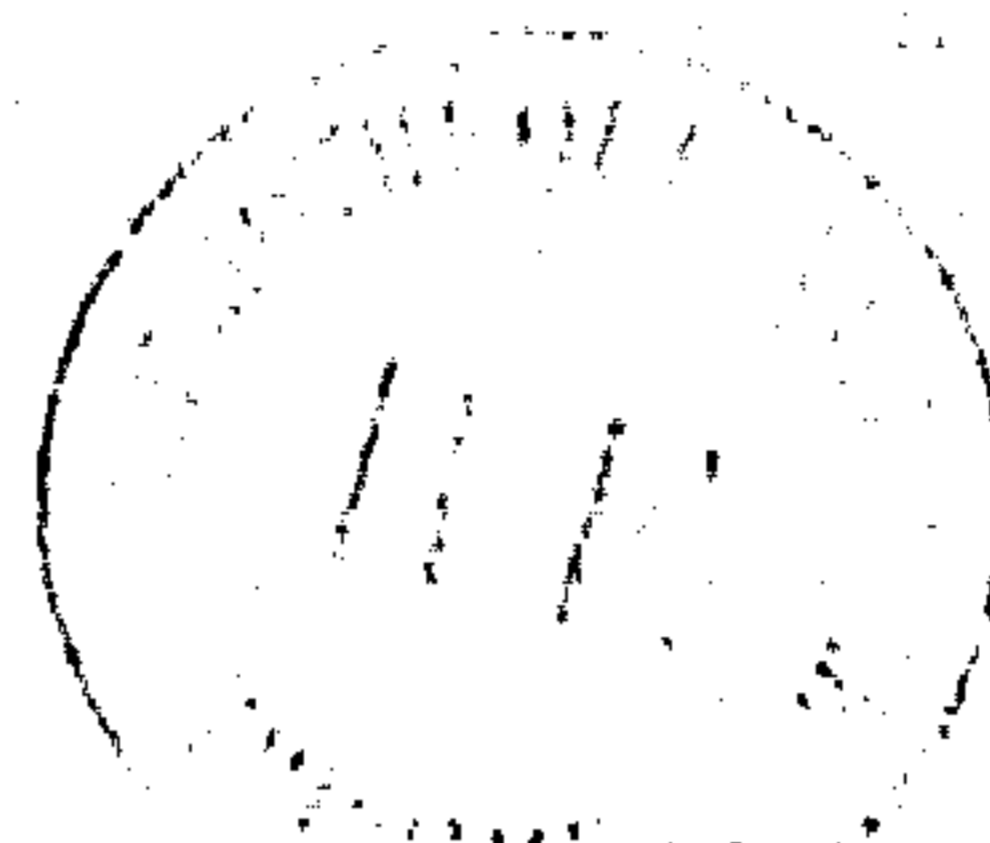


990
LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

IV

ARTHUR HEULHARD



LE

SAINT-ESPRIT

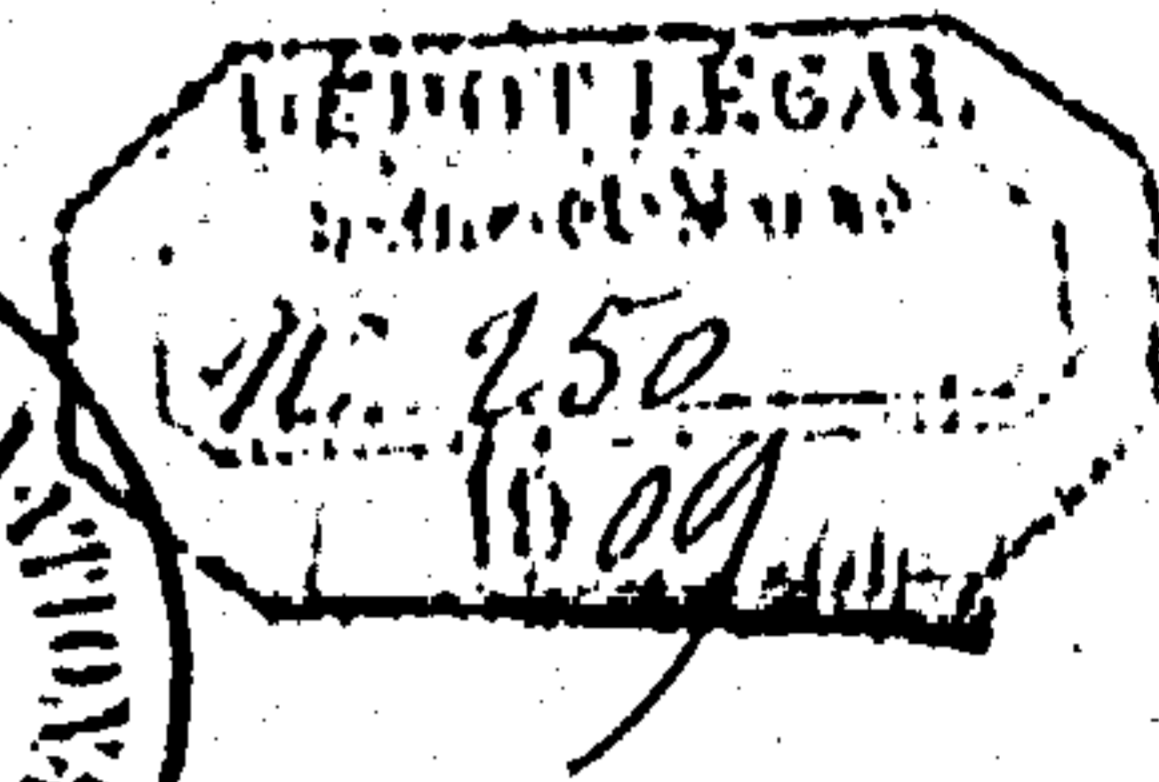
PARIS

ARTHUR HEULHARD, ÉDITEUR

6, rue Saunier, 6

1909

Droits de traduction et de reproduction réservés.



LE SAINT-ESPRIT

8° H 6970

LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

IV

ARTHUR HEULHARD



LE

SAINT-ESPRIT

PARIS

ARTHUR HEULHARD, ÉDITEUR

6, rue Saunier, 6

1909

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LE SAINT-ESPRIT



PREMIERS EFFETS DE L'ESPRIT

I

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE II (suite).

Avant d'entrer dans l'examen des impostures qui vont suivre, nous devons rappeler que dans le système des *Actes*, assassinat d'Is-Kérioth, Assomption du Joannès, retour de Jésus au ciel, Constitution de l'Église à Jérusalem sous le gouvernement de Pierre, Arrivée du Saint-Esprit, Baptême de Pierre substitué à celui du Joannès, tout se passe en 782, sept ans avant la date assignée par le *Quatrième Évangile* au sacre et à la crucifixion de Bar-Jehouda, mais qu'en réalité tous les personnages de l'histoire, Bar-Jehouda, ses six frères, et Is-Kérioth, leur ennemi, sont encore vivants.

Les éléments de l'imposture dominante sont donc

empruntés au septennat du Joannès, par conséquent antérieurs à sa crucifixion qui est, comme on sait, du 14 nisan, dernier jour de l'année 788. Mais comme on a décidé, en rabattant un septenaire sur le cours des temps, de la placer en 782, date du consulat des deux Géminus, il en résulte que sous son pseudonyme de Joannès, fils de Zibdéos, Bar-Jehoudda va prêcher sa propre résurrection avec ses frères Pierre et Philippe non seulement dans Jérusalem, mais dans cette Samarie où il a trouvé la défaite et où il est enterré. Un des avantages de cette régression de sept ans, c'est que Bar-Jehoudda qui, sous son nom de circoncision, a été emprisonné deux fois et fouetté une fois, ne subit plus aucune de ces ignominies déplorablement historiques. Il est mort et même ressuscité sous le nom de Jésus au moment où on l'emprisonne ici; et on le fouette sous le nom fort anodin de Joannès. Sache cela, très excellent Théophile! C'est même au nom de Jésus ressuscité que Pierre et lui font leurs guérisons dans Jérusalem, car ses successeurs ont hérité de son pouvoir miraculeux. Nous allons les voir flatter Rome en la personne du bourreau de Bar-Jehoudda et essayer de fermer la bouche aux Juifs restés sous la Loi en leur montrant que leur intérêt bien compris est de mentir avec l'Église. Rien de plus honteux que les *discours de Pierre*. Lorsqu'on lit de telles choses, on devient ami des Juifs orthodoxes qui ont repoussé la jehouddolâtrie! Ils valent des païens!

Mais le Saint-Esprit a parlé; il a donné aux jehouddolâtres la liberté de mentir, aux Juifs l'ordre de se taire. Désormais rien ne se fera plus que par Bar-Jehoudda ressuscité et assis à la droite de Dieu. Toute

l'Église de Jérusalem est témoin des miracles qui se font en son nom. Ces faux, et c'est pour cela qu'ils ont été faits, ont eu des conséquences décisives sur l'avenir de l'Église romaine. Il fallait que celle de Jérusalem eût fonctionné dans les règles immédiatement après la date adoptée pour l'imposture de la Résurrection, afin que, transférée à Rome par Pierre, elle pût, *Actes en main*, revendiquer la priorité, l'autorité, la suprématie sur toutes les autres. De ce faux l'Église se fait un titre; c'est une habitude qu'elle ne perdra plus.

Imposture n° 11.

LA POPULARITÉ DES SEPT FILS DE JEUDDA

But : faire croire que tout le peuple de Jérusalem, qui a péri en 823 victime des millénaristes, était au contraire avec eux, et que c'est pour être rachetés non plus par le baptême de Joannès, mais par le sang du Jésus, que les chrétiens apportaient le prix de leurs biens aux apôtres. Par ce moyen tous les millénaristes du premier siècle sont convertis en jehouddolâtres dès 782.

42. Et tous persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans la prière.

43. Or la crainte était dans toutes les âmes, et beaucoup de prodiges et des merveilles se faisaient aussi par les apôtres dans Jérusalem, et tous étaient dans une grande frayeur.

44. Tous ceux qui croyaient étaient ensemble, et ils mettaient toutes choses en commun.

45. Ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et les distribuaient à tous, selon que chacun en avait besoin.

46. Tous les jours aussi, persévérant unanimement dans le Temple, et rompant le pain de maison en maison, ils prenaient leur nourriture avec allégresse et simplicité de cœur,

47. Louant Dieu, et trouvant grâce aux yeux de tout le peuple. Et le Seigneur augmentait en même temps chaque jour le nombre de ceux qui devaient être sauvés.

II

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE III

Imposture n° 12.

LE BOITEUX COMPROMETTANT

1. Or Pierre et Joannès (1) montaient au Temple pour la prière de la neuvième heure.

2. Et voilà qu'on portait un homme qui était boiteux dès le sein de sa mère, et chaque jour on le posait à la porte du Temple, appelée la Belle, afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui entraient dans le Temple.

3. Celui-ci ayant vu Pierre et Joannès, qui allaient entrer dans le Temple, les pria pour avoir l'aumône.

4. Fixant avec Joannès les yeux sur lui, Pierre dit : « Regardez-nous. »

5. Et il les regardait, espérant recevoir quelque chose d'eux.

6. Mais Pierre dit : « De l'argent et de l'or, je n'en ai

(1) Toujours et partout nommé le dernier, parce qu'il est le plus ancien. A preuve : *Actes*, 1, 13, et tous les passages de l'Évangile où il est donné comme fils du Zibdeos avec Jacob junior, martyr intra-septénaire, c'est-à-dire tué avant 789.

pas (1), mais ce que j'ai, je te le donne (2) : « Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche. »

7. Et lui ayant pris la main droite, il se leva ; et aussitôt ses jambes et les plantes de ses pieds s'affermirent.

8. Et, s'élançant, il se dressa debout et il marchait ; et il entra avec eux dans le Temple, marchant, sautant et louant Dieu.

9. Et tout le peuple le vit marchant et louant Dieu.

10. Ainsi, reconnaissant que c'était celui-là même qui était assis à la Belle porte du Temple pour demander l'aumône, ils furent étonnés et hors d'eux-mêmes de ce qui lui était arrivé.

11. Et comme il tenait Pierre et Joannès, tout le peuple étonné accourut vers eux au portique appelé de Salomon.

C'est, transformée en anecdote, l'allégorie de l'infirme que nous avons vu dans le *Quatrième Évangile* à la Piscine probatique (3), car celui-là aussi est réduit à l'immobilité depuis sa naissance. Au lieu de l'apporter chaque jour à la piscine aux Cinq Portiques, la fontaine de Siloë, on le dépose à la porte du Temple. Au lieu d'y venir chercher le salut, il y vient demander l'aumône, mais une aumône de nature particulière que seuls Pierre et Joannès peuvent lui donner, la grâce par le Portique de Salomon, le sixième et dernier dans la théorie millénariste, le Portique des *Poissons*. Génés par les circonstances, celles-ci beaucoup plus explicites dans Corinthe, puisqu'elles s'appliquent à Bar-Jehouda, et aussi par la date, celle-là beaucoup trop précise,

(1) Nous avons montré que Bar-Jehouda en avait, et beaucoup ; il avait tout ce que son imposture lui rapportait.

(2) Le salut au nom du ressuscité. Ce n'est pas ce que vendait Bar-Jehouda, mais c'est ce que vendent les Marchands de Christ.

(3) Cf. le *Roi des Juifs*, p. 166.

puisqu'elle fait remonter ses débuts à 777, les *Actes* cherchent à détruire les indications de l'allégorie cérinthienne en la postdatant. En effet il résultait du *Quatrième Évangile* que le pseudo-boiteux par paralysie politique avait été guéri cinq ans avant la promulgation de l'*Apocalypse* par un homme que les *Actes* faisaient mourir et ressusciter en 782, après une carrière dont la durée ne dépassait pas six mois dans les *Évangiles* synoptisés. D'autre part, si les héros de cette histoire opéraient de telles guérisons au nom du Verbe en 777, il était impossible de dire qu'ils tenaient leur pouvoir du ressuscité de 782. Ces considérations rendaient indispensable la transposition du *miracle de la fontaine probatique* dont nous avons expliqué le mécanisme dans *le Roi des Juifs* (1).

Que le très excellent Théophile le sache bien, si on a vu quelquefois Bar-Jehouda et Shehimon sous le Portique de Salomon, encore plus probatique que la Piscine, ce n'est point qu'ils y aient prêché le rétablissement de la monarchie davidique, ni que ce fût leur quartier général, c'est parce que l'air y était vivifiant.

Imposture n° 13.

BAR-JEHOUDA PROMU AUTEUR DE LA VIE

12. Ce que voyant, Pierre dit au peuple : « Hommes d'Israël, pourquoi vous étonnez-vous de ceci, ou pourquoi nous regardez-vous, comme si c'était par notre vertu ou par notre puissance que nous avons fait marcher cet homme ? (2)

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, pp. 165 et suiv.

(2) Le salut au nom du ressuscité. C'est ce que vendent les Marchands de Christ.

13. Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son fils Jésus, que vous avez, vous, livré et renié devant Pilate (1), quand il jugeait lui-même de le renvoyer (2).

14. Car c'est vous qui avez renié le Saint et le Juste, et qui avez demandé qu'on vous remit un meurtrier (3) ;

15. Vous avez même tué l'Auteur de la vie (4), que Dieu a ressuscité d'entre les morts, *ce dont nous sommes témoins*.

16. Or c'est par la foi en son nom, que son nom a affermi cet homme que vous voyez et connaissez, et c'est la foi qui vient par lui qui a opéré, en votre présence, cette entière guérison.

17. Cependant, mes frères, je sais que c'est *par ignorance que vous avez agi, aussi bien que vos chefs* (5).

18. Mais Dieu, qui avait prédit par la bouche de *tous les prophètes* (6) que son christ *souffrirait* (7), l'a ainsi accompli.

19. Faites donc pénitence et *convertissez-vous* (8), afin que vos péchés soient effacés,

(1) Pierre a un « culot » qui n'est pas ordinaire pour un homme qui a renié trois fois son frère devant Kalaphas dans la nuit du 14 nisan !

(2) Pris à l'Évangile : « Je ne trouve en cet homme rien qui soit digne de mort ». Dans l'Évangile le criminel condamné par le sanhédrin est déjà converti en innocent lorsqu'il arrive devant Pilatus.

(3) Bar-Itabban, son complice, exécuté avec lui. (Cf. *le Roi des Juifs*, p. 393.)

(4) Mot énorme pris au *Quatrième Évangile* où il est appliqué au Verbe Sauveur (1, 4). Pun par Dieu en 788, le criminel est devenu le Créateur du monde !

(5) Tout peut encore s'arranger, si les Juifs consentent à accepter la conversion du criminel en dieu. Pouvaient-ils se douter que quarante jours avant la pâque de 789, ils avaient condamné « l'Auteur de la vie » ? Non, ils ont péché par ignorance. Qu'ils mentent aux patens comme fait l'Église, et tout sera oublié.

(6) Aucun, pas même Isaïe, que l'Église commençait à invoquer pour justifier son imposture.

(7) Nulle part on ne voit pareille injure aux Apocalypses juives dont l'*Apocalypse* de Bar-Jehouda est l'aboutissement fatal.

(8) Juifs, faites comme nous, mentez, votre salut est à ce prix !

20. Quand seront venus les temps de rafraîchissement devant la face du Seigneur, et qu'il aura envoyé celui qui vous a été prédit, le Christ Jésus,

21. Que le ciel doit recevoir (1) jusqu'au temps du Rétablissement de toutes choses dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes depuis le commencement du monde.

22. Car Moïse a dit : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi ; vous l'écouteriez en tout ce qu'il vous dira.

23. Or il arrivera que quiconque n'écouterait pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple. »

24. Et tous les prophètes depuis Samuel, et tous ceux qui depuis ont parlé, ont annoncé ces jours.

25. Vous êtes les fils des prophètes et de l'alliance que Dieu a établie avec nos pères, disant à Abraham : « Et en ta postérité seront bénies toutes les familles de la terre. »

26. C'est pour vous premièrement que Dieu, suscitant son Fils, l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun revienne de son iniquité.

Le Christ des Actes a subi les mêmes transformations que celui des Évangiles. Avec le temps, il a été mis au goût du jour, selon l'état d'avancement de la mystification. Dans ce second Discours aux Juifs, Pierre ne confesse plus le fils de David, mais le *Fils de Dieu, l'auteur de la vie* ; depuis son premier discours, il a lu le *Quatrième Évangile*. Il n'est plus question ici de David ni de la promesse que Dieu lui a faite pour sa descendance ; on s'adresse à une autre ca-

(1) Bar-Jehouda, substitué par l'Église au Fils de l'homme qu'il annonçait et qui l'a assumé dans la « Chambre haute. » Usurpateur en son vivant, usurpateur après sa mort, ce Juif est arrivé à évincer du ciel Celui qu'il annonçait.

tégorie de Juifs, à qui il faut d'autres gages que les Généalogies et la promesse de David. On a cherché, selon le précepte de l'Évangile, et on a trouvé sinon mieux, du moins autre chose. Des Juifs s'étaient étonnés qu'immortel le christ fût mort, ne fût-ce que trois jours, et indignés que la fable l'eût fait mourir de leur main. Les jehouddolâtres s'expliquent par la bouche de Pierre, et ils consolent leurs frères. D'abord ceux-ci ont péché par ignorance, comme aussi leurs magistrats. Ils ne savaient pas, ils ne pouvaient pas savoir... Ensuite il n'y a pas de leur faute puisqu'ils ont agi à l'instigation de Dieu, pour donner raison aux prophètes qui « tous ont prédit que le christ devait souffrir la mort. »

Le vin étant tiré, il faut le boire. « Vous avez tué le christ, peut-être avez-vous eu tort au point de vue de l'art, mais enfin si vous l'avez tué, nous l'avons ressuscité. Vous dites que le vrai Christ doit venir un jour des cieux où il est depuis le commencement des choses et nous sommes d'accord au fond. Puisque nous l'avons fait descendre sur le papier sous une forme qui semble plaire, ne revenez pas sur ce que nous avons fait, et admettez avec nous qu'étant mort il n'a pu aller ailleurs qu'aux cieux. Il en reviendra quand il le faudra et tout sera dit. Ne remettez pas tout en question par votre histoire d'enlèvement qui est terriblement vieux jeu. Il n'y a plus que vous pour la soutenir. »

III

ACTES DES APÔTRES, CHAPITRE IV

Imposture n° 14.

LE PREMIER EMPRISONNEMENT DE BAR-JEHOUDDA ET DE SHEHIMON TRANSFORMÉ PAR L'ESPRIT SAINT

But : faire croire que si Bar-Jehoudda fut l'objet de vagues poursuites, alors qu'il baptisait sous son nom de Joannès, ce n'est pas pour avoir prêché la Résurrection des morts de 781 à 789, mais pour avoir prêché celle de Jésus, qui est la sienne propre et qui serait advenue en 782. Observons de nouveau que dans le système des *Actes* le Joannès se survit de sept ans, et que par conséquent personne encore ne lui avait coupé la tête dans les *Évangiles synoptisés*.

1. Or, pendant qu'ils parlaient au peuple, survinrent les prêtres, et le magistrat du Temple, et les saducéens,

2. Courroucés de ce qu'ils enseignaient le peuple, et annonçaient en Jésus la résurrection des morts ;

3. Et ils mirent la main sur eux, et les jetèrent en prison jusqu'au lendemain, car il était déjà soir.

4. Cependant beaucoup de ceux qui avaient entendu la parole crurent, et le nombre des hommes fut de cinq mille.

5. Or il arriva le lendemain que leurs chefs, les anciens et les scribes, s'assemblèrent à Jérusalem,

6. Et aussi Hanan, prince des prêtres, Kafaphas, Jochanan, Alexandre, et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale (1).

(1) Pour la partie historique de cette aventure, cf. le *Roi des Juifs*, p. 176. On a ici groupé par artifice le nom des grands-prêtres qui ont

7. Et les faisant placer au milieu, il demandaient : « Par quelle puissance et en quel nom avez-vous fait cela, vous ? »

8. Alors, rempli de l'Esprit-Saint, Pierre leur dit : « Princes du peuple, et vous, anciens, écoutez :

9. Puisque aujourd'hui nous sommes jugés à cause d'un bienfait en faveur d'un homme infirme, et à cause de celui en qui il a été guéri,

10. Qu'il soit connu de vous tous et de tout le peuple d'Israël que c'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts ; c'est par lui que cet homme est ici devant vous, debout et sain.

11. Ce Jésus est la pierre qui a été rejetée par vous qui bâtissiez, et qui est devenue un sommet d'angle (1).

12. Et il n'y a de salut en aucun autre ; car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés (2).

Imposture n° 15.

PRINCES TRANSFORMÉS EN ARTISANS

Une des pires au point de vue moral, car pour intéresser le peuple des villes païennes au triomphe de la superstition qu'on a créée pour abuser de sa confiance,

successivement condamné Jehoudda en 761, Bar-Jehoudda en 788, et celui du procureur romain, le Juif Tibère Alexandre, qui a crucifié Shehimon et Jacob sentor en 802. Jochanan, avons-nous dit, était vice-président du Sanhédrin lors de cette affaire et de celle où Bar-Jehoudda et ses frères furent condamnés au fouet. L'édition du Saint-Siège a raison de dire qu'Alexandre est inconnu dans l'histoire du Sanhédrin, mais il l'est extraordinairement dans l'histoire apostolique. Elle a tort de dire que Jochanan est inconnu, il est très connu, au contraire. (*Le Roi des Juifs*, p. 215).

(1) *Quatrième Évangile*, et *Première lettre de Pierre*, II, 6.

(2) Nul autre nom que le Jésus juif, personifié en Bar-Jehoudda par l'Eglise. Ayant pris le nom, Bar-Jehoudda devient titulaire de la fonction, il sauve, on sauve en lui.

on va raconter que le Joannès et Shehimon étaient eux-mêmes sortis du sein des humbles. On va dire qu'ils étaient, eux, produit de la subtilité juive lancée à travers les Écritures, des gens sans instruction, des instinctifs émus par le sens des libertés populaires. Ce Joannès et ce Pierre qui ont signé des *Apocalyses*, ce *Rabbi* dont on colporte encore les *Paroles* dans les synagogues millénaristes, ces docteurs de la Loi, ces sages (1), on va les représenter comme des illettrés qu'enflamme l'amour des pauvres. Ces princes de la maison de David dont l'ambition furieuse a perdu la Judée, ce sont des « hommes du commun », on n'ose dire pêcheurs comme dans l'Évangile, mais on y songe. Nous verrons pousser plus loin ces procédés hypocrites pour capter les ignorants et les lancer contre les philosophes. Avant la fin des *Actes*, Saül, prince hérodién, sera tisserand sous le nom de Paul ! Tibère Alexandre, procureur romain, sera ouvrier en cuivre !

L'in vraisemblance arrête si peu le faussaire qu'il va prêter à ces artisans, notamment à Pierre et à Stéphanos, des harangues dans lesquelles il cite toutes les Écritures *de visu*, et arrange celles qui ne lui conviennent pas. Dans l'Évangile, où ils ont l'air de pêcheurs professionnels, dans les *Actes* où ils sont désignés comme « des gens simples et illettrés », Shehimon et ses frères semblent inaptes à tenir un discours suivi et à présenter des arguments dans une dispute religieuse, en tout cas (dans l'Évangile) incapables de s'exprimer autrement qu'en araméen, avec un accent qui les distingue des Juifs de Jérusalem. Mais à la Constituante et devant le

(1) Dans le sens de savants (Matthieu).

Sanhédrin Pierre répand des torrents d'éloquence grecque. Un Juif instruit, historien remarquable, la gloire de son siècle avec Philon, Flavius Josèphe, est si peu sûr de son grec qu'il se fait aider par des amis, il le montre à des connaisseurs comme Julius Archelaüs, Hérode, le roi Agrippa II lui-même, quêtant des conseils et des retouches pour être sûr de son fait et pouvoir répondre du sens exact, et voici un pêcheur de Kapharnahüm, rude et borné, qui nous aligne en un grec de sermon des phrases lapidaires. C'est que ce fils du Zibdéos qui pêchait en araméen sous le nom de Shehimon, pêche en grec sous le nom de Pétros.

13. Voyant donc la constance de Pierre et de Joannès et ayant appris que c'étaient des hommes *sans lettres, et du commun*, ils s'étonnaient ; ils savaient d'ailleurs qu'ils avaient été avec Jésus.

14. Voyant aussi debout près d'eux l'homme qui avait été guéri, ils ne pouvaient rien dire contre.

15. Mais ils leur ordonnèrent de sortir du Conseil, et ils conféraient entre eux,

16. Disant : « Que ferons-nous à ces hommes ? Car un miracle fait par eux est connu de tous les habitants de Jérusalem ; cela est manifeste et nous ne pouvons le nier.

17. Mais, afin qu'il ne se divulgue pas davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler désormais en ce nom à aucun homme.

18. Et les ayant appelés, ils leur enjoignirent de ne parler ni d'enseigner en aucune sorte au nom du Jésus (1). »

19. Mais Pierre et Joannès répondant, leur dirent : « S'il

(1) Absence de témoins dans l'histoire pour toutes ces choses, mais leur réalité constatée par le Sanhédrin dont les Registres ont disparu, brûlés par Ménahem en 819.

est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, jugez-en?

20. Car nous ne pouvons pas ne point parler de ce que nous avons vu et entendu (1). »

21. Mais eux les renvoyèrent avec menaces, ne trouvant pas comment les punir à cause du peuple, parce que tous vantaient beaucoup ce qui était arrivé dans cet événement.

22. Car il avait plus de quarante ans, l'homme sur qui avait été fait ce miracle de la guérison.

Imposture n° 16.

POUR EFFACER L'ÂGE DU JÉSUS DANS LE QUATRIÈME ÉVANGILE

Savez-vous pourquoi on donne ici plus de quarante ans à l'infirmes guéri par Pierre et Joannès ?

Parce que dans le *Quatrième Évangile* ce même guéri en avait déjà trente-huit en 777, l'âge de son guérisseur. (2) Maintenant que la crucifixion du Jésus a été ramenée à 782, l'infirmes a plus de quarante ans lorsque le Joannès le guérit dans les *Actes*, il en a quarante-trois. On voit par là que la chronologie du *Quatrième Évangile*, établie d'après celle de l'*Apocalypse* (739, date de la Nativité), était encore en vigueur chez les millénaristes, et qu'il fallait la combattre ou la tourner.

Comme, selon le système des *Actes*, le Jésus se survit dans Joannès, ce n'est plus le guérisseur qui a

(1) La vérité est tellement forte que le Sanhédrin n'a pas pu les empêcher de dire partout ce qu'ils ont vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles! Josèphe et les autres historiens ont vu de tout autres hommes; c'est que, n'ayant pas le Saint-Esprit, ils n'ont pu obéir à Dieu.

(2) *Le Roi des Juifs*, pp. 165 et suiv.

trente-huit ans lorsqu'il opère, c'est l'opéré qui en a plus de quarante à partir de 782. Centième preuve que le Joannès et le Jésus sont un seul individu.

Imposture n° 17.

POUR EFFACER LE SACRÉ ET L'HISTOIRE DES VASES

But : faire croire que, dans l'intervalle qui a séparé cette guérison et les autres de la crucifixion, Bar-Jehouda ne s'est pas fait réellement oindre roi-christ au-delà du Jourdain, mais que cette onction est une révélation de Dieu, donc purement spirituelle; qu'en conséquence l'homme crucifié en 788 n'a rien à voir avec l'imposteur dont parle Josèphe comme ayant voulu déterrer au sommet du Garizim en Samarie les vases qu'il y avait enterrés lui-même au nom de David (1).

23. Ainsi renvoyés, ils vinrent vers les leurs, et leur racontèrent tout ce que les princes des prêtres et les anciens leur avaient dit.

24. Ce qu'ayant entendu, ceux-ci élevèrent unanimement la voix vers Dieu, et dirent : « Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel et la terre, et la mer, et tout ce qui est en eux ;

25. Qui par l'Esprit-Saint et par la bouche de notre père David, votre serviteur, avez dit : « Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples médité des choses vaines ?

26. Pourquoi les rois de la terre se sont-ils levés, et les princes se sont-ils ligués contre le Seigneur et contre son christ ? »

27. Car Hérode et Ponce-Pilate se sont vraiment ligués

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 269.

dans cette cité avec les Gentils et les peuples d'Israël contre votre saint Fils Jésus que vous avez consacré par votre onction,

28. Pour faire ce que votre bras et votre conseil avaient décrété qui serait fait (1).

29. Et maintenant, Seigneur, regardez leurs menaces, et donnez à vos serviteurs d'annoncer votre parole en toute confiance;

30. En étendant votre main pour que des guérisons, des miracles et des prodiges soient faits par le nom de votre saint Fils Jésus. »

31. Et quand ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla, et ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint, et ils annonçaient la parole de Dieu avec confiance.

Imposture n° 18.

LA LIQUIDATION DES BIENS.

But : montrer que Bar-Jehoudda et ses frères, qui avaient tiré toutes leurs ressources du sicariat et du millénarisme, n'écoutant que les choses de la terre (2), c'est-à-dire l'intérêt dynastique, étaient au contraire les distributeurs équitables et désintéressés de sommes qui leur avaient été librement remises. Tableau du bonheur imaginaire auquel on peut parvenir en s'inspirant du système apostolique : la bourse ou la vie !

32. Or la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme; et nul ne regardait comme étant à lui rien de ce qu'il possédait; mais toutes choses leur étaient communes.

(1) On est sobre de détails.

(2) Luc.

33. Et les apôtres rendaient témoignage avec une grande force de la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, et une grande grâce était en eux tous.

34. Aussi n'y avait-il aucun pauvre parmi eux (1), car tout ce qu'il y avait de possesseurs de champs ou de maisons, les vendaient, et apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu,

35. Et le déposaient aux pieds des apôtres; on le distribuait ensuite à chacun selon qu'il en avait besoin (2).

36. Joseph donc, surnommé par les apôtres Barnabé (qu'on interprète par Fils de consolation), lévite et Cypriote de naissance,

37. Comme il avait un champ, le vendit, et en apporta le prix, et le déposa aux pieds des apôtres.

Ainsi, très excellent Théophile, la liquidation des biens en vue du Royaume futur n'a jamais été qu'une contribution facultative au soulagement des pauvres, et si quelque païen vient à soutenir le contraire devant toi, tu lui opposeras l'idyllique tableau qui suit et dans lequel Pierre, à tout prendre, n'assassine que deux personnes.

(1) « Il y aura toujours des pauvres parmi vous, » dit le *Quatrième Évangile*, xii, 8.

(2) Imposture d'autant plus extraordinaire que nous venons de voir Pierre refuser l'aumône à un pauvre, sous le prétexte qu'il n'a ni or ni argent, mais seulement la grâce.

IV

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE IV

Imposture n° 19.

L'ASSASSINAT D'ANANIAS ET DE ZAPHIRA
DEVANT LE SAINT-ESPRIT

Imposture dirigée contre les annales juives qui mentionnaient le double assassinat dont Saül poursuit les auteurs jusqu'à Damas, et pour lequel il fit lapider Jacob junior, avec le regret de n'avoir pu arrêter que celui-là.

Nous savons par Marc et par Luc qu'un individu dont ils ne donnent pas le nom, parce qu'ils le connaissent trop bien, a traversé le septennat du Jésus en s'ingérant de chasser les démons. Le Joannès vient dire à Jésus : « Seigneur, nous avons vu un homme qui chassait les démons en votre nom et qui ne nous suit pas et nous l'en avons empêché (1) » ; il se garde bien de dire par quels moyens, mais sur les raisons il est fort explicite : c'est « parce qu'il ne vous suit pas avec nous (2) » en un mot, parce qu'il n'est pas de la famille. Toutefois, n'approuvant pas plus cette exécution — cela d'ailleurs dépend de la façon dont il est disposé — que l'incendie de Suchar et de Sôrtaba (3), Jésus répond : « Ne l'empêchez pas. » Mais le coup est fait à l'heure

(1) Marc, ix, 37, 38.

(2) Luc, ix, 49. Pas un mot de cela dans Matthieu et dans le Quatrième Évangile.

(3) Cf. Le Roi des Juifs, p. 323.

où l'Évangéliste place ce colloque, et depuis l'année précédente Ananias a été mis dans l'impossibilité de nuire ; il doit à cette circonstance de n'avoir pas été compris au nombre de ceux que Jésus condamne à mourir assassinés en sa présence, c'est-à-dire dans le Temple, pour avoir empêché Bar-Jehoudda de régner. Mais il était aussi coupable que ceux-là et peut-être davantage, car, c'est affreux à dire, à l'exorcisme frauduleux Ananias a joint l'exercice illégal du baptême !

Étant donné l'esprit de conversion répandu dans les Actes, nous savons qu'Ananias est celui qu'ils nous montreront ressuscité dans Damas en 789, entretenant les rapports les plus cordiaux avec Jehoudda Toâmin dans cette ville, et baptisant Saül converti lui-même en jehouddolâtre. C'est donc aux environs de Damas, en Trachonitide ou en Abilène, que Bar-Jehoudda et ses frères ont assassiné Ananias et sa femme qui, après avoir donné des gages au millénarisme, baptisaient pour leur propre compte. Nous avons d'abord pensé que Bar-Jehoudda les avait fait égorger uniquement par vengeance (*gheoullah*) et pour avoir provoqué sa condamnation au fouet ; c'est pour les punir de lui avoir fait une concurrence déloyale (1).

N'étant pas de la maison de David, la seule qui fût visée dans la prophétie de Zacharie, Ananias n'avait pas le droit de baptiser ; il détournait les ouailles ; enfin il est à craindre qu'amolli par un long séjour au milieu des Syriens de Damas, il ne leur donnât le salut à des prix déraisonnables par leur modicité, au mépris du

(1) Pour la remise au point historique de ce crime, nous renvoyons au Roi des Juifs, pp. 219 et suiv., sous le bénéfice de la rectification que nous y apportons ici.

monopole davidique (et des tarifs pleins établis par le Nazir. D'autre part Zaphira, sa femme, se permettait sans doute de jouer les Maria Magdaléenne en ces parages et de prophétiser le réaccouplement adamique. On comprend que Bar-Jehoudda ait décidé de supprimer les auteurs de ces abominables pratiques (1).

Mais, comme dans les *Actes* on est loin des temps apostoliques, il n'est pas bon que le très excellent Théophile soupçonne le Juif consubstantiel au Père d'avoir ordonné ce double assassinat pour la conservation de ses privilèges. Dans Marc et dans Luc l'anonyme qui fait de l'exorcisme ne baptise pas; dans les *Actes* il baptise sous son nom, mais ne fait pas d'exorcisme. Il y a là une compensation qui se résoudra en foi chez le très excellent Théophile, s'il a l'âme bien née.

1. Or un certain homme du nom d'Ananias avec Saphira, sa femme, vendit un champ,

2. Et frauda sur le prix du champ, sa femme le sachant; et en apportant une partie, il la déposa aux pieds des apôtres.

3. Mais Pierre lui dit: « Ananias, pourquoi Satan a-t-il tenté ton cœur, pour mentir à l'Esprit-Saint, et frauder sur le prix du champ?

4. Restant en tes mains, ne demeurait-il pas à toi? et vendu, n'était-il pas encore en ta puissance? Pourquoi donc as-tu formé ce dessein dans ton cœur? Tu n'as pas menti aux hommes, mais à Dieu. »

5. Or, entendant ces paroles, Ananias tomba et expira; et il se répandit une grande crainte sur tous ceux qui apprirent ces choses.

(1) Pour les conditions d'admission dans l'Eden, cf. *Le Charpentier*, t. I du *Mensonge chrétien*, p. 109.

6. Et de jeunes hommes, se levant, l'enlevèrent, et, l'ayant emporté, ils l'ensevelirent.

7. Mais il arriva, dans l'espace d'environ trois heures, que sa femme, ignorant ce qui s'était passé, entra.

8. Et Pierre lui dit: « Femme, dites-moi si vous avez vendu le champ ce prix-là? » Elle répondit: « Oui, ce prix-là. »

9. Et Pierre lui dit: « Pourquoi vous êtes-vous concertés ensemble pour tenter l'Esprit-Saint? Voilà que les pieds de ceux qui ont enseveli votre mari sont à la porte, et ils vous emporteront. »

10. Et aussitôt elle tomba à ses pieds, et elle expira. Or les jeunes hommes, étant entrés, la trouvèrent morte; ils l'emportèrent donc et l'ensevelirent auprès de son mari.

11. Et il se répandit une grande crainte dans toute l'Église et en tous ceux qui apprirent ces choses.

La crainte qui se répandit ne fut peut-être pas énorme dans Jérusalem où Saül disposait de forces suffisantes pour défendre le Temple contre ces misérables, mais l'horreur y fut profonde.

On ferait un volume, et on devrait le faire, avec les apologies que l'Église a écrites de cet exécrable forfait à propos duquel Saül alla pour la première fois à Damas, envoyé par le Sanhédrin. L'édition du Saint-Siège en décharge Shehimon pour en renvoyer la responsabilité à Dieu lui-même. C'est lui qui a frappé, parce qu'Ananias a fait acte d'avarice en gardant une partie de l'argent qu'il avait promis, et de mensonge en se donnant publiquement le mérite d'avoir offert le tout. Vous avez le texte sous les yeux, je vous défie bien d'y trouver la marque d'une telle prétention chez Ananias. On y colore le double assassinat d'un reflet céleste, mais on ne le

nie point. Il n'est pas mauvais qu'une terreur salutaire fasse frissonner le noble cœur du très excellent Théophile. Qu'il le sache bien, le droit à l'assassinat peut être invoqué contre lui, s'il ne sent pas qu'il faut tester en faveur de l'Église! Car, dans les temps primitifs, c'est « par les mains des apôtres » (1) que se faisaient ces prodiges fiscaux.

Porphyre est accusé de subtilité (*sic*) pour avoir appelé crime un fait qualifié tel dans toutes les législations, hormis celle que le Jésus et ses frères prétendaient renouveler de leur ancêtre Phinées contre Ananias et Zaphira. « Ne dirait-on pas, s'écrie un apologiste (2), que le saint apôtre Pierre leur a passé une épée en travers du corps? Dieu seul frappe le coup! Pierre a parlé, Dieu seul a agi. » Quoi donc! est-ce Dieu qui a enterré successivement les deux cadavres pour que le Sanhédrin ne les retrouve pas? Dieu est-il descendu au rôle de fossoyeur? Tertullien n'a vu là qu'une forme à la fois sommaire et définitive de l'excommunication (3): Pierre a agi en parlant, Dieu a ratifié. A l'instar des pécheurs que l'excommunication retranche de la société des fidèles, Ananias et sa femme ont été retranchés de la société des vivants. N'avaient-ils pas scandalisé toute l'Église? « Ils se sont attiré une confusion ineffaçable et un opprobre éternel. Car, s'ils étaient morts dans la justice, le Seigneur n'aurait pas travaillé directement à déshonorer leur mémoire, en inspirant à l'écrivain sacré

(1) Verset 12.

(2) Le Père de Ligny, jésuite. (*Histoire des Actes des Apôtres*, Louvain, 1824, in-8°.)

(3) *De pudicitia*, ch. xxi.

l'histoire qui l'a flétrie; c'eût été contredire cette parole du Psalmiste: La mémoire du juste sera éternelle, il ne craindra pas qu'on dise du mal de lui. » (1) Tel Pierre.

Imposture n° 20.

POUR EFFACER LES MARQUES DU FOUET

Relative au scandale des Tabernacles rapporté par le seul Cérinthe (2), comme l'affaire du boiteux (paralytique claudicant) que les *Actes* viennent de placer sous le septennat du Joannès (782-789), alors qu'il lui est antérieur de cinq ans. But: faire croire que ce scandale, qui est de septembre 787, se place après l'assassinat d'Ananias et de sa femme, alors qu'il est antérieur à la lapidation de Jacob junior dont cet assassinat fut la cause. Faire croire également qu'étant mort et même ressuscité depuis 782, le Jésus n'a pu être fouetté avec ses frères à l'occasion de l'affaire des Tabernacles. Celui qui a été fouetté, c'est Joannès, lequel survit au Jésus dans le système des *Actes*; et il l'a été, ainsi que ses frères, non pour avoir fait émeute à la fontaine de Siloé, comme il est dit dans Cérinthe, et à cause de l'eau amenée par Pilatus, comme il est dit dans Josèphe, mais pour avoir prêché la résurrection.

12. Cependant par les mains des apôtres s'opéraient beaucoup de miracles et de prodiges au milieu du peuple. Et tous unis ensemble se tenaient dans le portique de Salomon.

13. Or aucun des autres n'osait se joindre à eux; mais le peuple les exaltait.

(1) Le Père de Ligny, *loco citato*.

(2) Nous l'avons raconté tout au long dans le *Roi des Juifs*, p. 209.

14. Ainsi de plus en plus s'augmentait la multitude des croyants dans le Seigneur, hommes et femmes;

15. De sorte qu'ils apportaient les malades dans les places publiques, et les posaient sur des lits et sur des grabats, afin que, Pierre venant, son ombre au moins couvrit quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent délivrés de leurs maladies.

16. Le peuple des villes voisines de Jérusalem accourait aussi, apportant des malades et ceux que tourmentaient des esprits impurs; et tous étaient guéris.

17. Alors le prince des prêtres se levant, lui et tous ceux de son parti (c'est-à-dire de la secte des saducéens) furent remplis de colère;

18. Ils mirent la main sur les apôtres et les jetèrent dans une prison publique (1).

19. Mais un ange du Seigneur, ouvrant pendant la nuit les portes de la prison, et les faisant sortir, dit :

20. « Allez, et, vous tenant dans le Temple, annoncez au peuple toutes les *Paroles* de cette vie (2). »

21. Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent au point du jour dans le Temple, et ils enseignaient. Cependant le prince des prêtres étant venu, et ceux de son parti aussi, ils convoquèrent le Conseil et tous les anciens des enfants d'Israël, et ils envoyèrent à la prison pour qu'on amenât les apôtres.

22. Quand les archers y furent arrivés, et qu'ayant ouvert la prison ils ne les trouvèrent point, ils revinrent l'annoncer,

23. Disant : « Nous avons trouvé la prison fermée avec le plus grand soin, et les gardes debout devant les portes; mais ayant ouvert, nous n'avons trouvé personne dedans. »

24. Dès que le stratège du Temple et les princes des prêtres eurent entendu ces paroles, pleins de doutes à

(1) Le Hanoth.

(2) Les *Paroles* qui annoncent la vie millénaire, c'est-à-dire l'*Apocalypse*. Il est dit dans les *Évangiles* que les fils de Jehouda avaient tout quitté pour suivre la voie de la nouvelle vie qui devait commencer le 15 nisan 789.

l'égard de ces hommes, ils ne savaient ce que cela deviendrait.

25. Mais quelqu'un survenant leur dit : « Voilà que les hommes que vous aviez mis en prison sont dans le Temple et enseignent le peuple. »

26. Alors le stratège y alla avec ses archers, et il les amena sans violence, parce qu'ils craignaient d'être lapidés par le peuple.

27. Lorsqu'ils les eurent amenés, ils les introduisirent dans le Conseil, et le prince des prêtres les interrogea,

28. Disant : « Nous vous avons défendu absolument d'enseigner en ce nom-là, et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et que vous voulez rejeter sur nous le sang de cet homme (1). »

29. Mais Pierre et les apôtres, répondant, dirent : « Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

30. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous-mêmes vous avez fait mourir, le suspendant à un bois (2).

31. C'est lui que Dieu a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël pénitence et rémission des péchés;

32. Or nous sommes témoins de ces choses, nous et l'Esprit-Saint que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent(3) ».

33. Ce qu'ayant entendu, ils frémissaient de rage, et ils pensaient à les faire mourir.

(1) Lequel, nous ne le répéterons jamais trop, tant le préjugé est fort, était présent à l'audience et fut condamné au fouet comme les autres.

(2) Absolument faux, mais conforme à celui des *Évangiles* (Marc) dans lequel on voit les prêtres eux-mêmes accompagner les soldats romains au Golgotha.

(3) L'Esprit-Saint est témoin de ces choses, c'est le seul.

Imposture n° 21.

LE PRÉSIDENT DU SANHÉDRIN CONVERTI EN TÉMOIN DE LA RÉSURRECTION.

But : faire dire et dès 787 par Gamaliel, président du Sanhédrin qui a condamné Bar-Jehouda en 788 (1), que celui-ci et les autres fouettés ne sont pas les sept fils de Jehouda de Gamala, comme il était dit dans Josèphe qui à l'heure actuelle en cite encore trois (Shehimon, Jacob et Ménahem) et qui en citait quatre avant la falsification relative à leur aîné. Lui faire dire également, à lui qui en a condamné successivement quatre, Jacob junior en 787, Bar-Jehouda en 788, Shehimon et Jacob en 802, sans compter leurs parents, Eléazar et Theudas, qu'à partir de l'affaire des Tabernacles, le Sanhédrin, sur sa demande, a cessé de s'occuper de cette famille et qu'il n'en a plus jugé aucun membre. Par conséquent les nombreux assassinats commis par elle dans le Temple ou sur le personnel sacerdotal ne peuvent être des représailles, et les Sicaïres de Ménahem que nous verrons à l'œuvre dans peu ne sauraient être identifiés avec les chrétiens, disciples de Jehouda.

34. Mais un certain pharisien, du nom de Gamaliel, docteur de la loi, et honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil, ordonna de faire sortir un moment les apôtres (2);

35. Et il leur dit : « Hommes d'Israël, prenez garde à ce que vous ferez à l'égard de ces hommes.

(1) *Le Roi des Juifs*, p. 297.

(2) Pour que leur piété filiale ne se révolte pas devant cette façon d'écrire l'histoire.

36. Car, avant ces jours-ci, Theudas a paru (1), se disant être quelqu'un, et auquel s'attacha un nombre d'environ quatre cents hommes; il fut tué, et tous ceux qui croyaient en lui se dissipèrent et furent réduits à rien.

37. Après lui (2) s'éleva Judas le Galiléen, aux jours du Recensement, et il attira le peuple après lui; il périt, lui aussi, et tous ceux qui s'étaient attachés à lui furent dispersés.

38. Voici donc pourquoi je vous dis : « Ne vous occupez plus de ces hommes, et laissez-les (3) : car si cette entreprise ou cette œuvre est des hommes, elle se dissipera; »

39. Que si elle est de Dieu, vous ne pourrez la détruire, et peut-être que vous vous trouveriez combattre contre Dieu même. » Ils acquiescèrent à son avis.

40. Ayant donc rappelé les apôtres ils leur défendirent, après les avoir fait déchirer de coups, de parler aucunement au nom de Jésus; et ils les renvoyèrent.

41. Et eux sortirent du Conseil, pleins de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus.

42. Et tous les jours, ils ne cessaient, dans le Temple, et de maison en maison, d'enseigner et d'annoncer le Christ Jésus (4).

La conclusion que le très excellent Théophile doit tirer du discours placé dans la bouche de Gamaliel est qu'à partir de ce moment aucun chrétien n'a plus été

(1) Faux chronologique. Theudas, le Thaddée de l'Évangile, a paru sous Claude, a été condamné par le même Gamaliel, pharisien maudit, maître de Saül, et a eu la tête tranchée par ordre de Cuspius Fadus, procureur de Judée. Nous contons son cas plus loin.

(2) Autre faux, vous le savez assez.

(3) Comme si à partir de ce jour il n'en avait plus été traduit aucun devant le Sanhédrin.

(4) Oui, mais son règne millénaire et non sa mort suivie de résurrection.

jugé par le Sanhédrin, pas même Theudas, compté par certains Évangiles au nombre des Douze et qui le mérite pleinement. C'est pourquoi l'auteur des *Actes*, après avoir biffé Theudas de la liste de la Constituante présidée par Pierre, l'a mis *avant* Jehouda dans l'ordre chronologique des imposteurs qui ont affligé la Judée après Bar-Jehouda.

Les exégètes modernes traitent cette difficulté par le mépris, ce qui n'est pas une mauvaise méthode; mais les anciens en ont montré plus de souci, car il n'y a pas de vraisemblance que Josèphe se soit trompé de plus de quarante ans en assignant la date de 797 au soulèvement de Theudas qui s'est passé de son temps et dont il a connu divers témoins oculaires. Mais qu'importe au Père de Ligny, jésuite, qu'il y ait cet intervalle entre la date indiquée par Josèphe et celle que supposent les *Actes*? C'est Gamaliel qu'il faut croire, car il a cité le fait dans la circonstance présente. Il l'a cité à des hommes qui en étaient aussi bien informés que lui. Ces hommes si loin de le contredire se sont rendus à son avis. Le très excellent Théophile lui-même n'a pas soulevé de réclamation plus tard. Donc le fait ne peut être révoqué en doute. « Lorsqu'on a la preuve directe d'un fait, dit-il, on ne doit plus admettre contre ce fait d'autres objections que celles qui en attaqueraient la preuve. Ce principe est certain, et seul il suffit pour faire disparaître presque toutes les difficultés que l'on forme contre la religion (1). »

(1) *Histoire des Actes des Apôtres*, Louvain, 1824, in-8°, p. 56). — Gamaliel est d'autant plus croyable contre Josèphe qu'il a fini par être un saint, reconnu comme tel par l'Église. Il s'est manifesté sous Honorius en dévoilant au prêtre Lucien le lieu de Jérusalem où était enterré Jésus avec Etienne et Nicodème.

Du même coup on enlève à Gamaliel et à son fils, grand-prêtre pendant la procurature d'Albinus sous Néron, toutes les condamnations qu'ils ont eu à prononcer contre la famille de Jehouda, quoi qu'ils fussent eux aussi, (peut-être même à cause de cela), descendants de David. C'est pourquoi on a fait de Gamaliel l'ancien un secret partisan de Bar-Jehouda. On a vu déjà ce qu'il en est par les sentiments que le prince Saül, son élève, nourrissait pour les chrétiens. Vous pouvez voir également dans le Talmud ceux que nourrissait Siméon ben Gamaliel, patriarche de Tibériade sous Hadrien; son attitude dépose énergiquement contre celle que les *Actes* prêtent à son ancêtre. Gardien d'une loi qui n'avait plus d'autre Temple que l'âme des Juifs, siégeant au milieu d'une population qui, si l'Évangile disait vrai, eût été aux trois quarts jehoudolâtre, il s'en tenait à Iahvé, dieu des Juifs, et n'admettait pas que celui-ci eût laissé un fils en Galilée comme preuve de sa fécondité. On attendit que le dernier des Gamaliel fût mort pour introduire leur nom dans les Écritures ecclésiastiques, car c'était un nom d'une grande autorité auprès des Juifs et fort capable d'en amener beaucoup à la superstition dont Gamaliel l'ancien semble prévoir les magnifiques destinées.

V

ACTES DES APOTRES, CH. V.

Imposture n° 22.

SUBSTITUTION DES SEPT DIACRES AUX SEPT FILS
DE JEHOUDA

Le souvenir des sept fils de Jehouda planant sur toute cette époque, et illustrant sabbatiquement le septennat de leur aîné, il s'agit, puisqu'on ne peut l'abolir, de le dénaturer. L'histoire rapporte la lapidation par Saül de Jacob junior dit Andréas, ressuscité dans l'Évangile en sa qualité de fils de la « veuve » du Zibdéos (1). Pour effacer Jacob de l'Évangile et le subordonner aux Douze — cela ne fait rien à ses mânes, puisqu'il est des Douze sous son nom d'Andréas — on le fera entrer sous le nom de Stéphane dans une vieille liste de *Sept diacres* qui semble bien être antérieure à celle des Douze et où figuraient ses frères, notamment Philippe, sous des noms d'emprunt à désinence grecque. On dira, dût leur réputation en souffrir un peu, que ces sept diacres étaient non des Juifs araméens comme les « sept démons de Maria », si reconnaissables à leur langage, mais des Juifs hellènes, que les Douze se sont agrégés pour prêcher la résurrection de Bar-Jehouda en un temps qui coïncide avec la lapidation de Jacob junior. Mais comme Jacob, qui déjà s'appelle Andréas dans l'Évangile, prend ici le nom de Stéphane

(1) Cf. le *Roi des Juifs*, pp. 224 et 227.

nos et qu'il est d'origine grecque, c'est bien le diable si quelqu'un retrouve en lui le fils de la veuve du Zibdéos.

1. Or, en ces jours là, le nombre des disciples croissant, il s'éleva un murmure des Grecs contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution de chaque jour (1).

2. Les Douze donc, convoquant la multitude des disciples, dirent : « Il n'est pas juste que nous abandonnions la parole de Dieu, et que nous vaquions au service des tables. »

3. Cherchez donc parmi vous, mes frères, sept hommes de bon témoignage, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse, que nous puissions proposer à cette œuvre.

4. Pour nous, nous nous appliquerons à la prière et au ministère de la parole.

5. Ce discours plut à toute la multitude. Et ils élurent Stéphane, homme plein de foi et de l'Esprit-Saint, Philippe, Prochorus, Nicanor, Timon, Parménas [et Nicolas, prosélyte d'Antioche] (2).

(1) Prétexe inventé.

(2) Citons, avec le regret de l'abrégé, la note de l'édition du Saint-Siège sur les pseudo-diacres : « D'Étienne (la Couronne devient un nom d'homme) on croit que c'était un des soixante-douze disciples. Philippe était marié et avait quatre filles qui furent douées du don de prophétie (*Actes*, XXI, 8, 9). Il fut un des disciples les plus zélés pour la propagation du christianisme (*Actes*, VIII, 5-17, 26-40). On croit qu'il mourut à Césarée. — Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche, ne nous sont authentiquement connus que de nom par ce passage. Une tradition rapporte que Prochore fut sacré par saint Pierre comme évêque de Nicomédie. Le pseudo-Hippolyte dit que Nicanor était un des soixante-douze disciples et qu'il mourut vers le même temps que saint Étienne. Timon, d'après un écrit attribué à Dorothee de Tyr, était aussi un des soixante-douze disciples; il devint évêque de Bosra et consumma son martyre par le supplice du feu. Parménas subit, à ce qu'on croit, le martyre à Philippe sous le règne de Trajan. Enfin Nicolas était d'origine patenne, puisqu'il était qualifié de *prosélyte*. D'après plusieurs, il fut infidèle à sa vocation et devint le chef de la secte des Nicolaites, dont parle saint Jean dans l'*Apocalypse* (II, 6, 15). Les Nicolaites le regardaient en

Dans cette liste on retrouve deux des fils de Jehoudda, Jacob-Andréas sous le nom de Stéphanos et Philippo sous le nom qu'il semble avoir eu réellement. Personne n'a jamais entendu parler de Prochorus, de Nicanor, de Timon et de Parménas qui sont là en représentation de quatre autres fils de Jehoudda. Le septième et dernier est remplacé par Nicolas, un drôle abominable qui, ayant mis quelques femmes en commun à commencer par la sienne, ouvrit on ne sait quelle synagogue de prostitution mutuelle dans Antioche avec un succès qui le força d'établir des succursales en Asie. Pour la réputation de Shehimon-Pierre, mieux eût valu cent fois nommer Ménahem ?

A propos de ces pseudo-diacres donnons un renseignement à la Sacrée Congrégation de l'Index : « Prochorus, dit-elle, n'est connu que par ce passage. » Prochorus est, au contraire, célèbre par des faux qui devraient sauver sa mémibre dans l'Église, s'il y avait une justice en ce monde. Il est l'auteur des *Voyages de Joannès porte-parole de Dieu*. Vous les connaissez (1), c'est un chef-d'œuvre qu'on peut mettre en parallèle avec les *Passions de Pierre et de Paul* dont s'enorgueillit à bon droit le Saint-Siège apostolique.

6. Ils les présentèrent aux apôtres, et ceux-ci, priant, leur imposèrent les mains.

7. Et la parole du Seigneur croissait, et le nombre des

effet comme leur père; mais il n'est pas certain que leur opinion fût fondée.»

Leur opinion était des mieux fondées, mais elle le paraît moins aux exégètes du Saint-Siège, depuis qu'on lit dans Irénée que Nicolas était disciple de Pierre. Nous nous sommes déjà expliqués là-dessus.

(1) Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 135.

disciples se multipliait grandement à Jérusalem; et même un grand nombre de prêtres obéissaient à la foi (1).

Imposture n° 23.

TRANSMISSIBILITÉ DU MONOPOLE JUIF PAR LE DIACONAT

Je n'avais pas saisi tout d'abord le sens politique caché dans le Diaconat, la transmission du ministère apostolique aux Juifs hellènes, la mise en marche de la machine jehouddolâtrique vers l'Occident. J'ai cru au murmure, à une lutte réelle entre la tyrannie, l'exaction de l'élément galiléen et l'indépendance naturelle de l'élément judéo-grec, plus fin, plus délié, poli par les voyages. En tout cas, les Douze eussent été complètement battus dans la rencontre, et battus par sept Grecs entre lesquels se glisse un homme uniquement réputé pour l'infamie de ses doctrines et de ses mœurs. Telle n'a pu être l'intention du scribe. Il n'y a point lutte entre deux éléments, mais au contraire subordination de l'un à l'autre, ce qui entraîne celle de l'élément latin à l'élément judéo-hellène, héritier du monopole conféré aux Juifs de langue hébraïque ou araméenne. C'est la constitution de l'épiscopat *in partibus gentium* ni plus ni moins.

Que le très excellent Théophile le sache bien ! Les sept fils de Jehoudda ne sont point les hommes qu'on a peints, exclusifs de tout ce qui n'était pas juif, et rebelles à toute élection autre que celle de Dieu. Au contraire il y avait des agapes, et les hellénistes y

(1) Au milieu de tant de renseignements oiseux, il serait curieux de savoir comment s'appelaient les prêtres qui croyaient en 787 à la résurrection de celui qu'ils n'ont condamné à mort qu'en 788.

étaient admis au même titre que les araméens. Toutefois, ayant cru voir que dans la distribution des vivres leurs veuves étaient un peu négligées, il y eut un murmure parmi eux. Mais tel était, au contraire, le détachement des Douze que, pour en donner la preuve, sur ce simple murmure ils renoncèrent d'eux-mêmes à servir leurs frères, comme dans la *Multiplication des pains*, et abandonnèrent gracieusement le service des tables à leurs diaques, car ils n'avaient jamais faim et soif que de la parole divine et même ils furent heureux que les hellénistes pussent les rationner à leur tour, s'il leur en prenait envie. Ainsi vous voyez. Ils ont donc provoqué l'élection des Sept diaques, ils les ont investis eux-mêmes en leur imposant les mains. Après quoi ils se sont consacrés uniquement à la prière et au ministère évangélique. C'est par eux que le privilège et l'administration du salut — car le salut vient d'eux — sont passés aux Juifs hellènes, ou même, tant ils étaient bons, à d'indignes prosélytes comme Nicolas d'Antioche.

Le scribe des Actes a réalisé par l'expédient du Diaconat la menace que Jésus fait aux Juifs dans le *Quatrième Évangile* de leur enlever le monopole du salut s'ils n'ajoutent pas foi à la révélation du Joannès et à la vertu du baptême. Voilà l'Église grecque — de langue grecque s'entend, comprenant au besoin l'Égypte et l'Asie — investie régulièrement, apostoliquement du monopole juif. Reste à pourvoir les latins. On va y procéder par divers travaux d'approche en Judée même, par la présence à Césarée de Pierre s'asseyant à la table du centurion Cornélius, et par le *Voyage de Saül* en Italie, à Rome même, où Pierre rejoindra

Paul dans la suite des temps. Et tous deux scelleront l'Église latine dans leur sang — un peu d'encre que Clément le romain tirera de son écritoire au fond d'une banque.

C'est une chose remarquable qu'il n'y a pas eu moyen de porter Saül sur la liste des diaques, bien qu'elle soit entièrement fictive comme le diaconat lui-même. Mais on ne pouvait entreprendre contre la *Lettre aux Galates* qui donnait forcément à la conversion de Saül une date postérieure à 789, puisqu'il avait collaboré à la déconfiture de Bar-Jehouda. On ne pouvait donc convertir Saül avant la date indiquée dans ce premier faux, il fallait attendre.

C'est aussi pour répondre de biais à la *Lettre aux Galates* que Pierre laisse le service des tables aux hellènes. À la vérité il ne s'attable pas avec les païens comme à Antioche, mais il laisse faire, et c'est la même chose, car qui prouve qu'une fois maîtres de ce service les hellénistes n'y laisseront pas pénétrer les païens ?

Jamais les sept fils de Jehouda n'eussent abandonné la distribution des vivres à sept Juifs grecs. Laisser ce service aux grecs, c'eût été abdiquer totalement. Par les tables on tenait tout, la conscience et le ventre.

Imposture n° 24.

SUPPLICE DE JACOB JUNIOR SOUS LE NOM
DE STÉPHANOS

C'est pour préparer celle-ci qu'est faite la précédente. Jacob junior va être lapidé non pour avoir participé à

l'assassinat d'Ananias et de sa femme, mais témoigné de la résurrection de son frère dont la mort a été préalablement reportée à 782 (1). Sous le nom de Stéphanos, comme Bar-Jehoudda sous celui de Jésus, Jacob est innocent de tout crime.

8. Or Stéphanos, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

9. Mais quelques-uns de la synagogue qui est appelée des Afranchis, de celle des Cyrénéens et des Alexandrins, et de ceux qui étaient de Cilicie et d'Asie, se levèrent, disputant contre Stéphanos.

10. Et ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit-Saint qui parlait.

11. Alors ils subornèrent des hommes pour dire qu'ils l'avaient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu.

12. Ils soulevèrent ainsi le peuple, les anciens et les scribes : et ceux-ci, accourant ensemble, l'entraînèrent et l'amènèrent au Conseil (2).

13. Et ils produisirent de faux témoins pour dire : « Cet homme ne cesse de parler contre le lieu saint et contre la Loi (3).

14. Car nous l'avons entendu disant que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu, et changera les traditions que nous a données Moïse. »

15. Et tous ceux qui siégeaient dans le Conseil, ayant fixé les yeux sur lui, ils virent son visage comme le visage d'un ange.

(1) Sur le martyre de Jacob junior, cf. le *Roï des Juifs*, p. 224.

(2) Présidé par Gamaliel.

(3) C'est tout le contraire. En digne fils de Jehoudda-Panthora (Toute la Loi), il voulait revenir à Moïse, à Aaron et à Maria Magdaléenne, leur sœur, et il menaçait le Temple de la peine portée contre les apôtats dans l'*Apocalypse* de son frère.

Et en effet, Jacob junior est devenu ange au moment où le scribe fait son travail (1).

Le Sanhédrin qui l'a condamné avait été présidé par Gamaliel, contrairement à la promesse que celui-ci vient de faire de laisser tranquilles les fils de Jehoudda, et Gamaliel était le maître de Saül. C'est pour dissimuler ce fait qu'on a enlevé à Jacob junior son surnom évangélique d'Andréas, sous lequel il était trop reconnaissable, pour lui substituer cette vague qualification martyrologique de *la Couronne*. Le Saint-Esprit vient de convertir Gamaliel, il se propose de convertir Saül, et il lui faut également convertir le condamné.

VI

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE VI

Imposture n° 25.

SUBSTITUTION D'UNE CONFÉRENCE A L'ACTE D'ACCUSATION DE JACOB JUNIOR

But : remplacer les débats et la sentence qui étaient dans les Registres du Sanhédrin et dont il restait sans doute quelque trace dans les *Paroles du Rabbi* par une conférence sur Abraham, Moïse et la Genèse. On n'a pu tant faire toutefois que l'exemple de Moïse tuant un Egyptien pour avoir molesté un Juif ne soit invoqué par le prévenu pour sa défense. Or Ananias s'était conduit comme un Egyptien envers Bar-Jehoudda et ses

(1) Nous l'avons même vu dans la Chambre haute. Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 361.

frères ; ce qualificatif caractérise apocalyptiquement tous les Juifs de Jérusalem et d'ailleurs qui, par leur obéissance aux Romains, font de la Ville Sainte une Égypte et une Sodome nouvelles (1). Le morceau est curieux à cause du parallèle que l'auteur établit entre la famille de Moïse luttant contre un roi d'Égypte défavorable aux Juifs et celle de Jehoudda révoltée contre les Hérodotes. La famille de Jehoudda voulait tirer Israël d'Égypte, et Jérusalem n'a pas compris.

1. Alors le prince des prêtres (2) lui demanda : « Les choses sont-elles ainsi ? »

2. Il répondit : « Hommes, mes frères et mes pères, écoutez : Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham lorsqu'il était en Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charan.

3. Et il lui dit : « Sors de ton pays et de ta parenté, et viens dans la terre que je te montrerai. »

4. Alors il sortit du pays des Chaldéens, et il demeura à Charan. Et de là, après que son père fut mort, Dieu le transporta dans cette terre que vous habitez aujourd'hui.

5. Et il ne lui donna là ni héritage, ni même où poser le pied ; mais il promit de la lui donner en sa possession et à sa postérité après lui, lorsqu'il n'avait point encore de fils.

6. Toutefois Dieu lui dit que « sa postérité habiterait en une terre étrangère, où elle serait réduite en servitude et maltraitée pendant quatre cents ans.

7. Mais la nation qui l'aura tenue en servitude, c'est moi qui la jugerai, dit le Seigneur, et après cela, elle sortira et me servira en ce lieu-ci. »

8. Il lui donna l'alliance de la circoncision ; et ainsi il engendra Isaac, et le circoncit le huitième jour ; et Isaac, Jacob ; et Jacob, les douze patriarches.

(1) Cf. le *Roï des Juifs*, p. 28.

(2) Kafaphas depuis au moins sept ans.

9. Et les patriarches envieux vendirent Joseph pour l'Égypte ; mais Dieu était avec lui ;

10. Et il le délivra de toutes ses tribulations, et il lui donna grâce et sagesse devant Pharaon, roi d'Égypte, qui le préposa sur l'Égypte et sur toute sa maison.

11. Or vint une famine dans toute l'Égypte et en Chanaan, et une grande tribulation, et nos pères ne trouvaient pas de nourriture.

12. Mais quand Jacob eut appris qu'il y avait du blé en Égypte, il y envoya nos pères une première fois.

13. Et la seconde, Joseph fut reconnu de ses frères, et son origine fut découverte à Pharaon.

14. Or Joseph envoya quérir Jacob son père et toute sa parenté, au nombre de soixante-quinze personnes (1).

15. Jacob descendit donc en Égypte, et il y mourut, lui et nos pères.

16. Et ils furent transportés à Sichem, et déposés dans le sépulchre qu'Abraham avait acheté à prix d'argent des fils d'Hémor, fils de Sichem.

17. Mais comme approchait le temps de la promesse que Dieu avait jurée à Abraham, le peuple crût et se multiplia en Égypte,

18. Jusqu'à ce qu'il s'élevât en Égypte un autre roi, qui ne connaissait point Joseph.

19. Celui-ci, circonvenant notre nation, affligea nos pères jusqu'à leur faire exposer leurs enfants pour en empêcher la propagation.

20. En ce même temps naquit Moïse qui fut agréable à Dieu, et nourri trois mois dans la maison de son père.

21. Exposé ensuite, la fille de Pharaon le prit et le nourrit comme son fils.

(1) Il est dit successivement soixante-six et soixante-dix dans la *Genèse*, XLVII, 26 et 27.

22. Et Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, et il était puissant en paroles et en œuvres.

23. Mais lorsque s'accomplissait sa quarantième année, il lui vint dans l'esprit de visiter ses frères, les enfants d'Israël.

24. Et ayant vu l'un d'eux injustement traité, il défendit et vengea celui qui souffrait l'injure, en frappant l'Égyptien.

25. Or il pensait que ses frères comprendraient que Dieu les sauverait par sa main ; mais ils ne le comprirent pas.

26. Le jour suivant, il en vit qui se querellaient, et il tâchait de les remettre en paix, disant : « Hommes, vous êtes frères ; pourquoi vous nuisez-vous l'un à l'autre ? »

27. Mais celui qui faisait injure à l'autre le repoussa, disant : « Qui t'a établi chef et juge sur nous ? »

28. Veux-tu me tuer, comme tu as tué hier l'Égyptien ? »

29. Moïse s'enfuit à cette parole, et il demeura comme étranger, dans la terre de Madian, où il engendra deux fils.

30. Et quarante ans s'étant passés, un ange lui apparut au désert de la montagne de Sina, dans le feu d'un buisson enflammé.

31. Ce que Moïse apercevant, il admira la vision ; et comme il s'approchait pour regarder, la voix du Seigneur se fit entendre à lui, disant :

32. « Je suis le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ». Mais devenu tout tremblant, Moïse n'osait regarder.

33. Et le Seigneur lui dit « : Ote ta chaussure de tes pieds, car le lieu où tu es est une terre sainte.

34. J'ai vu parfaitement l'affliction de mon peuple qui est en Égypte ; j'ai entendu son gémissement, et je suis descendu pour le délivrer. Maintenant, viens, je t'enverrai en Égypte. »

35. Ce Moïse qu'ils avaient renié, disant : « Qui t'a établi chef et juge ? » fut celui-là même que Dieu envoya chef et

libérateur par la main de l'ange qui lui apparut dans le buisson ;

36. C'est lui qui les tira de la terre d'Égypte, y opérant des prodiges et des miracles, aussi bien que dans la mer Rouge, et pendant quarante ans dans le désert.

37. C'est ce Moïse qui dit aux enfants d'Israël : « Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi ; vous l'écouteriez. »

38. C'est lui qui se trouva dans l'assemblée du peuple, au désert, avec l'ange qui lui parlait sur le mont Sina, et avec nos pères ; lui qui reçut des paroles de vie pour nous les donner.

39. Et nos pères ne voulurent point leur obéir, mais ils le repoussèrent, retournant de cœur en Égypte,

40. Et disant à Aaron : « Fais-nous des dieux qui aillent devant nous ; car ce Moïse qui nous a tirés de la terre d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé. »

41. Et ils firent un veau en ces jours-là, et ils offrirent une hostie à l'idole, et ils se réjouissaient dans l'œuvre de leurs mains.

42. Et Dieu se détourna et les laissa servir la milice du ciel (1), comme il est écrit au livre des prophètes : « Maison d'Israël, m'avez-vous offert des victimes et des hosties pendant quarante ans dans le désert ? »

43. Au contraire, vous avez porté le tabernacle de Moloch et l'astro de votre dieu Remphan, figures que vous avez faites pour les adorer. Aussi je vous transporterai au delà de Babylone. »

44. Le tabernacle de témoignage a été avec nos pères dans le désert, comme Dieu leur ordonna, parlant à Moïse, afin qu'il le fit selon le modèle qu'il avait vu.

45. Et l'ayant reçu, nos pères l'emportèrent sous Josué,

(1) Les astres eux-mêmes, au lieu d'adorer la vraie milice de l'Apocalypse, les douze Apôtres, les trente-six Décans et les cent quarante mille Anges.

dans le pays des nations que Dieu chassa devant nos pères, jusqu'aux jours de David,

46. Lequel trouva grâce devant Dieu et demanda de trouver une demeure pour le Dieu de Jacob.

47. Et ce fut Salomon qui lui bâtit un temple.

48. Mais le Très-Haut n'habite point dans les temples faits de la main des hommes, selon ce que dit le prophète :

49. « Le ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds. Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel est le lieu de mon repos ?

50. N'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses ? »

51. Durs de tête et incircoucis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours à l'Esprit-Saint ; il en est de vous comme de vos pères.

52. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils point persécuté ? Ils ont tué ceux qui prédisaient (1) l'avènement du Juste que vous venez de livrer (2), et dont vous êtes les meurtriers, vous (3),

53. Qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée. »

54. Entendant cela, ils frémissaient de rage en leur cœur, et grinçaient des dents contre lui.

55. Mais comme il était rempli de l'Esprit-Saint, levant les yeux au ciel, il vit la gloire de Dieu, et Jésus qui se tenait à la droite de Dieu, et il dit : « Voilà que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui est à la droite de Dieu. »

Le discours de Stéphanos, c'est l'émancipation du diaconat. Puisque Jacob a laissé son individualité

(1) Jehouda et Zadoo en 761, Jacob junior en 787 et Éléazar en 788.

(2) Aux Romains.

(3) Non, mais ils l'auraient certainement été, s'ils eussent mis la main dessus avant qu'il ne tombât sous le coup de la loi Julia.

(4) On veut parler ici de Bar-Jehouda substitué au Fils de l'homme que Jacob junior et Bar-Jehouda lui-même attendaient.

dans son nom de circoncision et qu'il est devenu diacre helléniste, il parle en diacre hellène, en homme qui n'est plus tenu envers la loi de Moïse par le signe de l'alliance. Ce discours est une affreuse chose que l'orateur eût payée de sa vie si Jacob junior l'eût entendu. Il est en avance de trois cents ans sur la génération apostolique. Il résout la question de la circoncision à la fois contre le Temple et contre Bar-Jehouda, il est antimillénariste, presque antijuif, lapidable pour cette double cause sans qu'il soit besoin d'en chercher d'autres, et c'est ce qu'on veut, dans l'histoire des émeutes juives. Ne lui fait-on pas dire que le crucifié de Pilatus voulait, outre la destruction du lieu saint (ce qui est exact), « le changement des ordonnances que Moïse avait données au peuple », alors qu'en vingt endroits de l'Évangile Bar-Jehouda déclare, par l'organe de Jésus, que la Loi ne passera pas, qu'il la confirme tout entière, qu'il est venu non pour la renverser, mais pour l'accomplir ?

On fait soutenir à Stéphanos cette théorie radicale que le Très-Haut n'habite point dans les temples et n'a point de lieu de repos sur la terre, ce qui est non seulement contre le Temple, mais contre toute forme de culte. On comprend la colère du Sanhédrin à de telles monstruosité : tous les frères du lapidé de 787 eussent partagé cette indignation, tous se fussent trouvés aux côtés de Saül, et ils ne se seraient pas contentés de garder les manteaux, ils auraient lancé les pierres contre le blasphémateur en rupture d'Apocalypse.

Quand on voit d'aussi flagrantes contradictions, on se demande comment l'imposture ecclésiastique des Actes n'est pas apparue plus tôt aux gens doués on

même temps de bonne foi et de bon sens. Car ici le scribe est allé plus loin qu'il ne fallait, et c'est dans le même esprit qu'est conçu le discours de Paulos aux Athéniens.

Stéphanos en arrive à nier l'utilité même de ce Temple où nous voyons Joannès et Pierre entrer à chaque instant pour rendre hommage à Dieu, et où nous verrons Saül accomplir ses vœux de naziréat. C'est dire que Stéphanos et son discours sont une invention postérieure à la destruction du Temple. On les introduit là pour qu'on ne confonde plus les Jehoudolâtres avec les fanatiques qui, tout en prêchant la reconstruction du Temple, poussaient à la reconstitution de la monarchie : pour tout dire, il est non d'un martyr, mais d'un homme qui n'entend point l'être, au cas où on le solidariserait avec les Akiba et les Bar-Kôcheba, les superbes révoltés du second siècle. Malgré tout, il y a encore du zélotisme davidique dans le discours de Stéphanos. C'est un fils de Jehouda qui parle. On sent que les Hérodes ne sont pas loin et qu'ils s'appêtent à la réplique. Le prince Saül, qui a déjà perdu son oreille à la bataille (1), va faire son entrée dans les Actes.

Imposture n° 26.

PRÉPARATIFS DE LA CONVERSION DE SAUL.

But : diminuer, effacer la responsabilité de Saül dans l'arrestation, la condamnation et le châtement de Jacob junior, et faire croire qu'au lieu de commander la troupe

(1) *Le Roi des Juifs*, p. 303.

et les bourreaux, il n'a joué que le rôle d'une ouvreuse de théâtre en gardant les manteroux ! Son rôle est déjà très atténué par ce seul fait que sous le nom de Stéphanos, diacre hellène, Jacob ne tient plus d'aucune façon à la famille de Jehouda.

56. Eux alors, criant d'une voix forte et se bouchant les oreilles, se précipitèrent tous ensemble sur lui.

57. Et l'entraînant hors de la ville, ils le lapidaient ; et les témoins déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saül.

58. Et ils lapidaient Stéphanos qui priait et disait : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. »

59. Puis s'étant mis à genoux, il cria d'une voix forte : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Et lorsqu'il eut dit cela, il s'endormit dans le Seigneur. Or, Saül était consentant de sa mort.

60. Des hommes, craignant Dieu, ensevelirent Stéphanos et firent ses funérailles avec un grand deuil (1).

A part ce fait certain que Jacob, en Évangile Andreas, est mort de la main de Saül après avoir été condamné par le Sanhédrin, il est permis de douter qu'il ait été lapidé et à Jérusalem. Il semble bien que l'affaire où il succomba ait eu lieu à Engan-Ain, dans la plaine où la tétrarchie d'Antipas confinait à la Samarie et où le roi-christ avait baptisé, car c'est là qu'il a été enterré (2). C'est là sans doute ou au Sôrtaba que Shohimon a coupé l'oreille de Saül, car ce n'est

(1) Ce verset a été reporté au chapitre suivant pour faire croire que la seconde persécution, celle que Saül a menée contre Eléazar et Bar-Jehouda lors de la révolte en Bathané, doit se confondre avec celle où a été lapidé Jacob junior.

(2) Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 63.

point par tactique uniquement que le roi des Juifs commença le siège de cette forteresse en 788, c'est parce qu'étant assise sur l'apanage de sa grand'mère, Saül en avait très probablement la jouissance ou la garde, et qu'on espérait, en l'y forçant, venger la mort de Jacob et d'Éléazar.

Aussi, avec quelle discrétion les *Actes* présentent Saül au très excellent Théophile! Pas l'ombre d'un renseignement sur sa famille et sur ses origines (1). Ils aiment mieux fabriquer un faux Saül que d'insister sur le vrai dont la conversion en Paul est déjà préparée par le déplacement des dates. Le Sanhédrin s'est engagé à ne plus condamner de fils de Jehouda à partir de 787; Saül de même convient qu'il n'en persécutera plus à partir de Jacob junior; s'il est allé à Damas au commencement de 789, c'est afin de poursuivre, non la bande du roi-christ dispersée au Sôrtaba, mais celle de Jacob junior dispersée à Jérusalem. Et, en effet, dans la chronologie du faussaire, Bar-Jehouda, quoique vivant encore sous le nom de Joannès, est mort et ressuscité depuis 782, sans avoir jamais été persécuté par Saül qui n'entre en scène que cinq ou six ans après en lapidant un certain Stéphane, diacre hellène des plus jehouddolâtres, mais aussi des plus nébuleux.

(1) Voir là-dessus et sur la lapidation de Jacob junior le *Roi des Juifs*, pp. 224 et suiv.

VII

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE VIII

Imposture n° 27.

CALME PLAT EN L'ANNÉE DU SACRE

Nous approchons des événements qui ont mené Bar-Jehouda sur la croix. Aussitôt plus de bruit sous le Portique de Salomon, plus d'emprisonnements, plus de flagellations. On se rappelle, en effet, qu'après la lapidation de Jacob junior et pendant toute l'année 788, Bar-Jehouda et ses frères ne sont pas montés à Jérusalem; ils ont préparé le sacre et la révolte. Aussi les *Actes* diront-ils qu'à la suite de la persécution menée par Saül contre Jacob, tous les disciples se sont dispersés en Judée et Samario, *sans les apôtres qui restèrent à Jérusalem* et parmi lesquels sont Pierre et Joannès. Voyez comme ils sont sages! Est-ce qu'ils parlent de l'*Apocalypse*, du Royaume d'Israël et du roi des Juifs? Est-ce qu'ils housculent les étalages des changeurs? Est-ce qu'ils empêchent les prêtres d'emplir leurs vases à la fontaine de Siloé? Où menacent-ils de détruire le Temple en trois jours? Non, non, on observe scrupuleusement toutes les pratiques de la religion juive, et à l'heure de la prière, la neuvième heure, on voit deux hommes entrer humblement, pieusement, le dos rond, dans l'édifice sacré. C'est le Joannès et Pierre. On ne tente rien contre l'autorité de Kaïaphas ni contre les prérogatives du Sanhédrin: on a le

plus vif sentiment de la paix et on en cultiverait les arts, si la Loi ne le défendait pas. Alors comment veut-on que ce Pierre et ce Joannès soient les mêmes hommes que Bar-Jehoudda et Shehimon qu'on rencontre en Transjordanie, à Gamala, à Gerasa, à Tyr, à Sidon, dans les villes de la Décapole, aux sources du Jourdain, à Bathanea où Bar-Jehoudda fut sacré et Éléazar rapporté mourant, au passage du Jourdain, en Samarie, au Sôrtaba où Pilatus les a dispersés, enfin à Lydda où Is-Kôrioth a arrêté celui qui est à la fois le Joannès et le Jésus des *Évangiles*? C'est calomnie pure, le très excellent Théophile n'en doute pas. Il n'y a que Satan pour faire des rapprochements aussi calomnieux. Puisqu'on vous dit que les apôtres n'ont pas quitté Jérusalem !

Ils n'étaient personnellement pour rien dans les faits qui ont amené la lapidation de Jacob junior par Saül, et quant aux frères du lapidé ils en sont tellement innocents qu'eux seuls ont pu rester à Jérusalem dans leur église, tandis que la persécution sévissait sur les disciples dispersés en Judée et en Samarie. Quant à la victime de Saül, ce ne peut être en aucune façon « le fils de la veuve, » — Salomé, veuve de Jehoudda, — dont il est question dans Luc, comme les calomniateurs le prétendent; ses frères n'ont point eu à emporter son corps pour l'enterrer à Engan-aïn, et ce n'est pas lui que Jésus ressuscite dans l'Évangile : Stéphane était un hellène et ses funérailles ont été faites par des « hommes craignant Dieu », sans que les apôtres se soient dérangés pour l'accompagner au tombeau, quoiqu'ils l'eussent ordonné diacre quelques jours auparavant et qu'ils fussent à Jérusalem. Est-il besoin de faire

remarquer avec quelle indifférence, si tout cela était possible, les apôtres supportent cette persécution sous le prétexte qu'elle ne les atteint pas. Les lois de la nature et de l'humanité sont à chaque instant violées dans les *Actes* et d'une façon révoltante. Si j'avais à me vanter de quelque chose, ce serait d'avoir pris ces lois pour guide avant même d'en appeler à l'histoire indignement travestie.

1. Or il s'éleva en ce temps-là une grande persécution contre l'Église qui était à Jérusalem (1), et tous, excepté les apôtres (2), furent dispersés dans les régions de la Judée et de la Samarie.

2. [Des hommes craignant Dieu ensevelirent Stéphane et firent ses funérailles avec un grand deuil] (3).

3. Cependant Saül ravageait l'Église, entrant dans les maisons; et entraînant des hommes et des femmes, il les jetait en prison.

4. Et ceux donc qui avaient été dispersés passaient d'un lieu dans un autre, en annonçant la parole de Dieu.

En effet ils passaient d'un lieu dans un autre, et, quelques jours après l'enterrement de Jacob junior à Engan-aïn, nous les retrouvons au-delà du lac de Génézareth près de Gamala, de Gerasa, de Gadara, à Tyr, à Sidon, dans les villes de la Décapole, à Bathanea où leur chef se fait sacrer roi-christ, en Samarie enfin autour du Sôrtaba, de funeste mémoire (4). Déjà, quel-

(1) On se rappelle qu'elle était là où étaient Salomé et ses fils, c'est-à-dire en Gaulanitide et en Bathanée.

(2) En exécution de la consigne par laquelle on a remplacé le rendez-vous en Galilée. Ordre aux Douze de ne pas quitter Jérusalem. (*Actes*, 1, 4.)

(3) Verset à replacer à la fin du chapitre précédent.

(4) Pour tous ces événements, cf. le *Roi des Juifs*, pp. 251, 257, 262, 266, 325, etc.

que temps après la Pâque de 785, nous les avons vus prêchant le Règne de mille ans en Samarie avec Bar-Jehoudda pour souverain. Mais ici nous sommes au commencement de 789 et nous avons dépassé la date à laquelle Dieu fit justice de ce scélérat.

Imposture n° 28.

PHILIPPE, PIERRE ET JOANNÈS
CONTRE SIMON LE MAGICIEN

Imposture dirigée contre l'Évangile de Cérinthe, aujourd'hui le *Quatrième*, où l'on voit Bar-Jehoudda et ses frères traverser la Samarie pour y prêcher la révolte que nous avons racontée dans le *Roi des Juifs* d'après les *Antiquités* de Flavius Josèphe. Par ce faux l'Église s'est proposé de montrer que si le Joannès, Shehimon, Philippe et autres s'étaient trouvés en Samarie, — à Suchar et à Enon d'Ephraïm, dit Cérinthe, — après la lapidation de Jacob, c'est-à-dire en 788, ce n'était pas dans l'intention de rétablir la monarchie davidique, mais pour ramener à la pudeur un certain Simon le Magicien qui faisait scandale en ce lieu-là; qu'à part Philippe, lequel avait cessé d'être des Sept « démons de Maria » pour être modestement des sept diacres, le Joannès et Shehimon étaient revenus à Jérusalem, couverts des lauriers cueillis dans cette pacifique opération; et que c'était une calomnie de prétendre les retrouver tous deux, l'année suivante, à la tête des incendiaires de Suchar et des fuyards du Sôrtaba, puisqu'une fois rentrés à Jérusalem ils n'étaient plus sortis de l'Église.

L'habitude de faire de Pierre deux coups. — deux

mauvais coups — a conduit l'Église à introduire Simon de Chypre dans les affaires de Samarie, bien qu'il n'y soit guère entré qu'une quinzaine d'années après la mort de Bar-Jehoudda, pendant que Félix, le célèbre affranchi de Claude, gouvernait à Sébaste. Simon fut, avec Saül, l'un des agents les plus efficaces de la politique romaine en Judée. Beaucoup plus habile magicien que Bar-Jehoudda, instruit de toutes les recettes qu'avait pu employer ce charlatan pour chasser les démons et de toutes les ruses par lesquelles il avait réussi à en imposer aux ignorants, Simon s'est déclaré de bonne heure ennemi de la maison de David qui aimait trop sa patrie pour y supporter les Romains et ne l'aimait pas assez pour y tolérer les Hérodes. Il a senti que l'ambition des jehouddistes était disproportionnée avec leurs mérites et que, pour n'avoir pas voulu se donner à eux tout entière, Jérusalem périrait victime de leur jalousie. Cherchant l'explication des causes premières et des causes finales, non pas accessibles aux seuls Juifs baptisés comme avait décidé Jehoudda, mais étendues sans baptême à toutes les autres nations, apostat et devin balaamique (1) aux yeux des partisans du Royaume d'Israël, Simon a laissé une Exposition de sa doctrine que nous connaissons mieux, avec beaucoup d'autres choses relatives au christianisme primitif, depuis la découverte des *Philosophumena*. Cette doctrine est obscure, alors que l'*Apocalypse* est fort claire, mais elle n'est pas méchante, alors que celle de Bar-Jehoudda est exécration. Je ne veux vous entretenir que de la différence, sans aborder le fond où il y a

(1) Est disciple de Balaam tout prophète qui penche vers l'Italie.

une part de gnosticisme infiniment plus raisonnable dans ses rêveries égarées que l'Apocalypse dans son cauchemar de dément. Simon se mettait résolument en travers du millénarisme et de ses prophètes. — « Le christ, c'est moi », avait dit le Joannès; — « C'est tout aussi bien moi », répliquait Simon; et il avait écrit cette *Contre-Apocalypse* qu'il appella la *Grande Exposition*. Il ne s'est point borné à la théorie, il est passé à l'action en dénonçant le honteux trafic du baptême et les absurdités d'une Révélation à laquelle les événements infligeaient chaque jour un démenti nouveau.

Vous n'imaginez pas de quelles calomnies l'Église, tant par ignorance que par intérêt, a chargé la mémoire de Simon le Chypriote, depuis que les *Actes* l'ont fait entrer dans leurs impostures. Elle est allée beaucoup plus loin que les *Actes* eux-mêmes où Simon est représenté comme un adversaire, mais un adversaire avec lequel on peut négocier sans se compromettre au point de vue des mœurs.

Les *Actes* opposent d'abord Philippe à Simon le Magicien, parce qu'il est le plus ancien des scribes qui ont transmis les *Paroles du Rabbi*. Ni Philippe ni ses frères n'ont eu affaire personnellement avec Simon, ce qui explique la longévité de celui-ci, car il est mort à Rome après la chute de Jérusalem en 823. Mais Philippe était la grande autorité scripturale de la famille. Les *Actes* aiment mieux montrer Philippe aux prises avec Simon que de montrer le Jésus lui-même dénoncé aux goym pour son imposture du baptême et sa haine du genre humain. D'ailleurs Philippe, réduit par le Saint-Esprit au rôle secondaire de diacre, pouvait

entrer en rapport avec Simon sans engager les apôtres.

5. Or Philippe, étant descendu dans la ville de Samarie (1), leur prêchait le Christ.

6. Et la foule était attentive à ce qui était dit par Philippe, l'écoutant unanimement, et voyant les miracles qu'il faisait.

7. Car des esprits impurs sortaient d'un grand nombre de possédés en jetant de grands cris.

8. Et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent guéris.

9. Il y eut donc une grande joie dans cette ville. Or un certain homme du nom de Simon, qui auparavant avait exercé la magie dans la ville, séduisait le peuple de Samarie, se disant être quelqu'un de grand;

10. Et tous, du plus petit jusqu'au plus grand, l'écoutaient, disant : « Celui-ci est la grande vertu de Dieu. »

11. Ils s'attachaient à lui, parce que, depuis longtemps, il leur avait troublé l'esprit par ses enchantements.

12. Mais, quand ils eurent cru à Philippe qui leur annonçait la parole de Dieu, ils furent baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ.

13. Alors Simon lui-même crut aussi, et lorsqu'il eut été baptisé, il s'attachait à Philippe. Mais voyant qu'il se faisait des prodiges et de grands miracles, il s'étonnait et admirait.

Imposture n° 29.

SIMON LE MAGICIEN CONVERTI A LA RÉSURRECTION DE
BAR-JEHOUDA

But : faire croire au très excellent Théophile que la résurrection du Jésus était un fait acquis en Samarie lorsque le Joannès et Shehimon s'y trouvèrent en 788,

(1) Donné par Auguste à Hérode le Grand, qui l'appela Sébaste (Auguste). Aujourd'hui Sébastieh.

venant de Transjordanie après le sacre, et que Simon le Magicien loin d'y contredire avait reçu le baptême.

14. Or lorsque les apôtres, qui étaient à Jérusalem (1) eurent appris que Samarie avait reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Joannès (2).

15. Qui étant venus, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent l'Esprit-Saint :

16. Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus.

17. Alors ils leur imposaient les mains et ils recevaient l'Esprit-Saint.

18. Or Simon, voyant que, par l'imposition des mains des apôtres, l'Esprit-Saint était donné, il leur offrit de l'argent,

19. Disant : « Donnez-moi aussi ce pouvoir que tous ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent l'Esprit-Saint. » Mais Pierre lui dit :

20. « Que ton argent soit avec toi en perdition, parce que tu as estimé que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent.

21. Il n'y a pour toi ni part ni sort en ceci : car ton cœur n'est pas droit devant Dieu.

22. Fais donc pénitence de cette méchanceté, et prie Dieu qu'il te pardonne, s'il est possible, cette pensée de ton cœur.

23. Car je vois que tu es dans un fiel d'amertume et dans des liens d'iniquité. »

24. Simon, répondant, dit : « Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit. »

25. Et eux, après avoir rendu témoignage et prêché la

(1) Voilà en partie le but de cette sottise histoire.

(2) Toujours nommé le dernier en raison de son âge, soit qu'on l'associe à Shehimon soit qu'on l'accrole à Jacob. C'est ce qui a fait croire aux exégètes que Joannès était le second des fils du Zibdéos (Jehoudda).

parole du Seigneur, revenaient à Jérusalem (1) et évangélisaient beaucoup de contrées des Samaritains.

Ah ! misérables païens, horrible Celse l'épicurien, exécration Apulée, Fronton sans pudeur, affreux Minucius Félix, hideux Porphyre, atroce Hérodès, damné Celse le platonicien, Julien qui es en passe de devenir apostat, Juifs du Talmud, vous tous qui savez la vérité sur les héros du christianisme depuis Jehoudda le Gaulonite leur père jusqu'à Bar-Kocheba leur parent, vous osez dire que le crucifié de Pilatus et ses frères furent des *lestés* de haut étage, justement punis de leurs crimes ! Mais, à part la mort d'Ananias et de Zaphira par pur accident, où trouver trace de violence en tout ceci ? Vit-on jamais êtres plus doux, plus pacifiques, plus débonnaires même que ces révoltés dont vous nous entretenez calomnieusement ? Quel pontife païen approche de Pierre pour la douceur des idées et la largeur des vues ? Ce sont eux, dites-vous, qu'on trouve en Samarie fomentant la révolte de 788 ? C'est Bar-Jehoudda rossé au Sôrtaba, que nous appelons Jésus ? Ce sont ses frères qui apparaissent sous des noms d'emprunt dans nos fables ? Oui, sans doute nos gens à nous sont allés en Samarie, mais ce ne sont pas les vôtres, et ils n'y sont pas allés dans le même temps que l'imposteur dont parle Josèphe. Ils sont allés en Samarie bien après la Passion de notre Jésus qui est de 782, tandis que la crucifixion de votre Bar-Jehoudda est de 789, à un jour près. Et puis ce n'est pas pour fomenter une révolte qu'ils sont allés autour du Garizim, c'est en pleine

(1) Confirmation de l'imposture dirigée contre l'Évangile de Cérinthe dans lequel, après sa prédication en Samarie, Bar-Jehoudda retourne en Transjordanie où quatre ans après il se fera sacrer roi des Juifs.

paix, au contraire et pour confondre l'audace de Simon le Magicien qui prétendait leur acheter le Saint-Esprit. Il n'y a pas le moindre Jésus en tout ce voyage, ni le moindre Bar-Jehouda, mais un certain Joannès qui est allé avec un certain Pierre au secours d'un diacre nommé Philippe, qui ne leur était de rien et qui était en train de se faire rouler par Simon le Magicien à qui, par une inqualifiable légèreté, il avait déjà octroyé le baptême (1)!

Vous remarquez qu'au temps de la fabrication des *Actes*, Simon n'est point encore décrié pour ses mœurs, qu'on le met au contraire en relations familières avec Philippe l'Évangéliste, homme inégalablement vertueux, et qu'on se l'annexe par le baptême, comme s'il avait, lui aussi, mérité d'être témoin par oui-dire de la résurrection de Bar-Jehouda. Le Joannès lui-même vient avec Pierre pour achever la *conversion* de Simon le Chypriote en partisan du baptême, et Simon ne peut guère douter de la supériorité de son ancien adversaire, puisqu'il le voit ici venant de Jérusalem où il exerce depuis plusieurs années le métier de ressuscité, bien autrement difficile que celui de magicien. On n'a donc que des raisons pour accrédi-ter dans le monde ce converti de bonne composition et de bonne vie. Pourquoi Pierre se fâche-t-il ? (Le Joannès s'abstient, on ne manquerait pas de dire qu'il est juge et partie !) Pierre se fâche parce qu'au rebours des apôtres qui, on le sait, ne demandaient rien

(1) Quelque chose pourtant et de grave cloche dans ce système. Les *Actes* ne savent que faire du Joannès. Il disparaît en Samarie et personne ne le revoit plus jamais. C'est qu'en effet, sous son nom de Bar-Jehouda, le Joannès a disparu en Samarie pour ne plus reparaitre que sur la croix où le *Quatrième Évangile* l'a vu et en prend à témoin Jésus lui-même.

aux gens sinon la bourse et la vie, ce coquin de Simon prétendait acheter le salut et se faire Marchand de Christ. Pierre se fâche parce que sa délicatesse est offensée, parce qu'il ne faudrait pas beaucoup de gens comme ce Simon pour faire croire aux malintentionnés que le roi-christ et son frère Shehimon, magiciens eux aussi, étaient de la même trompe. Il convient donc que seul, en ce siècle de vertu, Simon de Chypre ait pu avoir de pareilles idées. Mais vous voyez comme il a été reçu !

Les *Actes*, sans dire que Simon le Magicien fût de Chypre, ne disent nullement qu'il fût de Samarie. Au contraire, ils donnent à entendre qu'à un moment de sa carrière, Simon est venu habiter Sébaste, capitale de la Samarie. Il leur serait pénible d'ajouter que ce fut sous Claude, puisqu'ils placent la scène sous Tibère, mais ils s'en tiennent là de leur imposture. Pour en connaître les suites avec certitude, faisons appel aux lumières du Saint-Siège. Aussi bien y a-t-il longtemps que nous ne nous sommes réchauffés à cette flamme de vérité : « Simon le Magicien, disent les exégètes ordinaires du Saint-Siège, était né à Gitton, dans la Samarie. Son premier crime fut de vouloir acheter l'épiscopat, de prétendre trafiquer des dons de Dieu, et faire servir à ses intérêts les pouvoirs surnaturels que Dieu confère à ses ministres pour le salut des âmes. Loin de l'associer aux Apôtres, saint Pierre donna à ses successeurs l'exemple de sévérité dont ils devaient user contre le trafic des choses saintes, en retranchant ce fourbe ambitieux de la société des fidèles et en le menaçant du sort le plus funeste ; mais ni cette menace, ni cette peine ne purent le ramener. Opposé en tout à Simon-Pierre, Simon de Samarie se mit bientôt à dog-

matiser et devint le premier des hérésiarques. Saint Justin, qui était de la même ville que lui et qui devait connaître son histoire, nous apprend plusieurs particularités de sa vie et de sa doctrine (1). Ce séducteur se posait en antagoniste du Messie et s'attribuait à lui-même la divinité. Il opérait des prodiges au moyen de la magie. Il publia, sous le titre d'*Exposition*, un livre qui contenait le germe des rêveries gnostiques, cette généalogie d'Éons, descendant d'un principe unique et subordonnés les uns aux autres, jusqu'au dernier qui est le Monde. Pour la morale, il ne reconnaissait aucune distinction de vice et de vertu, et ne voyait de vérité ni de perfection que dans la *gnose* qu'il opposait à la foi. Mettant d'ailleurs sa conduite en harmonie avec ses principes, il vivait d'une manière fort répréhensible. Sa secte se perpétua jusqu'au cinquième siècle. Simon fut, aux yeux des premiers fidèles, comme l'hérésie personnifiée, le type et le père de tous les hérésiarques. »

Une fameuse canaille que ce Simon ! Tandis que les sept fils de Jehouda, voilà des hommes et qui aimaient les autres hommes ! Trop bons, voilà leur unique défaut ! Trop confiants aussi, trop simples, car vous voyez avec quelle candeur Philippe avait baptisé Simon, avec quelle débonnairerie Pierre lui aurait donné l'Esprit-Saint si, par une inconcevable exigence, celui qui l'aurait eu pour rien ne s'était entêté à le vouloir payer ! Oh ! folie, folie humaine ! qui mesurera jamais ta profondeur ?

(1) On a en effet interpolé, avec la plus impudente ineptie, le Discours où, au second siècle, le philosophe Justin sépare la cause des chrétiens de celle des malheureux qui, exploités par les baptiseurs, proposaient l'horrible Julf de l'*Apocalypse* à l'adoration des païens. Nous étudierons cette affaire en son temps.

Voyez au contraire, la popularité de Bar-Jehouda et de ses frères dans ces contrées qui ont vu l'incendie de Suchar et le siège du Sôrtaba, et qui gardent encore dans le roc de Machéron le corps immarcescible du Juif consubstantiel au Père ! Comment croire que dans l'Évangile de Matthieu, Jésus puisse maudire les villes de Samarie et défendre aux apôtres d'y mettre les pieds ? Ce doit être dans un de ces jours où il était « hors de sens ».

Mais quittons le Saint-Siège, quoique avec regret, et revenons au but que le Saint-Esprit poursuit dans les *Actes*, sans pouvoir l'atteindre d'ailleurs, ce qui nous porte à douter de sa puissance. Cérinthe est convaincu de fausseté lorsque dans le *Quatrième Évangile* il a montré Bar-Jehouda traversant la Galilée pour revenir en Transjordanie où il s'est fait roi-christ en 788. La vérité, telle que le Saint-Esprit la révèle, c'est que le Joannès et Pierre sont revenus à Jérusalem dès 784 comme ils en étaient j'artis, et qu'ils ne sont pour rien ni dans le sacre ni dans la révolte qui l'a suivi. Ils n'étaient même pas là !

Mais la vérité vraie, celle que tout esprit sain doit opposer au Saint-Esprit, c'est qu'en dépit de leurs détours, les *Actes* abandonnent le Joannès en Samarie, ils n'en parleront plus : le Joannès n'appartient plus à la terre, car c'est en Samarie qu'il a commencé à être « enlevé de la vue des disciples. »

Imposture n° 30.

CONVERSION DE PHILIPPE ET DE L'EUNUQUE ÉTHIOPIEN EN TÉMOINS DE LA RÉSURRECTION

Le septennat du Joannès est terminé. Lorsque commence cette imposture, nous sommes en nisan 789, le lendemain de sa crucifixion. On vient de l'enterrer en Samarie même, dans le roc de Machéron; ses partisans dispersés sont sur la route de Damas. Saül les presse avec la cavalerie de Philippe Bar-Jacim.

L'imposture par laquelle on comble les trois siècles qui se sont écoulés depuis ce temps est relative aux Écritures laissées par Philippe qui avait transmis, avec Jehouda Toâmin, son frère, et Mathias-bar-Toâmin, les *Paroles du Rabbi* contenant l'*Apocalypse*. Le but est de démontrer qu'au lendemain même du supplice de son frère aîné, Philippe a cessé d'être millénariste, qu'il a abandonné le programme du Royaume des Juifs et baptisé au nom du crucifié, qu'ainsi les Écritures produites sous le nom de Philippe sont celles non d'un apôtre qui aurait été frère de Bar-Jehouda, mais d'un diacre qui, en face de la résurrection, les a immolées comme inutiles et aberrantes. On a déjà sacrifié celles de Mathias, on va sacrifier celles de Philippe, on sacrifiera tout à l'heure celles de Jehouda Toâmin. Ainsi finiront, opportunément convertis, les trois interprètes de l'enseignement du Rabbi. Tous les trois dès 782 seront des témoins de la résurrection. On ne prétendra donc pas qu'ils ont encore prêché le Royaume après 789.

26. Cependant un ange du Seigneur parla à Philippe, di-

sant : « Lève-toi et va vers le Midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza : celle qui est déserte. »

27. Et se levant, il partit. Et voilà qu'un Ethiopien, eunuque, puissant auprès de Candace, (1) reine d'Ethiopie, et préposé sur tous ses trésors, était venu adorer à Jérusalem,

28. Et s'en retournait, assis dans son char, et lisant le prophète Isaïe.

29. Alors l'Esprit dit à Philippe : « Approche, et tiens-toi contre ce char. »

30. Et, Philippe, accourant, entendit l'eunuque qui lisait le prophète Isaïe, et lui dit : « Crois-tu comprendre ce que tu lis ? »

31. Il répondit : « Et comment le pourrai-je, si quelqu'un ne me l'explique ? » Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir près de lui.

32. Or le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : « Comme une brebis, il a été mené à la boucherie ; et comme un agneau sans voix devant celui qui le tond, ainsi il n'a pas ouvert la bouche. »

33. Dans l'humiliation, son jugement a été aboli ; qui racontera sa génération, puisque sa vie sera retranchée de la terre ? »

34. Or, répondant à Philippe, l'eunuque dit : « De qui, je te prie, le prophète dit-il cela ? Est-ce de lui, ou de quelque autre ? »

(1) *Candace*. Nom et titre porté par toutes les reines qui gouvernaient la partie de l'Ethiopie dont la capitale était Napata, comme celui de Ptolémée était porté par tous les rois grecs d'Égypte et celui d'Arétas par tous les rois arabes de Pétra. Sur l'eunuque de la reine d'Ethiopie nous devons entendre la voix des exégètes approuvés par le Saint-Siège : « L'Eunuque de la reine d'Ethiopie n'était pas étranger à la religion juive ; c'était ou un Israélite d'origine, ou un prosélyte venu des sources du Nil à Jérusalem pour adorer le vrai Dieu, et prendre part aux solennités de son culte. On croit qu'il devint l'Apôtre de l'Ethiopie et qu'il prépara ses compatriotes à embrasser le christianisme. » Le vrai dieu, c'est Iahvé combiné avec Bar-Jehouda, l'Église n'en peut sortir.

35. Alors Philippe, ouvrant la bouche, et commençant par cet endroit de l'Écriture, lui annonça Jésus.

36. Et comme ils allaient par le chemin, ils rencontrèrent de l'eau ; et l'eunuque dit : « Voilà de l'eau ; qui empêche que je ne sois baptisé ? »

37. Philippe dit : « Si tu crois de tout ton cœur, cela se peut. » Et, répondant, il dit : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. »

38. Et il fit arrêter le char ; alors, tous deux, Philippe et l'eunuque, descendirent dans l'eau, et il le baptisa.

39. Lorsqu'ils furent remontés de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Mais il continuait son chemin, plein de joie.

40. Pour Philippe, il se trouva dans Azot (1) et il évangélisait, en passant, toutes les villes, jusqu'à ce qu'il vint à Césarée.

L'imposture relative à Philippe se présente sous un jour tout particulier. Étant frère du Joannès, Philippe figurait par droit chronologique sur la liste des Douze. Mais il avait une tare ineffaçable dans son passé : il avait transmis à la postérité le véritable testament, purement millénariste, de l'homme dont on avait fait Jésus. Tout en gardant l'apôtre parmi les témoins de la résurrection (il assiste à la Constituante) il fallait se séparer de l'écrivain pour le cas d'ailleurs improbable où on produirait ses écrits à Rome. C'est pourquoi on en fit un diacre. La rencontre de Philippe avec l'eunuque, c'est l'abdication de l'apôtre Philippe considéré comme secrétaire du crucifié. Dans cette rencontre Philippe renonce au Christ millénariste et accepte en

(1) Azot, ville philistine entre Ascalon et Jamnia, non loin de la Méditerranée. Aujourd'hui Esdûd.

remplacement son frère lui-même. On n'a pas de peine à lui démontrer que c'est dans l'intérêt de sa famille et l'Esprit le lui commande. Un peu plus loin, on le fait venir à Césarée comme Évangéliste, c'est-à-dire propagandiste de la bonne parole résurrectionnelle, et on le réconcilie, *post humum*, avec Saül devenu Paul : on lui démontre avec la plus extrême facilité que c'est l'intérêt de l'Église.

Nous obtenons ainsi trois Philippe que les *Actes* n'identifient pas : l'Apôtre, le Diacre et l'Évangéliste : l'apôtre qui n'est rien s'il n'est le diacre, le diacre qui est bien trop grand pour n'être point l'apôtre, et l'Évangéliste qui étonne beaucoup s'il n'absorbe pas les deux autres en lui-même. Toutefois sous aucune de ces trois formes, si effaçé comme apôtre, si brillant comme diacre et si mystérieux comme évangéliste, on ne sait ce qu'est Philippe à Bar-Jehoudda. Comme apôtre, les *Actes* le font galiléen ; comme diacre, helléniste ; comme Évangéliste, prophète habitant Césarée. Ils ne distinguent pas entre le second et le troisième, mais on pourrait croire qu'il y a une différence entre le premier et le second : nous avons montré qu'il n'y en avait point. Les trois Philippe sont un seul et même individu. Philippe est le personnage le plus important du *Quatrième Évangile*, il l'emporte de beaucoup sur Pierre. Les *Actes* eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de le montrer précédant Pierre et Joannès en Samarie, à Gaza et à Césarée : c'est Philippe qui le premier exporte le baptême, il a des créatures jusqu'en Éthiopie, et si rien de tout cela n'est vrai de l'homme, cela est vrai de ses écrits : Philippe est le héraut de toute la

famille, de son père, de sa mère et de ses frères. Il les précède partout de leur parole écrite.

Personne dans le monde, pourtant si divers, de l'exégèse n'a jamais rien compris à l'épisode de l'eunuque éthiopien baptisé par Philippe au nom du ressuscité, quoique l'explication en soit dans le discours évangélique de Jésus sur la situation des eunuques par rapport au salut. Ce n'est pas seulement dans l'éthiopien qu'est l'intérêt de cet épisode, c'est surtout dans Philippe. Philippe y renonce complètement aux dogmes de son père : « Le règne du Seigneur aura lieu, avait dit Jehouda, quand ce qui est dehors sera dedans, quand l'homme et la femme ne feront qu'un et seront revenus à l'état adamique. » Nous avons montré dans le *Charpentier* comment les eunuques qui attendaient le Millénium d'après le système du Rabbi interprétaient cet axiome génésique. Il leur faut chercher un autre moyen de salut puisque le Christ Jésus n'est point venu avec l'Agneau de 789 ; les *Actes* le leur indiquent par la voix de Philippe. Ils font trouver ce moyen par le grand interprète des *Paroles du Rabbi* : adorer le Joannès ressuscité au second siècle par les scribes des *Évangiles* et se contenter du baptême d'eau qu'il a révélé. Le baptême de feu n'aura pas lieu. Voilà pourquoi l'eunuque retourne en Ethiopie, plein de joie.

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est le procédé qu'emploient les *Actes* pour convertir le millénarisme de l'eunuque en croyance à Bar-Jehouda ressuscité. On fait lire à l'eunuque le fameux passage d'Isaïe sur lequel on fonde tout le mérite de Bar-Jehouda comme rédempteur des hommes par son sacrifice volontaire, car depuis deux siècles on a eu tout le temps de le

représenter dans les *Évangiles* comme s'étant volontairement sacrifié (on sait comment !) et ayant même prédit sa mort (alors qu'au contraire il pensait être millénarisé pour toujours le 15 nisan 789). Il va sans dire que ce passage n'a d'autres rapports avec l'histoire que ceux qu'il a plu aux spéculateurs de créer. Mais quand on a sous la main une perruque comme celle du Nazir il est bien permis de tirer les Écritures par les cheveux ! Le malheureux eunuque ne comprend rien du tout au moyen proposé, (il se conduit comme un simple exégète). Et comment veut-on qu'il y comprenne rien ? il attend encore le baptême de feu, le Fils de l'homme, les douze Apôtres, les trente-six Décans et les Cent quarante-quatre mille Anges ! En un mot il en est resté à l'*Apocalypse*, telle que son auteur la prêcho la veille de la pâque de 789 dans la cour du grand-prêtre et telle que Philippe l'a transmise. Si Philippe n'intervient pas, mobilisé *post humum* par l'Église de Rome, l'eunuque continuera à croire qu'il sera réaccouplé adamiquement dans un jubilé prochain. Or Philippe peut intervenir, puisqu'il est lui-même converti depuis le chapitre précédent. Va donc en paix, bon eunuque, retourne chez la reine Candace et dis-lui qu'elle ne sera pas réaccouplée comme espérait l'être en son temps l'excellente Salomé, en Évangile Maria Magdaléenne (1).

Nous pensons qu'ici le dogme millénariste retourne, avec l'eunuque, à son point de départ africain, l'Ethiopie. C'est en Egypte, peut-être même sur les confins de l'Ethiopie, que Jehouda l'avait retrouvé dans toute la

(1) Cf. Le *Charpentier*, pp. 112, 113.

pureté qu'il avait au temps de Joseph (1). « J'ai ramené mon Fils (le Fils de l'homme) d'Égypte », dit Yahvé dans Matthieu (2). De toutes les imaginations des *Actes* c'est la seule qui porte la marque originelle des dogmes conservés par Philippe dans les *Paroles du Rabbi*. L'eunuque, en rentrant, remonte à leur source, le Nil.

Étant donné le moyen de salut tiré de la résurrection du christ, moyen nouveau dont il n'est question ni dans la Loi ancienne, ni dans l'*Apocalypse*, il ne veut pas, il ne peut pas revenir en Éthiopie sans l'y emporter, sans l'y introduire. Il a des titres au Royaume, et qui ne sont pas prescrits ; mais si Bar-Jehouda, héritier de Moïse, d'Aaron et de Maria-Magdaléenne, leur sœur, en même temps que de David (3), n'y appose par la main de son secrétaire le cachet de la mutation que l'Église est en train d'opérer en son nom, ces titres sont trop vieux pour être valables.

Avec la décision qui caractérise les législateurs, quand ils sont en rapports directs avec Dieu, Moïse avait pris pour femme, outre la fille de Jéthro et sans doute quelques autres (4), une Éthiopienne *nigram sed formosam*, comme il convient à la définition. Aaron et Maria Magdaléenne crièrent contre lui dans le camp, car il avait agi comme s'il était le seul à qui Dieu eût parlé (5). Mais dans un à parté, où brille sa dialectique accoutumée, le Logos leur explique qu'il réservait des grâces particulières pour un confident tel que Moïse,

(1) Cf. *Le Charpentier*, pp. 127, 313 et suiv.

(2) Cf. *Le Charpentier*, pp. 158-160.

(3) Cf. *Le Charpentier*, t. I du *Mensonge chrétien*, p. 15.

(4) Il est clair que tout ce monde a vécu dans la polygamie.

(5) *Nombres*, XII, 1-15.

homme unique, si toutefois il n'était consubstantiel au Père, et libre de féconder les flanes qui passaient à sa portée. Aaron comprit immédiatement, l'intérêt lui commandait de ne pas découvrir celui qui l'avait nommé souverain pontife ; mais la Magdaléenne s'obstina, poussée par un sentiment des plus suspects. Sur quoi Dieu dit qu'elle méritait que son père lui crachât au visage, (son cas n'était pas meilleur que celui de son frère (1), et pour inspirer à Moïse l'idée d'éloigner cette sœur jalouse il la frotta comme d'une lèpre dont la blancheur contrastait avec le bronzo de la chair éthiopienne. La leçon porta ses fruits, Maria revint après sept jours de cette lèpre figurée. Moïse conserva son éthiopienne, nous apprenons par Philippe qu'il en eut des enfants, et c'est le titre naturel de l'eunuque à l'héritage d'Israël ; Philippe le vise et il en renouvelle l'inscription par le baptême au nom du ressuscité, le baptême d'eau qui, s'il ne renouvelle pas tout comme devait le faire le baptême de feu en 780, sauve au moins l'eunuque et les éthiopiens mosaïques.

Voilà ce que signifie la rencontre de Philippe et de l'eunuque, et si sa fausseté avait besoin d'être démontrée, on en trouverait une preuve de plus dans ce que le renouvellement de l'inscription éthiopienne sur le *Livre de vie* est fait par Philippe, alors que Shéhimon, l'aîné de ses frères par la mort de Bar-Jehouda, est devenu l'héritier de la promesse, qu'il est encore vivant jusqu'en 802, présent même, si on en croyait les *Actes*, et qu'il a seul qualité pour paître le troupeau. On est

(1) Maria n'eut point d'époux. Tout ce monde a vécu dans l'inceste assyrien. *L'Exode*, *le Lévitique*, *les Nombres*, c'est la Loi refaite après Moïse. Tous ces livres suent le faux à grosses gouttes.

done chronologiquement, moralement, légalement sûr que jamais Philippe n'a baptisé sur la route de Gaza.

Le scribe des *Actes* fait remarquer que Gaza est inhabitée, déserte. Ce qu'il n'avoue pas, c'est la part des chrétiens dans cet état de choses. Pour venger les Juifs massacrés dans Césarée par les Grecs et les Syriens, immédiatement après le supplice de Ménéhem, ils ont ruiné Gaza de fond en comble; peut-être même pour se venger des Juifs qui avaient secoué le joug insupportable de ce tyran. Ceux de Transjordanie notamment pillèrent et brûlèrent presque toutes les villes de la Décapole, de la Samarie et de la Judée. La ruine de Gaza est un événement de 819.

Il ne peut être question d'une autre circonstance, car Hérode avait rebâti magnifiquement la ville qui était très florissante au temps de Bar-Jehouda et de ses frères.

Avant de quitter l'imposture n° 20 pour en aborder une autre, observons que les *Actes* conduisent Philippe à Césarée où il va se placer sous les enseignes de Pilatus, car nous sommes en nisan 789, et débarrassé du roi des Juifs le procureur de Judée vient de rentrer. Philippe éprouve le besoin de lui serrer la main. Il ne le convertit pas, étant spécialement délégué à la conversion des eunuques; il attend Shehimon qui, sous le nom de Pierre, va venir baptiser le centurion qui a conduit leur frère au supplice.

LA CONVERSION DE SAUL

I

ÉTAT DE L'IMPOSTURE PAULINIENNE LORS DE LA FABRICATION DES ACTES

Enfin parvenu à 789, véritable année du supplice de Bar-Jehouda, il fallait cacher deux choses, l'une qui coulait Jésus, à savoir que Bar-Jehouda n'était mort que depuis quatre jours lorsque Saül partit pour Damas à la poursuite de ses partisans dispersés, l'autre qui coulait Pierre, à savoir qu'après comme avant cette expédition Saül n'avait jamais cessé de persécuter l'apostolat davidiste. Comment le très excellent Théophile pourra-t-il croire à Jésus si on laisse Saül traquer les frères de Bar-Jehouda jusqu'à la veille du siège de Jérusalem par Titus?

Saül est le même que Paulos, disent les *Actes* (1). C'est là qu'est la fraude. Saül est une personne et Pau-

(1) *Actes*, xiii, 9. Ou, dans la traduction de Lemaistre de Sacy : « Saül, qui depuis fut appelé Paulos. »

los est une fiction. Mais au moment où le faussaire travaille pour l'instruction du très excellent Théophile, des scribes l'ont précédé qui, outre les *Voyages de Saïlas*, ont fabriqué les premières *Lettres de Paulos*, à commencer par la *Lettre aux Galates*.

Saül ne peut en aucun cas faire Paulos. On voit souvent le *sigma* ou le *happa* cédillé transformé en *tau* — il y a toute une fantaisie de Lucien là-dessus (1) — mais le *sigma* devenant *pi*, ce sont de ces transmutations qu'on ne voit que dans les Écritures révélées par le Verbe, et ce Verbe n'est ni l'Alpha ni l'Oméga, comme il le prétend, c'est simplement le Bêta.

Les Juifs prononçaient le nom de Saül en faisant valoir les deux syllabes : *Sa-ul*, selon qu'il est dit par deux fois dans le texte grec des *Actes* (2); et comme ce texte est du troisième siècle, nous sommes certains que les contemporains de Saül ne l'appelaient pas Saul, d'où les Grecs auraient fait Paul. Comment ont dit les premiers faussaires ? Saïlas, *Voyages de Saïlas*.

Saül est né, a vécu, est mort sous son nom de Saül. Joséphe le lui laisse qui pourtant a hellénisé beaucoup de noms, celui du frère de Saül notamment, Bar-Koche, dont il a fait Costobar. Paulos, c'est quelquefois l'apôtre millénariste Apollos auquel on a enlevé son *alpha*, et qui est né, a vécu, est mort sous le nom juif qu'on a traduit en grec par Apollos; Juif d'Égypte, Apollos était d'Alexandrie. Saül, en bon hérodiën qui a des parents à venger, n'a cessé, depuis qu'il a eu l'âge d'homme jusqu'à sa mort, de persécuter les fils de Jehoudda et leurs partisans. Apollos n'a cessé, depuis

(1) *Le Jugement des voyelles.*

(2) *Actes*, ix, 4 et xxvi, 14.

qu'il a eu l'âge de raison jusqu'à sa mort, de protester contre le monopole davidique, et, baptiseur dissident, il a prêché contre le Joannès pendant vingt ans. Nous conterons l'histoire de Saül et celle d'Apollos sans les confondre jamais, car Saül a combattu Apollos pour les mêmes raisons qu'il a persécuté le christ et ses frères. L'Église, qui a fait trois personnages, Joannès le baptiseur, Joannès l'évangéliste et Jésus avec le seul Bar-Jehoudda, en a fait un seul sous le nom de Paulos avec Apollos et Saül. Vous êtes étonné ? Parce que vous n'avez pas l'habitude. Mais, moi, c'est le contraire qui m'étonnerait. Le bon empereur Julien nous le dit : « Paulos — il s'adresse à l'auteur des *Lettres* — est le plus fiéffé charlatan qui ait jamais paru (1). »

Apollos est certainement la figure la plus curieuse de la croisade judaïque *apud gentes*. Il a travaillé pour son propre compte, en christ rival du Joannès. Il paraît avoir adhéré à l'*Apocalypse* du Millénium, mais il a prêché qu'on pouvait, à la condition d'avoir l'Esprit, donner le baptême en dehors de la maison de David et des fontaines de Judée. A la vérité le roi-christ avait bien mandat des *Psaumes*, ses droits n'étaient pas contestables, mais contrairement à ce que sa famille soutenait dans un intérêt facile à comprendre, il avait bien été crucifié avec Simon de Cyrène, il était mort et bien mort, et c'était une raison de plus pour qu'un bon Juif inspiré de l'Esprit fit profiter les autres Juifs, à leurs frais s'entend, des privilèges inhérents au baptême d'eau, antidote de l'inévitable Baptême de feu. Toute cette campagne suppose chez Apollos des facul-

(1) *Ouvrages de Julien*, édition Talbot.

tés de propagande, et dans l'intrigue un aplomb, une habileté supérieures, voire un don des langues que n'avait pas la maison tout araméenne de Jehoudda. Comme sous le nom d'Apollos il avait fait en faveur de sa propre Révélation les mêmes tournées que Saül en faveur des princes hérوديens, on les a données à celui-ci sous le nom presque similaire de Paulos dans les *Lettres de Paulos* et dans les *Actes des Apôtres*. En un mot on a converti le dissident Apollos en un agent de l'apostolat davidiste, après quoi on a confié le rôle, avec les modifications nécessaires, au persécuteur Saül.

Dans les *Actes* Saül ne prend le nom de Paulos qu'à partir du moment où on le voit chez Sergius Paullus, gouverneur de l'île de Chypre, dont il était sans doute devenu le parent, comme il devint celui de deux procureurs de Judée par le mariage de Tibère Alexandre et de Félix avec des princesses hérوديennes. Peut-être Sergius Paullus avait-il épousé une sœur de Saül (1). En tout cas ce n'est pas lui qui mérite la qualité de proconsul que lui donnent les *Actes*, c'est celui de ses descendants qui eut la Syrie sous Antonin. Ces deux Paullus sont séparés par un intervalle de plus de cent ans. L'auteur des *Actes* attribue au premier le titre qu'a seul pu porter le second. Lors de la fabrication de toutes ces impostures, il y a déjà des *Lettres* sous le nom de Paulos, et c'est ce qui permet au faussaire de dire, à propos des relations de Saül avec Sergius Paullus, que Saül est aussi Paulos. Mais l'origine de cette conversion onomastique est tout autre, et naturellement elle repose sur une supercherie. Tandis que

(1) Les *Actes* lui en reconnaissent une, mais ce n'était peut-être pas la seule.

l'attention se porte sur la paronymie de Paullus avec Paulos, elle se détourne de celle qu'ont voulue les fabricants des *Lettres*, et qu'ils ont amorcée par la *Lettre aux Galates*, la quasi-homonymie de Paulos avec Apollos, apôtre du christianisme antidavidique chez les Juifs d'Asie et de Grèce.

Augustinus, évêque d'Hippone (1), a appuyé le jeu des imposteurs en déclarant avec une solennité suspecte que le nom de Paulos était comme le trophée de la victoire remportée par Saül sur Sergius Paullus. Et, en effet, les *Actes* représentent le gouverneur de Chypre comme ayant été soustrait par Saül à l'envoûtement de Simon le Magicien. Mais nous savons par les *Actes* eux-mêmes, et nous le montrerons, que l'analogie onomastique qu'on a exploitée est non entre Paulos et Paullus, mais entre Saül et Apollos.

Il n'y a pas moyen d'appeler Saül Paulos avant qu'il ne soit lié avec Paullus, il n'y en a pas non plus de lui faire jouer le rôle d'apôtre avant qu'Apollos n'entre en scène de son côté. Or Apollos n'a guère commencé à prêcher que vers le milieu du règne de Claude, pendant la procurature de Tibère Alexandre qui a été si fatale à Shehimon et à Jacob senior.

Toutefois, ayant à convertir Saül, on ne pouvait le faire que sur la route de Damas, dans la huitaine qui succède à la crucifixion de Bar-Jehoudda. On ne pouvait pas le ramener de Damas avec les sentiments qu'il avait au départ et les troupes qu'il commandait. Celui qui revient de Damas, ce n'est déjà plus l'hérédien Saül, c'est le chrétien Apollos privé de son *alpha*.

(1) Celui qu'on appelle saint Augustin.

Ce n'est même pas Apollos, car on ne voit pas qu'Apollos soit allé à Damas, c'est un personnage de papyrus qui, sous le nom de Paulos, est tantôt Saül et tantôt Apollos. Quand Saül est gênant, on montre Apollos; quand Apollos compromet, on sort Saül qui, de cette façon, n'est ni l'un ni l'autre et devient une tierce personne nommée Paulos qu'aucun de ses contemporains n'a vu, quoique tous l'aient connu, ici sous le nom de Saül et là sous celui d'Apollos. Paulos est un révélé d'Église. Il n'est pas, mais enfin il aurait pu être, puisqu'il a existé deux moitiés de lui-même, et que le Saint-Esprit en convient dans deux documents, les *Actes* et les *Lettres*, où l'on voit tour à tour et parfois en même temps Apollos, Saül et Paulos.

La première mesure qu'on prit avant d'introduire Paulos dans la peau de Saül, ce fut d'effacer dans les *Évangiles* la tache de sang qu'y avait laissée l'oreille droite du prince Saül coupée par Shelimon à Engan-Ain. Jésus descendit dans l'Évangile de Lucius le Cyrénéen, remit l'oreille de Saül. Sous le nom d'Amalec, l'Amalécite, Saül resta voué à l'enfer, tandis que sous celui de Paul il fut ravi au troisième ciel où il apprit qu'il fallait venir à résipiscence. Il n'aurait pas été disciple avant 789, — ses persécutions contre Jacob junior en 787, contre Éléazar et Bar-Jehouda en 788, ne le permettent malheureusement point, — mais il aurait été apôtre dès sa première mission à Damas, immédiatement après la lapidation du nébuleux Stéphane.

Apôtre de qui? De ses victimes. Apôtre de quoi? De la résurrection du Jésus telle que l'ont ourdie les scribes, quand il leur fallut avouer qu'il n'avait pas échappé à la crucifixion par le moyen de Simon de Cyrène. Et

tout serait dit, il y aurait une vérité de plus dans le monde. Or que veut l'Église? Que l'homme adore en esprit et en vérité (1). Le Saint-Esprit commandait donc qu'on revint sur la *Lettre aux Galates* où Saül n'était converti qu'après sa seconde mission à Damas. Dans les *Lettres de Paul* on se tait complètement sur les motifs qui ont amené Saül à Damas deux fois dans un espace de trois ans. Ces motifs, on ne peut pas les dire sans que la conversion de Saül en jehouddolâtre n'apparaisse immédiatement comme un scandale impossible.

L'auteur de la *Lettre aux Galates* avoue une généralité fâcheuse, mais indiscutable: Saül a persécuté à mort et ravagé les Églises de Dieu en Judée et dans les villes étrangères (2). Telle a été sa conduite dans le judaïsme, c'est-à-dire dans l'histoire juive. Le faussaire englobe dans cette généralité toutes les particularités avouées par les *Actes*, la première persécution dirigée par Saül contre les fils de Jehouda et qui s'est terminée par la lapidation de Jacob junior, la seconde persécution qui a fait ces deux grandes victimes: Éléazar et Bar-Jehouda, et l'expédition de Damas. Il laisse au public le soin de dater cette vocation apostolique que Paul ne tient d'aucun homme et qui, par conséquent, n'a pas eu de témoin parmi les contemporains de Saül, soit à Damas, soit en Arabie, soit ailleurs. A Damas, Saül n'a trouvé ni Ananias ni Jehouda Toldmin qui tout à l'heure le baptiseront et lui imposeront les mains dans les *Actes*. La première dans la série des

(1) *Quatrième Évangile*, iv, 23.

(2) Cf. *Les Marchands de Christ*, t. III du *Mensonge chrétien*, p. 261. et dans les *Actes*, xxvi, 11, le discours du pseudo-Paul devant Agrippa.

faux épistolaires, la *Lettre aux Galates* appartient à des temps où l'Église ne s'était pas encore annexé Saül par témoignages et où les *Actes* n'envoyaient pas encore Paul en Macédoine et en Achaïe, car le faussaire ne s'appuie pas sur cette tournée, alors qu'il en aurait eu tant besoin pour plaider sa cause auprès des jehoudolâtres de Galatie.

L'auteur de ce faux fait le silence complet sur le passé historique de Saül, avoué par les *Actes* en ce qui touche au moins la lapidation de Jacob junior, et par les *Évangiles* en ce qui touche la campagne où Saül perd son oreille en luttant contre Shehimon. Paul, en se levant, escamote Saül à partir de la lapidation de Jacob.

Le faussaire des *Actes* prend Saül lors de sa première mission à Damas, bien que le supplice de Jacob en soit le principe ou la conséquence. Le Saint-Esprit le convertit avant la crucifixion de Bar-Jehoudda, mais après la résurrection de Jésus qu'on vient de reporter à 782. Cet artifice chronologique lui permet d'être étranger à l'une et de prêcher l'autre. Le faussaire prépare la version qu'il va donner de la vocation de Saül. C'est immédiatement après la lapidation de Jacob junior que l'ombre du crucifié a dit au prince hérodien : « Va, parce que je t'enverrai loin d'ici vers les nations (1). » Seuls les méchants pourront soutenir que Saül est l'Amalécite à qui Shehimon coupe l'oreille droite au Jardin des Oliviers le 14 nisan 788 (2).

Dans la *Lettre aux Galates* c'est « le bon plaisir de Dieu » qui lui a révélé son fils, le ressuscité, afin qu'il

(1) *Actes*, xxii, 21.

(2) Le 14 dans le *Quatrième Évangile*, le 15 dans les trois Synoptiques.

l'évangélisât parmi les Gentils (1). Devenu jehoudolâtre par révélation, il a cessé d'écouter « la chair et le sang (2). » L'expression grecque est caractéristique ; il n'a plus acquiescé, déféré à la chair et au sang, c'est-à-dire à la voix hérodiennne qui a parlé en lui jusqu'à son départ pour l'Italie et l'Espagne. Dans le même sens, Jésus dit, parlant de la voix davidique par laquelle le règne de mille ans avait été promis à Bar-Jehoudda et à ses partisans : « Tu es bien heureux, Shehimon, fils de Jonas, car ce n'est point la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans le ciel. » Même sens encore lorsque l'auteur de la *Seconde Corinthienne* essaie de disculper Saül dont il a fait Paul d'avoir dans la vie réelle « cheminé selon la chair », c'est-à-dire agi en prince de la famille hérodiennne.

On n'a point vu Saül « revenir à Jérusalem vers ceux qui avaient été apôtres avant lui (3), dit la *Lettre aux Galates* ; mais il est allé en Arabie. » Le faussaire avait eu le plus grand tort de donner ce renseignement, car c'est précisément après avoir consulté la chair et le sang, c'est pour arranger une affaire intéressant la chair et le sang d'Antipas et d'Hérodiade, que Saül était allé en Arabie. Le faussaire des *Actes* s'est bien gardé de relever ce voyage : il aurait fallu dire ce qu'avait fait Saül entre sa première et sa seconde mission à Damas.

Ce voyage était fort ennuyeux pour les Marchands de Christ, car en suivant Saül à la piste on le voyait

(1) *Aux Galates*, i, 16.

(2) *Aux Galates*, i, 16.

(3) Les sept fils de Jehoudda.

allant prendre dans sa famille, sous la protection du gouverneur de Damas, un repos bien gagné. L'auteur de la *Seconde aux Corinthiens* ne l'avoue plus. Non seulement Saül n'est pas allé en Arabie, mais encore c'est pour échapper au gouverneur de Damas qu'il s'est enfui dans une corbeille. La situation de Saül vis-à-vis d'Arétas s'est donc modifiée. Ami en 787, il est ennemi en 788. Hérodiade est passée par là, la fille d'Arétas est rentrée à Macherous, Saül a marché pour Antipas le gendre contre Arétas le beau-père.

Aussi, quand on demande à l'auteur de la *Seconde Corinthienne* comment Saül est devenu Paulos, le Saint-Esprit tend un nuage épais devant l'histoire. « J'en viens, dit-il, aux *Visions* et aux *Révélation*s du Seigneur. Je connais un homme en Christ, il y a quatorze ans (1) — si ce fut corporellement ou non, Dieu le sait — qui fut ravi jusqu'au troisième ciel. Et je sais que cet homme — que cela se soit passé corporellement ou non, je l'ignore, Dieu le sait! — a été ravi au paradis, et qu'il y a entendu des paroles ineffables qu'un homme ne pourrait redire. C'est de cet homme-là que je veux me vanter, mais je ne me vanterai pas de moi-même sinon de mes souffrances... » Si ce fut dans le corps hérodien de Saül ou hors de ce corps que cela s'est passé, avec ou sans ce corps, ce qu'il y a de certain, c'est qu'une fois hors de son corps, Saül est devenu Paul, que le Saint-Esprit s'est saisi de lui et l'a ravi au troisième ciel où Bar-Jehoudda avait été ravi lui-même au second siècle.

(1) Le faussaire suit la chronologie indiquée par la *Lettre aux Galates*; il compte à partir de 787 et place son faux en 803, une année après la date qu'a prise pour le sien l'auteur de la *Lettre aux Galates*.

Une fois au troisième ciel, il a entendu des *Paroles* ineffables sur lesquelles le Saint-Esprit lui ordonne de faire le silence, — d'où nous concluons que ce sont celles du Rabbi — mais ce n'est pas tout, il y a vu quelqu'un, le crucifié de 788, dans le rôle du Fils de l'homme et confortablement assis à la droite du Père. Et quand a-t-il vu cela? En 789, dit-il, sous Tibère. Or, tout le monde sait, à part le très excellent Théophile, qu'en 789 Bar-Jehoudda n'était pas encore arrivé au troisième ciel, ni même au premier, puisqu'il n'a été assumé que sous Trajan. Donc, ce qu'a vu Paul au troisième ciel hors du corps de Saül; ce ne peut être que ce que l'Église y a mis: l'Esprit de fourberie à sa troisième puissance. Avec ce courant triphasé il a reçu l'ordre de mentir et il mentira. Dieu lui a montré son fils, et ce fils n'est plus celui qu'a vu Bar-Jehoudda dans son *Apocalypse*, c'est — ô prodige! — Bar-Jehoudda lui-même.

Et pour que Paul « ne s'élève pas trop à cause de l'excellence de ces Révélations, il lui a été mis une écharde en la chair »: l'oreille lui cuit et lui rappelle cruellement ce corps hérodien qu'il a laissé sur terre en 789 pour aller prendre des nouvelles de Bar-Jehoudda au troisième ciel. « Un ange de Satan est là, dit Paul, pour me souffleter, afin que je ne me grandisse outre mesure », et comme pour le punir d'avoir été Saül. Trois fois — lapidation de Jacob junior, campagne contre Bar-Jehoudda, crucifixion de Shehimon et de Jacob — Paul a conjuré Dieu d'enlever à Saül la marque de cet affreux passé, Dieu ne l'a pas voulu.

Mais Bar-Jehoudda qui en son vivant avait le pouvoir de remettre les péchés, Bar-Jehoudda mué en Jésus a le pouvoir de remettre les oreilles, il a par-

donné à Saül en faveur de Paul, il a répondu : « Ma grâce te suffit, car la puissance s'accomplit dans l'infirmité. » Et déjà voici l'Eglise qui dans Luc — c'est pourquoi on appela longtemps l'Évangile mis sous le nom de Luc(1) *Évangile de Paul*, et Luc lui-même disciple de Paul — lui a remis non point son ancienne oreille, mais une belle oreille neuve. Saül a maintenant une de ces oreilles avec lesquelles on peut entendre ce qui se dit au troisième ciel. Il n'est point dans la situation de ceux qui ont des oreilles et qui n'entendent point. L'Assomption de Saül a eu ce résultat qu'il est rentré en grâce auprès du Juif consubstantiel au Père. Qu'on laisse donc au passé cette histoire vieille comme Hérode Antipas, c'est par des épreuves révélées que Paul se recommande : « Je me vanterai donc plutôt très volontiers de mes souffrances, afin que la puissance du christ habite en moi » ; et en ce sens on pouvait exploiter sa mésaventure dans Damas en 789. « S'il faut se vanter, dit l'auteur de la *Seconde aux Corinthiens*, c'est de mes souffrances que je me vanterai. Le Dieu et Père du Seigneur Jésus sait, — soit-il béni à jamais! — que je ne mens point : (précaution qu'on prend toutes les fois qu'on le fait mentir plus que de coutume) (2) ; Arétas fit garder la ville des Damascéniens pour me saisir ; et c'est par une fenêtre, en une corbeille, qu'on me descendit le long des murs. Ainsi échappé-je à ses mains. »

Mais cela n'empêchait pas que Saül ne fût allé chez les Arabes et que ce voyage ne fût obstacle à la version

(1) Lucius de Cyrène, parent, sans doute frère de Simon de Cyrène crucifié en 788 avec Bar-Jehoudda.

(2) Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 263.

qui le représentait comme étant devenu jehouddolâtre pendant sa première mission. Dans ces conditions il n'y avait qu'un moyen, c'était de ne plus tenir compte de la *Lettre* où il était question de son retour à Damas après son voyage en Arabie, et de le convertir avant son entrée dans la ville.

De cette manière, en admettant qu'il fût allé chez les Arabes, ce n'eût été que pour leur prêcher la résurrection de Bar-Jehoudda.

Des exégètes ont évalué cette retraite à trois ans. On s'est imaginé Saül tissant et vendant de ces grosses toiles à voiles et à tentes dont l'usage était si naturel en ces temps, et dont les tribus nomades avaient si grand besoin au désert. On l'a vu fournissant les Arabes et lorsqu'ils ne venaient point jusqu'à lui, allant jusqu'à eux, quoi qu'il ne fût pas bon d'être juif au milieu des Arabes. C'est le résultat de la conversion du prince Saül en Paul, tisserand de Cilicie, travaillant de ses mains à Corinthe et à Éphèse, mais nous n'en sommes pas encore là de l'imposture ecclésiastique. Nous n'en sommes pas même au Paul intrigant et vaniteux, violent quoique malingre, pharisien, persuadé que tout l'avenir de la race est dans les sous-Écritures, dans les fils coupés en quatre des interprétations, dans le moucheron filtré, dans cet inextricable réseau de gloses qui fait double crâne autour de la cervelle juive et d'où il ne s'échappe qu'à force de génie. Ce Paul-là n'est pas encore né dans l'exégèse. Non plus que le Paul apocalyptique, sujet aux crises d'hystérie épileptiforme, qui voit dans le troisième ciel ouvert devant lui des images divines, des fantômes de Père et de Fils,

perçoit des bruits de conversation entre Iahvé, le Verbe et l'Esprit, s'insinue, s'assied à leur droite et assiste à la délibération.

L'Assomption de Paul n'avait d'autre témoin que l'auteur des fausses *Lettres*, encore n'était-il pas sûr qu'elle eût eu lieu dans le corps de Saül. Les deux témoins qu'exige la Loi faisaient absolument défaut, et c'est dommage, car Saül sait par révélation, en 789, des choses qui n'existaient pas encore au temps de Cérinthe (1) dans les *Evangelies* : « J'ai appris du Seigneur (révélation) que, la nuit même qu'il fut saisi, il prit du pain. » Quoi ! Bar-Jehoudda crucifié le 14 nisan, veille de la pâque, aurait conté la Cène à Saül du haut des nuées ? L'auteur de l'*Apocalypse* lui aurait récité les trois Synoptisés, Mathieu, Marc et Luc ?

Rien n'est impossible à Dieu. Néanmoins cette Assomption n'a point paru suffisamment probante. Comment Paul saura-t-il que le Jésus est ressuscité après trois jours si sa vocation apostolique continue à n'avoir aucun témoin parmi les hommes ? Hier, collaborateur d'Antipas, de Pilatus, de Jehoudda Is-Kérioth, parti de Jérusalem après la pâque de 789, pénétré de la scélératesse de Bar-Jehoudda au point de s'en aller à Damas pour livrer ses partisans à la justice du Temple, par qui Saül aura-t-il été converti en jehouddolâtre ? Par Shehimon et par Jacob, avait répondu la *Lettre aux Galates* ; mais la fausseté de cet écrit était démontrée. Ce qu'il fallait, c'était une conversion en règle devant des témoins autres que ceux-ci.

(1) Auteur premier du Quatrième *Evangile*.

II

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE IX

Imposture n° 31.

CONVERSION DE L'APPELÉ SAUL

La conversion de Saül est un travail des troisième et quatrième siècles. Cette conversion n'est pas tout d'un temps. Il a fallu d'abord que Saül fût enterré depuis assez longtemps pour que nul ne pût retrouver le prince hérodien dans la littérature épistolaire mise sous son nom. Il a fallu que Bar-Jehoudda eût perdu son nom de circoncision et son nom d'*Apocalypse* dans l'encrier des scribes. Il a fallu ensuite convertir plusieurs générations de Juifs à cette thèse que, devant venir dans la maison de David, disparue par la mort du dernier Gamaliel, le christ éphémère de 788, ressuscité par les mystificateurs, pouvait suffire à leurs ambitions messianiques.

On n'a pu procéder à la conversion de Saül en Paul qu'après celles de Shehimon en Pierre, ami de Pilatus et étranger à la mort d'Is-Kérioth ; de Joannès en témoin de sa propre résurrection ; de Mathias en Matthieu, témoin de la résurrection de son oncle ; de Philippe en témoin de la résurrection de son frère ; de Simon le Chypriote en chrétien baptisé au nom de l'imposteur qu'il avait démasqué ; de tous les baptiseurs et de tous les baptisés au nom du Fils de l'homme en baptiseurs et baptisés au nom de Bar-

Jehoudda. Il reste à convertir Jehoudda Toâmin qui, lui aussi, a transmis les *Paroles du Rabbi*. On le convertira en même temps que Saül. C'est un gros morceau, ou plutôt ce sont deux gros morceaux. Mais puisque le très excellent Théophile possède un gosier à les avaler d'un coup !

Pour Toâmin, point de précautions à prendre : sa situation est réglée dans l'Évangile même ; il a mis ses doigts dans les mains trouées et dans le flanc percé, c'est un témoin plus qu'oculaire, il possède une indiscutable tactilité. Mais puisque c'est contre lui plus spécialement qu'a marché Saül sur la route de Damas après la pâque de 789, puisqu'il est avéré par là qu'il n'était pas à Jérusalem pour assister à la Constituante, on se bornera à le désigner sous son nom de circoncision, Jehoudda, dans la scène où il conduit Paul à Ananias pour le baptiser.

La Lettre de Paul aux Galates et la Seconde aux Corinthiens détruisent d'avance tout ce que les Actes vont attribuer à Saül sur le chemin de Jérusalem à Damas. Elles disent formellement, et à la date de 803 dans le plan de la Seconde Corinthienne, que feu Saül ne doit sa vocation, son nom même de Paul à aucun de ses contemporains en quelque lieu que ce soit. Aucun homme ne l'a endoctriné, baptisé, converti. Paul est un produit apocalyptique. C'est Dieu qui a tout révélé aux auteurs des Lettres, notamment la nécessité impérieuse, absolue d'appeler Saül à la jehoudolâtrie. C'est à Rome même qu'on a fait leur leçon aux faussaires, le plus loin possible de la Gaulanitide et de la Bathané, de la Samarie et du Sôrtaba, de Jehoudda

Is-Kérioth et du prince Saül, d'Antipas et d'Hérodiade, du prétoire de Pontius Pilatus et du Guol-golta. C'est le ciel qui a parlé. Le premier ciel où gouverne toujours le Satan de l'Apocalypse ? (1) Non, le troisième où Joannès a vu jadis le Père et les vingt-quatre Vieillards, le Fils de l'homme et les douze Apôtres, les trente-six Décans et les cent quarante-quatre mille Anges de la garde judaïque, le ciel où sont la lumière et la vérité. Le corps de Bar-Jehoudda ressuscité par les Marchands de Christ a remplacé tout cela.

Les Actes n'avaient que quinze jours de bons pour opérer la conversion de Saül en Paul autrement que par apocalypse, les quinze jours qui avaient suivi la crucifixion de Bar-Jehoudda. Il fallait que l'expédition de Saül à Damas se terminât en deça des portes de la ville. Il rencontrerait en chemin le spectre du crucifié et il le reconnaîtrait pour n'avoir persécuté que lui, car sous le nom de Stéphanos on lui avait enlevé la lapidation de Jacob junior. Quant à son expédition, dans cette conversion universelle, elle se changerait en un séjour qu'il consacrerait à prêcher la divinité de sa victime, divinité dont Pierre et la victime elle-même avaient administré tant de preuves à la population de Jérusalem pendant sept années consécutives à partir de 782.

Il était bien dit dans la Lettre aux Galates qu'après la révélation dont il avait été gratifié, Saül n'était pas retourné auprès de ceux qui avaient été apôtres. Mais il n'était point dit que Paul n'en avait pas rencontré

(1) Il faut observer que, l'Apocalypse ne s'étant point réalisée, Satan occupe toujours le premier ciel où il s'oppose fort heureusement pour nous au passage du Fils de l'homme.

quelques-uns ailleurs, à Damas par exemple. Rien de plus facile que de décider cela, que de le baptiser au besoin, voire par l'intermédiaire de Jehoudda Toâmin. Du même coup on faisait de Toâmin un apôtre détaché à Damas par Pierre et prêchant la résurrection, et d'Ananias, — converti, lui aussi, — un baptiseur acquis aux jehouddolâtres.

Saül ayant eu de nombreux colloques avec Antipas et les gens du Sanhédrin avant son départ de Jérusalem, il n'était pas facile de le faire passer pour un partisan de la résurrection avant son arrivée à Damas. En reportant la crucifixion à 782, en montrant douze apôtres et sept diacres plaidant non seulement la Résurrection mais l'Ascension à Jérusalem, devant le Sanhédrin, pendant sept ans, on donne sept ans à Saül lui-même pour se faire une saine opinion là-dessus. Par ce moyen Saül devient le seul habitant de Jérusalem qui conserve encore quelques doutes. Le but de cette imposture est de montrer que Saül, prince hérodién, qui n'a cessé jusqu'à son dernier soupir de guerroyer de parole et d'épée contre la famille concurrente, a reconnu dès 789 Bar-Jehoudda comme étant le Christ et a été baptisé sinon dans Jérusalem par Pierre, du moins à Damas par Jehoudda Toâmin et Ananias.

On l'avait fait parler, écrire, on ne lui avait encore rien fait faire. Qu'il consentit seulement à reprendre le chemin de Damas comme après la pâque de 789, et quand il serait arrivé, on lui dirait ce qu'il fallait qu'il fit pour être converti, n'ayant été jusqu'ici qu'appelé. Vocation n'est pas conversion. On peut être appelé d'en

haut ou d'en bas, on ne peut être converti sans témoins.

1. Cependant Saül, respirant encore menaces et meurtre contre les disciples du Seigneur, vint auprès du prince des prêtres,

2. Et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il y trouvait des hommes et des femmes de cette secte (1), il les conduisit enchaînés à Jérusalem.

Le Saint-Esprit, bien qu'on en ait fait la troisième personne de Dieu, est très mal inspiré en cet endroit. Il donne le véritable motif de l'expédition de Saül à Damas; la *Lettre aux Galates* ne le donnait pas, et avant la confidence de l'Esprit-Saint on pouvait croire que Saül était allé à Damas pour acheter des figues.

3. Comme il était en chemin, et qu'il approchait de Damas, tout à coup une lumière du ciel brilla autour de lui.

4. Et, tombant à terre, il entendit une voix qui lui disait : « Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu? (2) »

5. Il dit : « Qui êtes-vous, Seigneur? » Et le Seigneur : « Je suis Jésus que tu persécutes; il t'est dur de regimber contre l'aiguillon. »

6. Alors, tremblant et frappé de stupeur, il dit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? »

7. Et le Seigneur lui répondit : « Lève-toi, entre dans la ville; car c'est là que te sera dit ce qu'il faut que tu fasses. » Or les hommes qui l'accompagnaient demeurèrent tout étonnés, entendant bien la voix, mais ne voyant personne.

(1) La secte chrétienne fondée par Jehoudda.

(2) L'édition du Saint-Siège enlève pieusement le *tréma* qui a le défaut de sentir l'hérodisme. Nous avons déjà dit qu'au contraire le grec faisait valoir les deux syllabes : Sa-oul.

Il est dit plus loin (1) que les compagnons de Saül n'ont point entendu la voix de celui qui l'appelait, et les exégètes cherchent toutes sortes d'excuses à cette évidente contradiction. Il est certain que la seconde version, pour être postérieure dans l'ordre des chapitres, n'en est pas moins la plus ancienne : on n'osait pas encore insinuer que les compagnons de Saül eussent entendu, eux aussi, car il aurait fallu dire en même temps comment il se faisait qu'ils ne se fussent pas convertis. Plus tard on s'est enhardi, et ici on ne craint pas de donner à comprendre que les soldats de Saül, ayant entendu la même voix que leur chef, ont pu cesser avec lui de persécuter la famille de Jehouda.

D'ailleurs, lorsqu'on n'a pas encore acquis la preuve de la mystification, on peut croire que Saül est tombé dans une embuscade, ou qu'il lui est arrivé soit une insolation soit une attaque d'épilepsie. Cette lumière qui n'est pas un éclair, quoiqu'elle parte du ciel, pourrait être les trente-six chandelles d'un éblouissement. Mais Bar-Jehouda est assumé à l'époque où les *Actes* le font apparaître à Saül, c'est donc bien lui qui se montre, assis à la droite de Dieu, par conséquent dans sa gloire; cependant son *Assomption* n'ayant eu lieu qu'au second siècle, Saül n'était pas encore assez converti pour en contempler les résultats au mois de nisan 780. Nous avons aussi le regret de constater qu'ici Saül « assommé » ne quitte pas un instant la terre et qu'il a même de la peine à se relever. Cela ne contredit pas la *Lettre aux Corinthiens* où il est « assumé » au troisième ciel. A cette hauteur, Paul a pu voir le Fils de

(1) Chapitre xxii, 9.

l'homme, puisqu'avant lui le Joannès l'y avait vu; mais d'en bas, même les yeux ouverts, il n'a rien vu. Dieu vous l'a dit déjà : « Nul ne peut voir mon Fils et ceux qui sont avec lui sinon au jour marqué (1). » Vous ne voulez pas croire Dieu, parce que vous doutez qu'il soit circoncis, mais vous ne doutez pas que les évangélistes ne l'aient été; vous les croirez donc lorsque, dans un tableau qui a inspiré celui des *Actes*, ils vous montrent, tombant à terre, assommés comme Saül, les Juifs venus pour arrêter Jésus au Mont des Oliviers.

Mais, dis-moi, Paul, mon excellent ami, toi qui es allé au troisième ciel dans la *Lettre aux Corinthiens*, toi au devant de qui le ciel descend dans les *Actes*, d'où vient que tu n'y vois jamais d'une part le Joannès et de l'autre le Jésus, mais toujours un seul individu à qui apparemment on n'a pas encore coupé la tête dans l'évangile, puisqu'il te parle de sa propre bouche sur le chemin de Damas? Cependant, mon ami, si l'évangile dit vrai, tu étais à la cour d'Antipas lorsqu'on a fait circuler la tête de Joannès le Précurseur sur un plat devant tous les invités. Tu n'as donc rien vu, tu n'as donc entendu parler de rien? Tu crois donc encore que Joannès et Jésus ne sont qu'un seul et même personnage, condamné par ton maître Gamaliel, crucifié par ton ami Pilatus, ressuscité puis assumé par la fantaisie outrancière de ses arrière-petits-neveux? Mais, malheureux! tu sapes tout l'édifice ecclésiastique! En supprimant Joannès, à la fois Baptiste et Précurseur, tu biffes le baptême de Jésus par Jean, l'ambassade des

(1) Quatrième Évangile.

Il est dit plus loin (1) que les compagnons de Saül n'ont point entendu la voix de celui qui l'appelait, et les exégètes cherchent toutes sortes d'excuses à cette évidente contradiction. Il est certain que la seconde version, pour être postérieure dans l'ordre des chapitres, n'en est pas moins la plus ancienne : on n'osait pas encore insinuer que les compagnons de Saül eussent entendu, eux aussi, car il aurait fallu dire en même temps comment il se faisait qu'ils ne se fussent pas convertis. Plus tard on s'est enhardi, et ici on ne craint pas de donner à comprendre que les soldats de Saül, ayant entendu la même voix que leur chef, ont pu cesser avec lui de persécuter la famille de Jehouda.

D'ailleurs, lorsqu'on n'a pas encore acquis la preuve de la mystification, on peut croire que Saül est tombé dans une embuscade, ou qu'il lui est arrivé soit une insolation soit une attaque d'épilepsie. Cette lumière qui n'est pas un éclair, quoiqu'elle parte du ciel, pourrait être les trente-six chandelles d'un éblouissement. Mais Bar-Jehouda est assumé à l'époque où les *Actes* le font apparaître à Saül, c'est donc bien lui qui se montre, assis à la droite de Dieu, par conséquent dans sa gloire ; cependant son *Assomption* n'ayant eu lieu qu'au second siècle, Saül n'était pas encore assez converti pour en contempler les résultats au mois de nisan 789. Nous avons aussi le regret de constater qu'ici Saül « assommé » ne quitte pas un instant la terre et qu'il a même de la peine à se relever. Cela ne contredit pas la *Lettre aux Corinthiens* où il est « assumé » au troisième ciel. A cette hauteur, Paul a pu voir le Fils de

(1) Chapitre xxii, 9.

l'homme, puisqu'avant lui le Joannès l'y avait vu ; mais d'en bas, même les yeux ouverts, il n'a rien vu. Dieu vous l'a dit déjà : « Nul ne peut voir mon Fils et ceux qui sont avec lui sinon au jour marqué (1). » Vous ne voulez pas croire Dieu, parce que vous doutez qu'il soit circoncis, mais vous ne doutez pas que les évangélistes ne l'aient été ; vous les croirez donc lorsque, dans un tableau qui a inspiré celui des *Actes*, ils vous montrent, tombant à terre, assommés comme Saül, les Juifs venus pour arrêter Jésus au Mont des Oliviers.

Mais, dis-moi, Paul, mon excellent ami, toi qui es allé au troisième ciel dans la *Lettre aux Corinthiens*, toi au devant de qui le ciel descend dans les *Actes*, d'où vient que tu n'y vois jamais d'une part le Joannès et de l'autre le Jésus, mais toujours un seul individu à qui apparemment on n'a pas encore coupé la tête dans l'Évangile, puisqu'il te parle de sa propre bouche sur le chemin de Damas ? Cependant, mon ami, si l'Évangile dit vrai, tu étais à la cour d'Antipas lorsqu'on a fait circuler la tête de Joannès le Précurseur sur un plat devant tous les invités. Tu n'as donc rien vu, tu n'as donc entendu parler de rien ? Tu crois donc encore que Joannès et Jésus ne font qu'un seul et même personnage, condamné par ton maître Gamaliel, crucifié par ton ami Pilatus, ressuscité puis assumé par la fantaisie outrancière de ses arrière-petits-neveux ? Mais, malheureux ! tu sapes tout l'édifice ecclésiastique ! En supprimant Joannès, à la fois Baptiste et Précurseur, tu biffes le baptême de Jésus par Jean, l'ambassade des

(1) Quatrième Évangile.

disciples de Jean à Jésus, la décapitation de Jean par ordre d'Hérodiade. Tu renverses tout. Ou alors rien de tout cela n'est encore dans Marc et dans Matthieu. Le fait est là, corroboré par toutes les Lettres de Paul : le Jésus n'a pas eu de Précurseur nommé Joannès, et c'est lui qui fut le Joannès Nazir avant d'être Jésus de Nazareth. Je t'en prie, très excellent Théophile, avoue que de ton temps on n'avait pas encore fabriqué l'Extrait de naissance de Jésus au Recensement ?

Avec une louable précision l'Église a pu fixer sur le cadastre suburbain de Damas « l'endroit où Saül le persécuteur fut terrassé et où il se soumit au divin Maître. Il se trouve à cinq cents pas de la ville. Saint Augustin dit qu'il est bien connu et qu'on le montre aux voyageurs. Les chrétiens s'y rendent en procession chaque année, le 25 janvier (1). »

Comme vous le voyez, l'Église a pu fixer également sur le calendrier la date exacte de l'événement. Cela s'est passé le 25 janvier. Parti immédiatement après la pâque, soit le 21 nisan (avril), Saül a mis un peu plus de neuf mois pour faire les soixante lieues qui séparent Jérusalem de Damas. *Chi va piano va sano.*

Imposture n° 32.

CONVERSION DE JEHOUDDA TOAMIN ET D'ANANIAS EN
TÉMOINS DE CELLE DE SAUL

Une grande surprise attend le très excellent Théophile sitôt que Saül se sera levé de terre.

(1) Edition du Saint-Siège, la bonne !

8. Saül se leva donc de terre, et, les yeux ouverts, il ne voyait rien. Ainsi, le conduisant par la main, ils le firent entrer dans Damas.

9. Et il y fut trois jours ne voyant point ; et il ne but ni ne mangea.

10. Or il y avait un certain disciple, à Damas, du nom d'Ananias ; et le Seigneur lui dit en vision : « Ananias ? » Et il dit : « Me voici, Seigneur. »

11. Et le Seigneur lui dit : « Lève-toi, et va dans la rue qu'on appelle Droite, et cherche dans la maison de Jehouda (1) un nommé Saül de Tarse (2), car il y est en prières. »

12. Saül vit aussi un homme du nom d'Ananias, entrant et lui imposant les mains, pour qu'il recouvrât la vue.

La vision est triple. La voix a dit à Saül d'aller dans la maison de Jehouda junior à qui on enlève sa qualité de Toâmin, (3) pour éviter d'apprendre au très excellent Théophile que le crucifié de Pilatus s'appelait comme son frère. Saül se voit allant chez Jehouda, Jehouda se voit recevant Saül, Ananias se voit trouvant Saül chez Jehouda et le ramenant converti.

Cela ne va point sans une précaution rituelle que les Actes empruntent à la doctrine de Jehouda le père, ce jeûne de trois jours qui sanctifie le corps et inspire les grandes résolutions (4). Logé chez le frère du lapidé de

(1) Il manque le numéro, mais Jehouda Toâmin est si connu ! La rue Droite existe encore, (c'est le Derb' el Moustakim), traversant presque toute la ville de l'Orient à l'Occident. Elle était bordée à droite et à gauche de colonnes dont on a trouvé des fragments dans les maisons. Le quartier des Juifs était où il est aujourd'hui et naturellement on y montre aux très excellents Théophiles la maison d'Ananias. Mais pourquoi ne montre-t-on pas la maison de Jehouda Toâmin dans la rue Droite ?

(2) Décidément Saül n'est plus de Giscala en Galilée.

(3) Jumeau de nom.

(4) Cf. Le Charpentier, p. 267.

787 et du crucifié de 788, Saül est soumis au régime qui leur a été imposé par leur père lors de leur naziréat et par lequel ils se placent sous la protection du Verbe (1). Les démons chassés de son corps, Saül peut se présenter au baptême, mais le quatrième jour seulement. Dans la secte qu'il persécute, on ne voit pas clair avant le quatrième jour, on ne ressuscite pas avant le quatrième jour ; pour cela il faut attendre que le Soleil ait été créé. Les Actes n'ont pas osé pouvoir dispenser Saül de cette préparation, et on doit en conclure qu'elle était obligatoire dans la secte dont Jehouda Toâmin avait transmis les dogmes. Il est remarquable aussi qu'ils mettent les deux princes en présence dans un immeuble digne de l'un et de l'autre et situé dans la rue où étaient les palais (2).

13. Ananias répondit : « Seigneur, j'ai appris d'un grand nombre de personnes (3) combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jérusalem (4) :

14. Ici même, il a pouvoir des princes des prêtres pour charger de liens ceux qui invoquent votre nom. »

15. Mais le Seigneur lui répartit : « Va, car cet homme

(1) Ne pas oublier que le Soleil, lumière du Verbe, n'est créé que le quatrième jour dans la Genèse.

(2) Rappelons que les sept fils de Jehouda étaient par leur père et par leur mère princes du sang de David.

(3) Notamment de Flavius Josèphe et de Juste de Tibériade.

(4) « Les premiers chrétiens étaient communément appelés saints, soit parce qu'ils avaient été sanctifiés par la grâce des sacrements, soit parce que la pureté de leurs mœurs et la sainteté de leur vie les rendaient dignes de cette glorieuse dénomination. » (Edition du Saint-Siège). Hélas ! non seulement ils n'étaient que chrétiens et non chrétiens, mais encore ils n'étaient dits saints (l'Apocalypse n'emploie jamais le mot dans un autre sens) qu'à la condition d'être xénophobes et sicaires.

m'est un vase d'élection, pour porter mon nom devant les Gentils, les rois et les enfants d'Israël.

16. Aussi je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon nom. »

17. Et Ananias alla, et il entra dans la maison ; et lui imposant les mains, il dit : « Saül, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'a apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé pour que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint. » (1)

18. Et aussitôt tombèrent de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue ; et, se levant, il fut baptisé.

19. Et lorsqu'il eut pris de la nourriture, il fut fortifié (2). Or il demeura quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas.

20. Et aussitôt il prêchait dans les synagogues que c'est Jésus qui est le Fils de Dieu.

21. Or tous ceux qui l'écoutaient étaient étonnés et disaient : « N'est-ce pas là celui qui poursuivait dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom, et qui est venu ici pour les conduire chargés de liens aux princes des prêtres ? »

22. Cependant Saül se fortifiait de plus en plus, et confondait les Juifs qui demeuraient à Damas, affirmant que Jésus est le Christ.

Cette fable dans sa sottise est pleine de fraude : elle a pour but d'établir qu'il y avait à Damas, avant la conversion de Saül en Paul, impossible avant 789, des Juifs qui non seulement croyaient à la résurrection depuis 782, mais qui baptisaient et imposaient les mains au nom du ressuscité. L'Église de Damas est

(1) Le Saint-Esprit a un mérite : il est identique à lui-même et indécomposable. C'est le Mensonge.

(2) Il s'agit ici de la nourriture spirituelle. On insinue que Saül a participé au pain de la Cène.

consément conduite par Jehoudda Toâmin qui sous les noms de Jude et de Thomas a depuis longtemps cessé d'être un des six frères du crucifié de 788.

Mais que vient faire ici Ananias ? De qui tient-il son baptême et son Esprit-Saint ? Et de quel droit, quand Toâmin est là, se permet-il de baptiser et d'imposer les mains dans la quinzaine qui suit la crucifixion de Bar-Jehoudda ? Seul en son vivant l'aîné de Toâmin avait le droit de remettre les péchés. Mort, cette faculté passe à Shehimon et nous savons qu'il ne l'a cédée à personne entre le 14 et le 25 nisan. C'est donc du vivant de Bar-Jehoudda qu'Ananias, son concurrent dans le ministère sacré, s'est attribué le pouvoir de baptiser et d'imposer les mains comme s'il était, lui aussi, de la maison de David et christ de Dieu.

C'est bien pour cette raison que Bar-Jehoudda l'a fait assassiner par Shehimon et ses autres frères, parmi lesquels Jacob junior et Jehoudda Toâmin. C'est bien pour instruire cette affaire et pour arrêter les coupables que Saül est allé une première fois à Damas en 787. Vous chercheriez en vain dans les *Lettres de Paul* les noms d'Ananias et de Jehoudda Toâmin qui y seraient certainement si véritablement Saül avait reçu d'eux le baptême et l'Esprit-Saint pendant l'une de ses deux missions à Damas. Au contraire, l'auteur de ces *Lettres* déclare avec une insistance compréhensible que Saül, initié *post mortem* à toutes les beautés de la jehoudolâtrie, ne peut tenir cette initiation d'aucun de ces contemporains (1). La conversion de Saül par Ananias

(1) « Je déclare, dit le pseudo-Paul dans la *Lettre aux Galates*, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas selon l'homme. Je ne l'ai reçu d'aucun homme (vous entendez, Ananias et Jehoudda junior?)

a donc été fabriquée après les *Lettres*. Si le Saint-Esprit n'a pu baptiser Saül que par le moyen essentiellement rétroactif d'Ananias, c'est qu'Ananias baptisait en concurrence avec Bar-Jehoudda. En un mot, Saül a été mêlé à la querelle des deux baptiseurs et il a vengé Ananias sur Jacob junior, en attendant qu'il pût le venger sur Bar-Jehoudda lui-même et sur ses autres frères.

Le Saint-Esprit, qui convertit Saül mort, opère en même temps sur Ananias assassiné. Il a opéré naguère et magistralement sur les assassins eux-mêmes.

Imposture n° 33.

SUPPRESSION DU VOYAGE DE SAUL EN ARABIE

Le faussaire n'a pas voulu que, partagé entre deux versions, celle-ci et celle de la *Lettre aux Galates*, le très excellent Théophile pût croire au séjour de Saül en Arabie. Il vaut beaucoup mieux que, devenu Paul de Tarse par la vertu du Saint-Esprit, Saül de Giscala continue à demeurer rue Droite, chez Jehoudda Toâmin si connu pour ses sentiments hospitaliers envers les hérédiens, quoiqu'à la vérité Antipas et Hérodiade fussent prédestinés par le Verbe à la décapitation du Joannès. Mais cette opération n'était pas encore dans le dessein de l'Église au moment où Saül et Toâmin fraternisaient, bayant le soir aux néophytes sous les colonnes de la rue Droite. Il est bien advenu quelque chose de fâcheux à Saül lors de son retour d'Arabie, mais ce fut justement à cause de sa conversion en

et il ne m'a point été enseigné, mais je l'ai eu par apocalypse du Christ Jésus. » Cf. les *Marchands de Christ*, p. 261.

jehouddolâtre. (En ce cas, nous trouvons qu'Ananias et Toâmin restent indifférents à cette épreuve). Il ne faudrait pas que le très excellent Théophilo confondit le cas de Saül obligé de fuir devant les Damascéniens avec celui de Paul. Ce sont les Juifs non jehouddolâtres qui ici comme ailleurs ont été cause de tout et ont infligé sa première épreuve à l'Apôtre des nations. Ils lui en ménageant d'autres que les *Actes* nous font prévoir par l'organe prophétique d'Ananias.

Si Saül, frappé de démence ou d'insolation, s'était mis tout à coup à prêcher dans Damas que Bar-Jehoudda était ressuscité, il aurait eu pour adversaire irréconciliable Jehoudda Toâmin qui, congrûment stylé par sa mère, Shehimon, Maria Cleopas et son mari, répandait partout la nouvelle que Bar-Jehoudda avait échappé miraculeusement à la croix, preuve de protection divine bien autrement forte et impressionnante qu'une vulgaire résurrection le quatrième jour. Les Juifs de Damas et d'ailleurs, qui dans le fond jouent toujours le beau rôle, font seuls l'objection du bon sens et du sens moral à ce récit imbécile. Stupéfaits de la conduite que les *Actes* prêtent à Saül, ils s'écrient : « N'est-ce pas le même qui détruisait à Jérusalem les invocateurs de ce nom (Jehoudda et le nom de David) et qui est venu exprès ici pour les emmener enchaînés aux chefs des prêtres? »

Imposture n° 34.

SAUL SAUVÉ DES JUIFS PAR LES CHRISTIENS
JEHOUDOLATRES DE DAMAS

23. Lorsque beaucoup de jours se furent passés, les Juifs prirent ensemble la résolution de le faire mourir.

24. Mais leurs trames furent découvertes à Saül. Or, comme ils gardaient nuit et jour les portes pour le tuer,

25. Les disciples le prirent et le descendirent de nuit par la muraille, le mettant dans une corbeille.

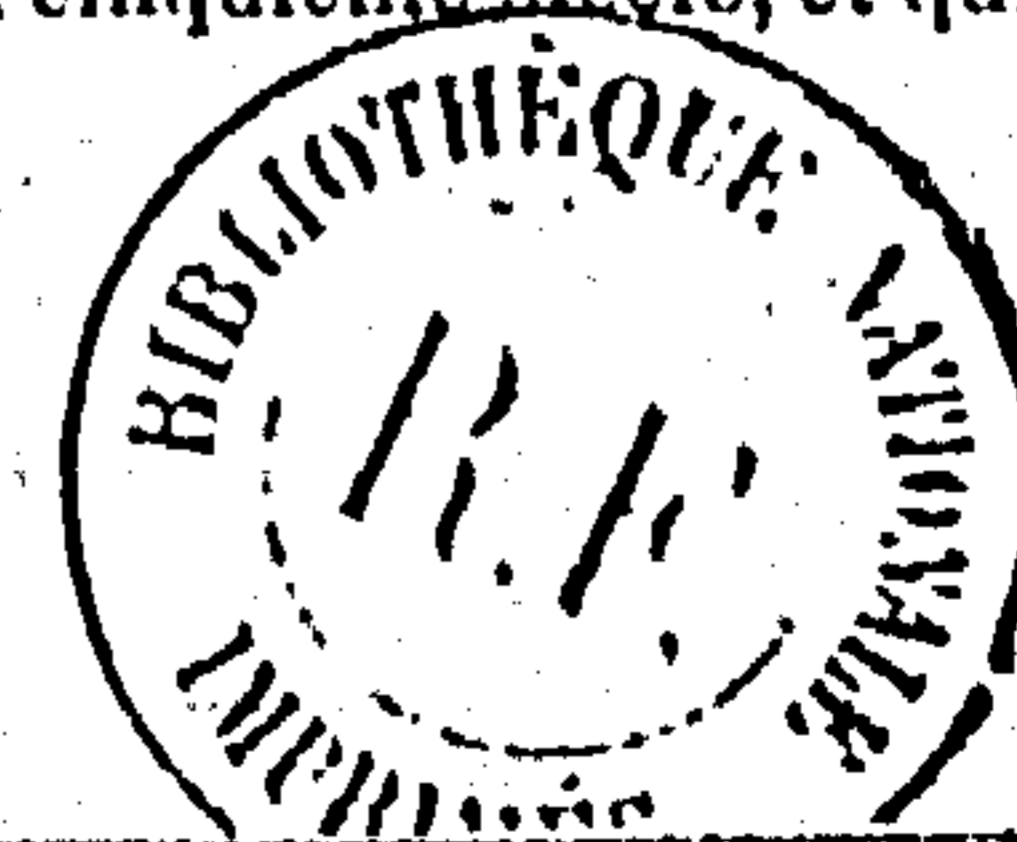
Ainsi, très excellent Théophilo, ce ne sont plus les Arabes et le lieutenant-gouverneur du roi Arétas qui ont poursuivi Saül pour le tuer (1), ce sont les vilains Juifs réfractaires à sa conversion, peut-être même ces Naziréens, ces Ébionites, ces Ischaites (2) qui, en plein troisième siècle, continuent on ne sait par quel entêtement à le qualifier d'amalécite, de traître et d'apostat. Dans la *Lettre aux Corinthiens* le pseudo-Saül se fait gloire d'avoir échappé aux Arabes qui gardent les portes pour le saisir; il n'est encore qu'appelé. Mais dans les *Actes* les monstres qui nuit et jour gardent les portes pour le tuer, ce sont les Juifs; et c'est grâce aux frères jehouddolâtres qu'il leur échappe, c'est grâce à Jehoudda Toâmin réconcilié par le Saint-Esprit avec Ananias. Vois, très excellent Théophilo, à quel point Saül était converti!

Et voilà comment Saül, embrigadé au troisième siècle dans la troupe apostolique de Damas, apporte l'or des Hérodes à l'Église pour le fondre au creuset et battre monnaie à l'effigie de Jésus, en son vivant charpentier

(1) *Deuxième aux Corinthiens*, xi, 32.

Mionnet cite une monnaie de Damas qui porte le nom d'Arétas avec les lettres A P, c'est-à-dire 101 de l'ère de Syrie ou ère de Pompée dont le commencement correspond à l'an de Rome 690. Cette monnaie aurait donc été frappée en 791, environ trois ans après la crucifixion de Bar-Jehoudda et la seconde mission de Saül à Damas.

(2) Noms, que les vrais chrétiens, disciples de Jehoudda et de ses fils, ont conservés jusqu'au cinquième siècle, et qui tous nient l'existence en chair de Jésus.



à Nazareth. En vain Saül se débat comme un beau diable dans les *Lettres de Paul* et comme un bon apôtre. En vain y déclare-t-on que la vocation de Paul n'est point selon l'homme que fut Saül, qu'il ne la tient d'aucun homme; en vain l'auteur de ces faux avoue-t-il que le visage de Paul est inconnu des Églises qui sont en Palestine avant la date que le faussaire assigne lui-même à ses inventions, cela ne sert à rien.

Par la volonté des *Actes*, convenablement ligotté et ficelé, Saül devient le second de Pierre dès 789 et l'apôtre de Bar-Jehoudda ressuscité.

Après la fabrication des *Actes*, on s'explique plus catégoriquement dans les *Lettres* sur la vocation de Saül. Ce n'est pas à la suite de son voyage au troisième ciel qu'il prêche par écrit Bar-Jehoudda, c'est à la suite de sa vision sur le chemin de Damas : « N'ai-je pas vu le Seigneur? dit-il... C'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai enseigné. » Ces exemples sont assez nombreux pour faire voir que certains passages sont postérieurs non seulement au siècle qui a vu naître les premiers *Évangiles* et les premières *Lettres de Paul* dont est la *Lettre aux Galates*, mais au siècle qui a vu naître les *Actes*. « Quel charlatanisme! s'écrie le bon empereur Julien, jamais on n'a vu rien de pareil! ».

III

LA TRADITION CHRISTIENNE RELATIVE A SAUL

Une seule chose claire plane au dessus des ténèbres ecclésiastiques, avouée d'un côté par l'auteur de la *Lettre*

aux Galates, de l'autre par tous les Naziréens : Saül a persécuté les fils de Jehoudda, Saül a fait contre eux le jeu du Temple, des rois et des procureurs, Saül a prêché le tribut, Saül fut pupille de Rome, Saül sans doute porta la toge comme Tibère Alexandre, Saül a manié la monnaie de la Bête, il a instruit le crime commis contre Ananias et Zaphira, il a saisi, lapidé un des coupables, et contre le roi-christ il a fait pis que Jehoudda Is-Kérioth. Est-il le faux prophète désigné par l'*Apocalypse de Pathmos* comme ayant été l'âme damnée des puissants contre les davidistes? Tout autant que Simon le Magicien!

Telle était, même après les *Lettres de Paul*, la situation de Saül au troisième siècle : ennemi dans les *Paroles du Rabbi* et dans les *Évangiles* eux-mêmes, inconnu comme apôtre dans toutes les villes où il y eut des chrétiens authentiques. On n'a pu le convertir qu'après avoir converti Ananias.

Pour que, malgré leur parti-pris de mensonge, les *Actes* n'aient pas pu cacher deux des circonstances dans lesquelles Saül opéra comme lieutenant d'Antipas et comme stratège du Temple contre la bande jehoudique, il fallait que ces faits eussent été historiquement constatés et qu'on en fût réduit, pour toute défense, à les dénaturer. Non seulement Saül avait opéré contre la bande avant le sacre, mais, revenu d'Arabie, il avait marché contre Bar-Jehoudda dans la Journée des Pores et au Sôrtaba, au Jourdain contre Éléazar, à Damas de nouveau contre les restes de la bande. S'est-il arrêté là? Nullement, nous allons le retrouver à l'œuvre contre Shehimon, contre Jacob senior et contre Ménahem.

Si Saül avait été l'apôtre de Bar-Jehouda ressuscité, on n'aurait pas manqué de l'introduire dans les *Actes* sous les traits d'un apôtre surnuméraire, succédant par exemple à Is-Kérioth. Il montre un tel zèle dans les *Actes* qu'il eût été impossible de n'en pas tenir compte dans les *Évangiles* eux-mêmes. Luc, qu'on représente comme disciple de Saül converti et comme auteur des *Actes*, n'eût pu se dispenser de lui faire une place dans le sien. Car la résurrection de Bar-Jehouda est loin d'être la première, surtout dans Luc où elle est précédée de celle de Jacob junior, l'un des fils de l'illustre veuve de Kapharnahum. Il aurait donc fallu que Saül prêchât aussi la résurrection de son lapidé, antérieure de plus d'un an à celles d'Éléazar, de Bar-Jehouda et des nombreuses personnes qui, mortes depuis longtemps, avaient rompu les pierres de leur tombeau pour entrer dans Jérusalem le 17 nisan. Enfin, procédant par ordre martyrologique, il lui aurait fallu prêcher d'abord la résurrection de Jehouda et de Zadoo consignée dans l'*Apocalypse* parue en 782.

Aucun scribe millénariste ou gnostique ne cite Saül parmi les recrues que l'apostolat jehouddiste aurait faites, — et quelle gloire ! — jusque dans la maison d'Hérode ! Si Saül avait joué le rôle qu'on lui donne dans les *Actes* et dans les *Lettres*, les *Évangiles* eux-mêmes n'auraient pu se construire sans lui, puisqu'il eût été le seul apôtre de la résurrection qui fût convaincu et désintéressé. Dans les *Assomptions* du Joannès dont la plus ancienne, ne peut remonter en deçà de Trajan, on ne verrait pas Pierre lui couper l'oreille, et dans Luc on ne verrait pas Jésus la lui remettre de sa

main pour effacer la trace des haines qui avaient divisé les deux maisons rivales, les fils de David et ceux d'Hérode. Ni Jacques, ni Jude, ni Joan le presbytre dans les *Lettres* qu'on leur prête ne soufflent mot de ce témoin suscité par la Providence pour prêcher le fait sur lequel tout repose. Papias, qui dans Hiérapolis au second siècle cite Marcos et Mathias, n'a jamais entendu parler du prince Saül devenu Paulos à la suite d'un accord avec les frères du crucifié. Valentin pas davantage, lui qui eut en main comme Papias les *Paroles du Jésus* dans la version de Philippe, de Toâmin et de Mathias bar-Toâmin.

Le propos de Maria Magdaléenne dans la *Sagesse* de Valentin — Saül appelé « notre bien-aimé frère Paul » par la mère de ses victimes ! — est une grossière interpolation de l'Église en un siècle plus voisin du dixième que du premier (1). Avoir mis l'éloge du tribut et de l'obéissance aux Romains dans la bouche de la veuve de Jehouda, quelle honte ! Dans leurs Écritures les Naziréens et les Ebionites, héritiers de Philippe, de Jehouda Toâmin et de Mathias-bar-Toâmin, traitaient Saül avec la dernière rigueur (2). Saül est un traître à qui ils déniaient la qualité de Juif de la Loi, un renégat digne de la sique des chrétiens. Ils parlent de lui comme en parle l'Évangile : un Amalécite maudit de Dieu ! Dans les premières fables clémentines (3) sur la venue de Pierre en Italie, ce n'est pas Simon le Ma-

(1) Elle provient de la *Lettre de Paul aux Romains* et de la *Deuxième de Pierre*.

(2) Epiphane, *Contra Hæreses*, xxx, 16.

(3) Fabriquées par les algresins judéo-grecs de Rome et mises sur le compte d'un sous-apôtre imaginaire nommé Clément, qui aurait accompagné Pierre à Rome et lui aurait succédé ! Nous y viendrons.

gicien que le « prince des apôtres » poursuit jusqu'à Rome pour en tirer vengeance, c'est Saül lui-même, car il est bien vrai, et nous en donnerons plus d'une preuve, que Saül a séjourné à Rome avant de passer en Espagne où il est mort. Shohimon et ses frères ont eu à souffrir de Simon le Magicien, mais beaucoup moins que de Saül. En sorte qu'il s'est écoulé un temps très long pendant lequel il n'y avait rien de ce qu'on lit aujourd'hui dans les *Actes* sur ses relations apostoliques avec Pierre. Saül était au tombeau depuis deux siècles lorsqu'on l'a « appelé » dans les *Lettres de Paul* et ensuite « converti » dans les *Actes*.

Le seul « témoignage » judéo-romain qu'il y ait sur Saül, en dehors des *Lettres* et des *Actes*, c'est cette fable de Clément, entièrement fausse, mais qui contient toutefois une vérité grande, à savoir que pour la première Église de Rome au troisième siècle Saül avait été l'ennemi acharné du Jésus, le persécuteur de toute sa famille. D'où cette conclusion que Clément ne connaissait pas les *Actes* ni le rôle qu'on y fait jouer à Saül ou que, s'il les connaissait, il les regardait comme une suite de fourberies inqualifiables. Pour soutenir ce que soutient Clément, pour composer un livre appelé à circuler parmi toutes les églises, à leur fournir l'avis de celle de Rome sur l'infâme Saül, il faut que sous leur nom réel le Pierre des *Évangiles* et le Paul des *Lettres* aient vécu séparés par un fossé profond, si profond que pour le combler spirituellement des exégètes ont été amonés à croire que Paul avait vécu un siècle après Pierre !

Les Cérinthiens, dont le maître avait innocemment

contribué à la mystification ecclésiastique par la confection du *Quatrième Évangile*, repoussaient avec mépris les *Actes des Apôtres*. Les Encratites, les Sévériens ne recevaient ni ces *Actes* ni les *Lettres dites de Paul*. En quoi ils ressemblaient aux Naziréens, aux Ébionites et aux Ischaïtes de Judée. Mais qu'importe au Saint-Esprit ? La recette en numéraire ordonne de convertir Saül, puisque par une mort lointaine il est devenu raisonnable. Qu'est-ce que ces gens qui ne pardonnent pas à ceux qui les ont offensés et dont la haine s'étend au-delà du tombeau ? Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon ! Saül peut servir beaucoup, — à lui seul plus que tous les apôtres réels — à la condition de le transformer en témoin de Jésus de Nazareth, hors de Judée. Cela vaut mieux que de remuer le sang des vieilles querelles. En datant les *Lettres de Paul* des temps antérieurs à la chute de Jérusalem, tout le monde les supposera écrites au lendemain de la crucifixion de Bar-Jehouda. — C'est un faux, diront les Naziréens ? — Eh bien ! et eux, avec leur Joannès mué en Jésus par leurs fables, qu'ont-ils donc fait ? Est-ce qu'on n'aurait plus le droit maintenant de spéculer sur les cadavres ? Au nom de quel principe les faussaires juifs empêcheraient-ils des faussaires grecs de faire usage de leur faux ? Et d'ailleurs qu'est-ce qu'un faux dont on ne fait pas usage ? A quoi bon de la fausse monnaie qu'on ne passe pas ?

LE PRINCE DES APOSTATS

I

Imposture n° 35.

PAUL TREIZIÈME APOTRE AVEC LA CONTRE-MARQUE
DE SAUL

Le plus difficile n'était pas de convertir Saül. C'était de le rattacher aux douze apôtres de la fable. On n'aurait jamais pu y parvenir dans la fable même, à cause de son oreille qui passait. On ne pouvait y réussir que dans des pièces à côté, les *Actes* notamment où l'on présentait les Douze comme constitués à Jérusalem sept ans avant la mort de Bar-Johoudda. Pierre et les onze constitutionnels prenant la tête du défilé, Paul, avec la contre-marque de Saül, pouvait marcher immédiatement après, un peu confus d'abord, puis panache au vent.

Tout d'abord on n'avait pas osé le mettre en contact avec les frères de ses victimes. On s'était borné à

l'éloigner de Jérusalem après la lapidation de Jacob, date à laquelle le Seigneur lui avait dit : « Va-t'en, car je t'enverrai loin d'ici vers les Gentils (1). » Tout à Damas s'était passé en révélation. Révélation aussi ce qui s'était passé à son retour auprès de Kaiaphas, car on ne niait point qu'il ne fût revenu à Jérusalem (2). C'est en priant dans le Temple, et à la suite d'un ravissement d'esprit que le Rabbi lui était apparu, disant : « Hâte-toi et sors vite de Jérusalem, car ils (ils, c'est toute la génération de Saül) ne recevront pas le témoignage que tu rends de moi (3) ». Saül était donc revenu après sa seconde mission à Damas, il avait rendu compte de son échec, puis, après la déposition d'Antipas comme tétrarque de Galilée, il était revenu à Tarse. Mais personne ne l'avait vu dans le personnage de Paulos. « J'étais, lui fait-on dire dans la *Lettre aux Galates*, inconnu de visage aux églises du christ qui sont dans la Judée » ; on y avait appris seulement cette nouvelle : « Celui qui autrefois (sous Tibère, sous Caligula, sous Claude et sous Néron) nous persécutait, prêche maintenant (au troisième siècle, sous le pseudonyme de Paulos) la foi que jadis il détruisait ; » et c'est par une conversion de cet « autrefois » que les *Actes* disent aujourd'hui : « Tous ceux qui l'écoutaient à Damas étaient étonnés, disant : « N'est-ce pas celui qui poursuivait dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom et qui est venu ici pour les conduire, chargés de liens, aux princes des prêtres (4). »

(1) *Actes*, xxii, 21.

(2) *Actes*, xxii, 7.

(3) *Actes*, xxii, 18.

(4) *Actes*, ix, 21.

Si nous nous plaçons dans la situation des frères survivants de Bar-Jehoudda en face du Temple en nisan 789, nous voyons qu'à les supposer revenus dans Jérusalem cinquante jours après l'enlèvement, ils n'auraient pu y faire montre de cette quiétude canonique. En effet, si tel était le mandat de Saül contre les chrétiens, comment expliquer la liberté parfaite dont la famille de Bar-Jehoudda, sa mère, ses sœurs et ses disciples jouissent à Jérusalem ? Comment se fait-il que la justice du grand-prêtre, servie par la rage de Saül, aille tomber à Damas, sur des gens en fuite, des femmes même, alors qu'elle a sous la main les auteurs responsables de tous les troubles ? Pourquoi envoyer Saül à Damas avec ses hommes quand il n'a qu'à traverser la rue pour mettre les menottes à Pierre ?

D'autre part il suffit de se placer dans la situation de Saül à son départ de Jérusalem pour voir qu'il n'aurait pu, même s'il l'eût voulu, se joindre aux frères de Bar-Jehoudda. Car, soit par trahison soit par force, Saül a manqué sa mission. Si c'est par force, il doit une explication à Kaiaphas, et cette explication ne peut être que celle-ci : « Attaqué par les Arabes, je n'ai dû mon salut qu'à la fuite » ; et en ce cas il est resté le serviteur du Temple contre les chrétiens, il a même un argument de plus contre ceux qu'il poursuivait. Si c'est par trahison, si, converti et baptisé par eux, il a abandonné le parti hérodién, il est devenu leur complice, c'est un véritable sicaire. Il ne pourra pas se présenter au Temple sans tomber sous la patte du sanhédrin, car on a dit à Kaiaphas : « Saül est passé, avec armes et bagages, à ceux qu'il allait arrêter par votre ordre. » Or la première fois que nous

l'y retrouverons dans Josèphe, c'est vingt-huit ans après, faisant la police du lieu pour le compte d'Agrippa II. La seconde fois, c'est deux ans après, et il sera attaqué en plein Temple par les sicaires de Ménahem, dernier frère de Bar-Jehoudda. Nous sommes donc bien sûrs qu'il n'est pas passé de leur côté quand il était à Damas.

Les mensonges des *Actes* ont tous une raison d'être impérieuse, ce sont des mensonges d'État. Il était indispensable que Paul eût connu les Douze, car à la tête des Douze il y avait Pierre, parmi eux il y avait Jacques, et dans la *Lettre aux Galates* Saül voyait Pierre et Jacques après sa seconde mission à Damas. Dût l'auteur de la *Lettre aux Galates* en souffrir un peu dans son amour-propre d'inventeur, on put placer Paul sous la dépendance de Pierre beaucoup plus tôt par cette conversion à laquelle le jumeau de Bar-Jehoudda avait libéralement prêté les mains. On y gagnait un treizième apôtre, un treizième témoin de la résurrection, témoin par reflet, témoin par ouï-dire, mais d'autant plus croyable qu'il était ennemi la veille. Après cela on ne viendrait pas dire que la résurrection était une imposture tardivement imaginée par les petits-nouveaux de l'intéressé.

Il est vrai que par cette soudure Paul allait passer au premier plan hors de Judée. Mais c'est la situation que la *Lettre aux Galates* lui avait déjà faite. Autant la lui conserver que de livrer au public les secrets de fabrication de l'usine ecclésiastique. On n'était pas encore protégé par les brevets ! Paul serait toujours grand, il serait toujours le premier parmi les nations,

mais il ne serait que le second en Judée ; Pierre tenant toujours la grande ligne, Paul le rejoint par les chemins de traverse, comme est la route de Damas. Tous les chemins mènent à Jérusalem, d'où ensuite ils mèneront tous à Rome. Commencé à Damas par les *Actes*, l'apostolat de Paul ne pouvait se continuer ailleurs sans qu'il en coûtât à la suprématie de Pierre. Mais grâce au Saint-Esprit Pierre régnait déjà depuis plusieurs années lorsque Saül a persécuté les sept faux diacres (1) et lapidé Stéphanos qui cesse d'être Jacob junior par la même raison que Pierre a cessé d'être son frère Shéhimon. De plus, et c'est à quoi se marque encore la puissance de l'Esprit-Saint, c'est pour avoir prêché la résurrection... de Jésus, comme leurs frères galiléens, que pendant sept ans, de 782 à 789, tous ces diacres avaient été persécutés.

Le très excellent Théophile apprendra donc qu'avec la contre-marque de Saül dans la *Lettre aux Galates*, Paul est revenu à Jérusalem pour se jeter aux pieds des apôtres Pierre et Jacques que toutefois les *Actes* ne nomment pas. On n'ose pas non plus le loger chez Pierre, (2) c'est trop gros ; il est possible d'ailleurs que cette imposture soit plus moderne : Paul est descendu chez Barnabé qui, déjà visé par la *Lettre*, est désigné pour lui servir de truchement.

20. Lorsqu'il fut venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples ; mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût disciple.

(1) Ce sont, avons-nous dit, les sept fils de Jehoudda.
(2) Comme dans la *Lettre aux Galates*.

S'il y avait quoique ce soit de fondé dans sa vocation (*Lettre aux Galates*) ou dans sa conversion (*Actes*), loin d'être accueilli avec méfiance par les apôtres de Jérusalem, dans l'hypothèse où ils auraient eux-mêmes été présents, Paul eût été reçu avec les élans de la confiance la plus absolue. En effet il résulte de la *Lettre aux Galates* et des *Actes* que, soit en Arabie soit à Damas, il aurait prêché le ressuscité pendant trois ans avant de retourner à Jérusalem.

27. Alors Barnabé, l'ayant pris avec lui, le conduisit aux apôtres, et leur raconta « comment il avait vu le Rabbi dans le chemin, que le Rabbi lui avait parlé, et comment, à Damas, il avait agi avec assurance au nom de Jésus. »

En un mot Barnabé résume tout ce qu'il a lu sur la conversion de Saül dans le chapitre précédent auquel il ajoute ce qu'il a lu dans les *Lettres* postérieures à la *Lettre aux Galates* : « N'ai-je pas vu le Seigneur ? etc. »

28. Saül demeurait donc avec eux à Jérusalem, agissant avec assurance au nom du Rabbi.

29. Il parlait aussi aux Gentils, et disputait avec les Hellénistes ; or, ceux-ci cherchaient à le tuer.

30. Ce que les frères ayant su, ils le conduisirent à Césarée, et l'envoyèrent à Tarse.

Ces dispositions homicides des Juifs hellénistes s'expliquent par ce fait que Saül se trouve avoir lapidé l'un d'eux sous le nom de Stéphanos : ils lui veulent mal de mort. Au contraire les apôtres constitutionnels n'ayant plus rien à lui reprocher depuis cette métamorphose et conséquents avec l'attitude

qu'ils ont prise à Damas, protègent la nouvelle recrue dans toutes ses épreuves. Tu saisis, très excellent Théophile ?

Tu vois que, déjà sauvé des Juifs par les jehouddolâtres de Damas, Paul l'est ici des Hellénistes par les apôtres eux-mêmes. C'est par eux que, conduit à Césarée où réside déjà Philippe, il est envoyé à Tarse. Pour nous, considérons, en dehors du très excellent Théophile, le rôle prépondérant que joue en tout cela Césarée, capitale romaine de la Judée ; et rapprochons de cette observation le fait qu'Eusèbe, le premier historien de l'Église, fut évêque de cette ville au commencement du quatrième siècle, et que sa collaboration aux impostures jehouddolâtriques lui a valu de la part de l'empereur Julien le qualificatif cent fois mérité de misérable.

Imposture n° 36.

LE PONTIFICAT DE PIERRE

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans les *Actes*, après le mensonge constitutionnel, c'est la disparition totale des Douzo, au moment où Saül converti en Paulos se superpose par cela même à l'apostolat millénariste. A partir de 789, en dehors des sept fils de Jehoudda, aucun des apôtres cités dans l'Évangile n'apparaît dans les *Actes*. On ne songe pas à faire jouer le moindre rôle par Mathias qu'on a subrepticement introduit dans la liste. Quand le faussaire utilise quelqu'un pour le service de l'Église, c'est ou Jehoudda, fils de Shehimon, sous le nom de Joannès-Marcos, ou Barnabas, son neveu, ou Philippe, son frère, ou Je-

houdda junior, son autre frère, qu'on surnomme Bar-Schabath pour ne pas le surnommer Toâmin comme dans les premières Écritures. Cette substitution d'un seul homme à toute une secte qui pourtant continue de plus belle jusqu'à Ménahem est la preuve irrécusable du parti qui a été pris de faire le silence sur tous les descendants de Jehoudda et de les réconcilier morts avec Saül mort également.

C'est qu'il ne s'agit pas seulement de réconcilier Saül avec les fils de Jehoudda, il faut encore réconcilier tout ce monde avec Rome où l'on travaille l'élément païen. On a cessé de pêcher au Jourdain, on commence à pêcher dans le Tibre.

Les Actes ne sont pas terminés, ils ne finissaient pas comme aujourd'hui. Ce qui reste, c'est la préface de la *Passio Petri et Pauli* : Shehimon réconcilié avec Saül dans l'espace et dans le temps, le rejoignant à Rome où tous deux périssent de la façon qu'accuse le Martyrologe romain.

Actes des Apôtres! C'est un titre bien ambitieux que celui-là. Ne croirait-on pas vraiment qu'il s'agit de procès-verbaux ou d'annales embrassant toute la période apostolique jusqu'aux Pères? La matière est à la fois moins authentique et moins ample.

Le vrai titre serait : « *Actes des faux Apôtres Pierre et Paul* arrangés par les scribes ecclésiastiques dans le désir de dissimuler les crimes de l'un et les persécutions de l'autre, et dans le but de subordonner le second au premier. » Mais ce serait un titre peu canonique.

Substituer des certitudes à ces fables voulues, ce n'est pas chose absolument impossible ; dénoncer les faux

et les rendre palpables, ce n'est pas au-dessus des forces humaines. Quand nous aurons éliminé tous les faux, nous verrons ce qui reste, et dans ce reste, qui n'est pas gros, ce qu'il peut y avoir de vrai et, faute de vrai, de vraisemblable.

Les Actes conservent une ombre de valeur en ce qui touche certaines pratiques d'une Camorra gaulonite ayant fonctionné dans Jérusalem non régulièrement, comme il est dit, mais épisodiquement, et dont la parenté avec le Zélotisme, que dis-je? avec le Sicariat lui-même, est manifeste. Il y a là des faits qualifiés crimes dans tous les pays du monde, même quand le fanatisme les inspire; or ces faits sont absolument dans la note de ceux que l'impartiale histoire a relevés contre les Sicaires et qui, après avoir causé la crucifixion du Jésus, ont conduit Shehimon et Jacob sous la main du bourreau. Tous ces héros, comme ceux de Josèphe, ont régné par la terreur: moyen contraire aux prescriptions de Jésus dans l'Évangile rectifié.

Le Pierre des Actes n'a rien de Shehimon. C'est un homme à qui le séjour de la Transjordanie, où il eut ses intérêts et toute sa famille jusqu'en 789, est interdit par une cause connue de la seule Église. Impossible d'être moins pêcheur de Kapharnahum. C'en est fait de la petite maison où hier encore sa mère le servait à table avec son grand frère. Pierre n'y retourne plus jamais. Pour lui plus de terre natale, plus de Gamala, plus de Jourdain, plus de Bethsaida, plus rien.

Il a rompu même avec le souvenir. Sa barque pourrit sur la grève du lac, ses filets sont rongés des bêtes.

Il n'y a plus personne en Galilée pour paitre le trou-

peau de David. Renfermé dans Jérusalem avec ses compagnons d'allégorie, Pierre consent à en sortir pour aller jusqu'à Césarée banqueter chez le centurion Cornélius, hier encore chargé d'opérer contre son frère et maintenant contre lui! Jamais il ne daigne pousser jusqu'en Galilée. Il montre une indifférence olympienne pour les neuf mille disciples qui l'année précédente voulaient proclamer son frère roi, et pour ceux qui, moins nombreux mais plus réels, l'avaient effectivement couronné dans Bathanea.

C'est que dans l'Église qui se développe en paix sous sa conduite dès 789 Pierre n'a plus d'autres frères que des fidèles, imaginaires comme sa présence à Jérusalem. Il n'est point homme à fomenter des révoltes ou à avoir pris sa part de celle où périt Bar-Jehoudda. Cette révolte se trouve complètement escamotée par la transposition chronologique de la mort du roi-christ reportée en 782. Converti en Pierre, Shehimon répète le rôle de pape qu'on se propose de lui faire jouer à Rome, et, chose qui indique bien sa non-participation à la révolte de 788, il affectionne dans ses tournées pastorales les lieux par où son frère s'est enfui du Sôrtaba. Il établit son quartier général à Lydda même où ce paladin fut arrêté. Nous sommes en l'année 789, la huitième depuis la promulgation de l'Apocalypse... Mort depuis quelques jours, Bar-Jehoudda est censé ressuscité depuis sept ans. Avis à ceux qui osent dire d'après Josèphe que le ressuscité de l'Évangile et l'imposteur du Sôrtaba sont le même homme!

Par l'opération du Saint-Esprit, la suite de Bar-Jehoudda jusqu'à Lydda se transforme en une tournée pontificale de Pierre. Loin de conjurer la perte de

Rome, Pierre, poussant plus loin vers la mer, baille le salut à l'Occident en la personne du centurion Cornélius. Il n'est pas allé chez Pilatus, parce que c'était un modeste; mais il le pouvait, Pilatus était encore là. De son côté, Rome ne voulait que du bien à l'Église de Pierre; cette Église n'était inquiétée que par le Temple, jaloux de son succès, car dans leur for intérieur les Juifs convenaient parfaitement que Bar-Jehoudda fût ressuscité. Pendant que Saül est en Cilicie, où est Pierre? Pierre parcourt ses États pontificaux. A-t-il l'air d'un homme qui vient d'enlever le cadavre de son frère pour l'enterrer à Machéron? Nullement. A-t-il même l'air d'un homme qui est en Asie? Pas davantage. Pierre, d'un front seroin, d'une jambe digne, s'avance vers Césarée de la Mer, résidence du procureur romain.

Imposture n° 37.

LE JOANNÈS DE LYDDA GUÉRI PAR PIERRE

Que le très excellent Théophile ne s'y méprenne point! Pierre n'avait aucune aversion pour les lieux funestes où avait été pris Bar-Jehoudda fuyant la cavalerie de Pilatus. Au contraire, il les chérissait, depuis qu'incorporé au Verbo Jésus dans la mystification évangélique son frère était arrêté à dix ou douze lieues de là, au mont des Oliviers, dans la direction inverse. La preuve, c'est qu'en 789, au lendemain de la crucifixion, il établissait son quartier général à Lydda même où tous les habitants de Saron venaient lui signifier leur conversion au ressuscité de 782. Comme les habitants de Jérusalem, de Samarie et de Damas, ils

avaient eu sept ans devant eux pour apprendre la résurrection de celui qu'ils avaient vu partir pour Jérusalem chargé de liens, la veille de la pâque, sous la conduite d'Is-Kérioth.

31. L'Eglise cependant jouissait de la paix dans toute la Judée, la Galilée et le pays de la Samarie; elle s'établissait marchant dans la crainte du Seigneur, et elle était remplie de la consolation du Saint-Esprit.

32. Or il arriva que Pierre, en les visitant tous, vint voir les saints qui habitaient Lydda (1).

33. Et il trouva là un homme du nom d'Oannès gisant depuis huit ans sur un grabat, étant paralytique.

34. Et Pierre lui dit : « Oannès, le Seigneur Jésus-Christ te guérit; lève-toi et fais toi-même ton lit. » Et aussitôt il se leva.

35. Et tous ceux qui habitaient Lydda et Saron le virent, et ils se convertirent au Seigneur.

Ainsi le Joannès local, paralysé depuis huit ans (2), l'âge de l'*Apocalypse* en 789, a guéri par l'intervention de Pierre. C'est du grand Joannès lui-même, ressuscité sous le nom de Jésus, que Pierre tient ce pouvoir de guérison. Oannès, Io-annès, Annonceur d'Iad, personnifie Lydda, c'est Lydda qui est guérie en lui. Je constate avec peine qu'on ne montre pas la maison du Io-annès de Lydda. A-t-on eu peur de montrer en même temps celle où fut arrêté le Joannès de Ga-

(1) Aujourd'hui Loudd. Lydda qui appartenait à la Samarie dans les temps antérieurs aux Macchabées, avait été réunie à la Judée par les rois asmonéens (I Macchabées, xi, 34.)

(2) Nous voyons par là que, dans l'esprit du faussaire, le voyage de Pierre à Lydda est de 789, la mort de son frère aîné ayant été reportée à l'année de son *Apocalypse* (781 au compte juif).

mala? (1) Je constate aussi que loin de placer Lydda sous l'invocation du Juif consubstantiel au Père les Romains et les Grecs l'ont appelée ensuite Diospolis, ce qui, sauf le respect dû à Iahvé, signifie ville de Jupiter, et je ne puis m'empêcher de voir là une preuve nouvelle de l'injustice humaine.

L'allégorie du Joannès de Lydda, complétée par celle de Talitha dans Joppé, doit être antérieure à la rédaction des *Actes*. Peut-être provient-elle de l'*Évangile dit de Pierre*, où l'identité du Joannès et de Jésus ne s'affirmait pas moins que dans les *Évangiles* actuels par la similitude de Jonas ressuscité après trois jours. Toutes ces spéculations mythiques s'éclairent mutuellement pour qui connaît le point de départ de la fable évangélique : l'assimilation du Joannès juif tiré du Guol-golta, trois jours après son entrée en croix, au Jonas ninivite sortant de son *Poisson* au bout de trois jours. Ce rapprochement de nom et de délai avait mis les scribes sur la voie de la « similitude de Jonas » qu'ils ont exploitée dans leur fable. Un rapprochement d'autre sorte inspire ici le scribe des *Actes* : c'est au port de Joppé que s'était embarqué Jonas (2) lors du voyage où il fut avalé par le *Poisson* : c'est pour gagner le port de Joppé que le Joannès gaulonite avait fui dans la direction de la mer. Joppé est près de Lydda. Pierre ne fera-t-il rien pour cette ville où son frère eût trouvé le salut sous la forme de la barque de Jonas, si la rude main d'Is-Kérioth ne s'était abattue

(1) Cf. *Le roi des Juifs*, p. 313, où nous avons dit d'après le Talmud que Bar-Jehouda avait été arrêté à Lydda. (Lod dans *Esdras*, ii, 33 et dans *Néhémias*, vii, 37.)

(2) *Jonas*, i, 3. Pour la dynastie chaldéenne des Joannès ou Jonas, cf. *Le Charpentier*, p. 41.

sur son épaule ? La réponse ne se fait pas attendre. Voici Joppé qui envoie une délégation à Pierre.

Imposture n° 38.

LA JEUNE FILLE DE JOPPÉ RESSUSCITÉE PAR PIERRE

Comme on avait enlevé au Joannès sa qualité de Nazir pour en faire le nom du village qu'aurait habité Jésus de Nazareth, il convenait, pour authentifier les résurrections mentionnées dans les *Évangiles*, que Pierre pût lui aussi s'approcher d'un mort, comme si en son vivant le Jésus avait pu le faire sans manquer à son naziréat. La preuve, très excellent Théophile, que sous le nom de Jésus Bar-Jehouda a ressuscité des morts dont il lui était défendu de s'approcher en qualité de nazir, c'est que Pierre l'a fait à son exemple. Pierre va s'approcher d'une morte nommée Talitha, et de même que Ioannès guéri dans Lydda, c'est Lydda personnifiée, de même Talitha, c'est Joppé tout entière. Ici comme ailleurs, mais peut-être avec plus d'intention, l'auteur des *Actes* se moque de toi sans vergogne, très excellent Théophile, à moins que vous ne soyez d'accord pour vous moquer tous les deux des goym, ce qui est vraisemblable.

36. Il y avait à Joppé, parmi les disciples, une femme du nom de *Tabitha*, qui veut dire par interprétation *Dorcas*. Elle était remplie de bonnes œuvres et elle faisait beaucoup d'aumônes.

37. Or il arriva en ces jours-là qu'étant tombée malade (1),

(1) Elle était malade depuis huit ans, comme le Joannès de Lydda.

elle mourut. Après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute.

38. Et comme Lydda était près de Joppé, les disciples, ayant appris que Pierre y était, envoyèrent vers lui deux hommes (1) pour lui faire cette prière : « Hâte-toi de venir jusqu'à nous. »

39. Or Pierre, se levant, vint à eux. Et lorsqu'il fut arrivé, ils le conduisirent dans le cénacle, et toutes les veuves l'entourèrent pleurant, et lui montrant des tuniques et des vêtements que leur faisait Dorcas.

40. Alors, ayant fait sortir tout le monde, Pierre, s'agenouillant, pria; et, se tournant vers le corps, il dit : « Tabitha, lève-toi. » Et elle ouvrit les yeux, et ayant vu Pierre, elle se mit sur son séant.

41. Alors, lui donnant la main, il la leva; et quand il eut appelé les saints et les veuves, il la leur rendit vivante.

42. Cela fut connu dans tout Joppé; et beaucoup crurent au Seigneur.

43. Or il arriva qu'il demeura un grand nombre de jours à Joppé, chez un certain Simon, corroyeur.

Lorsque Jésus ressuscite la fille de Jaïr, une des belles-sœurs de Bar-Jehouda morte martyre, il la prend par la main et lui dit en araméen : « *Talitha, houmi*, ce qu'on interprète ainsi : *Jeune fille, levez-vous* (2). » Or le très excellent Théophile pourrait croire qu'il en est à Lydda comme à Kapharnahum, que Talitha est synonyme de « jeune fille » et que sa résurrection emprunte tout son sel à la présence de Pierre dans la ville où la mort de son frère aîné a fait tant de veuves. Il ne faut pas que le très excellent Théophile conçoive de

(1) Les deux témoins deutéronomiques qui ont pu attester à leurs contemporains la réalité de cet événement.

(2) Marc, v, 41.

pareilles idées : morte de la même maladie dont Pierre a guéri le Joannès de Lydda, *Talitha* ne veut pas dire « Jeune fille » comme dans Marc ; *Talitha* est devenue, par le changement d'une seule lettre, un nom de femme, *Tabitha*, qui signifie en grec *Dorcas*, Gazelle. Sur cette joyeuse cascade, l'auteur des *Actes* a dû dormir d'un sommeil agréable, comme il arrive aux gens qui n'ont pas perdu leur journée. Toutefois a-t-il prévu qu'en ce siècle on montrerait aux étrangers la maison de Simon le corroyeur et celle de *Tabitha*, voire son tombeau ? J'en doute, car il y a des récompenses au-dessus de toute attente.

Ces miracles, tous renouvelés de l'Évangile, n'ont qu'un but : confirmer les pouvoirs de Pierre par des exemples et montrer ce que le très excellent Théophile peut espérer de la foi nouvelle. La preuve que Pierre après son frère aîné a bien reçu le pouvoir des miracles, ce sont les histoires du Boiteux, du Joannès de Lydda et de la *Tabitha* de Joppé.

Quelques casuistes ont regretté que Pierre eût ressuscité *Tabitha* qui, disent-ils, était indubitablement morte sauvée, ayant emporté le trésor de ses bonnes œuvres et de ses aumônes. En la ressuscitant Pierre l'a exposée aux embûches de Satan. N'y aurait-elle pas succombé depuis ? Car on ne nie plus qu'elle n'ait fini par mourir une bonne fois et on ne sait pas si ce fut en état de grâce. Cependant, font observer d'autres théologiens, il y a quelque impiété à penser que, l'ayant ressuscitée par Pierre, — Pierre n'a été qu'un instrument, ils l'accordent, — Dieu a pu ne pas la défendre contre les périls d'une seconde vie. La question n'est pas encore tranchée. Ils ignorent également si *Tabitha* était

mariée, veuve ou vierge. Tirons-les de cette incertitude. *Talitha* était à la fois vierge, veuve et mariée. Vierge, comme *Salomé* lorsqu'elle a épousé *Jehouda* ; veuve du Joannès ; et mariée à l'Époux céleste de toute juive de la Loi, au Père des sept démons de *Maria Magdaléenne*.

II

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE X

Imposture n° 39.

CORNÉLIUS, CENTURION DE CÉSARÉE, DEMANDE AU CIEL
DE LUI ENVOYER PIERRE

Que le très excellent Théophile n'aille pas prêter l'oreille à des rapports calomnieux ! Sous le nom de *Shchimon*, Pierre n'a point été l'implacable xénophobe de l'histoire. Pierre n'était point fils de *Jehouda*, il n'était point frère du roi-christ, il était, comme le disent les *Évangiles* en quatre endroits, fils d'un certain Joannès, personnage inconnu qu'on chercherait en vain à identifier avec *Joseph le charpentier*. Si son degré de culture était médiocre, son cœur embrassait l'univers taillable et corvéable. Nul parmi les Juifs de son temps n'a poussé plus loin l'inclination naturelle des chrétiens pour Rome et les Romains. C'est au point que, huit ans après la Passion de son bon maître *Jésus de Nazareth*, advenue non comme celle de *Bar-Jehouda* avant la pâque de 789 mais après la pâque de 782 qu'il a célébrée avec ses douze apôtres, Pierre a consenti à venir et sous quelle forme ! chez le cen-

turion qui sûrement avait commandé l'escorte du Guol-golta. Ce centurion, il est vrai, avait manifesté dans l'Évangile son désir d'être converti à la jehouddolâtrie : évidemment c'était celui qui a dit en parlant du dieu que les Juifs ignorants ont pris pour un criminel : « Celui-là était vraiment le Fils de Dieu (1). » Il était donc bien disposé et déjà il faisait beaucoup d'aumônes au peuple, le scribe juge superflu d'ajouter « par les mains de l'Église : » depuis le châtement d'Ananias, nous sommes fixés sur la manière dont Shehimon entendait la répartition des dons soit partiels, soit totaux.

1. Il y avait à Césarée un certain homme, du nom de Cornélius, centurion de la cohorte qui est appelée Italique,

2. Religieux et craignant Dieu, avec toute sa maison, faisant beaucoup d'aumônes au peuple, et priant Dieu sans cesse ;

3. Cet homme vit manifestement en vision, vers la neuvième heure (2), un ange de Dieu venant à lui, et lui disant : « Cornélius ! »

Le Saint-Siège pense qu'il était trois heures de l'après-midi ; il compte la journée à partir de six heures du matin. C'est une erreur des plus graves. Il était trois heures du matin et l'on doit compter, comme faisait Shehimon, à partir de six heures du soir. L'Esprit qui inspire Cornélius ne lui permettait pas d'attendre trois heures de l'après-midi pour prier, d'autant que sans le savoir il implorait subconsciemment Shehimon lui-même dont les prières, lorsqu'il était de ce monde, commençaient une heure après la troi-

(1) Mathieu, xxvii, 54.

(2) Trois heures du matin, au compte juif.

sième veille de nuit (1). Cornélius est en règle avec la loi de naziréat. Cornélius n'est point circoncis de fait, mais il l'est d'inclination, puisque, s'il n'a pas contracté toutes les habitudes des chrétiens comme de renverser les idoles et de refuser le salut à l'image de Rome, au moins en a-t-il adopté les prières et les jeûnes. Il n'est pas de ces centurions pilatiques qui dispersent les chrétiens autour du Sôrtaba et qui les accompagnent ensuite au Guol-golta. Il n'est pas non plus de ceux qui sous Tibère Alexandre ont empoigné les Shehimon et les Jacob pour les attacher à la croix. Non, non, c'est un sujet tout préparé. Du jeûne à la vision il n'y a qu'un pas, et l'Esprit-Saint le lui a fait franchir.

4. Et lui, le regardant, tout saisi de crainte, dit : « Qu'est-ce, Seigneur ? » (2) Et l'ange lui répondit : « Tes prières et tes aumônes sont montées en souvenir devant Dieu.

5. Et maintenant envoie des hommes à Joppé, et fais venir Simon, qui est surnommé Pierre ;

6. Il loge chez un certain Simon, corroyeur, dont la maison est près de la mer ; c'est lui qui te dira ce qu'il faut faire. »

7. Lorsque l'ange qui lui parlait se fut retiré, il appela deux de ses serviteurs, et un soldat craignant Dieu, de ceux qui lui étaient subordonnés.

8. Quand il leur eut tout raconté, il les envoya à Joppé.

Vous connaissez trop les procédés employés par les scribes pour ne pas avoir deviné tout de suite que

(1) Environ la dixième heure. (Quatrième Évangile, i, 39.)

(2) Il s'en faut de très peu que Pierre ne soit, lui aussi, consubstantiel au Père.

l'ange apparu à Cornélius, c'est Shehimon lui-même, dans son *double* céleste, car il y a beau temps que sous le nom de Pierre il habite la Chambre haute ornée du tapis allégorique. C'est pour cela qu'en priant à trois heures du matin, heure du lever de l'Étoile, heure davidique par excellence, Cornélius a été bien inspiré par l'Esprit : montée en souvenir devant Dieu, sa prière a été entendue par le fils de David.

Pierre est vêtu de blanc lorsqu'il se présente à Cornélius (1). C'est sa toilette d'assumé. Nous la lui avons déjà vue au Mont des Oliviers lors du départ de son frère aîné pour les cieux. (2)

Imposture n° 40.

LA VISION DE PIERRE AVANT D'ALLER CHEZ CORNÉLIUS

Le très excellent Théophile pourrait-il croire encore, étant donné les avances de Cornélius à Pierre, que Shehimon est toujours homme à s'enfermer dans la Loi, à refuser de voir un centurion, comme font les Juifs qui conduisirent son frère au prétoire, (3) de loger chez lui au besoin, et par réciprocité de logerses émissaires, parmi lesquels un soldat de la cohorte italique ? Ce serait bien mal connaître le temps et les circonstances, car non seulement il a logé un légionnaire et logé chez un cen-

(1) Ce détail n'est qu'au verset 30. Mais nous n'en avons pas besoin pour savoir que Shehimon avait cessé d'être nu comme il l'était dans sa barque au moment de son Assomption. (*Quatrième Évangile*, xxi.)

(2) *Les Marchands de Christ*, p. 354.

(3) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 396.

turion, mais encore il est absolument décidé à manger du porc avec eux si on lui en sert. Foin du *Deutéronome*, de Moïse et d'Aaron, de Maria Magdaléenne leur sœur, de David, de Jehouda et de Salomé, du Nazir, et de Shehimon lui-même ! Le très excellent Théophile assiste à une conversion posthume obtenue par les mêmes moyens que celle de Saül : une double vision. C'est le dernier adieu de Pierre à Shehimon. Si là-bas, au fond de la Judée, quelque Naziréen, disciple de Jehouda, se lève pour protester, on lui répondra qu'à la vérité Shehimon sous son nom de circoncision, c'est-à-dire dans la vie, n'a rien fait de ce qu'on lui prête ici, mais que sous le nom ecclésiastique de Pierre il a abjuré la Loi devant des témoins, un soldat et deux serviteurs à gages, dont l'autorité pourrait être récusée si Dieu lui-même ne la couvrait de la sienne. C'est pourquoi, dès le début et à trois reprises (1), l'auteur des *Actes* a pris soin de dire qu'il s'agit dans ces visions du personnage assumé que, sous le nom de Pierre, l'Église a tiré de Shehimon. Celui que les Naziréens réclament, c'est le nommé Shehimon ; celui que l'Église s'adjuge, c'est le surnommé Pierre. Toutefois, si ces Juifs sont raisonnables, au lieu de s'entêter dans une stérile opposition à la divinité du Nazir, ils laisseront faire et pourront aspirer au partage des profits. Pour cela il faut que Pierre reçoive les envoyés de Cornélius. Or, il y a toute apparence qu'il le voudra bien, car Cornélius a reconnu sa divine extraction en l'appelant : « Seigneur », dignité que Tibère avait refusée pour lui-même.

(1) Ch. x, versets 5, 18, 32 et xi, 13.

9. Or, le jour suivant, eux étant en chemin et approchant de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison, vers la sixième heure (1), pour prier.

10. Et comme il eut faim, il voulut prendre quelque nourriture. Pendant qu'on lui en apprêtait (2), il lui survint un ravissement d'esprit :

11. Il vit le ciel ouvert, et comme une grande nappe suspendue par les quatre coins, et qu'on abaissait du ciel sur la terre (3),

12. Et dans laquelle étaient toutes sortes de quadrupèdes, de reptiles de la terre, et d'oiseaux du ciel (4).

13. Et une voix vint à lui : « Lève-toi, Pierre, tue et mange. »

14. Mais Pierre dit : « A Dieu ne plaise, Seigneur, car je n'ai jamais mangé rien d'impur et de souillé. (5) »

15. Et la voix lui dit encore une seconde fois : « Ce que Dieu a purifié, ne l'appelle pas impur. »

16. Or cela fut fait par trois fois (6), et aussitôt la nappe fut retirée dans le ciel.

(1) Ici nous sommes d'accord avec le Saint-Siège, nous pensons qu'il était midi, la journée comptée à partir de six heures du matin. Pierre a entendu la prière de Cornélius, il sait en quoi elle consiste et se dispose à l'exaucer. L'heure même est un argument en faveur de Cornélius : c'est l'heure du repas. Enfin ce n'est pas pour prier que Pierre est monté au plus haut de la maison, c'est pour pouvoir embrasser d'un coup d'œil la nappe céleste et dire un dernier adieu à l'Apocalypse.

(2) Dernier adieu au régime naziréen dont le menu exclut tout ce qui est défendu par la Loi.

(3) C'est la nappe de la Création.

(4) Sans aucune différence entre les purs selon la Loi et les impurs.

(5) Exact. Sous son nom de circoncision, Pierre n'a pas commis d'illégalité en ce point.

(6) Allusion au jeûne de trois jours commandé par le régime naziréen dans les circonstances graves et dont nous avons souvent exposé l'origine solaire. Pour la même raison les messagers de Cornélius sont au nombre de trois et chargés de faire à Shehimon les trois sommations légales d'avoir à renier la Circoncision, à apostasier, en un mot, sous le nom de Pierre.

D'après certains apologistes cette nappe représentait l'Église destinée à recevoir dans son sein les païens que les Juifs regardaient comme impurs et abominables. Ce qui les porte à cette interprétation, c'est, disent-ils, que l'Église vient du ciel et doit y retourner à l'instar de la nappe elle-même. Plusieurs ont compris que tous les animaux déposés sur la nappe étaient immondes, d'autres qu'il y en avait de mondes. Ces derniers exégètes sont dans une erreur que l'Apocalypse du Juif consubstantiel au Père suffit à dissiper. Les premiers ont à demi saisi la signification de la nappe génésique. Sous couleur de viandes pures et impures, c'est la question de race qui se pose sur la nappe. Tous les hommes sont de la chair impure, de la semence de bétail, à l'exception des Juifs, sur qui le ciel doit se refermer à la fin des temps. Dans le dogme chrétien la nappe terrestre n'a été faite que pour eux. Ils ont le droit de tuer, voire en présence de Jésus, tous ceux qui les ont empêchés de régner, et s'ils ne mangent point les goym, c'est de peur de s'empoisonner. Haine à leur chair ! Haine même à leurs vêtements ! (1) Vous rappelez-vous la pâque des oiseaux de proie dans l'Apocalypse ? (2) A eux toute la chair païenne ! Qu'ils en débarrassent le monde !

Mais Bar-Jehoudda ne sera point le dieu de l'Occident, Shehimon ne tiendra pas Rome sous le talon de Pierre, si les disciples de leur illustre père s'obstinent dans un pareil programme. Puisqu'on n'a pu supprimer les goym en 789 il faut les supporter, mais contre

(1) Épître de Jude, (Jehoudda Toâmin dans l'esprit du faussaire), 23.

(2) Le Roi des Juifs, p. 68.

bonne et valable rançon. Moyennant quoi, Pierre ouvrira sa porte aux envoyés de Cornélius.

17. Tandis que Pierre ne savait en lui-même que penser de la vision qu'il avait eue, voici que les hommes envoyés par Cornélius se présentèrent à la grande porte.

18. Et demandèrent à haute voix si c'était là que logeait Simon, surnommé Pierre.

Ils n'osent entrer, se doutant de la façon dont ils seront accueillis, si au lieu de pénétrer chez le surnommé Pierre, comme le leur affirment les *Actes*, ils sont reçus par le nommé Shehimon, frère et successeur de Bar-Jehoudda, et qui, descendu du ciel pour la circonstance, se tient à la grande porte (1) de la maison de David.

19. Cependant, comme Pierre songeait à la vision, l'Esprit lui dit : « Voilà trois hommes qui te cherchent.

20. Lève-toi donc, descends, et va avec eux sans hésitation aucune, parce que c'est moi qui les ai envoyés. »

21. Or, Pierre étant descendu vers les hommes dit : « Je suis celui que vous cherchez, quelle est la cause pour laquelle vous êtes venus ? »

22. Ils répondirent : « Cornélius, centurion, homme juste et craignant Dieu, et ayant pour lui le témoignage de toute la nation juive, a reçu d'un ange saint l'ordre de vous appeler dans sa maison, et d'écouter vos paroles. »

23. Les faisant donc entrer, il les logea. Mais le jour suivant, il partit avec eux ; et quelques-uns des frères de Joppé l'accompagnèrent.

Nous apprenons un peu plus loin que ces frères étaient au nombre de six (2) ; vous connaissez trop la descen-

(1) *Pylon*, dit le grec, la Sublime Porte davidique.

(2) xi, 12.

dance mâle du Charpentier et de sa femme pour ne pas voir immédiatement que, dans l'intention du mystificateur, Pierre engage ici les six frères de Shehimon. Tu le vois toi-même, très excellent Théophile, il n'y a plus de rapport entre le naziréen Shehimon, l'un des sept fils de Jehoudda, lié au crucifié de Pilatus par une commune origine et par un commun vœu, et l'assumé Pierre, délié par Dieu de toute discipline légale. Il est très vrai toutefois que Shehimon eut six frères, — ah ! les sept démons de Maria Magdaléenne, comme ils gênent maintenant, et comme on voudrait les chasser ! — mais ces frères ne lui sont pas consanguins, ce sont de simples disciples habitant Joppé ; ils étaient six, voilà tout ! Je suppose qu'à cet endroit l'auteur des *Actes* réclama un second évêché pour sa peine.

Imposture n° 41

PIERRE ET SES SIX FRÈRES CHEZ CORNÉLIUS

Préparée avec soin, longtemps caressée, c'est peut-être l'une des plus belles de la collection sur laquelle le très excellent Théophile promène un regard ébloui. Etoffée, chatoyante, elle appelle, à travers les temps, le pinceau tardif de Véronèse.

24. Et le jour d'après il entra dans Césarée. Or Cornélius les attendait, ses parents et ses amis les plus intimes étant assemblés.

25. Et il arriva que lorsque Pierre entra, il vint au-devant de lui, et, tombant à ses pieds, il l'adora.

26. Mais Pierre le releva, disant : « Levez-vous ; et moi aussi je ne suis qu'un homme ».

Ce n'est pas, disent les apologistes, que Cornélius prit Pierre pour un dieu ! Il était déjà trop éclairé pour commettre une pareille erreur, lui qui n'avait pris l'ange que pour un simple envoyé de Dieu, malgré l'éclatante lumière dont il était revêtu. Mais il savait que l'adoration était due à la dignité de Pierre, et, si celui-ci la refuse, c'est par un sentiment d'humilité qu'il est permis de traiter d'excessif sans manquer à la loi des proportions. Ceci est fort bien vu, ce n'est pas à l'ange que va l'adoration de Cornélius, c'est au Juif, c'est à l'homme qui, en vertu de l'Apocalypse de son frère, devait régner mille ans avec celui-ci et qui, assumé, lui aussi, par Dieu, doit revenir au bout de mille ans pour siéger parmi les douze juges du monde paten. Cornélius a entendu la voix qui dit à l'Occident :

Tombe aux pieds de la race à qui tu dois ton dieu !

Car ce n'est point un centurion stupide, comme il y en avait au temps de Pilatus.

Pierre lui reconnaît la vocation judéolâtrique.

27. Et s'entretenant avec lui, il entra, et trouva un grand nombre de personnes qui étaient assemblées (1) :

28. Et il leur dit : « Vous savez, vous, quelle abomination c'est pour un homme juif que de fréquenter ou même d'approcher un étranger (2) ; mais Dieu m'a montré à ne traiter aucun homme d'impur ou de souillé (3). »

(1) Pas un seul Juif, rien que des goym.

(2) Oui, elles le savent, ne fût-ce que par l'Évangile selon Mathieu. Toutes celles qui sont assemblées chez Cornélius sont des goym.

(3) Dieu le lui a montré par l'image de la nappe.

Le paten n'est plus un animal impur, Rome n'est plus la Bête. Shehimon a peut-être été juif, mais Pierre ne l'est plus depuis qu'on lui a promis la tiare !

29. C'est pourquoi, ayant été appelé, je suis venu sans hésitation. Je vous demande donc pour quel sujet vous m'avez appelé ? »

30. Et Cornélius lui dit : « Il y a en ce moment quatre jours (1), j'étais priant dans ma maison, à la neuvième heure ; et voilà qu'un homme vêtu de blanc (2) se présenta devant moi et dit :

31. « Cornélius, ta prière a été exaucée, et tes aumônes ont été en souvenir devant Dieu (3). »

32. Ainsi envoie à Joppé et fais venir Simon, qui est surnommé Pierre ; il est logé dans la maison de Simon, corroyeur, près de la mer.

33. Aussitôt donc, j'ai envoyé vers vous, et vous m'avez fait la grâce de venir. Maintenant donc, nous sommes tous devant vous pour entendre tout ce que le Seigneur vous a commandé. »

34. Alors, ouvrant la bouche, Pierre dit : « En vérité, je vois (4) que Dieu ne fait point acception des personnes :

35. Mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable.

(1) Il s'est écoulé trois jours, la nappe est descendue et remontée trois fois, les émissaires de Cornélius étaient trois. C'est comme si Shehimon avait dit trois fois : « Amen, ainsi soit-il. » (Apocalypse, v, 11). Pierre n'hésite plus.

(2) « Un homme vêtu de blanc. Les grands personnages se revêtaient d'habits blancs, (voir Luc, xxiii, 11) dit le Saint-Siège. » Pierre n'était donc pas un humble pécheur ?

(3) Le faussaire ne perd pas le nord. Les exégètes catholiques ont parfaitement saisi son intention. Le salut de Cornélius est une question d'argent, il faut qu'il y mette le prix. D'ailleurs Pierre lui fait des conditions bien meilleures qu'à Ananias. Toutes les fois, disent les apologistes, que les aumônes de Cornélius sont mentionnées, son oraison est exaucée. En effet l'auteur des Actes s'est efforcé d'établir qu'il y a corrélation. « Quiconque, dit le père de Ligny, jésuite, unit ces deux moyens a trouvé le moyen infallible de toucher le cœur de Dieu. »

(4) Par l'image de la nappe seulement ; jusqu'alors Shehimon avait vu tout le contraire. Si vous en doutez, relisez l'Apocalypse de son frère.

36. Dieu a envoyé la parole aux enfants d'Israël (1), annonçant la paix par Jésus-Christ (2) (qui est le Seigneur de tous) ;

37. Vous savez, vous, ce qui est arrivé dans toute la Judée, en commençant par la Galilée, après le baptême que Joannès a prêché (3) :

38. Comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de sa vertu, Jésus de Nazareth, qui a passé en faisant le bien et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable, parce que Dieu était avec lui (4).

39. Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem, ce Jésus qu'ils ont tué, le suspendant au bois.

40. Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et lui a donné de se manifester,

(1) Le salut vient des Juifs, c'est entendu.

(2) Sur cette paix, voir l'Apocalypse dudit sieur, et ses propos évangéliques : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre. »

(3) Pas pendant ? Non, Jésus de Nazareth est venu après ce Joannès (Celui qui viendra après moi, etc.). Sache cela, très excellent Théophile.

(4) Jésus de Nazareth n'est encore que le Joannès prolongé. Il n'a pas encore été coupé en deux personnes par sa décapité ! Non sous son nom de révélation. Néanmoins il ne faut pas que le très excellent Théophile sache qu'en dehors de son onction par l'Esprit-Saint Bar-Jehouda s'est fait oindre roi des Juifs en Bathané. S'il a chassé des démons, ce n'est point parce qu'il était dieu, c'est « parce que Dieu était avec lui. » Le déplorable Nestorius, un schismatique dont le nom seul est un vomitif, n'a pas craint d'abuser de ce texte et de quelques autres pour distinguer deux personnes en Jésus-Christ, celle du Verbe de Dieu que les évangélistes ont incorporé à l'homme, et celle de l'homme avec qui était le Verbe de Dieu. Mais Nestorius n'a rien compris à ce que Pierre entend par les mots : « Dieu était avec lui. » Pierre a parlé dans le sens des faux canons de Nicée : Dieu était avec Bar-Jehouda en unité de personne : « Il est très vrai, dit l'ineffable père de Ligny, que l'union personnelle n'est pas exprimée en cet endroit ; mais elle n'y est pas contredite, et cela suffit pour que les textes qui l'expriment conservent toute leur force. Tel dogme catholique est le résultat de plusieurs textes réunis. Qui les sépare n'a qu'une partie de la vérité ; et s'il nie le surplus, il est entièrement dans l'erreur. »

41. Non à tout le peuple, mais aux témoins préordonnés de Dieu (1), à nous qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il fut ressuscité des morts (2).

42. Et il nous a commandé de prêcher au peuple et d'attester que c'est celui que Dieu a établi Juge des vivants et des morts (3).

(1) Pourquoi pas à tout le peuple, demandent ici les incrédules ? « Dieu avait ses raisons, répondent les apologistes. Car si les Douze sont préordonnés pour témoigner de la résurrection, les incrédules contemporains de Bar-Jehouda étaient prédestinés à n'y pas croire. Quand bien même il se serait montré à tout le monde, les incrédules ne se seraient pas rendus. Lorsqu'Éléazar parut ressuscité aux yeux de toute la nation, ces hommes pervers ont-ils confessé l'évidence ? Non, tout l'effet que cette résurrection produisit sur eux fut de leur inspirer le dessein de le faire mourir une seconde fois ! »

Il semble ici qu'on soit injuste pour les incrédules de ce temps-là. Ont-ils protesté lorsque Pierre eut ressuscité Talitha ? Nullement. C'est Talitha qui s'est cru obligée de mourir une seconde fois pour alimenter leur incréduité.

(2) Les Douze Apôtres sont préordonnés dans l'Apocalypse. Les douze apôtres sont postordonnés dans la fable.

(3) Bar-Jehouda hérite de tous les pouvoirs qu'il reconnaît au Fils de l'homme dans son Apocalypse. L'expression est pleinement millénariste et elle a été conservée dans le Symbole des Apôtres. La clef de l'Apocalypse ayant été perdue — nous l'avons retrouvée et mise dans la serrure, — il est arrivé qu'à l'heure actuelle on n'a pas encore déterminé clairement le sens de cette expression : Juge des vivants et des morts. Par les vivants, certains entendent les justes, et par les morts les pécheurs. D'autres, interprétant les morts dans le sens littéral, entendent par vivants ceux qui, présents lorsque Bar-Jehouda viendra juger le monde, mourront pour subir la loi commune, et ressusciteront aussitôt après pour être jugés. D'autres, sentant ce qu'il y a d'absurde dans ces explications, proposent d'entendre par morts ceux qui le sont déjà au moment où nous sommes et par vivants ceux qui sont destinés à les rejoindre d'ici la fin du monde. Ils fournissent en faveur de cette exégèse des arguments qui valent les précédents. Si, au lieu de faire Bar-Jehouda consubstantiel au Père, on s'était contenté de le déclarer consubstantiel au Fils, à celui qui devait venir le 15 nisan 789 juger les vivants et les morts, on aurait compris ce que signifie l'expression des Actes, car elle est tirée des Actes eux-mêmes : c'est Bar-Jehouda qui doit revenir mille ans après sa résurrection pour remplir l'office qu'avait décliné le Fils de l'homme le 15 nisan 789. « Ce Jésus, qui du milieu de vous a été enlevé au ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel » (1, 12)

43. C'est à lui que tous les prophètes rendent ce témoignage que tous ceux qui croient en lui reçoivent, par son nom, la rémission des péchés. »

44. Pierre parlant encore, l'Esprit-Saint descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole.

45. Et les fidèles circoncis, qui étaient venus avec Pierre (1), s'étonnèrent grandement de ce que la grâce de l'Esprit-Saint était aussi répandue sur les Gentils.

46. Car ils les entendaient parlant diverses langues et glorifiant Dieu.

47. Alors Pierre dit : « Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu l'Esprit-Saint comme nous ? »

48. Et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur Jésus-Christ (2). Alors ils le prièrent de demeurer avec eux quelques jours.

Le séjour de Pierre chez Cornélius finit sans que Shehimon se soit assis à la table des païens. Avec quelle astuce l'autour élude la question des viandes telle qu'il l'a posée tout d'abord dans l'allégorie de la nappel Pierre va regagner les cieux sans que Shehimon ait cédé ostensiblement sur la question de régime. A-t-il mangé ? Et qu'a-t-il mangé ? Les Naziréens rigides pourront croire qu'ayant jeûné pendant ces quelques jours il n'a point manqué à la Loi. Ceux qui sont prêts à céder pourront dire que le manger est sous-entendu par la durée (3).

Et ce manger fut superbe.

(1) Ses six frères.

(2) Le Saint-Esprit viole toutes les règles établies par Jehouda et suivies par ses fils. Il descend sur eux avant qu'ils ne soient circoncis et baptisés. Pierre danse la danse du scalp et le pilou-pilou sur toute sa famille.

(3) En effet il est avoué plus loin, xi, 3.

En digne prédécesseur de Trimalcion, Cornélius avait fait magnifiquement les choses. Décoration, cuisine, service de table, tout était à l'avenant. Aux murailles on voyait, outre les portraits d'Auguste et de Tibère, Varus qui avait ravagé la Galilée en 750 et crucifié deux mille patriotes autour de Jérusalem, Quirinius, le bon proconsul de Syrie, et l'ami Coponius, procureur de Judée, qui avaient fait le Recensement où périrent Jehouda et Zadoc. D'immenses caricatures pointes exagéraient le nez de Moïse, d'Aaron et de Maria Magdaléenne. Le porc était hors de prix depuis que le rabbi Bar-Jehouda en avait précipité deux mille d'un coup dans le lac de Génézareth ; néanmoins Cornélius avait multiplié les plats de porc, pour témoigner qu'il ne regardait point à la dépense, et aussi parce que, l'homme étant naturellement porté vers les mets qui lui sont défendus, il pensait aller au-devant de désirs longtemps comprimés chez Pierre. Cornélius avait disposé sur sa nappe tous les animaux que Pierre avait vus sur la sienne, de sorte que l'équilibre était rompu en faveur des viandes proscrites.

L'anachronisme systématique dont les Écritures sacrées donnent l'exemple nous autorise à reproduire le menu du déjeuner de bienvenue offert à Pierre :

Hors-d'œuvre.

Les sauterelles à la Joannès.
Les graines de cumin à la pharisienne.
Les tétines de truie Hérodiade.

Entrées.

Le tourne-dos à la Sôrtaba.
Les tripes à la Jehouda Is-Kérioth.

Les pieds de porc à la Sainte-Ménahem.
Le sanhédrin de colombes sur canapé.

Poisson.

L'omble-chevalier romain à la Zibdéos.

Rôts.

Le flet (1) Ananias.
Le gigot d'Agneau Milléniun

Entremets.

Chrême fouetté à la Bar-Jehouda.

Vins.

Château-Pilatus 788.
Clos Nazir 739
Falerno du Recensement.
Grand-Chrémant Royal-Bathanea.

Au dessert Cornélius se leva. Il aurait pu parler sa langue maternelle, puisque, depuis la descente du Saint-Esprit, Pierre les savait toutes. Mais l'Esprit qu'il avait lui-même reçu ne lui permettait plus de s'exprimer qu'en araméen :

« Tu me prends pour un de ces centurions épais que raillent les poètes de Cour en disant qu'ils sentent le bouc ; mais je ne suis point dupe de toutes ces façons judaïques. Il a fallu que Dieu fit descendre du ciel une nappe allégorique pour te décider à tâter de ma cuisine. Si tu avais connu Jésus vivant comme tu prétends l'avoir connu mort, tu saurais que, dans l'Évangile où on l'a introduit depuis toi, il ne fait point de distinction entre les viandes et qu'en cette matière au moins il prêche l'indifférence. « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche

(1) Il était certainement faux.

qui souille l'homme, dit-il, mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme. » D'après les Évangiles, tu es là lorsque le Maître prononce ces paroles libératrices. Tu ne saisis pas très bien, selon ton habitude, et tu l'obliges à se répéter : alors il te gratifie d'une telle comparaison entre le trajet des aliments dans l'économie et celui des passions dans l'âme que tu es bien forcé de la comprendre à cause de sa grossièreté. Tu devais donc venir à ma table sans aucune de ces simagrées et de ces mômeries. Ne me réponds pas qu'on n'a pas encore fabriqué les Écritures qu'on mettra sous le nom de ton fils, Jehouda, surnommé Joannès-Marcos, et de ton neveu Mathias ! Tu es, inexcusable de ne pas savoir d'avance ce qu'il y aura dedans, puisque tu es présent à la scène et que tu as le Saint-Esprit. Je me suis déjà compromis vis-à-vis de Pilatus en te recevant, toi et tes six frères, moi qui étais hier au *Guol-golla* et n'attends qu'un signe de Tibère Alexandre pour t'y conduire à ton tour avec ton frère Jacob. Va-t'en, et lorsque viendra l'ordre attendu, aie soin de ne pas te trouver à la portée de ces courroies !... Tu répliques ? Tu dis que la parole de Jésus ne concerne pas proprement la viande, mais les ablutions ? Eh bien ! et celle-ci : « Saluez la maison qui vous reçoit, tenez-vous y et mangez de ce qui sera mis devant vous », ne l'as-tu pas entendue ? Après avoir renié ton frère dans la cour de Kafaphas pour sauver ta peau, tu viens encore renier ses ordonnances jusque chez moi dans un vil intérêt de secte ? Prends garde, Pierre, prends garde qu'un jour la conscience humaine ne te préfère Jehouda Is-Kerioth ! »

Est-ce Eusèbe de Césarée qui a inventé cet épisode

pour que son Église vint immédiatement après Jérusalem et avant Antioche dans l'ordre des pseudo-investitures apostoliques? Je suis très porté à le croire. Ce mensonge toutefois n'est pas inutile à la manifestation de la vérité. Si Shehimon est venu à Césarée, pourquoi habite-t-il chez un centurion maculé du sang de son frère aîné, au lieu de descendre chez « Philippe l'Évangéliste », puisque selon les *Actes*, cet Évangéliste, qui est en même temps son frère, est à Césarée depuis la veille? C'est un manquement grave aux considérations de famille. Il s'y mêle je ne sais quel égoïsme déplaisant, car le centurion Cornélius tient table ouverte pendant plusieurs jours avec des menus d'abbaye, et c'est le cas ou jamais de faire une place, fût-ce en se privant d'un ou deux centurions, à l'illustre interprète des *Paroles du Rabbi*.

Mais ne seignons pas l'indignation : Philippe est un des six frères que Pierre avait amenés avec lui de Joppé. Le crucifié lui-même était de cette Cène païenne comme il est de la pseudo-Cène dans la fable. Le seul regret qu'on puisse exprimer avec raison, c'est qu'on n'ait point invité Pontius Pilatus : il était encore à Césarée lors de ces fêtes dont le caractère éminemment historique ne peut être contesté quo par les gens de mauvaise vie.

Le séjour chez Cornélius coupe court à la discussion entre Pierre et Paul à Antioche, assez bonne défaite mais qui avait l'inconvénient d'être un aveu. Mieux valait que la question fût tranchée par Pierre, au besoin dans le sens de Paul, mais dès Césarée. Avant tout, Pierre. Si quelqu'un invoquait la *Lettre aux Galates*, on en serait quitte pour accuser Paul

d'avoir présenté les choses à son avantage pour se faire valoir auprès des goym.

Déjà le Saint-Esprit, qui pense à tout, avait préparé l'épisode chez Cornélius par la remise du service des tables aux sept diacres hellénistes capables, pour faire honneur à leur désinence athénienne, de se fournir chez le charcutier d'Aristophane. Les apôtres étaient de telles gens, si tolérants, si faciles à vivre qu'ayant organisé le service des tables ils s'en remettent à sept Grecs du soin d'interpréter le *Lévitique*, à l'article du régime. Et parmi ces Grecs choisis, élus par les disciples immédiats de Jésus, il y a de tels hommes qu'on en voit, comme Stéphane, nier l'utilité du Temple lui-même. Or parmi ses persécuteurs, parmi ses bourreaux, qui trouve-t-on? Saül lui-même. Est-ce bien à lui, sous le nom de Paul, de faire la leçon à Pierre dans Antioche?

Pour effacer la *Lettre aux Galates*, Pierre à Césarée renverse toute la Loi, renie toute sa famille, pénètre, lui fils de David et frère du crucifié, dans la maison d'un païen, chez un de ces centurions qui n'ont vécu que pour couper du juif. Paul est un hésitant, en comparaison de ce Pierre si large, si généreux, si ouvert à toutes les concessions. Ah! feu Saül est allé chez Sergius Paullus, gouverneur de Chypre, chez Gallion, proconsul d'Achaïe, chez Tyrannus, préteur d'Éphèse? Ah! il a frayé avec Pontius Pilatus et Tibère Alexandre, avec Félix et Festus, avec Albinus et Gessius Florus, procureurs de Judée, avec Cestius Gallus, proconsul de Syrie? On montrera au monde attentif Pierre, le doux Pierre, offrant dans Joppé le bon gîte aux envoyés de Cornélius, parmi lesquels un soldat de la légion ita-

lique, on le fera voir dans Césarée, capitale romaine de la Palestine, cubicairement voisin de Pilatus. Quoi d'étonnant à ce que, quatorze ans plus tard, Paul l'ait trouvé attablé avec les païens d'Antioche ?

L'Église n'a point été ingrate pour Cornélius qui lui a servi si obligeamment de compère. Elle l'a fait nommer par Pierre évêque de Césarée où il prit la suite de Zachée, le péager qui monte sur un arbre dans la fable pour voir entrer Jésus à Jéricho et que cet exercice en pure perte avait fatigué prématurément. D'autres osent se mettre en contradiction avec le Martyrologe romain, de qui nous tenons ce détail, en présentant Cornélius comme ayant occupé avec un brio étincelant l'évêché de Scamandios. Nous ne voulons point prendre parti pour l'une de ces traditions contre l'autre, et nous préférons convenir avec toutes deux que la maison où Pierre baptisa Cornélius fut changée en une église que l'on allait déjà visiter au temps de l'imposteur Hiéronymus, canonisé sous le nom de saint Jérôme.

III

ACTES DES APÔTRES, CHAPITRE XI

Imposture n° 42.

LE PREMIER CONCILE DE JÉRUSALEM

C'est le premier des faux conciles. Il a servi de modèle à beaucoup d'autres et inspiré tous les faux canons d'Antioche, de Nicée, de Sardique, de Chalcédoine...

il en faudrait citer tant ! Pierre et les six frères de Joppé qu'il a entraînés dans son apostasie se présentent pour rendre compte de leur conduite devant ceux de la Circoncision, c'est-à-dire ceux qui tiennent, avec Shehimon et ses six frères, qu'il n'est point de salut hors de la Circoncision et du baptême davidique.

1. Or les apôtres et les frères qui étaient en Judée (1) apprirent que les Gentils aussi avaient reçu la parole de Dieu.

2. Et, lorsque Pierre fut revenu à Jérusalem, ceux de la Circoncision disputaient contre lui,

3. Disant : « Pourquoi es-tu entré chez des hommes incircis et as-tu mangé avec eux ? »

L'auteur avoue enfin, mais incidemment et après coup, que Pierre a mangé.

Chose remarquable, Pierre ne pourra répondre par aucun passage des *Évangiles*, il n'y a encore rien là-dessus dans la fable. Que fera l'auteur des *Actes* pour justifier Pierre auprès de Shehimon ? Ne pouvant citer de précédent dans les *Évangiles*, il se citera lui-même. Une fois qu'on a bien saisi le procédé de fabrication des Écritures, on saisit parfois jusqu'à la date. Pour se disculper d'avoir admis des incircis, et qui plus est bourreaux de sa famille, au bénéfice du salut, Pierre dira que l'Esprit-Saint lui a forcé la main. Explication misérable dans la bouche de l'homme qu'on nous présente comme le successeur de Jésus. S'il a connu Jésus, s'il est vraiment le Pierre de l'Évangile, il a assisté à la scène où un autre centurion, celui de Ka-

(1) L'auteur oublie totalement que tout ce qu'il vient de forger doit également s'être passé en Judée.

pharnahum, envoie chercher Jésus pour guérir son serviteur malade. Ce qu'a dit, ce qu'a fait Jésus dans cette circonstance l'a frappé ainsi que tous ses collègues. Il n'a qu'à rappeler cet exemple pour leur fermer la bouche et les faire rougir de leur amnésie. Et d'ailleurs comment l'auraient-ils à ce point oublié qu'ils aient blâmé dans Pierre ce qu'ils avaient naguère admiré dans Jésus? On voit donc que l'Évangile s'est désonjuivé petit à petit, enrichi de tous les adages, prophéties, paraboles, arguments et sentences que l'Église a introduits dans le mythe de Jésus. Ce n'est pas Jésus qui inspire Pierre à Césarée, c'est Jésus qui à Kapharnahum plagie Pierre. Les scribes trouvent décent et suggestif le cas de Cornélius dans les *Actes*, ils le transportent dans l'Évangile où ils l'attribuent à Jésus, car si tout mauvais cas est niable, tout bon cas est utilisable. Il s'agit de conquérir Rome : quand on n'a pas d'armes, on en forge.

4. Et Pierre commença à leur exposer les choses par ordre (1), disant :

5. « J'étais dans la ville de Joppé, priant, et dans un ravissement d'esprit, je vis comme une grande nappe suspendue par les quatre coins, qu'on abaissait du ciel, et qui vint jusqu'à moi.

6. En la considérant attentivement, je vis les quadrupèdes de la terre, et les bêtes sauvages, et les reptiles, et les oiseaux du ciel.

7. Et j'entendis une voix qui disait : « Tue et mange. »

8. Et je répondis : « Nullement, Seigneur ; car jamais rien d'impur ou de souillé n'entra dans ma bouche. »

(1) En réclant l'invention du faussaire au chapitre précédent, comme a fait tout à l'heure Barnabé pour la conversion de Saül.

9. Et la voix du ciel me dit une seconde fois : « Ce que Dieu a purifié, ne l'appelle pas impur. »

10. Cela fut fait par trois fois, et tout rentra dans le ciel.

11. Et voilà qu'aussitôt trois hommes, envoyés vers moi de Césarée, s'arrêtèrent devant la maison où j'étais.

12. Et l'Esprit me dit d'aller avec eux sans hésiter. *Les six frères que voici vinrent avec moi*, et nous entrâmes dans la maison de cet homme (1).

13. Or il nous raconta comment il avait vu dans sa maison un ange qui s'était présenté et lui avait dit : « Envoie à Joppé et fais venir Simon, qui est surnommé Pierre (2) ;

14. Il te dira des paroles par lesquelles tu seras sauvé, toi et toute ta maison. »

15. Lorsque j'eus commencé de parler, l'Esprit descendit sur eux comme sur nous *au commencement* (3).

16. Alors je me souvins de la parole du *Seigneur*, lorsqu'il disait : Joannès a baptisé dans l'eau ; mais vous, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint. »

Ici je coupe la parole à Pierre sans aucun respect pour l'Esprit-Saint qui l'anime. Il est bien vrai que Jésus tient ce propos « au commencement » des *Actes* et je ne m'étonne pas que le faussaire se copie, il ne peut pas faire autrement. Mais si je me reporte « au commencement » des *Évangiles*, je trouve ce propos non dans la bouche de Jésus, mais dans celle du Joannès lui-même. C'est donc bien Joannès qui fut le Rabbi, c'est-à-dire le maître, le *dominus*, le Seigneur,

(1) Rappelons qu'en 789, date que le faussaire assigne à ce Concile, il ne reste plus que quatre frères à Shehimon, qui sont Jacob senior, Philippe, Jehouda Toamin et Ménahem.

(2) Ceci dans la bouche de Pierre lui-même!

(3) Au commencement des *Actes* : le faussaire oublie complètement que c'est lui qui parle. Il oublie de quel lieu il écrit (xi, 1).

et nous l'avons déjà démontré par divers passages de Luc et du *Quatrième Évangile* (1). C'est bien Bar-Jehoudda qui, en sa qualité de Joannès, disait au Jourdain : « Moi, je vous baptise dans l'eau ; mais celui qui doit venir après moi vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu (2). » C'est bien lui que, par conversion de la première personne en troisième, les *Actes* appellent Notre-Seigneur Jésus-Christ, et après avoir trahi leur imposture fondamentale par la bouche du pseudo-Pierre, nous les verrons la trahir une seconde fois par la bouche du pseudo-Paul (3). Et maintenant rendons la parole à Pierre, car le très excellent Théophile languit dans l'attente.

17. Si donc Dieu leur a donné la même grâce qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ ; qui étais-je, moi, pour m'opposer à Dieu ? »

18. Ces choses entendues, ils se turent, et glorifièrent Dieu, disant : « Dieu a donc accordé la pénitence aux Gentils aussi, pour qu'ils aient la vie. »

Nous avons observé déjà que Pierre ne se rappelait plus les *Évangiles*, notamment le *Quatrième* où il reçoit le Saint-Esprit le soir de l'enlèvement du frère de Shehimon au Gol-golta, et non cinquante jours après la pâque comme dans les *Actes*. Mais Pierre ne sait plus rien de ce qu'a fait Shehimon pendant sa vie, il ne sait même pas ce qui lui advient dans les *Évangiles* primitifs, et il s'imagine avoir reçu pour la première

(1) *Le Roi des Juifs*, pp. 114 et 187 d'après Luc, III, 16, et *Quatrième Évangile*, I, 26.

(2) Mathieu, III, 11 ; Marc, I, 8 ; Luc, III, 16, et *Quatrième Évangile*, I, 26.

(3) *Actes*, XIX, 4.

fois le Saint-Esprit à la Pentecôte. Il ne sait plus le dogme que son frère a prêché jusqu'en 789, celui qu'il a prêché avec Jacob senior jusqu'en 802, celui que Mé-nahom a prêché jusqu'en 819, celui que Philippe, Jehoudda Toâmin et Mathias Bar-Toâmin ont transmis dans les *Paroles du Rabbi*, à savoir que le salut dépend avant tout de la Circoncision. Il résulte de cette amnésie totale que Cornélius et ceux de sa maison ont reçu le Saint-Esprit sans avoir été préalablement circoncis et baptisés, et que l'auteur de ce beau coup, c'est Shehimon lui-même ! Donner la grâce à des païens avant qu'ils n'aient reçu les deux premiers signes, l'ablation du prépuce et la rémission des péchés, c'est le comble ! Pierre est dans des conditions telles que, s'il eût comparu devant Shehimon, il aurait immédiatement subi le sort d'Ananias. D'autant plus que Jacob senior est parmi les six frères pour lesquels il stipule.

Jacob ne joue dans les *Évangiles* qu'un rôle effacé, c'est le moins brillant des fils du Zibdéos ; mais dans les *Actes* et dans la *Lettre aux Galates*, il apparaît l'égal de Shehimon et parfois son supérieur. Jacob, le postulat apostolique de Jérusalem, le Jacob des mandements, le Jacob trisulce qui fait trembler les chrétiens jusqu'à Antioche, cette grande figure semble dominer Shehimon lui-même. C'est qu'on réserve Shehimon pour des destinées plus hautes encore : l'épiscopat de Rome, que dis-je ? la papauté. Jacob garde le drapeau à Jérusalem, et Shehimon l'incline jusqu'à ce qu'il aille le planter à Rome où il prend le pas sur tout le monde.

Si Jésus avait existé, Pierre serait en révolte ouverte contre toutes ses instructions. Jésus dit : « N'allez

point vers les Gentils, ni n'entrez dans aucune ville des Samaritains. » Or nous avons vu Pierre entrer dans la ville des Samaritains et négocier le salut avec un bas magicien; nous le verrons déclarer au second Concile de Jérusalem : « J'ai été élu pour être l'apôtre des Gentils! » Jésus dit : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » Shehimon assassine Ananias et sa femme parce qu'ils ne payent pas le salut son prix. Jésus avait dit : « Ne vous munissez ni d'or ni d'argent ni de monnaie dans vos ceintures. » Pierre a une bourse et des intendants. Jésus avait dit : « Vous serez odieux à cause de mon nom; mais qui soutiendra jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. » A la première sommation de l'Esprit-Saint Pierre apostasie. Jésus avait dit : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme. » Sans même attendre le jugement, Pierre s'évade par trois fois des prisons de Jérusalem. Jésus avait dit : « Qui ne prend pas sa croix pour me suivre, n'est pas digne de moi. » Pierre entasse ruse sur ruse pour éviter le supplice, et lorsqu'il fut pris il fallut l'attacher. Jésus avait dit : « Qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père. » Trois fois Pierre l'a renié dans son frère aîné qu'il a laissé arrêter, accabler d'injures et de soufflets, juger et condamner sans témoigner pour lui.

Nul appétit de martyre : au contraire, l'instinct de la conservation poussé jusqu'à la fourberie. Il ne recherche pas la croix, il la fuit. Il étudie l'évasion au point de vue pratique et il y est passé maître. Le martyre n'est pas du tout son affaire : il préfère y envoyer des innocents comme ces seize sentinelles dont il trompe la surveillance et qui paieront pour lui. Et le

maître de ces hommes aurait été Jésus? Ils ne font que désobéir à leur maître! Jésus leur a dit de ne point tuer, et ils assassinent de pauvres diables coupables seulement de ne pas leur donner tout leur bien. Pierre loge chez Cornélius, alors que le Jésus original ne pénètre chez aucun païen et que le Jésus seconde manière n'accepte de relations avec le centurion de Kapharnahum que par correspondance.

Imposture n° 43.

CONVERSION DES CHRISTIENS D'ANTIOCHE.

Le but est de faire croire au très excellent Théophile que le christianisme apporté dans Antioche sous Tibère ne fut pas la thèse du salut des Juifs par le baptême, mais celle du salut des Syriens par la résurrection de Bar-Jehouda. C'est encore une conversion, celle du dogme tout entier. L'auteur des Actes la prépare par l'arrivée à Antioche des disciples dispersés lors de la lapidation de Jacob junior. Mais en fait cette lapidation étant de 787, et la crucifixion du roi-christ étant du 14 nisan 788, les dispersés ne peuvent apporter à Antioche la nouvelle de sa résurrection qu'à la condition de la faire partir de 782. Il n'en est pas moins évident que, dans l'esprit du faussaire, les dispersés n'arrivent à Antioche qu'après l'expédition de Saül à Damas, laquelle, ayant suivi la crucifixion de Bar-Jehouda, est de 789. Moralité : personne, pas même les frères de Bar-Jehouda, n'a prêché la résurrection ni dans Jérusalem, ni dans Damas, ni dans Antioche. Ce qui a été prêché dans Antioche pendant tout le siècle, c'est l'Apocalypse du salut des seuls

Juifs, et, comme l'annoncent les *Actes*, elle n'a été prêchée qu'aux Juifs eux-mêmes. Tout ce qu'ont pu dire les frères de « Chypre et de Cyrène », qui sont venus à Antioche après la crucifixion du roi des Juifs, présentée par sa famille comme une disparition momentanée, c'est qu'il reviendrait, Simon de Cyrène ayant été pris pour lui par des Romains et crucifié à sa place. Et cela, nous pensons qu'ils l'ont dit par la voix de Barnabas qui était Chypriote, par celle d'Alexandre et de Rufus qui étaient fils de Simon le Cyrénéen (1), et par celle de Lucius qui était son frère (2).

19. Cependant ceux qui avaient été dispersés par la persécution qui s'était élevée au temps de Stéphanos avaient passé jusqu'en Phénicie, en Chypre, et à Antioche, n'annonçant la parole qu'aux Juifs seulement.

23. Mais il y avait parmi eux quelques hommes de Chypre et de Cyrène, qui, étant entrés dans Antioche, parlaient aux Grecs, leur annonçant le Seigneur Jésus.

21 Et la main du Seigneur était avec eux ; et un grand nombre crurent et se convertirent au Seigneur.

Imposture n° 44.

LE TRUCHEMENT BARNABAS

But : faire croire que la conversion de Saül en Paul a été achevée par Barnabas, envoyé de Jérusalem pour aller chercher Saül qui, appelé à Tarse après le mariage de sa cousine Bérénice avec Polémon, roi de Cilicie, ignorait totalement qu'il fût devenu jehouddolâtre sur le chemin de Damas. Il convient que Barnabé

(1) Marc, xv, 21.

(2) C'est pourquoi on a mis un Évangile sous son nom.

le lui apprenne au plus tôt et le ramène dans Antioche où fleurit la foi en Bar-Jehoudda ; sinon, on pourrait bien le retrouver plus tard, sous le nom de Saül, persécutant Shehimon et Jacob dans Antioche même. Et ce serait d'un effet déplorable pour les Marchands de Christ.

22. Or, lorsque le bruit en fut venu jusqu'aux oreilles de l'Église de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche,

23. Lequel, lorsqu'il fut arrivé et qu'il eut vu la grâce de Dieu, se réjouit ; et il les exhortait tous à persévérer, d'un cœur ferme, dans le Seigneur (1) ;

24. Car c'était un homme bon, plein de l'Esprit-Saint et de foi. Ainsi une grande multitude s'attacha au Seigneur.

25. Barnabé partit ensuite pour Tarse, afin de chercher Saül ; et, l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche.

26. Et pendant une année entière, ils demeurèrent dans cette église, et y enseignèrent une foule nombreuse ; en sorte que ce fut à Antioche que les disciples reçurent pour la première fois le nom de Chrétiens (2).

Pourquoi n'est-ce point à Damas où nous avons vu, plusieurs années auparavant, Saül convainquant tous les Juifs de la ville que Bar-Jehoudda était le Christ et qu'il n'y en aurait point d'autre, pas même celui que le crucifié annonçait encore dans la cour de Kaïaphas le matin même de sa crucifixion ? Je trouve que, pour n'avoir pas remarqué cela, les exégètes font preuve d'une injustice révoltante envers les convertis de

(1) Le Seigneur qui petit à petit chasse Dieu de son siège, c'est le Rabbi.

(2) Dans la coupe adoptée par l'Église, le chapitre xi comprend encore quatre versets que nous reportons plus loin et qui préparent plus spécialement les impostures du chapitre xii.

Damas qui sont indiscutablement les premiers chrétiens jehouddolâtres. Est-ce à dire que la conversion de Saül en Paul n'ait eu d'effet que sur lui-même? Le Saint-Esprit se montre bien faible ici. Et son illogisme donne à croire que la conversion de Saül en Paul sur le chemin de Damas n'a été glissée dans les *Actes* qu'après la confection de ce chapitre.

Il apparaît bien que Barnabas le Chypriote fut un apôtre servent du millénarisme, car les *Lettres de Paul* et les *Actes* ont pu le poster, à diverses reprises, sur le chemin du prince Saül, à Jérusalem, à Antioche, à Chypre et en Asie; aujourd'hui, toute sa fonction est de prendre Saül par la main pour l'amener aux apôtres ou de l'aller chercher pour le faire entrer dans l'orbite des Douze, à l'inverso de la vache des corridas qui va chercher le taureau pour le faire sortir de l'arène.

Toute une famille s'est concertée pour faire croire que le chef n'était pas mort, cela est évident. Mais il est inadmissible qu'en dehors des intéressés dynastiques douze hommes aient gardé jusqu'à la fin le secret d'une aussi grossière invention. On n'imagine pas bien ces douze pairs du mensonge faisant serment d'en imposer aux autres Juifs, mais on les imagine encore moins tenant leur serment envers eux-mêmes. A la première discussion d'intérêt ou de préséance, quelqu'un dénonçait la fourberie, et le scandale éclatait. « Tu mens, eût dit celui-ci à celui-là, tu sais comme moi que le roi-christ est mort. Oublies-tu que nous avons assassiné Ananias et Zaphira ensemble? »

S'ils avaient eu à prêcher une résurrection, loin de

s'enfermer dans Jérusalem pendant douze ans, ils seraient partis le lendemain même de l'événement. Loin de se diviser, d'aller un à un par le monde sans aucun espoir d'être crus et avec toutes les chances d'être lapidés, ce n'eût point été trop des onze autres pour étayer le témoignage de chacun. Plus la chose était miraculeuse, et plus ils avaient besoin les uns des autres, plus ils se seraient renvoyé les preuves. Loin de fuir les Juifs et les païens du dehors, ils seraient allés à eux avec impétuosité. Où l'Église ne voit que des ennemis, ils n'auraient trouvé que des complices.

A l'entendre, on croirait vraiment que la Loi de Moïse n'existait plus ni les prophètes, et qu'il suffisait à un apôtre d'entrer la bouche en cœur dans les synagogues et de dire : « Vous savez, le Messie est venu. Vous ne vous en doutez pas, mais c'est ainsi. » On se serait littéralement tordu, et lorsqu'aux demandes de renseignements qui n'auraient cessé de pleuvoir, il aurait ajouté : « Malheureusement personne ne l'a vu et il est mort », loin de prendre la chose au tragique, tous les Juifs seraient devenus Portugais.

Imposture n° 45.

LE SYSTÈME D'ANTIDATE

Le système d'antidate que l'auteur a appliqué à la crucifixion de Bar-Jehoudda par Pilatus reprend ici à propos de la crucifixion de Shehimon et de Jacob par Tibère Alexandre. Tombons dans le nouveau piège tendu à la crédulité du très excellent Théophile : il a pour but de tourner la *Lettre aux Galates*, qui a eu le

très grand tort de montrer les trois grands fils de Jehoudda dans Jérusalem pendant la procurature de Tibère Alexandre.

Autre but de l'antidate : éluder ce fait que Shehimon et Jacob ont prêché le *sabbat* de 802 à Antioche pendant la grande famine de Judée, après quoi, poursuivis par Saül, ils ont été crucifiés ; en même temps, faire croire que cette famine est celle qui a désolé Rome environ l'an 797, et que seul parmi les prophètes dont on sait le nom, un certain Agabus (c'est Jacobus lui-même) l'a annoncé dans Antioche avec d'autres prophètes dont Shehimon n'est pas. Montrer que loin d'avoir été en conflit avec Shehimon et Jacob à cette occasion, Saül, remarqué par Barnabé, est allé porter à Jérusalem une collecte faite parmi les chrétiens d'Antioche pour soulager leurs frères de Judée. Leur faire en même temps honneur d'une charité à laquelle les Juifs hérodiens ont seuls pris part avec les Juifs hellènes et quelques prosélytes.

27. Or, en ces jours-là, des prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche.

28. Et l'un d'eux, du nom d'Agabus, se levant, annonçait, par l'Esprit-Saint, qu'il y aurait une grande famine dans tout l'univers (1) : laquelle, en effet, arriva sous Claude.

29. Et les disciples résolurent d'envoyer, chacun suivant ce qu'il possédait, des aumônes aux frères qui habitaient dans la Judée ;

(1) Ce qui permet de confondre la famine de 802 circonscrite en Judée avec celle dont Rome a particulièrement souffert. C'est le procédé inverse qui sera employé plus tard dans la fausse *Nativité de Jésus* : le Recensement de 760, qui ne visait que la Judée et la Samarie, sera converti en un dénombrement intéressant la terre entière. (Cf. les *Marchands de Christ*, p. 237.)

30. Ce qu'ils firent, en effet, les envoyant aux Anciens par les mains de Barnabé et de Saül.

En somme les *Actes* ne nient point que Saül se soit trouvé à Jérusalem lors de la famine, c'est-à-dire pendant la procurature du Juif Tibère Alexandre, devenu son parent par son mariage avec une Hérodienne. L'auteur de la *Lettre aux Galates* fixe la date à 802, et c'est la bonne date. L'imposture de la *Lettre* et celle des *Actes* tournent autour de ce point capital, avec cette différence que dans la *Lettre* Saül, outre Barnabé, est accompagné de Titus (Anceus Gallion, proconsul d'Achaïe et frère de Sénèque) et qu'il achète le droit de vendre le salut aux païens moyennant une redevance aux trois Anciens de la Circoncision, Shehimon, Jacob et Bar-Jehoudda lui-même, qui est encore en vie sous le nom de Joannès, tandis qu'ici Saül leur porte sans condition le produit d'une collecte faite dans Antioche à l'occasion de la famine.

Ici on supprime Gallion, témoin de ce marché, ce qui permet de supprimer le marché lui-même ; et on évite de nommer les trois fils de Jehoudda avec lesquels Saül a traité dans la *Lettre*. Les *Actes* ont montré Pierre refusant de vendre l'Esprit-Saint à Simon le Chypriote, ils ne peuvent pas laisser dire que Paul le lui a acheté quelques années plus tard. C'est spontanément, sans condition préalable, que Paul et Barnabé portent le produit de leur collecte aux Anciens de la Circoncision.

IV

ACTES DES APOTRES CHAPITRE XII

Imposture n° 46.

FAUSSE DÉCAPITATION DE JACQUES LE MAJEUR
ET FAUSSE ÉVASION DE PIERRE

But : il s'agit de faire croire que l'arrestation de Pierre et de Jacques n'a pas eu lieu sous Tibère Alexandre, mais sous Agrippa I^{er}, par conséquent avant 798 ; qu'elle ne saurait être confondue avec celle de Shehimon et de Jacob, fils de Jehouda le Gaulonite, mentionnée par Josèphe dans ses *Antiquités judaïques* (1) ; que Jacob senior n'a pas été crucifié, mais décapité — ce qui a fourni l'idée d'appliquer la même mesure au Joannès dans deux des *Évangiles* refaits pendant le quatrième siècle ; que Shehimon n'a pas été crucifié avec lui, mais qu'il s'est évadé de la forteresse Antonia ; qu'il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il soit allé se faire crucifier à Rome sous le nom de Pierre.

1. En ce temps-là, le roi Hérode porta les mains sur quelques-uns de l'Eglise pour les tourmenter.
2. Il fit mourir par le glaive Jacques, frère du Joannès.

Les exégètes du Saint-Siège reconnaissent, et nous

(1) Livre XX, chap. III, 839. « Ce fut du temps d'Alexandre qu'éclata la grande famine. Il fit crucifier Jacob et Simon, fils de Juda de Galilée (il y avait certainement Gamala) qui, lors du dénombrement des Juifs par Quirinius, avait excité le peuple à se révolter contre les Romains. »

sommes fiers de nous rencontrer avec eux, qu'il s'agit bien de Jacob senior — Jacques le Majeur, disent-ils, — frère du Joannès, qui était, lui aussi, fils de Zébédéos (1). Il ne reste plus qu'à identifier ce Zébédéos : c'est ce que nous avons fait dans le *Charpentier*, sur les indications très explicites des *Évangiles*. Zébédéos, c'est Zibdeos mal lu. Et Zibdeos, ou Faiseur de poissons, c'est le surnom que les Juifs du Temple eux-mêmes avaient donné à Jehouda, père des sept démons de Maria Magdaléenne.

Où nous regrettons de ne plus nous accorder avec le Saint-Siège, c'est « sur le lieu traditionnel où fut décapité le saint apôtre. Là s'élève une église qui lui est dédiée et qui appartient aux Arméniens non unis, dans la partie sud-ouest de Jérusalem, sur le mont Sion. »

Quoiqu'il soit toujours pénible d'enlever une illusion aux âmes pieuses, il faut bien dire que les Arméniens non unis compromettent largement leur salut en pontant sur Jacob senior. Ce qui peut consoler les Arméniens non unis, c'est que le Saint-Siège n'est pas logé à meilleure enseigne lorsqu'il dit : « Saint Jacques est le premier apôtre qui versa son sang pour Jésus-Christ, en l'an 44, onze ans après l'Ascension, aux environs de la Pâque juive, d'après le témoignage de Clément d'Alexandrie, conservé par Eusèbe. »

Cette phrase est farcie de toutes sortes d'hérésies chronologiques qui tiennent aux falsifications dont Clément d'Alexandrie et Eusèbe lui-même sont remplis. Nous avons montré, selon les règles invariables de la comptabilité simple, que Jehouda ou Zibdeos et

(1) Note 2 du chap. XII des *Actes* et sommaire dudit chapitre dans l'édition du Saint-Siège.

Zadoc sont les premiers qui aient versé leur sang pour le Christ Jésus, et ils ont opéré ce versement dès 761. Après eux viennent Jacob junior, fils du Zibdéos, Eléazar, gendre du Zibdéos, et Bar-Jehoudda, non moins fils du Zibdéos que Jacob junior. Le sentiment d'équité qui ne nous abandonne jamais — il nous soutient un peu dans nos désaccords avec le Saint-Siège — nous oblige à ne donner que le sixième rang à Jacob senior dans l'ordre du martyrologe chrétien. Encore réclamons-nous une place pour Ananias, pour Zaphira et pour Is-Kérioth, si toutefois les victimes sont égales aux bourreaux devant la justice divine.

3. Et voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit aussi prendre Pierre. Or c'étaient les jours des Azyms.

4. Lorsqu'il l'eut pris, il le mit en prison, le confiant à la garde de quatre bandes de quatre soldats chacune, voulant, après la pâque, le produire devant le peuple.

Ainsi Shehimon et Jacob furent arrêtés dans les mêmes conditions que leur frère aîné en 788, c'est-à-dire avant la pâque. Toutefois, à la différence de Pontius Pilatus qui n'a pas craint de mettre à mort quelqu'un le 14 nisan, jour de la Préparation, Alexandre, qui est circoncis, surseoit à la crucifixion jusqu'à la fin de la semaine des Azyms. Shehimon et Jacob n'ont donc pas passé moins de huit jours en prison avant leur exécution. Ils n'ont pas eu à reprocher au grand prêtre Ananias (1) de les avoir livrés au bourreau la veille de la pâque, comme avait fait Kafaphas de leur aîné. Je pense toutefois que Ménahem, vengeur des

(1) Grand-prêtre en 802.

deux crucifiés de Tibère Alexandre, ne lui a tenu aucun compte de ce scrupule de légalité.

Quant à l'auteur des *Actes*, un large rire secoue son ventre agité par le Saint-Esprit, lorsqu'il procède à la mystification du très excellent Théophile. As-tu remarqué, très excellent Théophile, la disposition que prend Agrippa pour garder Pierre? Les quatre escouades de quatre soldats dessinent aux quatre points cardinaux de la prison une croix céleste d'une impeccable régularité. Sous la garde de cette croix, Pierre défie tous les sbires hérodiens, et c'est dans cette assurance que le noble auteur des *Actes* puise l'énorme gaieté qui épanouit sa face.

5. Ainsi Pierre était gardé dans la prison. Mais l'Église faisait à Dieu, sans interruption, des prières pour lui.

6. Or, la nuit même d'avant le jour où Hérode devait le produire, Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes, et des gardes devant la porte gardaient la prison.

Mais nous qui voyons la façon dont il est gardé, nous qui le retrouvons ici dans son costume de Chambre haute, dans son vêtement de lumière, la ceinture d'or autour des reins, et aux pieds la chaussure éblouissante avec laquelle il est entré chez Cornélius, nous ne doutons pas un seul instant que l'Esprit ne le ravisse à cette prison terrestre qu'est le monde. Ah! c'est qu'il n'est plus nu comme au temps où il était dans sa barque sur le lac de Génézareth! (1) Il a les vêtements qu'il comptait porter après son baptême de feu le 15 nisan 789; la terre ne lui peut plus rien, ni les geôles, ni les geôliers!

(1) *Assomption de Pierre* selon Cérinthe. (*Quatrième Évangile*, xxi, 7.)

7. Et voilà qu'un ange du Seigneur se présenta, et une lumière brilla dans la prison; alors l'ange, frappant Pierre au côté, le réveilla, disant : « Lève-toi promptement. » Et les chaînes tombèrent de ses mains.

8. Alors l'ange lui dit : « Ceins-toi et mets ta chaussure à tes pieds. » Et il fit ainsi. Et l'ange dit : « Prends ton vêtement autour de toi, et suis-moi. »

9. Et sortant, il le suivait, et il ne savait pas que ce qui se faisait par l'ange fût véritable; car il croyait avoir une vision.

10. Or ayant passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer qui mène à la ville; elle s'ouvrit d'elle-même à eux. Et, sortant, ils s'avancèrent dans une rue; et aussitôt l'ange le quitta.

11. Alors Pierre, revenu à lui, dit : « Maintenant je reconnais véritablement que Dieu a envoyé son ange, et qu'il m'a soustrait à la main d'Hérode et à toute l'attente du peuple juif ».

Le fait est que Shelimon ne pouvait guère se douter de tout cela sous Agrippa. Il ne pouvait pas prévoir que Dieu lui enverrait au troisième siècle un ange — Pierre lui-même dans son costume d'assumé — qui le soustrairait à la main d'Agrippa, et, par cette anté-position chronologique, à l'attente de tout le peuple juif qui tenait de Josèphe qu'il était mort de la main de Tibère Alexandre!

12. Et, réfléchissant, il vint à la maison de Maria, mère du Joannès, qui est surnommé Marc (1), où beaucoup de personnes étaient rassemblées et priaient.

(1) Maria, sœur d'Éléazar ou de Cléopas, femme de Shelimon, et Jehouda, son fils, surnommé le Joannès-Marcos pour le distinguer du Joannès baptiseur, et sous le nom de qui on a mis un Évangile.

13. Or, comme il frappait à la porte, une jeune fille, nommée Rhodé, vint pour écouter (1).

14. Dès qu'elle reconnut la voix de Pierre, transportée de joie, elle n'ouvrit pas la porte, mais, rentrant en courant, elle annonça que Pierre était à la porte.

15. Ils lui dirent : « Tu es folle. » Mais elle assurait qu'il en était ainsi. Sur quoi ils disaient : « C'est son ange. »

16. Cependant Pierre continuait de frapper. Et lorsqu'ils eurent ouvert, ils le virent et furent dans la stupeur.

17. Mais lui, leur faisant de la main signe de se taire, raconta comment le Seigneur l'avait tiré de la prison, et il dit : « Annoncez ces choses à Jacques et à nos frères (2). » Et étant sorti, il s'en alla dans un autre lieu.

18. Quand il fit jour, il n'y eut pas peu de trouble parmi les soldats, au sujet de ce que Pierre était devenu.

19. Hérode l'ayant fait chercher, et ne l'ayant point trouvé, fit donner la question aux gardes, et commanda de les mener au supplice; puis il descendit de Jérusalem à Césarée, où il séjourna.

On plaindrait les quatre escouades de quatre soldats chacune si l'on ne savait qu'elles sont angéliques, elles aussi, par conséquent non moins indifférentes aux rigueurs d'Agrippa que Jacques à son glaive et Pierre à sa prison. Jacob senior se porte encore très bien sous Agrippa, et les Arméniens non unis ont le plus grand tort de le pleurer avant terme. Shelimon n'allait pas mal non plus.

Quant à Agrippa, il avait, paraît-il, quelque sujet de plainte.

(1) Rhodé, Rose, pseudonyme de sa fille (Ruth?) servante du Seigneur, comme Salomé, sa grand'mère.

(2) Dans ce système, il reste un Jacques en disponibilité; c'est Jacob Junior qui n'a pas été lapidé en 787, puisque son nom de circoncision est remplacé dans les Actes par celui de Stéphanos, Juif hellène.

20. Il était irrité contre les Tyriens et les Sidoniens. Mais ils vinrent d'un commun accord vers lui, et Blaste, chambellan du roi, ayant été gagné, ils demandaient la paix, parce que leur pays tirait sa subsistance des terres du roi.

21. Ainsi, au jour fixé, Hérode, revêtu du vêtement royal, s'assit sur son trône, et il les haranguait.

22. Et le peuple applaudissait, criant : « C'est le discours d'un dieu et non d'un homme. »

23. Et soudain un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait point rendu gloire à Dieu ; et, mangé des vers, il expira.

Rien de tout cela ne lui serait arrivé s'il était mort sous la protection de la croix ; il serait ressuscité le quatrième jour. Mais laissons ces niaiseries pour montrer que, tout en brouillant les faits et les dates, le faussaire des *Actes* connaît parfaitement son histoire. En effet, il cite un détail qu'il n'a pu trouver que dans Joseph (1) : c'est la lueur d'apothéose dont Agrippa fut enveloppé quelques jours avant sa mort. Lors des jeux solennels qu'il donna dans Césarée pour célébrer l'anniversaire de Claude, il se produisit au théâtre dans un habit lamé d'argent et qui brillait au soleil avec tant d'éclat que les spectateurs en étaient frappés d'un respect mêlé de crainte. Les flatteurs s'écrièrent que c'était un dieu sous l'apparence d'un homme et qu'on devait l'adorer comme tel, bassesse d'autant plus répréhensible que, n'étant pas fils de David, il ne pouvait en aucun cas devenir consubstantiel au Père comme Bar-Jehoudda, et porter l'habit de lumière dont Shehimon est revêtu. Enfin le faussaire connaît si bien les motifs pour lesquels Shehimon et Jacob ont été crucifiés sous

(1) *Antiquités judaïques*, livre XIX, chap. vii, 823.

Alexandre qu'après les avoir dénaturés il les reporte sous Agrippa. C'est en partie pour avoir intercepté les convois de grains de Tyr et de Sidon en 802 qu'ils ont été livrés au supplice.

Imposture n° 47.

CINQ ANS DE GAGNÉS SUR L'HISTOIRE (797-802)

24. Cependant la parole de Dieu croissait et se multipliait.

25. Et Barnabé et Saül, leur mission remplie, revinrent de Jérusalem, ayant pris avec eux Joannès qui est surnommé Marcos.

Dans son système, le faussaire gagne cinq ans sur l'histoire, cinq ans pendant lesquels, alors que Shehimon et Jacob ont prêché la révolte parmi les Juifs d'Asie, puis en Syrie et en Judée, Saül est censé avoir prêché la résurrection de Bar-Jehoudda avec Barnabé.

Pierre s'en va on ne dit pas encore où, laissant l'Église de Jérusalem sous la direction de Jacob junior, qui n'a pas été lapidé en 787 (1), et des autres apôtres. Paulos, après le faux martyre de Jacob senior et la fausse évasion de Pierre, s'en retourne avec un compagnon de plus, Jehoudda, fils de Shehimon, et surnommé Joannès-Marcos sous le nom de qui on a mis un Évangile. Ici l'Esprit-Saint substitue le Joannès qui est surnommé Marcos au Joannès qui est surnommé Jésus et que, par une conception délirante (2), l'auteur de la *Lettre aux Galates* a montré survivant aux exécutions de

(1) Il est disponible, puisqu'on lui a substitué le diacre Stéphanos.
(2) Cf. les *Marchands de Christ*, p. 276.

Pilatus et assistant en 802 à un conciliabule où figurent Titus Anneus Gallion, proconsul d'Achaïe, et Saül, petit-neveu d'Hérode le Grand. Paulus n'ignorera plus rien de ce qui concerne Jésus de Nazareth, et au lieu de s'être trouvé avec le Joannès dit Jésus à Jérusalem, comme le veut la *Lettre aux Galates*, ce sera simplement avec son neveu et filleul, le Joannès dit Marcos. Il ne perdra rien au change et même il y gagnera, car il apprendra plus de choses utiles à l'Église avec l'Évangile de Marcos qu'avec le Joannès baptiseur échappé à la croix par le moyen de Simon de Cyrène. Telle est, très excellent Théophile, l'économie de cette imposture et, si tu es homme de goût, tu en admireras la magnificence.

LA CROISADE JUIVE

I

ACTES DES APOTRES, CHAP. XIII

Imposture n° 48.

L'ÉGLISE D'ANTIOCHE

Le but est de faire croire que sous Claude, pendant les procuratures de Cuspius Fadus et de Tibère Alexandre, Saül accompagné de Barnabé et qui plus est du futur évangéliste Marc a prêché la résurrection en divers lieux, qu'il a été agréé de tous les chrétiens d'Antioche, notamment de Ménahem, et — ceci est vraiment fantastique — que tous célébraient déjà « les saints mystères » de la jehouddolâtrie dans le sens où on pouvait les entendre au quatrième siècle.

1. Il y avait dans l'église d'Antioche des prophètes et des docteurs, parmi lesquels Barnabé et Siméon, qui s'appelait

le Noir, Lucius de Cyrène, et Ménahem, frère de lait d'Hérode le tétrarque (1), et Saül.

2. Or, pendant qu'ils offraient au Seigneur les *saints mystères* (2), et qu'ils jeûnaient, l'Esprit-Saint leur dit : « Séparez-moi Saül et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. »

3. Alors, ayant jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les firent partir.

Ces preux ne quittent Antioche qu'après avoir « liturgisé, » (3) — à la lettre, fait le service public, — ce qu'il faut évidemment entendre de la mystification eucharistique. C'est le mot « service divin » que donnent beaucoup de traducteurs, et en effet le scribe a voulu dire très nettement que, la Cène étant un fait historique accepté dès ce temps, les chrétiens d'Antioche la célébraient, et, semble-t-il, le premier jour de chaque semaine (plus tard dimanche), comme si l'Eucharistie elle-même faisait le fond de leur superstition. C'est la marque d'une rédaction postérieure à celle de l'ensemble des *Actes*, notamment de la partie où l'on voit Saül devenu Paulos faire des sacrifices d'animaux dans le Temple de Jérusalem pendant la procurature de Félix, et ce à l'instigation de Jacques le Mineur, lequel dans le système adopté par les *Actes* est encore vivant pendant cette procurature.

Protestants et catholiques s'entendent pour faire le silence sur la composition de l'Église millénariste d'An-

(1) Ce serait parfait, si l'on disait « filleul du frère de lait d'Hérode le tétrarque », comme nous l'avons démontré dans le *Charpentier*, t. I, du *Mensonge chrétien*, p. 100.

(2) La Cène, dans l'esprit du faussaire, et probablement telle qu'elle est dans les *Évangiles synoptiques*, c'est-à-dire pascale.

(3) *Leitourgountón*, dit le grec.

tioche, qui, au temps de la famine, comprenait, outre Shehimon et Jacob, Joannès-Marcos, Siméon dit Niger dont on ne sait rien — sinon peut-être qu'il était eunuque et éthiopien, — Lucius de Cyrène et Ménahem. C'est en vain, nous l'avons dit déjà, qu'on chercherait le nom de ces trois derniers personnages dans les recueils d'histoire ecclésiastique. Et pourtant ils devraient y être au premier rang, puisque, selon le système de l'Église, ce sont eux qui les premiers ont mérité le nom de chrétiens, dans le sens jehouddolâtrique, et armé en guerre l'illustre Apôtre des nations ! « Siméon, Lucius et Ménahem sont inconnus, dit le Saint-Siège. » D'accord pour Siméon, mais Ménahem est historiquement le plus connu des sept fils de Jehoudda et il va entrer en ligne sous Néron. Quant à Lucius de Cyrène, n'est-il point le frère de ce Simon le Cyrénéen dont les enfants, Alexandre et Rufus, racontaient à tout venant que leur père avait été crucifié à la place du roi des Juifs ? Et n'est-ce point pour cela qu'au second siècle on a mis un Évangile sous le nom de Loucas ? Car qui a jamais vu Loucas en dehors de Lucius ? Et qu'est-ce que Loucas sinon l'équivalent syriaque de Loukios ?

Imposturo n° 49.

CONVERSION DE SERGIUS PAULLUS (1), GOUVERNEUR DE CHYPRE, EN JEHOUDDLATRE

Les bonnes relations de Saül avec Sergius Paullus, gouverneur de Chypre, et avec Simon le Magicien ne sont pas niables ; ces relations ayant abouti à divers

(1) écrit avec deux *l* dans les Fastes consulaires. Nous respectons cette orthographe.

mariages entre fonctionnaires romains et princesses hérodiennes par l'intermédiaire obligant de Simon, notamment celui de Félix, procureur de Judée sous Claude, avec Drusilla, fille d'Agrippa I^{er}, il s'agit de faire croire au très excellent Théophile que ces relations ont été très éphémères et d'ailleurs rompues par la disgrâce presque immédiate de Simon. Pendant son séjour chez Sergius Paullus, protecteur de Simon, Saül, devenu jehouddolâtre par le ministère de Barnabé et de Joannès-Marcos, a semé la division entre Sergius Paullus et son indigne protégé, car, comme à l'ordinaire quand l'Esprit-Saint parle d'un romain en place, Paullus est un homme digne. Nous savons au contraire que les relations de Saül avec Simon et Paulus ont continué de plus belle, et que si par hasard elles étaient voilées d'un nuage, elles redevenaient subitement bonnes lorsqu'il s'agissait d'amener les chrétiens à l'impossibilité de nuire.

4. Et eux, étant ainsi envoyés par l'Esprit-Saint, allèrent à Séleucie, et de là ils firent voile pour Chypre.

5. Quand ils furent venus à Salamine, ils annonçaient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs. Or Joannès les aidait dans le ministère.

6. Après qu'ils eurent parcouru toute l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain homme, magicien, faux prophète et Juif, dont le nom était Bar-Jésus.

7. Et qui était avec le proconsul Sergius Paulus, homme prudent. Celui-ci, ayant fait venir Barnabé et Saül, désirait entendre la parole de Dieu.

8. Or *Élimas* (1), le magicien, (car c'est ainsi qu'on inter-

(1) *Éloi-Mosché*, le mage d'Éloi, comme Éloi-Schabed en est le serment. (Cf. le *Charpentier*, p. 185). *Mosché*, c'est *Magus*, le Mage. De

prête son nom), leur résistait, cherchant à détourner le proconsul de la foi.

9. Mais, rempli de l'Esprit-Saint, Saül, qui est le même que *Paulos*, le regardant,

10. Dit : « O homme plein de toute malice et de toute fraude, *fils du Diable* (1), ennemi de toute justice, tu ne cesses de subvertir les voies droites du Seigneur.

11. Mais maintenant, voilà la main du Seigneur sur toi, et tu seras aveugle, ne voyant pas le soleil jusqu'à un certain temps. » Et soudain tomba sur lui une profonde obscurité et des ténèbres ; et allant çà et là il cherchait qui lui donnât la main.

12. Alors le proconsul, voyant ce fait, crut, admirant la doctrine du Seigneur.

Loin de s'apitoyer sur le cas de Simon frappé de cécité ou tout au moins d'une grave maladie d'yeux pour n'avoir pas cru immédiatement que son coreligionnaire Bar-Jehoudda fût consubstantiel au Père, les apologistes s'émerveillent des résistances qu'il oppose à cette vérité démontrée. Nous nous permettons très timidement de faire observer que son adversaire ne songe pas un instant à user de persuasion. Il punit — et de quel droit ? — sans nous fournir aucun moyen de juger entre eux, ni même de savoir exactement à quoi Simon résiste. Au fait, à quoi Simon résiste-t-il ? Et comment se laisse-t-il aveugler par un homme aussi peu qualifié que Saül pour exercer la vengeance au

Mosché nous avons fait Moïse, surnom du prêtre d'Héliopolis qui a soulevé les Juifs et les a emmenés hors d'Égypte. Si les traducteurs de la Bible avaient quelque sentiment de la vérité, au lieu d'appeler ce législateur Moïse, qui semble un nom propre, ils diraient le Mage et seraient preuve de clairvoyance.

(1) *Bar-Satan*, par opposition au nom de Bar-Jésus, fils du Sauveur, que ses disciples lui donnaient.

nom de Bar-Jehoudda, et qui, venant lui-même d'être aveuglé pendant trois jours aux portes de Damas, semble peu propre à répandre autour de lui cette lumière offensive? Car, dans le système des *Actes*, Simon a reçu le baptême des mains de Philippe en un temps où Saül, perclus en son entendement et niant encore la résurrection, lapide, emprisonne et pourchasse les jehouddolâtres les plus notoires. Il a entendu Pierre, et c'est pour avoir attaché trop de valeur à l'Esprit-Saint qu'il n'a point été associé à l'apostolat; mais enfin il croit à la résurrection de Bar-Jehoudda, puisqu'il a été baptisé en son nom à Samarie. Encore une fois à quoi résiste-t-il? Simplement au mensonge dont il est objet de la part de l'Église.

Simon devient aveugle juste au moment où le très excellent Théophile aurait pu voir clair dans le jeu du Saint-Esprit. Pierre, dès la Samarie, avait annoncé à Simon le Chypriote qu'il lui arriverait quelque chose de fâcheux. Cette chose fâcheuse, c'est sa *Grande révélation* elle-même, c'est tout ce qu'il a écrit à partir de 789. Saül, sous le faux nom de Paul, était convertissable; Simon ne l'était point. Saül n'avait point écrit; Simon avait laissé des disciples, témoins de sa doctrine et qui ont honoré sa mémoire pendant plusieurs siècles. Saül n'avait laissé que ses os, au-delà des mers, dans la terre d'Espagne; on a pu en faire des castagnettes pour accompagner l'orgue.

S'il faut en croire Augustin, c'est pour célébrer sa victoire sur Paullus que Saül aurait quitté son nom et pris celui de ce proconsul comme marque de triomphe (1).

(1) *Confessions*, VIII, 4.

Mais d'abord le Sergius Paullus du premier siècle n'a jamais été proconsul, et s'il s'est fait chrétien, c'est dans la mesure où Saül l'était lui-même. Sans doute on voit bien que l'Église, à un moment qu'on ne saurait fixer, a changé le nom de Saül en celui de Paullus, on voit bien qu'elle expliquait ce changement par l'épisode introduit dans les *Actes*, on voit même qu'au cinquième siècle elle n'en fournissait pas d'autre explication; mais ce qu'on ne voit pas du tout, c'est le prince hérodien s'attribuant de lui-même le nom du gouverneur de Chypre, prêchant le culte de Bar-Jehoudda dans le monde romain, emprisonné, traduit devant les procureurs de Judée et finalement décapité à Rome sous un nom qui d'après l'Église aurait appartenu à un proconsul en charge! On connaît notre respect pour les exégètes; nous pensons toutefois que s'ils avaient réfléchi à ce qu'il y a de singulier et même d'unique dans cette usurpation, ils ne lui auraient point prêté l'appui de leur infailibilité. D'autant plus qu'ouvrant Joseph ils y auraient trouvé la preuve qu'en 819, à la veille de quitter la Judée pour se retirer en Italie, le pseudo-apôtre Paulos, anti-jehouddiste et antichrétien depuis son bas-âge, portait toujours le nom de Saül. Si Sergius Paullus, gouverneur de Chypre, se fit chrétien de l'école simonienne, ses descendants ne le suivirent pas, car le Sergius Paullus, consul suffète vers 149-154 de l'Erreur jehouddolâtrique, puis consul en 108, n'était certainement chrétien ni de l'une ni de l'autre école (1).

(1) Car Simon de Chypre était chrétien en ce sens qu'il attendait, mais sans impatience, un Christ liquidateur du monde. Comme les Gnostiques, et c'en est un, il appartient à l'histoire de ce christia-

Maintenant, Barnabas et Jehouda, fils de Shehimon, sont-ils venus prêcher la croisade juive dans les synagogues de Salamine? C'est très possible, c'est même très probable. Mais s'ils s'y sont trouvés en même temps que Saül et Simon, soyez sûrs que ce n'est pas ensemble, à Paphos et chez Sergius Paullus. Soyez sûrs également que si le gouverneur « admirait » la doctrine de Bar-Jehouda, c'est dans le même sens que Saül et de la même façon que Pilatus.

L'Église, toujours reconnaissante pour le mensonge quand il ne lui en coûte rien, a nommé Sergius Paullus évêque de Narbonne, et aujourd'hui encore c'est lui que cette ville reconnaît pour son apôtre. Pourquoi Narbonne? « Parce que, dit l'édition du Saint-Siège, saint Paul l'avait établi là dans le voyage qu'il fit pour se rendre en Espagne. Narbonne est bien, en effet, sur la voie qui conduisait de l'Italie dans la Bétique. L'*Itinéraire d'Antonin*, qui décrit cette voie, nomme Nice, Arles, Narbonne, les Monts Pyrénéens et Barcelone. » Sans doute, l'*Itinéraire d'Antonin* dit cela, mais il n'ajoute pas que Saül a pris la voie pavée pour se rendre en Espagne, et nous ne terminerons pas notre ouvrage sans avoir démontré qu'il a pris la voie de mer, la voie de Jonas.

C'est à partir de son séjour chez Paullus que les Actes appellent Saül Paulos. Nous avons montré qu'il n'y a pas de paronymie possible entre ces deux hommes.

nisme qui, tout en errant sur les causes premières et finales, s'est honoré en niant et le monopole davidique et l'existence de Jésus en chair. Irénéus (*Contra hæreses*) et bien d'autres rangent formellement Simon parmi les chrétiens.

La paronymie qu'on exploite après conversion de Saül en Paulos (1) a une toute autre cause, et la suite le démontrera.

Imposture n° 50.

LE JEU DE NOMS PAULO APOLLOS

Cette imposture et celles qui vont suivre exploitent la paronymie de Saül transformé en Paulos avec Apollos, baptiseur dissident en Asie et prétendant antidauidiste au trône universel.

Saül ayant fait pour combattre cette peste les mêmes tournées qu'Apollos pour la répandre, on lui a donné le nom de cet apôtre préalablement transformé en Jehoudolâtre. Pour nous désormais le difficile va être de séparer le prince hérodién du baptiseur dissident. Des

(1) Nous regrettons d'être obligés de reléguer au bas de la page la note de l'édition du Saint-Siège, mais le lecteur saura bien trouver cette perle :

« Plusieurs pensent que c'est en souvenir de la conversion de Sergius Paulus, comme signe de l'estime et de l'affection dont il honorait son généreux disciple, que l'Apôtre aurait pris le nom de Paul, à la place de celui de Saul qu'il avait porté jusque-là. Mais, si cette conjecture a quelque vraisemblance, elle n'est pas nécessaire pour l'explication du fait. L'usage des doubles noms, ou des surnoms grecs et latins, était alors commun chez les Juifs. Un certain nombre, qui avaient un nom significatif, le traduisaient dans l'une de ces langues, comme Képhas qui s'appela Petrus, Pierre, Silas qu'on nomma Tertullus ou Silvanus, etc. D'autres, renonçant tout à fait à leur nom, en prenaient un suivant leur goût, comme Jean qui prit le nom de Marc, Jannès qui se nomma Alexandre, Onias qui s'appela Ménélais, Jésus qui prit celui de Justo. D'autres enfin se bornaient à changer quelque lettre ou à modifier la désinence de leur nom pour lui donner une apparence grecque ou latine. Ainsi on disait Jason au lieu de Jésus, Alcime pour Eliaim, Hégésippe au lieu de Joseph, Dosithée au lieu de Dosithal, Trypho pour Tarphon, Alphéo pour Clopé, Diocletianus pour Dioclès. C'est ce qu'aura fait probablement S. Paul. Au moment d'entrer dans l'Empire et de se mettre en rapport avec les Romains, il aura latinisé son nom, en l'altérant le moins possible. »

deux truchements dont ils se sont servis jusqu'ici pour amener Paulos dans le rayon d'Apollos, les *Actes* sont obligés de licencier le fils de Shehimon ; ils le renvoient à Jérusalem ; ils ne mettent que Barnabas auprès de Paulos, apôtre imaginaire. La seule chose que nous sachions de science certaine, c'est que Saül n'a pas changé de nom et qu'il est resté à Paphos avec Sergius Paullus et Simon le Magicien. Toutes les fois que nous le rencontrerons sous le nom de Paulos ou sous le masque d'Apollos dans la suite des *Actes*, nous le démasquerons.

13. Paulos et ceux qui étaient avec lui, s'étant embarqués à Paphos, vinrent à Pergé de Pamphylie. Mais Joannès, se séparant d'eux, s'en retourna à Jérusalem.

14. Mais eux, passant au delà de Pergé, vinrent à Antioche de Pisidie, et, étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent.

15. Après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue envoyèrent vers eux, disant : « Hommes, nos frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, parlez. »

16. Alors Paulos se levant, et de la main commandant le silence, dit : « Hommes d'Israël, et vous qui craignez Dieu, écoutez :

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos pères, et a exalté ce peuple lorsqu'il habitait dans la terre d'Égypte, et, le bras levé, il l'en a retiré.

18. Et pendant une durée de quarante ans, il supporta sa conduite dans le désert (1).

19. Puis, ayant détruit sept nations dans le pays de Chanaan, il lui en partagea la terre par le sort,

(1) Cette conduite fut loin d'être exemplaire, ainsi qu'il appert du présent volume, p. 41.

20. Après environ quatre cent cinquante ans ; et ensuite, il leur donna des juges jusqu'au prophète Samuel.

21. Alors ils demandèrent un roi, et Dieu leur donna Saül, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, pendant quarante ans ;

22. Puis l'ayant ôté, il leur suscita pour roi David, à qui il rendit témoignage, disant : « J'ai trouvé David », fils de Jessé, « homme selon mon cœur », qui fera toutes mes volontés.

23. C'est de sa postérité que Dieu, selon sa promesse, a suscité à Israël le *Seigneur Jésus* (1),

24. Joannès, avant sa venue, ayant prêché le baptême de pénitence à tout le peuple d'Israël.

25. Et lorsque Joannès achevait sa course (2), il disait : « Je ne suis pas celui que vous pensez, mais voilà que vient après moi celui dont je ne suis pas digne de délier la chaussure. »

Ce discours est d'une rédaction postérieure à celle de toutes les *Lettres de Paulos* ainsi qu'à celle du commencement des *Actes*. L'auteur fait entre le Joannès-précurseur et Jésus une distinction que les auteurs des *Lettres*, notamment celui de la *Lettre aux Galates*, ne font nulle part. Il ne semble pas qu'il connaisse la décollation du Joannès introduite dans les Évangiles pour couper court aux nombreuses preuves d'identité qui sont dans ces Évangiles mêmes, car ici Joannès « achève sa course » mystérieusement, mais sans cet accroc. En tout cas nous sommes loin de la *Lettre aux Galates* où l'on nous montre Paulos négociant avec ledit

(1) Le *Rabbi* ne suffit plus. L'individu qui a fabriqué ce discours veut faire croire que le Joannès s'appelait *Jésus* de son nom de circoncision.

(2) Mais sans décapitation. La scène du baptême de Jésus par Joannès est déjà dans les *Évangiles*.

Joannès cinq ans après la date que les *Actes* attribuent au discours d'Antioche. Sur le conseil du Saint-Esprit on a renoncé à soutenir qu'ayant échappé à la croix le Joannès avait vécu jusqu'à l'âge de cent ans passés (1).

Le faussaire amalgame les quatre *Évangiles*. Il cite des Écritures qui non seulement ne peuvent être antérieures au second siècle, mais qu'il tient de sa propre fantaisie. « Je ne suis pas ce que vous pensez » n'est dans aucun *Évangile*. C'est un arrangement d'après le passage de Cérinthe où Joannès dit : « Ce n'est pas moi qui suis le christ » (2); d'après Luc où l'opinion des disciples de Jehouda et des contemporains du Joannès est ainsi résumée : « Le peuple croyait et tous pensaient en leur cœur que Joannès pourrait bien être le christ » (3), et d'après les diverses scènes où les Nazariens conviennent devant Jésus qu'ils tiennent le Joannès ressuscité comme étant le christ. De plus, le faussaire connaît parfaitement le malencontreux passage de la *Lettre aux Corinthiens* où le baptême du Joannès est dit celui du Christ lui-même ; il y répond de biais, n'y pouvant répondre autrement sans trahir l'identité des deux personnages et dénoncer l'imposture de la *Lettre* en question.

26. Hommes, mes frères, fils de la race d'Abraham, c'est à vous, et à ceux qui parmi vous craignent Dieu (4), que la parole de ce salut a été envoyée.

27. Car ceux qui habitaient Jérusalem, et leurs chefs, le

(1) Cf. les *Marchands de Christ*, p. 133.

(2) *Quatrième Évangile*, 1, 20.

(3) Luc, III, 15.

(4) Nullement. Guerre à tous les incirconcis, qu'ils craignent Dieu ou non !

méconnaissant et ne comprenant pas les paroles qui sont lues à chaque sabbat, ils les ont accomplies (1) en le condamnant.

Le faussaire résume l'épisode de *Jésus chez les Nazaréens* dans Luc : « Il entra le jour du sabbat dans la synagogue et il se leva pour lire... (Il lit Isaïe et termine en disant :) Aujourd'hui cette Écriture que vous venez d'entendre est accomplie. »

28. Et, ne trouvant en lui aucune cause de mort (2), ils demandèrent à Pilate de le faire mourir.

29. Et après qu'ils eurent consommé tout ce qui était écrit de lui, le descendant du bois, ils le mirent dans un sépulcre.

30. Mais Dieu l'a ressuscité des morts le troisième jour (3) et pendant un grand nombre de jours il a été vu de ceux

31. Qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, et qui sont maintenant ses témoins devant le peuple (4).

32. Et nous, nous vous annonçons que la promesse qui a été faite à nos pères,

33. Dieu l'a tenue à nos fils, ressuscitant Jésus, comme il est écrit dans le deuxième psaume : « Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. »

34. Et qu'il l'ait ressuscité d'entre les morts, pour ne plus retourner à la corruption, c'est ce qu'il a dit par ces paroles : « Je vous tiendrai les promesses sacrées faites à David, promesses inviolables. »

(1) Luc, IV, 16-21.

(2) Tiré des paroles d'Antipas dans Luc, le seul qui ait mis cette étrange théorie dans la bouche d'un Juif du premier siècle.

(3) Dispositif nouvelle manière. Dans l'ancien, le Joannès est ressuscité après trois jours à l'exemple de Jonas. Jésus est formel : la génération contemporaine de Bar-Jehouda n'avait pas eu d'autre signe, la malheureux !

(4) Comme si les douze apôtres de la Constituante étaient témoins de cela dans Jérusalem à l'heure où ce discours est prononcé et que les Pisidiens pussent s'en assurer par eux-mêmes.

35. Et ailleurs encore il dit : « Vous ne permettrez point que votre Saint voie la corruption (1). »

36. Car David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, s'endormit ; il fut déposé près de ses pères, et vit la corruption.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, n'a point vu la corruption (2).

38. Qu'il soit donc connu de vous, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée ; et toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la Loi de Moïse (3).

39. Quiconque croit en lui, en est justifié par lui.

40. Prenez donc garde que ne vienne sur vous ce qui est dit dans les prophètes :

41. « Voyez, contempleurs, admirez et anéantissez-vous ; car je fais une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas, si on vous la raconte (4). »

42. Lorsqu'ils sortaient de la synagogue, on les priait de parler, le sabbat suivant, sur le même sujet.

43. Et quand l'assemblée se fut séparée, beaucoup de Juifs et de prosélytes servant Dieu, suivirent Paulos et Barnabé qui, leur parlant, les exhortaient à persévérer dans la grâce de Dieu.

Comme on le voit dans ce discours, mosaïque péniblement obtenue par le mélange des quatre *Évangiles*, de la *Lettre aux Galates*, des versets du *Psalmist*, déjà utilisés dans les *Discours de Pierre*, de prophé-

(1) Passages trouvés dans les *Psaumes* sur les conseils de Jésus à Pierre et à Cléopas (Luc, xxiv, 25-27), c'est-à-dire sur les indications des premiers auteurs de la fable résurrectionnelle.

(2) Copié dans le *discours de Pierre* au chapitre II, 27-32, des *Actes*.

(3) Par la circoncision. Tiré de la *Lettre aux Galates*. (Cf. les *Marchands de Christ*, p. 295.)

(4) La faussaire menace, comme dans la *Lettre aux Galates*. (Cf. les *Marchands de Christ*, p. 296.)

ties copiées jusque dans Habacuc, le but est de faire croire au très excellent Théophile que le prince Saül, devenu jehouddolâtre, a pour ainsi dire prononcé avant de les écrire les discours qu'on trouve dans les *Lettres de Paulos*. Nous nous éloignons de plus en plus de la vérité : Bar-Jehoudda était si peu coupable que les habitants de Jérusalem eux-mêmes, nonobstant le jugement du sanhédrin, ne voyaient en lui rien de digne de mort ! Remarque également la discrétion des Pisidiens, très excellent Théophile ; pas un qui demande à Paulos pourquoi Saül a lapidé Jacob junior et poursuivi par deux fois les compagnons de Bar-Jehoudda jusqu'à Damas ! Que tout ce monde est donc peu curieux depuis la venue du Saint-Esprit !

Imposture n° 51.

CONVERSION DES PISIDIENS ET EXCITATIONS CONTRE LES JUIFS

Dans ces conditions, comment se fait-il que les Juifs établis en Pisidie depuis leur dispersion sous Hadrien — car c'est de ceux-là qu'il s'agit — fassent obstacle à l'établissement de la jehouddolâtrie dans le monde ? C'est vouloir passer à côté de la vie éternelle. Qu'ils y prennent garde ! Puisqu'en cette affaire ils font le jeu de la philosophie, dès qu'on aura conquis les patens ignorants et avides, c'est-à-dire la majorité, on les excitera contre eux dans toutes les villes où ils ont des synagogues. L'imposture qui suit a pour but de démontrer que, moins de douze ans après la mort de Bar-Jehoudda, et nonobstant l'aveuglement des Juifs, les Pisidiens raisonnables s'étaient convertis à la résurrec-

tion sur le simple témoignage de Paulos et de Barnabé. C'était un fait si évident qu'ils n'en ont pas demandé davantage !

44. Or le sabbat suivant presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu.

45. Mais, voyant cette foule, les Juifs furent remplis de colère, et, blasphémant, ils contredisaient les paroles de Paulos.

46. Alors Paulos et Barnabé dirent hardiment : « C'était à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, voilà que nous nous tournons vers les Gentils ;

47. Car le Seigneur nous l'a commandé en ces termes : « Jo l'ai établi la lumière des Gentils, afin que tu sois leur salut jusqu'aux extrémités de la terre (1). »

48. Ce qu'entendant, les Gentils se réjouirent, et ils glorifiaient la parole de Dieu ; et tous ceux qui étaient préordonnés à la vie éternelle embrassèrent la foi.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandait par toute la contrée.

50. Mais les Juifs ayant animé les femmes dévotes et de qualité, et les principaux de la ville, excitèrent une persécution contre Paulos et Barnabé, et les chassèrent du pays.

C'était pour leur bien.

51. Alors ceux-ci, ayant secoué contre eux la poussière de leurs pieds, vinrent à Iconium.

52. Cependant les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit-Saint.

(1) Isale, xlix, 6. On applique le procédé employé par les évangélistes qui est de tout justifier par des prophéties autres que l'Apocalypse.

II

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE XIV

Imposture n° 52.

CONVERSION DES LYCAONIENS AVEC REDOUBLEMENT COMMINATOIRE CONTRE LES JUIFS

Remplis eux-mêmes de cette joie que donne seule la possession de l'Esprit-Saint, après avoir secoué la poussière de leurs pieds contre les Juifs rebelles à la vérité, comme le recommandent Matthieu, Marc et Luc (1), Paulos et Barnabé se mettent en route pour Iconium, capitale de la Lycaonie. Le but est d'exciter les populations contre les Juifs fidèles à la Loi, d'ajouter artificieusement aux motifs d'antipathie que soulevait la question de race, et de montrer que, le don des miracles étant un legs apostolique, il est de l'intérêt général d'adhérer à l'Eglise héritière et dispensatrice de ces biens.

1. Or il arriva à Iconium qu'ils entrèrent ensemble dans la synagogue, et parlèrent de telle sorte qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs embrassa la foi.

2. Mais ceux des Juifs qui demeurèrent incrédules, excitèrent et irritèrent l'esprit des Gentils contre les frères.

3. Ils demeurèrent donc là longtemps, agissant avec assurance dans le Seigneur, qui rendait témoignage à la parole

(1) Matthieu, x, 14; Marc, vi, 11; Luc, ix, 5.

de sa grâce, opérant des miracles et des prodiges par leurs mains (1).

4. Ainsi toute la ville se divisa : les uns étaient pour les Juifs, et les autres pour les apôtres.

5. Et comme les Gentils, les Juifs, avec leurs chefs, allaient se jeter sur eux pour les outrager et les lapider.

Tu le vois, très excellent Théophile, l'outrage et la pierre, voilà par quels moyens barbares les Juifs empêchaient les chrétiens de faire des miracles. Que les jehouddolâtres ne l'oublient pas dans les échauffourées ! Il y va de leur salut.

Imposture n° 53.

LE MIRACLE DU BOITEUX DE LYSTRE

N'est-ce point la faute des Juifs si les miracles ont cessé avec les apôtres Paulos et Barnabé ? Toutes les fois qu'un de ceux-ci guérissait un boiteux parmi les païens, ils accouraient pleins de fureur et d'envie. Et lorsque ce boiteux était perclus dès le sein de sa mère, oh ! alors, leur rage ne connaissait point de bornes ! Tu te rappelles comment, en un tel cas, ils ont traité Pierre et Joannès ? Voici ce qu'ils ont fait dans Lystre à Paulos et à Barnabé qu'ils guettaient déjà dans Iconium pour les assommer.

6. Les apôtres l'ayant su s'enfuirent à Lystre et à Derbé, villes de Lycaonie, et dans tout le pays d'alentour, et ils y évangélisaient.

7. Or il y avait assis, à Lystre, un certain homme perclus

(1) Ce Seigneur qu'on substitue à Dieu, c'est le Rabbi, ne l'oublions jamais !

de ses pieds. Il était boiteux dès le sein de sa mère, et n'avait jamais marché.

8. Il entendit Paulos parler ; et Paulos le regardant et voyant qu'il avait la foi pour être guéri,

9. Dit d'une voix forte : « Lève-toi droit sur tes pieds. » Et il s'élança, et il marchait.

10. Or la foule, ayant vu ce qu'avait fait Paulos, éleva la voix, disant en lycaonien : « Des dieux devenus semblables à des hommes sont descendus vers nous. »

11. Et ils appelaient Barnabé, Jupiter ; et Paulos, Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

S'il ne juge que sur les apparences, le très excellent Théophile attribuera l'enthousiasme des Lycaoniens au miracle que Paulos vient d'exécuter sur l'un d'eux. Mais en ce cas, c'est à Paulos d'abord que devraient aller leurs hommages. D'où vient qu'au contraire, dans la répartition qu'ils en font, la plus grosse part est pour Barnabé qui n'a pas levé les yeux, et la plus petite pour Paulos qui seul a montré des facultés divines ?

Il y a là un petit mystère sur lequel il convient d'éclairer le très excellent Théophile. Ce n'est pas Paulos qui a guéri le boiteux, c'est Barnabas. « Je le soignai, Dieu le guérit », dira un jour Ambroise Paré.

Paulos n'est que le porte-parole, c'est dans Barnabé qu'est la puissance. De ces deux Juifs, l'un, à quelque degré que ce soit, est de la maison de David ; l'autre, en dépit de sa conversion sur le papier, n'est que de la maison d'Hérode : Barnabé, même quand il ne dit rien, c'est David, et « il est la vertu de Dieu, la grande », comme les Samaritains disaient de Simon le Magicien ; Paulos, même quand il parle, c'est à peine Esau, c'est plutôt Amalech, et il n'a de grâce que par

reflet de Barnabé. Voilà pourquoi l'un, en son vivant Barnabas, est pour les Lycaoniens Jupiter père des Dieux, tandis que Paulos, en son vivant Saül, n'est que Mercure messenger de l'autre.

Tous les deux sont adorables, tous les deux sont divins puisqu'ils sont juifs, (n'est-il pas écrit : Vous êtes dieux ? dit Jésus dans l'Évangile), mais ils le sont inégalement, en raison de leur naissance. Les Pisidiens que l'auteur des Actes met en scène ont le plus grand respect des généalogies que Matthieu et Luc donnent à Bar-Jehoudda, en un mot ils ont l'Esprit. Quant au boiteux, c'est assurément lui qui en a le plus, il a tout celui que Pierre et Joannès ont donné au boiteux de la Belle porte du Temple sous le portique de Salomon (1). Ce paten marche droit depuis qu'il a conscience de la divinité des Juifs. C'est pour avoir oublié cela que celui de Jérusalem ne pouvait pas marcher.

12. Bien plus, le prêtre de Jupiter, qui était près de la ville, étant venu devant la porte avec des taureaux et des couronnes, voulait, avec le peuple, leur sacrifier.

13. Ce qu'ayant entendu, les apôtres Barnabé et Paulos déchirèrent leurs tuniques, et s'élançèrent dans la foule, criant,

14. Et disant : « Hommes, pourquoi faites-vous cela ? Nous aussi, nous sommes des mortels, des hommes semblables à vous, qui vous exhortons à quitter ces choses vaines pour le Dieu vivant, qui a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent (2) ;

15. Qui, dans les générations passées, a laissé toutes les nations marcher dans leurs voies.

(1) Cf. le Roi des Juifs, t. II du Mensonge chrétien, p. 167.

(2) De temps en temps les Actes oublient que le véritable Auteur de la vie, c'est le Rabbi.

16. Mais néanmoins il ne s'est pas laissé lui-même sans témoignage, répandant du ciel ses biens, en dispensant les pluies et les saisons fécondes, en nous donnant la nourriture en abondance, et en remplissant nos cœurs de joie. »

17. Même en disant ces choses, ils empêchèrent à peine la foule de leur sacrifier.

C'est de la fausse modestie. Le prêtre de Jupiter a le sens plus juste, il est judéolâtre et de la pâte dont on fait les adorateurs de Bar-Jehoudda. Il a l'Esprit. Soyez sûrs qu'après le départ de Paulos et de Barnabé, il leur sacrifia et devint évêque.

Imposture n° 54.

LAPIDATION, MORT PEUT-ÊTRE ET ASSOMPTION DE PAULOS

18. Cependant survinrent quelques Juifs d'Antioche et d'Iconium, et, le peuple gagné, ils lapidèrent Paulos et le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il était mort (1).

19. Mais les disciples l'entourant, il se leva, et rentra dans la ville, et le jour suivant, il partit pour Derbé avec Barnabé.

(1) On a peine à comprendre que le peuple de Lystro soit passé si rapidement des transports de l'adoration à la lapidation en forme. L'ancienne Vulgate comptait un temps entre elles. Après le verset 17 : « Ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifiait », elle commençait le verset 18 par ces mots : « Demeurant là pendant quelque temps et y enseignant, (ceci appliqué à Paul et à Barnabé), quelques Juifs d'Antioche et d'Iconium étant survenus, gagnèrent le peuple, et ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il fût mort. » Cassiodore, dans sa paraphrase des Actes, produit la même leçon, se bornant à la mettre au passé : « Ayant demeuré là, y ayant enseigné pendant quelque temps, il survint des Juifs, etc. » Cassiodoro est né vers 470 de l'Erreur chrétienne. Sa version a persisté jusqu'à Hèdo qui l'avait dans son exemplaire grec. Comment se fait-il que la Vulgate définitive ne l'ait point suivie ?

Les exégètes ont agité la question de savoir si Paulos ne serait pas mort dans cette circonstance et ressuscité le lendemain. Quelques-uns, moins exigeants envers la nature, se bornent à dire que de toute manière c'est par un miracle qu'il a été guéri. En effet, disent-ils, et cette observation a bien son prix, un homme qu'on a cru mort par immersion ou par suffocation, et qui ne porte aucune marque de traumatisme, peut bien se relever tout entier un jour après et être capable de voyager. Mais un homme réputé mort par lapidation doit être tout couvert de blessures, et à supposer qu'aucune ne soit mortelle, il faut bien du temps et des pansements pour qu'il soit en état de se lever, de marcher et de reprendre ses courses. Il y a donc eu miracle. « Cette époque, disent encore les exégètes, est celle où, selon la chronologie la plus exacte, saint Paul fut ravi au troisième ciel. On a cru que ce ravissement pouvait bien être arrivé pendant l'espace de temps qu'il fut regardé comme mort; mais une chose fait ici de l'embarras. Comme l'apôtre dit qu'il ignore s'il fut ravi avec le corps ou sans le corps (1), il semble que les disciples qui l'entouraient auraient pu éclaircir ce doute en lui apprenant si son corps avait ou n'avait pas disparu. » Je ne veux pas vous influencer, vous trancherez la question comme il vous plaira. Cependant je ne puis guère penser que Paulos ait été ravi corporellement au ciel pendant le temps qu'a duré sa mort. Ce serait le mettre au-dessus de Bar-Jehoudda lui-même qui, pendant les trois jours qu'a duré sa mort, n'a pu réussir qu'à descendre dans les enfers. D'autre part il

(1) Cf. le présent volume, p. 78.

semble que, si Paulos avait été ravi corporellement au ciel, il n'en serait pas redescendu.

Que cette question ne nous détourne pas du véritable sens de ce qui s'est passé à Lystre! Le très excellent Théophile ne l'a point soulevée. Elle aurait pu le distraire de l'animadversion qu'il devait aux Juifs pour avoir lapidé Paulos. Lapidier un apôtre qui guérit un boiteux congénital rien qu'en lui parlant en face! Si encore il l'avait pris par la main, comme font Pierre et Joannès à celui du Temple, les Juifs de Lycaonie auraient pu voir là comme un rudiment d'offense! Mais non, Paulos le regarde, lui parle lycaonien en vertu du don des langues qu'il a reçu de l'Esprit-Saint, quoiqu'il n'assistât point à la Pentecôte, et pour avoir fait cette chose si simple et si humaine les Juifs le laissent demort aux portes de Lystre! Mais ils n'eurent point raison du Saint-Esprit qui soufflait — *flat ubi vult* — sur le nom de Saül naguères lapideur en chef de Jacob junior et l'avait prédestiné à l'épreuve des pierres sous le nom de Paulos.

Imposture n° 55.

FONDATION D'ÉGLISES ET ORDINATION DE PRÊTRES JEHOUDOLATRES PAR PAULOS ET BARNABÉ

20. Et lorsqu'ils eurent évangélisé cette ville (Derbé) et instruit un grand nombre de personnes, ils revinrent à Lystre, à Iconium et à Antioche,

21. Affermissant les âmes des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et disant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu.

22. Et après avoir ordonné des prêtres en chaque église,

et avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru.

23. Traversant ensuite la Pisidie, ils vinrent dans la Pamphylie;

24. Puis ayant annoncé la parole du Seigneur à Pergé, ils descendirent à Attalie,

25. Et de là firent voile pour Antioche, d'où on les avait commis à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

Ainsi, très excellent Théophile, en même temps que tu considères la perversité des Juifs, examine leur impuissance. Leurs machinations n'ont pu empêcher que Paulos et Barnabé ne revinssent en vainqueurs dans tous les lieux où ils leur avaient fait cette guerre infâme, qu'ils n'y ordonnassent des prêtres et des églises jehouddolâtres, que de Pisidie ils ne passassent en Pamphylie et qu'enfin ils ne rentrassent dans Antioche de Syrie où les honneurs du triomphe leur étaient réservés. Les Juifs ne sont donc pas un obstacle à la diffusion du mensonge chrétien, mais à la condition de les traiter comme ils le méritent quand l'occasion se rencontrera.

Remarquons toutefois que Paulos et Barnabé, pendant cette tournée à laquelle l'Église attribue une durée de cinq ans, ont évité avec le plus grand soin de pénétrer en Cilicie où pourtant ils ont fondé une innombrable quantité d'églises lors de leur premier séjour dans cette contrée. C'est apparemment que le prince Saül n'est pas loin de là, ni Bérénice.

On a tourné l'affaire de Lystre en allégorie et on l'a mise sur le dos de Paul, parce que dans Paul il y a

Saül et que Saül échappe toujours, étant celui qui en tous lieux requit persécution contre les chrétiens. Mais il ne semble pas que Barnabas s'en soit tiré de la même façon. Vous verrez tout à l'heure, par le récit des émeutes de Corinthe, d'Ephèse et de Jérusalem, comment sous l'influence de l'Esprit-Saint Saül passe du rôle de persécutateur au rôle de persécuté. Il est clair qu'il y eut, à Lystre plus spécialement, des troubles fomentés par les chrétiens, et ces troubles, éclatant au lendemain des ordonnances de Claude assurant la liberté des Juifs (1), exposaient toute la race à des représailles auxquelles les populations n'étaient que trop portées.

Se placer près des portes d'une ville sur les marches du Temple élevé à Jupiter, probablement Capitolin, choisir le moment où le prêtre amène les taureaux devant le Temple et dispose les couronnes, bondir au milieu de la foule en criant et en déchirant ses vêtements, exciter les habitants à se détourner de l'idole romaine et empêcher les sacrifices, c'est proprement un acte de fanatiques ameutés. Barnabas, en qui est la vertu du dieu de l'Apocalypse, est ici le digne émule de Bar-Jehoudda lorsqu'il renverse les tables des changeurs du Temple de Jérusalem et disperse les animaux qui représentent la part romaine dans les offrandes à Iahvé, avec cette différence que les Juifs sont chez eux en Palestine, tandis qu'étrangers en Lycaonie rien ne peut excuser de pareils actes d'intolérance et d'agression. Les Juifs honnêtes et raisonnables, ce sont ceux qui, venus d'Antioche Pisidienne et d'Iconium, prennent parti pour les habitants de Lystre troublés dans leur

(1) Josèphe, *Antiquités judaïques*, livre XIX, chap. iv, 816. Elles ont été retouchées par la main de l'Église, c'est de toute évidence.

culte. On conçoit même qu'ils lapident quelque peu Paul, lequel d'ailleurs ne s'en portopas plus mal, comme il convient à un faux martyr. En revanche, on ne comprend pas qu'ils laissent aller l'apôtre Barnabas qui est incontestablement le vrai coupable. La *Lettre aux Galates* peint les ravages profonds que les messagers de l'*Apocalypse* avaient faits dans toute cette région. Elle trahit leur forte action dans les synagogues, des relations de durée, une communion d'idées qu'on ne peut obtenir par une prédication superficielle.

Émissaire du Temple et des Hérodes de Chalcide et de Cilicie, pénétré de cette idée que la Judée mourrait de la folie des jehouddistes, ému des progrès que le millénarisme faisait en Asie et en Grèce par la suppression de toute responsabilité et l'infini de promesses à jamais irréalisables, Saül essaya de redresser le faux pli que ses coreligionnaires allaient prendre. Les Juifs marchaient à leur perte, ils encourageaient l'excommunication parmi les Gentils, si quelqu'un ne les ramenait au respect des régimes politiques que chaque pays s'était donnés. Bar-Jehoudda avait prêché aux Juifs la négation de toute autorité non davidique ; Saül leur prêcha l'obéissance aux autorités locales maîtresses de leur statut. C'était assez pour qu'il fût rangé avec Balaam et Simon le Magicien.

Imposture n° 56.

PRÉLIMINAIRES DU SECOND CONCILE DE JÉRUSALEM

Voici Paulos et Barnabé dans Antioche. Qu'y viennent-ils faire? Ceci intéresse particulièrement le

très excellent Théophile. Ils y viennent réparer de leur mieux la maladresse que l'auteur de la *Lettre aux Galates* a commise, lorsqu'il les a montrés en conflit avec Pierre sur la question de la circoncision quatorze ans après l'expédition de Saül à Damas et cinq après la mort d'Agrippa. Shelimon est donc venu dans Antioche postérieurement à l'évasion de Pierre sous Agrippa? Jacob y est donc venu lui-même sous le nom d'Agabus postérieurement à la décapitation de Jacques? Il s'est donc écoulé cinq ans sur lesquels pourrait s'égarer la curiosité du très excellent Théophile, si par hasard elle devenait indiscreète? Voici donc ce que les *Actes* imaginent à ce propos.

26. Or, lorsqu'ils furent arrivés, et qu'ils eurent assemblé l'Église, ils racontèrent combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux, et qu'il avait ouvert aux Gentils la porte de la foi.

27. Et ils demeurèrent là un certain temps avec les disciples.

III

ACTES DES APÔTRES, CHAPITRE XV

1. Et quelques-uns qui étaient descendus de Judée enseignaient aux frères : « Si vous n'êtes circoncis suivant le rit de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. »

2. Paulos et Barnabé s'étant donc fortement élevés contre eux, il fut résolu que Paulos et Barnabé, et quelques-uns d'entre les autres, (1) iraient à Jérusalem vers les apôtres et les prêtres pour cette question.

(1) On ne nomme plus Titus (Annéus, Gallion, proconsul d'Achaïe et frère de Sénèque). C'est bon pour le maladroit qui a fabriqué la *Lettre aux Galates*!

Tu le vois, très excellent Théophile, ceux qui ont soulevé ce conflit n'ont pas de nom. Aucun d'eux ne s'appelle Shehimon ou Jacob. Sont-ce même des frères autorisés par les douze apôtres? Nullement. Il paraît bien qu'ils ont existé, mais ils sont anonymes et ils étaient sans mandat. Ce sont des gens bizarres et formalistes comme il y en avait en ces temps-là, des pharisiens, en un mot (1), et qui ne venaient pas de Jérusalem, car s'ils étaient venus de Jérusalem ils auraient connu le séjour de Pierre chez Cornélius et, connaissant ce séjour, ils n'auraient pas émis de pareilles théories, puisque la question qu'elles soulèvent était tranchée depuis le Concile de 790. Tu doutes, jehouddolâtre incomplet? Tu vas entendre Pierre lui-même, et pour te faire honneur, on remettra la tête de Jacques sur ses épaules, il assistera au second Concile et tu l'entendras aussi. Aucune joie ne te sera enlevée.

Imposture n° 57.

LE SECOND CONCILE DE JÉRUSALEM

Accompagnés par l'église d'Antioche qui veut en avoir le cœur net, Paulos et Barnabé viennent à Jérusalem, ayant bien soin de prendre par Tyr, par Sidon et par la Samarie, théâtre des exploits de Shehimon, de Jacob et de Ménahem pendant la famine de 802. Cette région est dans un repos si parfait que l'église d'Antioche se joint tout entière à ses délégués.

(1) L'Esprit-Saint met la chose au compte des pharisiens. (V. plus loin, verset 5.)

3. Ceux-ci donc, accompagnés par l'Église, traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des Gentils; et ils causaient ainsi à tous les frères une grande joie.

4. Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Église, par les apôtres et les anciens (1), auxquels ils racontèrent combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux.

5. Mais quo quelques-uns de la secte des pharisiens, qui avaient embrassé la foi, s'étaient levés, disant qu'il fallait qu'ils (2) fussent circoncis, et qu'on leur ordonnât de garder la loi de Moïse.

6. Les apôtres et les prêtres (3) s'assemblèrent donc pour examiner cette question.

7. Mais après une grande discussion, Pierre, se levant, leur dit: « Hommes, mes frères, vous savez qu'en des jours déjà anciens (4) Dieu m'a choisi parmi vous afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évangile, et qu'ils crussent.

8. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, leur donnant l'Esprit-Saint, comme à nous (5);

9. Et il n'a fait entre nous et eux aucune différence, purifiant leurs cœurs par la foi.

10. Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter (6)?

(1) Pourquoi ne sont-ils plus « prêtres »?

(2) Les païens.

(3) A la bonne heure!

(4) Allusion au séjour chez Cornélius. Tellement moderne que l'auteur de la *Lettre aux Galates* n'en a rien su.

(5) Séjour chez Cornélius, x, 44, 45 et premier Concile de Jérusalem, xi, 15, inexistants lors de la confection de la *Lettre aux Galates*.

(6) Jehouda et ses fils, accusés de n'avoir pu porter le joug de la Circoncision!

Cette parole est d'autant plus extraordinaire que dans les deux Nativités de Bar-Jehouda, sous le surnom de Jésus dans Matthieu et

11. Mais c'est par la grâce de Jésus-Christ que nous croyons être sauvés, comme eux aussi. »

12. Alors toute l'assemblée se tut; et ils écoutaient (1) Barnabé et Paulos racontant combien de miracles et de prodiges Dieu avait faits par eux parmi les Gentils.

Au tour de Jacques maintenant.

Il était donc ressuscité? Agrippa ne lui avait donc pas tranché la tête? Le passage qui concerne cette pseudo-décollation dans le récit de l'évasion de Pierre a donc été interpolé? C'est donc bien de lui que parle ce récit lorsqu'on fait dire à Pierre: « Prévenez Jacques et les frères? » Il s'agit, dit l'Église, de Jacob junior. Nullement, celui-ci est mort lapidé par Saül depuis 787; il s'agit de Jacob senior, de celui que la *Lettre aux Galates* fait assister au conciliabule de 802 avec Pierre et Joannès. Mais le Saint-Esprit veut qu'il soit Jacob senior pour les uns et Jacob junior pour les autres. Pour ceux qui n'accepteront pas la décapitation, ce sera le senior, pour ceux qui l'accepteront, ce sera le junior. Le Jacques de la *Lettre aux Galates* est soit l'un ou l'autre, soit l'un et l'autre. De toute façon, jamais, à part Pierre, on n'a vu un Juif aussi bien disposé pour les païens!

13. Et après qu'ils se furent tus, Jacques répondit, disant: « Hommes, mes frères, écoutez-moi: »

sous celui de Joannès dans Luc, on célèbre à l'envi l'attachement invincible de ses parents à la Loi. Que son père soit dit Joseph ou Zacharie, et sa mère Maria Magdaléenne ou Éloi-Schabed, ce sont des Juifs inflexiblement justes, c'est-à-dire « observant tous les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible. » (Luc, 1, 6.).

(1) *Conticuere omnes intentique ora tenebant.* Connaitrait-on ses classiques?

14. Simon a raconté comment Dieu, dès le principe, a visité les Gentils, afin de choisir parmi eux un peuple à son nom (1).

15. Et les paroles des prophètes s'accordent avec lui, ainsi qu'il est écrit:

16. « Après cela je reviendrai, et je rebâtirai le tabernacle de David, qui est tombé; je réparerai ses ruines et je le relèverai;

17. Afin que le reste des hommes cherchent le Seigneur, et aussi toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, dit le Seigneur, qui fait ces choses. »

18. De toute éternité, Dieu connaît son œuvre.

19. C'est pourquoi, moi, je juge qu'on ne doit pas inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu,

20. Mais leur écrire qu'ils s'abstiennent des souillures des idoles, de la fornication, des animaux étouffés et du sang.

21. Quant à Moïse, depuis les temps anciens, il a, en chaque ville, des hommes qui le prêchent dans les synagogues, où on le lit tous les jours de sabbat. »

J'admire l'éloquence de Pierre; avec la supériorité naturelle du Juif sur le païen, elle se rapproche de

(1) Les Juifs rangés parmi les païens à l'origine des choses! Shelimon n'a rien pensé d'aussi monstrueux. C'est l'auteur des *Actes* qui a dit cela dans la vision qu'il prête au « surnommé Pierre » et dont il a expliqué le véritable sens aux membres du premier Concile de Jérusalem. Il a le passage sous les yeux. Revoyez les chapitres x et xi des *Actes* dans le présent volume.

« Shelimon a raconté telle chose, dit Jacques », mais comme personne n'assistait à la séance, il est bon de mettre au courant Paul et Barnabé.

L'auteur des *Actes* n'a pas besoin d'être initié, lui! Il sait ce qu'a dit Pierre, c'est lui qui a réuni le Concile et composé les discours. C'est lui aussi qui a rédigé les ordonnances que Paul emporte à Antioche avec les compagnons qu'on lui donne.

celle de Phocion que Démosthènes appelait la hache de ses discours, Phocion tranchant une question comme Shehimon un prépuce. J'admire également celle de Jacques, j'y trouve un dédain superbe des artifices qui plaisent à la foule. Mais Joannès? Que devient Joannès dans cette combinaison? Pourquoi ce modèle des orateurs, cet organe du Verbe céleste, ce *Boanerguès*, dont les paroles apocalyptiques ronflent comme le tonnerre (1), ce *Théologien* que la force d'un Samson n'eût pu ébranler, pourquoi le Joannès observe-t-il ce silence obstiné, la seule lacune peut-être de cette mémorable séance?

Pourtant nous savons qu'il est là, le Joannès que la *Lettre aux Galates* met aux côtés de Pierre et de Jacques, puisque sa signature est au bas du traité de 802 par lequel il garde pour ses frères et lui la clientèle des Circoncis, cédant à Paul celle des Incirconcis. Pourquoi pouvait-on l'y mettre au temps où fut fabriquée la *Lettre*, et pourquoi ne peut-on plus lorsqu'on fabrique les *Actes*? Ah! c'est que Joannès a cessé d'être le christ à qui le Verbe avait promis qu'il ne mourrait pas avant sa venue! Il a fallu avouer que Joannès n'avait pas échappé à la croix et survécu à Simon de Cyrène! Cet aveu a conduit à fabriquer l'*Assomption* du Nazir ressuscité, puis, les *Évangiles* en ayant tiré deux personnages, Joannès et Jésus, à soutenir qu'il avait été décapité sous le nom de Joannès quelques mois avant sa crucifixion sous le nom de Jésus. Dans ces conditions Joannès ne peut plus assister à un

(1) Rappelons que le fils aîné de Jehoudda est qualifié de Boanerguès ou fils du tonnerre dans l'Évangile. C'est une image prise à son *Apocalypse*.

Concile tenu en 802, comme il le pouvait encore au temps où fut faite la *Lettre aux Galates*. Comme le dit fort bien Cérinthe dans le *Quatrième Évangile*, il faut qu'il grandisse sous le nom de Jésus et qu'il diminue sous le nom de Joannès. Voilà pourquoi il observe le plus profond silence, lorsque Pierre et Jacques renient la Loi, et pourquoi les *Actes* ne l'ont point vu là où Paulos, Titus et Barnabé l'ont vu, de leurs yeux vu, et lui ont donné la main dans la *Lettre*.

Et à propos de Titus, puisque ce nom païen vient sous notre plume inhabile, pourquoi Titus se tient-il sur une réserve qui ressemble à de l'abstention, presque à de l'absence? Pourquoi les *Actes* qui cependant ont la valeur d'un procès-verbal n'ont-ils vu Titus ni à Antioche, ni en Phénicie, ni en Samarie, ni à Jérusalem en des circonstances où nous savons par une Écriture sacrée qu'il a accompagné Paulos et Barnabé? Oh! je sens bien qu'en un débat présidé par l'Esprit-Saint c'était rendre hommage à Dieu que de se taire! Mais enfin, puisque Titus était là, venu de si loin pour chercher le salut et l'ayant trouvé, n'a-t-il pas mauvaise grâce à s'être tu? Ce goy n'était-il pas semence de bétail sur la nappe descendue des cieux lors de la Genèse? Sans doute! Et il en eut le sentiment, puisqu'il n'a point parlé. Mais il aurait pu exprimer sa jehouddolâtrie par les moyens appropriés à son espèce: le hurlement, le glapissement, le barrissement, le rugissement, le gloussissement, le pépiement, le croassement, le coassement, il est bien des façons de célébrer la gloire du Juif consubstantiel au Père. Qui prouve que le cri du coq, énergiquement poussé à l'ouverture de chaque séance, n'aurait pas suffi à tourner vers Titus toutes les sympa-

thies de Pierre, si sensible au chant de cet oiseau depuis l'aurore du 14 nisan 788? Je suis même sûr, connaissant la modestie philosophique des Sénèque, que Titus Annæus se serait contenté d'être vu au dernier rang, si l'on veut, mais aperçu, cité, mentionné parmi ceux qui, sans prendre part à la délibération, ont reçu par charité quelque rayon direct de l'auréole apostolique.

Toutefois l'intérêt de l'Église doit passer avant la justice.

Dans ce Concile, provoqué par la *Lettre aux Galates*, Paulos n'a pas à parler : on l'en dispense, il a bataille gagnée. L'harmonie règne dans ces âmes pastorales. La circoncision, peuh! qu'est-ce qu'on peut bien vouloir dire par là? Tu sais ce que c'est que la circoncision, toi, Pierre? Qu'en pensait Jehouda le Gaulonite? Et toi, Jacques, est-ce qu'on a jamais entendu parler de cela dans Kapharnahum? La circoncision, c'est un mot tombé en désuétude. On avait envie d'envoyer chercher le dictionnaire datant de Moïse, d'Aaron et de leur sœur, Maria la Magdaléenne.

Une autre question se pose et non moins pressante : Pierre était donc retourné à Jérusalem, après son dramatique emprisonnement sous Agrippa? Comment se fait-il que les autorités, à qui il avait échappé par un miracle qui avait bouleversé toutes les imaginations, laissent Pierre circuler librement dans la ville et y tenir concile, alors qu'on avait puni du dernier supplice les seize sentinelles responsables de son évasion? Il était condamné à mort depuis Agrippa. Qu'avait-il donc fait pour mériter sa grâce? Le sais-tu, dis, très excellent Théophile?

Imposture n° 58.

LES CANONS DU CONCILE

En attendant, les *Actes* sont arrivés à leurs fins. Ils ont paré le coup porté à Pierre dans la *Lettre aux Galates*. A une date qu'ils ne donnent plus (la critique s'en tirera comme elle pourra) Paulos est allé à Jérusalem avec Barnabé — sans Titus, inutile de mettre ce païen en évidence, — et là ils ont vidé la grosse question que la *Lettre* avait laissée pendante, celle de la Circoncision, autant dire celle de la Loi elle-même. Pierre n'est pas allé en 802 à Antioche où il aurait manqué à l'acte de partage convenu entre Paulos et lui pour l'évangélisation du monde, il est allé dans des temps déjà anciens à Césarée où il a repris ce qu'il a donné à Paulos dans la *Lettre aux Galates*; il est donc préposé avant Paulos à l'Évangile de l'Incirconcision. Sur ce point comme sur tous les autres il est le Prince des apôtres; l'Apôtre des nations ne vient qu'après lui. Croyant bien faire, l'auteur de la *Lettre aux Galates* avait commis une sottise et préjugé la hiérarchie ecclésiastique en faveur de Paulos. Partant de là, une église mal intentionnée pouvait faire échec à celle de Rome. C'est impossible désormais, grâce aux canons que voici. Vous en suspectez l'authenticité? Misérables! Vous serez tourmenté dans les siècles des siècles, vous connaîtrez le feu qui ne s'éteint point et le ver qui ne meurt point!

22. Alors il plut aux apôtres et aux anciens, avec toute l'Église, de choisir quelques-uns d'entre eux, et de les envoyer, avec Paulos et Barnabé, à Antioche : Judé, qui est

surnommé Barsabas, et *Silas*, qui étaient des principaux entre les frères,

23. Écrivant par eux : « LES APÔTRES, et les prêtres, frères, aux frères d'entre les Gentils (1), qui sont à Antioche, et en *Syrie et en Cilicie* (2), salut.

24. Comme nous avons appris (3) que quelques-uns sortant d'au milieu de nous vous ont troublés par leurs discours (4), en bouleversant vos âmes, quoiqu'on nous ne leur eussions donné aucun ordre (5),

25. Il a plu à nous tous de choisir des personnes et de les envoyer vers vous avec nos très chers Barnabé et Paulos (6),

26. Hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ (7).

27. Nous avons donc envoyé Jude et *Silas*, qui vous rapporteront les mêmes choses de vive voix.

28. Car il a semblé bon à l'Esprit-Saint et à nous de ne vous imposer aucun autre fardeau que ces choses-ci, qui sont nécessaires :

29. Quo vous vous absteniez de ce qui a été sacrifié aux

(1) Aux frères de la Circoncision qui sont entre les Gentils. Les canons ne s'adressent qu'aux Juifs chrétiens.

(2) L'œil fixé sur le but étroit qui est d'effacer la *Lettre aux Galates*, le faussaire ne cite que les deux provinces dont il est question dans cette pièce II, 21. Il oublie et Chypre, et la Pisidie, et la Lycaonie, et la Pamphylie qu'il a fait visiter à Paulos et à Barnabé dans les chapitres précédents. C'est un faux sans aucun art, mais on doit être indulgent pour qui débute. L'Église a fait beaucoup mieux à Nicée.

(3) Par la *Lettre aux Galates*, II, 12.

(4) *Idem*, II, 12 : « Avant que quelques-uns, envoyés par Jacques, fussent arrivés, il (Pierre) mangeait avec les Gentils, mais eux étant venus il se retirait et se séparait, craignant ceux qui étaient circoncis. »

(5) Vous voyez la thèse; ils ont pu être envoyés par Jacques (encore ne l'avoue-t-on plus), mais sans les ordres dont ils se sont prévalu.

(6) Pour rectifier l'erreur des envoyés de Jacques dans la *Lettre aux Galates*.

(7) A Lystre et à Iconium, comme il appert des chapitres précédents.

idoles, du sang des animaux étouffés (1), et de la fornication (2); en vous en abstenant, vous agirez bien. Adieu. »

Adieu est sec. C'est Pierre et Jacques que nous aurions voulu voir déléguer par l'Église. Les principaux d'entre les frères, ce sont eux d'après la *Lettre aux Galates*, et non Silas et Jude dont il n'est pas question dans ce document. À défaut de Pierre et de Jacques, si leur grandeur les attache à Jérusalem, pourquoi l'Église ne délègue-t-elle pas deux apôtres pris parmi les douze ? Plus on avance dans les *Actes*, moins les apôtres sont douze comme à la Constituante. Ils ne sont pas même deux, car Shehimon et Jacob sont en Asie.

Imposture n° 59.

LES QUATRE PORTEURS DES CANONS

Nous prions le très excellent Théophile d'observer attentivement la composition de cette ambassade. Outre Paulos et Barnabé qui sont dans la *Lettre aux Galates* et qu'on y laisse pour n'en pas perdre complètement le bénéfice, elle comprend Jude et Silas. Quatre témoins deutéronomiques, c'est beaucoup, mais si l'on veut y réfléchir, on voit qu'il n'y en a pas un de trop, car il en faut deux, Paulos et Barnabé, pour les frères de l'Incirconcision (3), et deux, Jude et Silas, pour les frères de la Circoncision. Nous ne connaissons pas encore Silas, mais nous connaissons Jude, Jehouda, qu'on se

(1) Le sang et la chair des animaux étouffés sont défendus par la Loi.

(2) Était réputée fornication l'alliance, même régulière, avec une païenne.

(3) Ils sont attachés à l'Incirconcision depuis la *Lettre aux Galates*, on ne peut les faire passer du côté de la circoncision.

garde bien de surnommer Toâmin, de peur de livrer en même temps le nom de circoncision que portait son frère aîné lorsqu'il fut crucifié par Pilatus. On préfère l'appeler Bar-Schabath, fils du sabbat, comme son frère Ménahem dans le tirage au sort du douzième apôtre en remplacement d'Is-Kérioth (1). Quant à Silas, ou mieux Sulas, qui se prononce Soulas, c'est la seconde forme du nom de Saül, syriaquement grécoisé : la première a été Saulus, qui se prononce Saoulas et par éli-sion est devenue Sulas, puis Silos, à l'état où nous la voyons ici ; mais les grecs purs ont écrit Saulos, conformément à la désinence habituelle. Et déjà, au moment où le faussaire imagine ce merveilleux Concile et rédige ces admirables canons, certains *Periodoi Saulou* (*Voyages de Saulus*) circulent dans les églises pour amener les païens à la même conversion que Saül. Et vous avez pu voir que pour justifier celle de Saül en Paulos, il a fallu que les *Actes* s'appuyassent sur les rapports de Saulos avec Sergius Paullus. Silas est donc dans la peau de Paulos et Paulos dans la peau de Silas.

Car nous allons voir que Silas était citoyen romain, qualité qui appartient exclusivement à Saül et qu'on néglige de spécifier lorsqu'on nous montre ce Silas partant de Jérusalem avec Paulos, lequel, comme disent les *Actes*, est aussi Saül. Or, nous savons de science certaine qu'à aucun moment Saül n'est allé à Jérusalem pour conférer avec les apôtres d'ailleurs absents, et que ceux-ci, pour exécuter leurs ordres auprès des frères de la Circoncision, c'est-à-dire des Juifs chrétiens, n'auraient jamais choisi un citoyen romain

(1) Cf. les *Marchands de Christ*, p. 380.

nommé Silas. Pas une seule fois vous ne verrez Silas agir ou parler en dehors de Paulos, citoyen romain. Grec de langue et citoyen romain, il a tous les vices qu'un Juif peut avoir. C'est à coups de sique qu'on traite cette sorte d'hommes bestialisants. Il n'y en a qu'un dans cette histoire, c'est l'hérodien Saül. Donc Silas et Paulos ne font qu'un, et nous en fournirons plus d'une preuve au très excellent Théophile.

Imposture n° 60.

CONSOLATION AUX DUPES D'ANTIOCHE

Paulos et Barnabé rentreront dans Antioche comme ils en sont partis dans la *Lettre aux Galates*. Quant à Jude et à Silas, qui cesse pour un instant d'être citoyen romain, ils rempliront, à merveille le rôle de Shehimon et de Jacob, les deux prophètes de l'année sabbatique 802, car ils sont prophètes, eux aussi, prophètes du passé, et ils consoleront les frères de l'apostasie que l'Église a été forcée d'inspirer à leurs ancêtres : apostasie utile aux finances, donc respectable ; sinon que servirait d'avoir inventé le Saint-Esprit ?

30. Ces envoyés donc se rendirent à Antioche, et, les fidèles rassemblés, ils remirent la lettre.

31. Quand ils l'eurent lue, ils éprouvèrent beaucoup de joie et de consolation.

32. Et comme Jude et Silas étaient eux-mêmes prophètes, ils consolèrent les frères et les fortifièrent par de nombreux discours.

33. Et, après avoir passé là quelque temps, ils furent renvoyés en paix par les frères à ceux qui les avaient envoyés.

34. Cependant, il parut bon à Silas de rester là, et Jude seul retourna à Jérusalem.

Que vous disais-je ? Silas reste avec Paulos. Il va devenir le second témoin de ses prouesses. Elles n'auraient pas été deutéronomiques, c'est-à-dire croyables, si elles n'avaient eu d'autre témoin que leur auteur et celui des *Actes*. Le Saint-Esprit est dans son rôle en élisant Silas qui est le *double* ecclésiastique de Paulos. Par ce moyen le très excellent Théophile va être exactement renseigné.

Quant à *Jude*, on a pu l'envoyer jusqu'à Antioche, mais pas plus loin. Saül prêchant la résurrection en Asie et en Grèce avec le frère homonyme du crucifié, c'est un spectacle irréalisable ! S'il l'eût été, ce n'est pas avec Silas que nous verrions Paulos, c'est avec Pierre. Pierre n'aurait pas été de trop pour lui servir de caution.

Imposture n° 61.

PAULOS RÉINTÈGRE SILAS PAR ORDRE DE L'ESPRIT-SAINT

Il s'en va grand temps que le citoyen Paulos réintègre le citoyen Silas, car le Saint-Esprit lui ménago certaine tournée dans laquelle on a vu Saül, sans voir avec lui aucun des compagnons que les *Actes* lui ont prêté jusqu'ici, ni Paulos, ni Silas, ni Joannès-Marcos, ni Barnabas, ni Jehouda surnommé Bar-Schabath, ni personne de l'église d'Antioche, ni personne de celle de Jérusalem.

35. Or, Paulos et Barnabé demeurèrent aussi à Antioche, enseignant et annonçant avec plusieurs autres la parole de Dieu.

36. Mais quelques jours après, Paulos dit à Barnabé : « Retournons visiter nos frères dans toutes les villes où

nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir comment ils sont. »

37. Or Barnabé voulait prendre avec lui Joannès, qui est surnommé Marc.

38. Mais Paulos lui représentait que celui qui les avait quittés en Pamphylie et n'était point allé avec eux pour cette œuvre, ne devait pas être repris.

39. De là il y eut division entre eux, de sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre. Barnabé, ayant donc pris Marc, s'embarqua pour Chypre.

40. Et Paul ayant choisi Silas partit, commis à la grâce de Dieu par les frères.

41. Or il parcourait la Syrie et la Cilicie, confirmant les Églises, et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres.

Vous saisissez bien l'économie de cette ventilation ? Tandis que Paulos va en Syrie et en Cilicie, comme dans la *Lettre aux Galates*, le fils de Shehimon, qui se trouve on ne sait comment à Antioche en même temps que son oncle Jehouda Toâmin, suit Barnabas et part pour Chypre. Les deux équipes, jusqu'ici confondues dans l'intérêt de la *Lettre aux Galates*, se séparent dans l'intérêt des *Actes*. Tandis que le fils de Shehimon suit Barnabas à Chypre, abandonnant Paulos, celui-ci, abandonnant Barnabé, emmène Silas. C'est un chassé-croisé qui liquide la fausse situation que la *Lettre aux Galates* avait faite à Pierre. Pierre n'a pas pu avoir de contestation avec Paul après le concilia-bule dont parle cette lettre, puisqu'il n'est pas allé à Antioche. Et quant aux « émissaires de Jacques », Paulos en fait partie lui-même dans la nouvelle combinaison. Toutefois, comme la *Lettre aux Galates* mentionne une contestation, Barnabé remplacera Pierre avec

avantage. Paulos ne propose à Barnabé d'emmener le fils de Shehimon que pour provoquer cette division. C'est là-dessus qu'on brise. C'en est fait de Barnabé, de Jude, dit Barsabas, et de Joannès-Marcos, on ne les produira plus jamais, soit en compagnie de Paulos, soit autrement. A eux l'Évangile de la Circoncision, à Paulos l'Évangile de l'Incirconcision, comme dans la *Lettre aux Galates*. Toute trace de contestation est effacée entre Pierre et Paul, et celui-ci, qui n'avait rien reçu de l'autre, à en croire la *Lettre*, a accepté de lui être subordonné.

Là-dessus Pierre peut disparaître de la terre, sous Tibère Alexandre, comme il s'est évadé de prison sous Agrippa. Jacques, qui n'a encore perdu que la tête sous Agrippa, peut perdre le reste sous Tibère Alexandre. Quo celui-ci les crucifie tous les deux s'il veut, l'Église n'a plus besoin ni de l'un ni de l'autre. A notre tour, nous pouvons faire entrer le prince Saül, il attend. Mais d'abord finissons-en avec Paulos et son « double » Silas, ces émissaires de Pierre, ces porteurs des canons du Concile. Ils vont à Corinthe, suivons-les, Saül y est déjà, logé chez Titus (Gallion), proconsul d'Achate.

IV

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE XVI

Imposture n° 62.

CIRCONCISION D'UN NOMMÉ TIMOTHÉE PAR PAULOS

De Syrie et de Cilicie, Paulos vient en Lycaonie où il est déjà passé avec Barnabé. Mais cette fois, il apporte les canons du dernier Concile. Le très excellent

Théophile ne peut lui reprocher que deux choses, c'est d'abord de négliger Antioche de Pisidie, où il a prononcé son magnifique discours, et ensuite de circoncire un nommé Timothée, dont la mère est juive à la vérité, mais le père païen.

1. Paulos arriva à Derbé, puis à Lystre. Et voilà qu'il s'y trouvait un disciple du nom de Timothée, fils d'une femme juive fidèle et d'un père gentil.

2. Les frères qui étaient à Lystre et à Iconium rendaient de lui un bon témoignage.

3. Paulos voulut l'emmener avec lui; il le prit donc et le circoncit à cause des Juifs qui étaient en ces lieux. Car tous savaient que son père était gentil.

4. Or, en allant par les villes, ils leur recommandaient d'observer les décisions qui avaient été prises par les apôtres et les anciens qui étaient à Jérusalem.

Oh! oh! il semble bien qu'après avoir si énergiquement requis contre la circoncision dans la *Lettre aux Galates*, Paulos manque à toute sa doctrine, aux canons mêmes dont il est porteur!

Que ferons-nous pour sortir d'embarras? Ce que nous faisons toujours, nous consulterons le Saint-Siège. « Saint Paul, dit-il, a pu circoncire Timothée, parce que les apôtres n'avaient pas défini que la circoncision était illicite; ils s'étaient bornés à déclarer qu'elle n'était plus nécessaire (1). »

Certes, avec l'instrument rituel, Paulos a pu circoncire Timothée. Mais il a pu tout aussi bien ne pas le circoncire, nous savons même qu'il ne l'a pas circoncis, puisque, ce faisant, il l'aurait envoyé à la mort éternelle.

(1) Elle l'avait donc été jusque-là?

Vous doutez, et toujours parce que je ne suis pas juif du premier siècle, mais Paulos l'était, lui, au moins d'après ce que vous prétendez. Écoutons-le donc : « Voici que moi, Paulos, je vous dis que si vous vous faites circoncire, le christ ne vous servira plus de rien. Je déclare de plus, à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est tenu d'accomplir toute la Loi. Vous n'avez plus de part au christ, vous qui êtes justifiés par la Loi ; vous êtes déchus de la grâce (1) » En un mot, se faire circoncire, c'est se faire juif, et se fermer à jamais les portes du ciel. Comment Paulos, autour de ce dogme, peut-il condamner à mort le fils innocent d'un païen et d'une juive, puisque dans sa théorie, la clef du salut est précisément dans le père incircocis ? Le Saint-Siège ne répondant pas, — je donnerais d'ailleurs sa réponse avec plaisir — consultons le Saint-Esprit, l'inspirateur direct des *Actes* à cet endroit. Paulos vient de quitter les frères de l'auteur de l'*Apocalypse*, et, dans la *Lettre aux Galates*, l'auteur lui-même. Jamais on ne croira qu'il a obtenu d'eux la permission de prêcher la jehouddolâtrie chez les païens, si du premier coup, sans hésitation ni remords, il concède le salut sans en exiger le signe légal. Il y a indivision dans l'*Apocalypse*.

Or, on n'en est pas encore à soutenir qu'étant fille d'un circoncis, par conséquent héritière de la promesse faite à Abraham, la femme juive puisse par elle-même apporter le salut en mariage. Elle est l'auteur premier du péché mortel, et Bar-Jehoudda ne la sauvait dans son système que par le retour à l'androgynisme ori-

(1) *Lettre aux Galates*, v, 2-4. Cf. *les Marchands de Christ*, p. 295.

ginel. Elle est donc hors du salut pour cette cause, et hors de la Loi par son union avec un goy. De son côté le père de Timothée n'a pas le signe *in hoc signo salus*. Timothée n'est donc sauvable que si Paulos le lui donne. C'est la dernière concession que l'auteur des *Actes* fasse au millénarisme. Elle n'est pas sans motif, car elle répond au scrupule de conscience matrimonial que voici : le fils d'une Juive et d'un païen ne peut être sauvé sans le signe ; le fils d'un Juif et d'une païenne l'est sans le signe ; son père ayant le signe lui a passé la promesse.

Je m'écarte de l'interprétation du Saint-Siège, mais je me rapproche du dogme de Bar-Jehoudda. Le bon chrétien ici, c'est moi, et j'en suis bien heureux. Je me rapproche aussi du dogme de celui qui a écrit la *Lettre aux Galates* et que vous dites être Saül converti. Je constate qu'en 802 Saül converti monte à Jérusalem avec un circoncis, Barnabé, et un incircocis, Titus ; qu'il prêche contre Pierre, Jacques et Joannès le salut dans l'incircocision ; qu'il empêche les apôtres de la circoncision de circoncire le païen Titus ; que ce païen quitte Jérusalem, emportant avec lui tous les effets de la grâce sans être circoncis ; que dans Antioche il rompt avec Pierre, parce que Pierre veut « forcer les gentils à judaïser (1), » lui « résistant en face (2) et lui déclarant devant tous que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi (3) » dont le premier article est précisément la circoncision ; qu'enfin Pierre,

(1) *Lettre aux Galates*, iii, 11. *Les Marchands de Christ*, p. 279.

(2) *Idem*, iii, 11.

(3) *Ibidem*, iii, 16.

plongé dans la honte et dans la confusion, ne réplique rien et s'enfuit, tête basse, sous le feu de cette argumentation. Et alors, je dis : « Ce n'est pas seulement parce que Paulos n'existe pas qu'il n'a pu circoncire Timothée, (en effet, s'il plait à l'Église que Paulos existe, force est qu'il existe), c'est parce qu'en circonci- sant Timothée, il l'a perdu, manquant, en dehors de sa propre doctrine, aux décisions non seulement du second Concile de Jérusalem qui exempte les païens de la cir- concision et en décharge les Juifs eux-mêmes, mais en outre à celles du premier Concile où Pierre, retour de Césarée, fait accepter par tous ses collègues l'octroi du Saint-Esprit et du baptême au centurion Cornélius et à tous les païens de son entourage, sans avoir exigé d'eux la première œuvre de la Loi, la circoncision.

Je dis de plus que Paulos est à jamais « déchu de la grâce » pour avoir circonci Timothée dont la mère est elle-même déchu du salut pour avoir, contre sa Loi, épousé un païen. De telle sorte que ce malheureux Timothée, une seconde après sa circoncision, n'était plus justifié ni par la grâce ni par la Loi et que, dans tout cela, il n'y a que son père en état d'être sauvé, parce qu'étant encore païen lors de cette affaire, il a pu soit se faire Juif pour s'assurer du salut par les œuvres, soit se faire jehouddolâtre pour se munir du salut par la grâce.

Enfin, non seulement Paulos, en tant que Juif, s'est mis hors la Loi, et en tant que jehouddolâtre hors la grâce, mais comme il était citoyen romain il est tombé sous le coup de la loi romaine, laquelle punissait de mort ceux de cette secte qui avaient pratiqué la circonci- sion sur autrui. Par conséquent, mort à la Loi juive,

mort à la grâce, passible de la loi romaine, entassant hérésies sur hérésies, illégalités sur illégalités, rebelle à deux Conciles, prévaricateur devant les hommes, abo- minable devant Dieu et devant le Juif qui lui est con- substantiel, Paulos n'est pas allé plus loin que Lystre : il est mort là, tué par Silas, de la mort des relaps et des impies. Sinon à quoi sert la dextre de Dieu ?

Toutefois, comme c'est l'Église qui circonci Timo- thée, un intérêt politique se cache dans cette opération. Quel ? Voici. La circoncision de Timothée est une menace de peine. Elle n'a qu'un but : empêcher le mariage d'un païen avec une Juive pur sang. La mère de Timothée est de celles-là : *fidèle*, donc non jehouddolâtre. Néanmoins son sang l'emporte sur celui de son mari, puisqu'elle est de Dieu et son mari de bétail. L'Église ne nie pas que le salut de Timothée vienne d'elle, puisque toute sa thèse est que le salut vient des Juifs. Dans ces conditions, qu'un païen ait un fils d'une juive jehouddolâtre, ce fils échappe à la loi de la circoncision, puisque son salut est dans « la foi en Jésus-Christ » et non dans le signe légal ; qu'au con- traire il épouse une Juive non jehouddolâtre, son fils doit être circonci, puisque selon la Loi de sa mère son salut est dans le signe et non dans la foi. Comme rien ne répugne davantage au païen que le signe juif, il ne contractera pas mariage avec une Juive avant de s'as- surer que cette Juive s'estime suffisamment justifiée par le sang de Jésus-Christ. Si on lui laisse la faculté d'épouser une Juive de la Loi, cette Juive, stylée par le rabbin, lui dira que la superstition naissante repose tout entière sur le mensonge, que la Cène de Jésus-

Christ est une indigne mystification, et que le sacrifice religieux sur lequel l'Église spéculé est le supplice profane de Bar-Jehouda condamné pour ses crimes. Il faut donc couper court à des unions où la vérité pourrait se glisser sous l'oreiller, en menaçant le mari de la circoncision du fils. Il n'est rien de tel pour l'arrêter dans son dessein, d'autant plus que, la circoncision étant punie par la loi romaine, il prive son fils et des bénéfices sociaux de cette loi et des biens spirituels — oh ! combien ! — que dispense l'Église.

Il n'y a donc point de contradiction entre l'auteur de la *Lettre aux Galates* et l'opérateur de Timothée : Paulos n'a été inventé que pour lever de ces lièvres-là. C'est en effet un cas nouveau que celui de ce sang-mêlé, de ce métis judéo-païen. On ne l'a prévu ni dans les deux Conciles ni dans la *Lettre aux Galates*. Qui le tranchera, sinon l'Apôtre des nations selon le Saint-Esprit ? Il est tellement sûr de lui qu'il ne consulte même pas Silas. Silas est consubstantiel à Paulos, lequel est consubstantiel à l'Église.

Imposture n° 63.

L'ESPRIT INTERDIT A PAULOS-SILAS DE RENTRER
DANS LE CORPS DE SAUL EN ASIE ET EN BITHYNIE

Paulos peut poursuivre son voyage, il a bien mérité de l'Église. Cependant il lui arrive ici quelque chose d'étrange : l'Esprit-Saint le circonçoit géographiquement.

5. Ainsi les Églises s'affermisssaient dans la foi et croissaient en nombre tous les jours.

6. Mais, comme ils traversaient la Phrygie et le pays de

Galatie, il leur fut défendu par l'Esprit-Saint d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie.

7. Etant venus en Mysie, ils tentèrent d'aller en Bithynie ; mais l'Esprit du Jésus ne leur permit pas.

Voilà deux Esprits coalisés, l'un, le Saint, pour empêcher Paulos d'aller dans la province d'Asie, l'autre, celui du Rabbi, pour lui défendre d'aller en Bithynie.

Ces deux Esprits ont des raisons que l'histoire connaît, mais que le très excellent Théophile doit ignorer. La province d'Asie, c'est proprement celle dont Ephèse est la capitale. Or Shohimon et Jacob y sont. Leur mère Salomé, la Maria Magdaléonne de l'Évangile, y est morte, si la tradition dit vrai, et à un âge qui n'est point démesurément avancé. Et peut-être vit-elle encore au moment où le pseudo-Paulos, accompagné du pseudo-Silas, contourne Ephèse par la Mysie. L'Esprit ne leur permet pas non plus d'entrer en Bithynie, car cette province est sous l'influence directe du Jésus par ses deux frères et leurs disciples. C'est même beaucoup qu'il leur ait permis de traverser la Phrygie et la Galatie, car Papias d'Hierapolis et les titulaires des six autres évêchés sont entièrement soumis à l'*Apocalypse* (1), et ce n'est pas à eux qu'il faudrait présenter la *Lettre aux Galates* comme ayant été écrite par Saül au temps de Shohimon et de Jacob. Car, il faut bien le dire, s'il est vrai que Shohimon et Jacob ont été crucifiés par Tibère Alexandre en 802, c'est avec l'active collaboration de Saül. Les Actes ont bien

(1) Les sept évêchés nommés dans l'Envoi de l'*Apocalypse de Patmos*, adaptation grecque de celle du Jourdain, étaient encore millénaristes à la fin du second siècle, avec quelques modifications attachées à la personne de Bar-Jehouda divinisé.

substitué le Concile de tout à l'heure à l'entrevue de la *Lettre aux Galates*, mais ils ne l'ont pas daté de la même année ; nous avons encore trois ou quatre ans devant nous avant que les deux grands frères de Bar-Jehoudda finissent comme leur aîné. Voilà pourquoi le Saint-Esprit, aussi étroitement lié à celui du Jésus que Paulos l'est à Silas, interdit à Paulos-Silas de pénétrer dans les provinces d'Asie et de Bithynie ; il pourrait bien y rencontrer le prince Saül persécutant les deux principaux membres du Concile de Jérusalem.

Et ce serait d'un effet déplorable sur le très excellent Théophile. Mais il n'y a rien à craindre, car grâce à l'Esprit, Paulos a rapporté du ciel la faculté d'être ou de ne pas être dans le corps de Saül. Ici l'Esprit lui défend d'y être et lui ordonne de décrire sa parabole apostolique en évitant Éphèse.

Les *Actes* escamotent la collision de Saül avec les chrétiens d'Asie et de Bithynie ; ils mettent ce bon tour sur le compte du Saint-Esprit. Mais tout démontre que l'événement est antérieur au supplice de Shéhimon et de Jacob en 802. Encore une fois, Saül n'est pas resté quatorze ans depuis son expédition de Damas sans rien faire contre ses ennemis. Les *Lettres de Paul* et les *Actes* nous révèlent, en les masquant, onze conflits de Saül avec les chrétiens tant jehouddistes qu'apolloniens : le premier à Damas, le second en Syrie et Cilicie, le troisième à Chypre, le quatrième en Pisidie et Lycaonie, le cinquième en Bithynie, le sixième en Macédoine, le septième à Corinthe, le huitième à Éphèse, le neuvième à Antioche, le dixième à Jérusalem, le onzième à Rome.

Il y en a eu bien davantage. L'histoire en accuse un de plus, et le *discours de Paul à Césarée* devant Agrippa II nous montre que toute la vie de Saül ne fut qu'un long anti-apostolat.

Pour que les causes qu'on assigne à ces conflits existent, il faut nécessairement que Jésus n'ait point existé.

Et pour que cette conclusion ne s'impose pas à l'esprit des goym, les *Actes* suppriment radicalement ou déguisent hypocritement tous les arguments qui la fortifient.

Imposture n° 64.

LES VOYAGES DE FEU SAULAS

Ayant évité la rencontre de Saül qui eût été funeste à l'Église, Paulos et son double, dans leur soif de l'au-delà, portent leur vue sur la Macédoine ; et à ce moment précis l'auteur des *Actes* passe la plume à celui des *Voyages de Saulas* qui fait autorité en cette matière, car il n'a pas rédigé que ceux-là. On observe avec tristesse que Paulos n'a pas emmené Timothée ; circoncis, déchu de la grâce pour s'être permis d'avoir un père marié avec une Juive de la Loi, Timothée est resté à Lystre où il scandalise toute la ville. Aussi n'a-t-on jamais songé à lui attribuer le récit de voyage qui se mêle ici aux *Actes*, dans le gracieux entrelacement du lierre à l'ormeau. Il a paru plus convenable de l'attribuer à Luc, cet écrivain mystérieux mais fécond dont les ouvrages, — un *Évangile* et les *Actes* eux-mêmes, dit l'Église, — sont dans toutes les bibliothèques bien composées. Oui, « en commençant à parler à la

première personne, saint Luc indique qu'il devient dès ce moment le compagnon de saint Paul dans les prédications de l'Évangile (1). »

Depuis un temps qu'on ne saurait déterminer avec certitude, Luc guettait Paulos pour lui servir d'historiographe, c'est ce que déclare le Saint-Siège. Nous préférons croire que le faussaire des *Actes* emprunte une partie de ses élucubrations aux *Voyages de Saül*, formé de nom Saül, infiniment moins corrompue que celle de Paulos. En un mot, de même qu'on avait mis des *Lettres* sous le nom de Paulos, on lui avait prêté des *Voyages* sous le nom de Saül : peut-être même avait-on commencé par là. Dans ces récits fabuleux, converti par l'Esprit à Pierre et à Jacques au lendemain de leurs crucifixions suivies d'Assomptions retentissantes, Saül se mettait à prêcher la résurrection du Rabbi.

A la précision de certains détails topographiques, il est facile de voir que l'auteur des *Actes* a suivi pour son propre compte, en un siècle postérieur, l'itinéraire des *Voyages* qu'on attribuait à Saül. Il est facile de voir aussi que, ce faux ayant été découvert, il a fallu que Saül cessât d'être Saül pour devenir l'autre homme qu'il est sous le nom de Paulos.

Entre deux mystifications de cette espèce, l'auteur des *Actes* devait aller puiser de nouvelles idées dans le spectacle des pantomimes. Quelle joie c'était de pouvoir appliquer les mêmes procédés au service de l'Église et de lancer sur les bateaux de la mer Egée, sur les routes poudreuses de la Macédoine ce Paulos

(1) Édition du Saint-Siège, note du verset 10 du chap. xvi.

bifrons qui se servait de témoin deutéronomique à lui-même sous les espèces de Saül ! Mais puisque le très excellent Théophile aimait Dieu, comme son nom l'indique, il savait que l'Esprit sanctifie tous les moyens.

8. Lorsqu'ils eurent traversé la Mysie, ils descendirent à Troas ;

9. Et Paulos eut, la nuit, une vision : un certain homme de Macédoine se tenait devant lui, le priant et disant : « Passe en Macédoine, et secours-nous. »

10. Aussitôt qu'il eut eu cette vision, nous cherchâmes à partir pour la Macédoine, assurés que Dieu nous appelait à y prêcher l'Évangile.

11. Nous étant donc embarqués à Troas, nous vîmes droit à Samothrace, et le jour suivant à Néapolis,

12. Et de là à Philippes, colonie qui est la première ville de cette partie de la Macédoine. Or nous demeurâmes quelques jours à conférer dans cette ville.

Comme dans les provinces d'Asie où les *Actes* l'ont promené jusqu'ici, c'est sur Paulos que retombent les effets de la prédication ; mais cette prédication ne lui appartient pas, elle a été faite par une équipe antisauilienne, trop anonyme pour qu'on n'y reconnaisse pas celle que les *Actes* lui ont donnée dans la première partie pour le présenter aux églises et dont étaient Barnabas et le fils de Shehimon. Mais si, en dépit de son titre de citoyen romain, Paulos-Silas n'agite pas quelques populations contre la Bête, on ne croira jamais qu'il vient d'une réunion à laquelle assistaient Shehimon et Jacob. On fera beaucoup mieux, on lui attribuera la croisade juive que les émissaires jehouddistes, peut-être Shehimon et Jacob eux-mêmes, ont prêchée en Macédoine et en Achaïe. « Ces Juifs troublent votre

ville, disent les Philippiens, ils prêchent des ordonnances que nous ne pouvons ni recevoir ni pratiquer, vu que nous sommes romains. » Qu'est-ce à dire, et qu'ont fait ces Juifs ? Ils tonnent contre les statues et les idoles, comme à Lystre où Barnabas a troublé les sacrifices à Zeus ; ils prêchent aux Juifs que l'univers est à eux, et la première des ordonnances qu'ils affichent dans les synagogues, c'est celle que Jésus emprunte à Jehouda : « N'appellez personne sur la terre votre maître, car vous n'avez qu'un maître qui est dans les cieux. » (Et, complétons sa pensée, dont le christ est juif de la maison de David). A partir du faux Concile de Jérusalem, les *Actes* ne sont plus qu'une spéculation sur le jeu de mots qui a servi à faire Jésus-Christ avec le christ-jésus du Jourdain. Partout où les jehouddistes ont passé, annonçant le Messie et le Renouveau des temps, Paul annonce Bar-Jehouda ressuscité. Pour plus de vraisemblance on en fait un baptiseur effréné : à Philippes il baptise Lydie et toute sa famille, un géolier et toute la sienne. Moins heureux dans cette entreprise, Ananias avait été assassiné par ordre du seul Baptiseur que les prophéties autorisassent à remettre les péchés.

A quelle époque a-t-on glissé le nom de Clément dans la lettre de *Paul aux Philippiens*, et pourquoi (1) ? Quel est ce Clément qu'on y représente comme le grand collaborateur de l'Apôtre des nations au commencement de l'Évangile en Macédoine ? D'où vient qu'il n'en soit point parlé dans les *Actes*, et que l'auteur

(1) *Aux Philippiens*, iv, 3.

des *Lettres de Paul* n'en souffle mot en dehors de celle-ci ? On lui taille tout à coup un rôle énorme dans l'apostolat. L'auteur de la *Lettre aux Philippiens* parle de ce Clément comme si ces gens lui devaient le salut et sans faire la moindre allusion à Silas, le compagnon putatif de Paulos.

De plus il en parle comme d'un homme inscrit au livre de vie, c'est-à-dire mort dans la même foi que Jehouda et ses fils. Pour ce faussaire, Clément est le personnage que l'Église, dans sa collection d'écrits mensongers, présente comme ayant été le compagnon et le successeur de Pierre à Rome. Du même coup on s'en sert comme témoin des *Voyages de Saül*.

Imposture n° 65.

APOSTASIE DE LA MARCHANDE DE POURPRE A PHILIPPES DE MACÉDOINE

Il arrive que sous la couleur la plus innocente, dans un détail qui semble tout petit, l'auteur vise un but considérable. Rien ne le démontre mieux que cette imposture où l'on voit une chrétienne de Thyatire, par conséquent élevée dans le judaïsme millénariste le plus intraitable, — Thyatire est une des sept villes de l'*Apocalypse de Pathmos* — accepter le baptême jehouddolâtrique au mépris de la croyance qu'elle tient de Bar-Jehouda lui-même, et consentir à loger, forcer même à descendre chez elle, Paulos et Silas, les deux citoyens romains que les *Actes* ont tirés de l'hérodien Saül.

13. Le jour du sabbat nous sortîmes hors de la porte près du fleuve, où il paraissait que se faisait la prière ; et, nous

asseyant, nous parlâmes aux femmes qui s'étaient assemblées.

14. Et une femme, nommée Lydie, marchande de pourpre de la ville de Thyatire, et servant Dieu, nous écouta; et le Seigneur ouvrit son cœur pour prêter attention à ce que disait Paulos (1).

15. Lorsqu'elle eut été baptisée, elle et sa maison, elle nous pria, disant : « Si vous m'avez jugée fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et demeurez-y. » Et elle nous y força.

C'est énorme! Et le jour du sabbat, un jour où le baptême est radicalement défendu par la Loi! Du même coup elle renonce à toute la Révélation du Rabbi, aux années sabbatiques et jubilaires, à la Grande Année même. Elle accepte que le sabbat soit remplacé par le premier jour de la semaine, le jour dit de la résurrection du Seigneur! Elle consent que ceux qui viennent de la faire apostasier, apostats eux-mêmes, entrent chez elle, elle les y force! Malheureuse! Ah! si les sept fils de Jehouda, les sept tonnerres de l'Apocalypse du Jourdain, l'avaient vue! Si le Fils de l'homme et Bar-Jehouda, qui reviendra un jour avec lui, l'avaient vue, comme ils l'eussent foudroyée! « C'était, pense le Saint-Siège, une personne riche, ne résidant que temporairement à Philippes. » Riche, nous le croyons, c'est ainsi qu'on les voulait, mais elle n'était pas de passage à Philippes; on l'a fait venir tout exprès de Thyatire et c'est pourquoi on l'appelle Lydie, du nom même de sa province. On ne la fait venir que pour renier l'Apocalypse et en même temps les sept églises d'Asie qui sont

(1) Le Seigneur, c'est le Rabbi lui-même opérant par l'Esprit.

selon le cœur du Joannès, de celui-là même que l'Église de Rome exploite sous le nom de Jésus (1).

Imposture n° 66.

LES ORACLES D'APOLLON PYTHIEN CHASSÉS
PAR L'ESPRIT JUIF — PUSTIGATION DE L'OPÉRATEUR

Tous les oracles grecs sont soumis aux prophéties juives, ou pour mieux dire il n'est que celles-là de valables, à la condition toutefois qu'appliquées à l'aventure de Bar-Jehouda elles rentrent dans le système fiscal de l'Église. Le Roi des Juifs de 788 est devenu celui du monde, depuis qu'elle en a décidé ainsi. Tout doit plier devant cette marionnette juive dont l'Église

(1) Vous sentirez mieux l'impudence particulière de cet épisode lorsque nous étudierons l'influence de l'Apocalypse en Asie, après la chute de Jérusalem sous Hadrien. En attendant, voici ce qui concerne Lydie dans l'Apocalypse de Pathmos (II, 18-26), adaptation grecque de celle du Jourdain : « Et à l'ange de l'Église de Thyatire, écris : Voici ce que dit le Fils de Dieu, qui a les yeux comme une flamme de feu, et les pieds semblables à de l'airain fin : « Je connais tes œuvres, ta foi, ta charité, tes aumônes, ta patience, et tes dernières œuvres plus abondantes que les premières. Mais j'ai quelque chose contre toi; tu permets que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs pour qu'ils commettent la fornication (mariage entre Juifs et païens) et qu'ils mangent des viandes immolées aux idoles. Je lui ai donné un temps pour faire pénitence, et elle ne veut pas se repentir de sa prostitution. Voici que je vais la jeter sur un lit de douleur; et ceux qui commettent l'adultère avec elle seront dans une très grande affliction, s'ils ne font pénitence de leurs œuvres.

Je frapperai ses enfants de mort, et toutes les Églises connaîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je dis à toi et à vous tous qui êtes à Thyatire : Tous ceux qui n'ont point cette doctrine, et qui ne connaissent pas les profondeurs de Satan, comme ils disent, je ne mettrai point d'autre poids sur vous.

Toutefois, ce que vous avez, gardez-le jusqu'à ce que je vienne. Et celui qui aura vaincu, et aura gardé mes œuvres (circoncision, sabbats, etc.), jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations. »

manœuvre les fils d'or. Le très excellent Théophile ne peut manquer d'être de cet avis, s'il tient à être sauvé un peu mieux que Bar-Jehoudda. Or il y tient d'autant plus fortement qu'on lui a promis un évêché s'il s'associe aux faussaires. Depuis ce jour le très excellent Théophile ne doute plus.

16. Or, il arriva qu'allant à la prière, nous rencontrâmes une jeune fille ayant un esprit de python, laquelle apportait un grand gain à ses maîtres, en devinant.

17. Cette jeune fille nous suivant, Paulos et nous, criait, disant : « Ces hommes sont des serviteurs du Dieu Très-Haut, qui vous annoncent la voie du salut. »

18. Elle fit cela pendant bien des jours. Cependant Paulos, le souffrant avec peine, et se retournant, dit à l'esprit : « Je te commande, au nom de Jésus-Christ, de sortir d'elle. » Et il sortit à l'heure même.

19. Mais ses maîtres, voyant que l'espoir de leur gain était perdu, se saisirent de Paulos et de Silas, et les conduisirent sur la place publique devant les autorités;

20. Et les présentant aux magistrats, ils dirent : « Ces hommes troublent notre ville, attendu que ce sont des Juifs,

21. Qui enseignent des pratiques qu'il ne nous est pas permis de recevoir ni de suivre, puisque nous sommes Romains. »

22. Et le peuple courut sur eux; et les magistrats, leurs vêtements déchirés, ordonnèrent qu'ils fussent déchirés de verges.

Imposture n° 67.

EMPRISONNEMENT DE PAULOS-SILAS

TREMBLEMENT DE TERRE ET BAPTÊME DE NUIT

Comme vous venez de le voir, Paulos et son double

ont été pris pour des Juifs, alors qu'ils sont citoyens romains. C'est en leur qualité de Juifs qu'ils ont souffert les verges. Ils s'égalent ainsi à Bar-Jehoudda et à ses frères pendant le pontificat de Kafaphas, ils souffrent pour la même cause, la Révélation qui dans l'échelle des êtres met les Juifs au-dessus des autres hommes, si tant est que les goym puissent être assimilés à l'espèce humaine. A aucun moment ils ne se sont réclamés de la qualité de citoyens romains qui dans cette colonie romaine les eut immédiatement soustraits à la fureur inexplicable des magistrats locaux. Au contraire ce sont les Philippiens qui, au nom de la loi Julia, ont fustigé ces deux martyrs du Tout aux Juifs et réclament maintenant leur incarcération. Si Paulos et Silas se déclarent citoyens romains dans l'intervalle, non seulement ils n'iront pas en prison, mais encore les Philippiens seront punis pour les avoir frappés sans cause. Or il importe extrêmement qu'ils soient emprisonnés, puisque Bar-Jehoudda, Shehimon, Jacob et autres l'ont été. Si Paulos avait le don des miracles sans être exposé à la contre-partie, il serait investi d'un monopole incompréhensible. Après tout, ce n'est encore qu'un faux lapidé, il ne peut guère figurer honorablement dans un Martyrologe.

23. Et, quand on les eut chargés d'un grand nombre de coups, ils les envoyèrent en prison, ordonnant aux geôliers de les garder soigneusement.

24. Le geôlier, ayant reçu cet ordre, les mit dans la prison basse, et serra leurs pieds dans les ceps.

25. Or, au milieu de la nuit, Paulos et Silas, priant, louaient Dieu; et ceux qui étaient dans la prison les entendaient.

26. Tout à coup il se fit un grand tremblement de terre, de sorte que les fondements de la prison furent ébranlés. Et aussitôt toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent brisés.

27. Alors, réveillé et voyant les portes de la prison ouvertes, le geôlier tira son épée (1), et il voulait se tuer, pensant que tous les prisonniers s'étaient enfuis.

28. Mais Paulos cria d'une voix forte, disant : « Ne te fais pas de mal, car nous sommes tous ici ! »

29. Et le geôlier, ayant demandé de la lumière, entra ; et, tout tremblant, il tomba aux pieds de Paulos et de Silas ;

30. Et les faisant sortir, il demanda : « *Seigneurs* (2), que faut-il que je fasse pour être sauvé ? »

31. Ils lui répondirent : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta maison. »

32. Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, à lui et à tous ceux qui étaient dans sa maison.

33. Et lui, les prenant à cette même heure de la nuit, il lava leurs plaies, et il fut baptisé, lui et toute sa maison, aussitôt après.

34. Puis, les ayant conduits chez lui, il leur servit à manger ; et il se réjouit avec toute sa maison de ce qu'il avait cru en Dieu (3).

35. Lorsqu'il fit jour, les magistrats envoyèrent les licteurs (4), disant : « Laissez aller ces hommes. »

36. Aussitôt le geôlier rapporta ces paroles à Paulos :

(1) Il est le seul qui ne se soit pas aperçu du tremblement de terre, et cela se conçoit ; il s'agit d'une secousse sismique qui n'est faite que pour Paulos. De son côté Silas ne s'en aperçoit pas davantage, on ne lui conte pas une seule réplique.

(2) Nous sommes loin du temps où Bar-Jehouda disait d'après son père : « N'appellez personne sur la terre votre seigneur, car vous n'avez qu'un seul seigneur qui est aux cieux. »

(3) Dieu vient après. D'abord le juif qui lui est consubstantiel.

(4) *Les licteurs*, officiers publics qui portaient des faisceaux de verges devant les magistrats romains et exécutaient leurs ordres.

« Les magistrats ont mandé de vous relâcher ; maintenant donc, sortez et allez en paix. »

Au milieu des épreuves de ces citoyens romains, fouettés et emprisonnés parce qu'ils sont Juifs, le Saint-Esprit introduit un détail pour lequel tout l'épisode est fait : le baptême nocturne du geôlier et de sa maison. Ah ! il eût fait beau voir qu'en son temps le Joannès du Jourdain baptisât avant que le Seigneur ne fût levé ! Mais à temps nouveaux, pratiques nouvelles. L'Eglise donne, par Paulos, licence de baptiser la nuit, afin d'attirer dans les filets du Pêcheur d'hommes les goym qui n'auraient pas osé s'y risquer pendant le jour. Comme Pierre à Jérusalem, Paul est délivré de prison par un miracle auquel on ajoute un tremblement de terre, ce qui est autrement glorieux. Un tremblement de terre n'était pas un malheur, c'était un argument (1). Bar-Jehouda et ses frères avaient déjà exploité ceux de 772 en Asie (2). Pour de telles gens un volcan en éruption fait partie de la dialectique. Le Vésuve a, par deux fois, collaboré avec le christianisme. Saint Pierre a eu raison plusieurs fois dans ses prédictions, mais à la Martinique.

Imposture n° 68.

ÉLARGISSEMENT DANS LES FORMES

Après vingt-quatre heures d'injures, de coups et de

(1) Il se peut bien que ce tremblement de terre nous fournisse la date exacte des voyages anti-apostoliques de Saül en Macédoine. En l'an 800 de Rome, Tibère Alexandre étant procurateur de Judée, une secousse fit surgir de la mer, près de l'île de Théra, une île qui n'y était pas auparavant.

(2) Cf. le *Charpentier*, t. I du *Mensonge chrétien*, p. 271.

prison, traversées par un tremblement de terre et un baptême de nuit, Paulos se rappelle enfin que son double et lui sont citoyens romains, comme les magistrats qui les molestent indignement depuis la veille. Ils découvrent que la loi les protège, qui dispose : « Personne ne peut être condamné sans avoir été entendu ; c'est un crime de frapper et d'enchaîner un citoyen romain. » Mais s'ils l'avaient invoquée la veille, il ne leur serait rien arrivé de ce qui est utile à l'édification du très excellent Théophile. Le rédacteur des *Actes* se la rappelle pour eux ; il ne sera pas cru si, dans une circonstance où elle est en jeu, personne, ni juges ni justiciables, ne se souvient que le citoyen non accusé de crime ou de délit est inviolable. Il n'y a pas d'hommage plus éclatant à la grandeur du droit romain, il n'y a pas de preuve plus convaincante du triste recul que le christianisme devait imprimer à la civilisation !

37. Mais Paulos dit aux licteurs : « Après nous avoir publiquement déchirés de verges, sans jugement, nous, citoyens romains, ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous renvoient en secret ? Il n'en sera pas ainsi, mais qu'ils viennent

38. Et nous délivrent eux-mêmes ! » Les licteurs rapportèrent donc ces paroles aux magistrats. Or ceux-ci furent saisis de crainte, ayant appris qu'ils étaient Romains.

39. Ils vinrent donc les supplier (1) ; et les faisant sortir, ils les prièrent de se retirer de la ville.

40. Or, sortant de la prison, ils allèrent chez Lydie ; et ayant vu les frères, ils les consolèrent et partirent.

(1) Les supplier de n'en rien dire, car ils eussent été cassés et punis.

V

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE XVII

Imposture n° 69.

BAR-JEHOUDA PROCLAMÉ ROI DU MONDE
A THESSALONIQUE

Les *Actes* ont pu expliquer la fustigation et l'emprisonnement de Paulos à Philippes par un oubli de sa part, mais comme ils recommencent sur lui l'épreuve de la loi romaine à Thessalonique, il leur faudra user d'un autre expédient pour le relaxer. Cette fois ce sera la caution versée par un tiers. Les Juifs unis aux Thessaloniciens persécuteront Paulos et son double qui échapperont grâce à la caution versée par Jason chez qui les deux citoyens romains sont descendus, prêchant contre la loi Julia que le juif exécuté par Pilatus est désormais Roi du monde et au-dessus de César.

1. Après avoir passé par Amphipolis et Apollonie, ils vinrent à Thessalonique, à l'endroit où était la synagogue des Juifs.

2. Or, selon sa coutume, Paulos y entra et, pendant trois sabbats (1), il les entretint des Écritures,

3. Leur découvrant et leur faisant voir qu'il a fallu que le christ souffrit, et qu'il ressuscitât des morts ; et ce christ est Jésus-Christ « que je vous annonce » (2).

4. Quelques-uns d'entre eux crurent, et se joignirent à

(1) Le faussaire ne méconnaît pas la signification du chiffre trois.

(2) Trace d'une rédaction à la première personne et au nom du seul Saûlas.

Quant aux Écritures qu'on a trouvées pour décider que Bar-Jehouda devait être mis à mort contrairement à sa prophétie de gloire éternelle, elle se compose d'un seul passage du second Isaïe sur le premier Isaïe ! Cf. le présent volume, p. 61.

Paulos et à Silas, aussi bien qu'une grande multitude de prosélytes, de Gentils, et beaucoup de femmes de qualité (1).

5. Mais les Juifs, poussés par l'envie, prirent avec eux quelques hommes méchants de la lie du peuple (2), et, les attroupant, ils suscitèrent un mouvement dans la ville; puis, assiégeant la maison de Jason (3), ils cherchaient Paulos et Silas, pour les mener devant le peuple.

6. Et ne les ayant point trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats en criant :

« Voici ceux qui troublent le monde, et qui sont venus ici, 7. Ceux que Jason a reçus; or tous sont rebelles aux décrets de César, disant qu'il y a un autre Roi, Jésus. »

8. C'est ainsi qu'ils émurent le peuple et les magistrats de la ville, qui entendirent ce discours.

9. Mais Jason et les autres ayant donné caution (4), ils les renvoyèrent.

L'affaire ici s'arrange à prix d'argent. L'auteur des *Actes* trouve des magistrats romains qui acceptent comme de simples baptiseurs. C'est d'ailleurs indispensable, car si, à l'inverse des Juifs du *Quatrième Évangile* qui disent dans Jérusalem : « Nous n'avons d'autre roi que César », deux citoyens romains eussent dit dans

(1) Donc riches comme est Lydie. C'est ainsi qu'il les faut. Le reste, c'est la lie du peuple (xvii, 5).

(2) On n'était pas si fier au temps de Bar-Jehoudda. C'est sur la lie du peuple qu'on s'appuyait contre les riches, sur les gens de mauvaise vie et les filles perdues. Aujourd'hui ce sont les gens de qualité qu'on recherche, et quels? Riches.

(3) Nom pris au *Dialogue entre Jason et Papiscos*, un des premiers écrits dans lesquels on propose le roi-christ de 788 pour christ définitif. Le nom de Jason n'est d'ailleurs que celui de Ieschoua corrompu par les grecs de Syrie et de Macédoine et dont on a fait Jésus, puis Jésus.

(4) Les choses s'arrangent à prix d'argent. Bar-Jehoudda n'a pu faire de même en 788.

Thessalonique : « Nous n'avons d'autre roi que Bar-Jehoudda, crucifié il y a une douzaine d'années par Pontius Pilatus », ils ne seraient pas allés plus loin! Or Saül les attend à Corinthe.

Pour ce qui est des Juifs de Thessalonique au premier siècle, les *Lettres de Paul* montrent que, travaillés à la fois par Apollos et par les Jehouddistes, ils attendaient un christ millénaire exactement comme ceux de Palestine et d'Asie. Les deux *Lettres aux Thessaloniens* ne leur sont adressées que pour essayer de leur enlever cette croyance et de remplacer le christ régnant dans le monde par un christ assumeur *ad cælum*; tout en empruntant certains traits du Fils de l'homme de l'*Apocalypse*, il ressemble un peu à celui qui opère à la fin du *Quatrième Évangile* (1).

Imposture n° 70.

LES JUIFS DE LA BONNE ESPÈCE A BÉRÉE.

A Bérée où ils vont ensuite, Paulos et son double rencontrent enfin des Juifs de la bonne espèce, de ceux qui « cherchent tous les jours, dans les Écritures, s'il en est ainsi, » (c'est-à-dire s'il est vrai que l'un d'eux, jadis crucifié pour crimes publics, soit le Roi des rois) et qui trouvent. Car les Évangiles le disent bien, et nous ne nous laissons pas de le répéter : il devait être Roi du monde, il l'est quand même!

(1) Nous examinerons ces rapports et ces différences dans notre édition des *Lettres de Paul*. Celle dite *Aux Thessaloniens* ont une allure cérinthienne très marquée et Cérinthe est l'auteur premier du *Quatrième Évangile*.

10. Et aussitôt les frères firent partir de nuit pour Bérée Paulos et Silas. Lorsqu'il y furent arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Or ceux-ci avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique; ils reçurent la parole avec la plus grande avidité, cherchant tous les jours dans les Écritures s'il en était ainsi.

12. De sorte que beaucoup d'entre eux crurent, et parmi les Gentils beaucoup de femmes de qualité (1), et des hommes en assez grand nombre.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que la parole de Dieu était prêchée par Paulos à Bérée même, ils y vinrent soulever et troubler la multitude.

14. Aussitôt les frères firent partir Paulos pour qu'il allât jusqu'à la mer; mais *Silas... et Timothée demeurèrent à Bérée.*

Tu le vois, très excellent Théophile, à Bérée comme partout ce sont encore les Juifs de la Loi qui s'opposent à ce que l'un d'eux soit consubstantiel au Père et Roi des rois. Comment les punir d'un pareil aveuglement? Les déclarer déicides, il n'y a que ce moyen!

Imposture n° 71.

LE TÉMOIGNAGE DE TIMOTHÉE SUR SILAS

Les Actes font venir Timothée de Lystré pour attester deutéronomiquement qu'étant resté avec lui à Bérée, Silas ne peut être le même que Paulos qui, lui, a poussé jusqu'à Corinthe. Il résulte de cette disposition que dans les Voyages primitifs où il était resté encore un peu d'histoire, Saïlas venait en Achaïe sans Paulos. On reverra encore Timothée dans les Lettres de Paulos,

(1) De la qualité qu'il faut, riches.

on n'y verra jamais Silas; sitôt parvenu en Achaïe, il rentrera dans Paulos.

Forcée de s'accommoder de la *Lettre aux Galates* et d'y accommoder toutes les autres, notamment les deux *Corinthiennes*, l'Église n'a jamais reconnu l'existence propre de Silas. Aucune *Lettre à Silas*, qui pourtant est le compagnon de Paulos dans la plus importante des tournées organisées par l'Esprit-Saint; aucune mention de Silas dans la *Lettre aux Philippiens*, quoique Silas soit battu de verges et emprisonné avec Paulos à Philippes, ni dans les deux *Thessaloniennes*, quoiqu'il soit des grandes journées de Thessalonique. Paulos ne s'écrit pas à lui-même. Le compagnon de Paulos dans les premiers *Voyages de Saïlas*, c'était Titus, parce que dans la *Lettre aux Galates*, c'est Titus qui monte à Jérusalem avec Paulos en 802, et ils en revenaient ensemble à travers l'Asie pour regagner Corinthe par la Macédoine. Lorsque le scribe qui a fabriqué la *Deuxième aux Corinthiens* parle de l'arrêt que Saïlas, devenu Paulos, fait en Troade avant de s'embarquer pour la Macédoine, il ne peut donner qu'un seul compagnon à Paulos; ce n'est pas Silas, c'est celui dont il a trouvé le nom dans la *Lettre aux Galates*, c'est Titus. « Lorsque je suis venu à Troade pour l'Évangile du christ, dit le faussaire sous le nom de Paulos, et qu'une porte m'y fut ouverte par le Seigneur, je ne me suis pas mis en peine de ce que je n'y avais pas trouvé Titus, mon frère; mais prenant congé d'eux (1), je suis parti pour la Macédoine (2). » Donc dans ses *Voyages Saïlas*, parti

(1) Les compagnons que lui donnaient les *Voyages de Saïlas* et dont on n'a pu garder les noms.

(2) *Deuxième aux Corinthiens*, II, 12, 13.

de Troade sans Titus, allait seul à Philippes, seul à Thessalonique, seul à Bérée, seul à Athènes, et il arrivait seul à Corinthe. On n'avait pas encore inventé Paulos, compagnon de Silas, encore moins Timothée.

Imposture n° 72.

PAULOS A ATHÈNES DEVANT L'ARÉOPAGE

L'imposture qui suit diffère des précédentes en ce qu'elle repose sur un fait vrai : la venue de Saül à Athènes sous Claude et sous Néron. Nous approchons du moment où nous verrons enfin dans quel but et dans quels sentiments il y est venu. Le discours de Paulos devant l'Aréopage est tiré tout entier de cette philosophie païenne à laquelle la jehouddolâtrie a porté le coup mortel. C'est un résumé très imparfait des *Phénomènes* d'Aratus, de l'hymne de Cléanthe, morceau splendide où toute la somme de la religion naturelle est contenue, et de la *Providence* de Sénèque qui dispense de la lecture des Pères. En versant le poison judaïque dans la coupe de ces grands hommes, le faussaire a tué bien du monde, il n'a déshonoré que lui-même. Bar-Jehoudda établi juge des cieux et de la terre par ce drôle, quelle honte et quelle pitié ! Et aussi quel tremblement de rire dans l'Olympe !

15. Or ceux qui conduisaient Paulos le menèrent jusqu'à Athènes ; et ayant reçu de lui, pour Silas et Timothée, l'ordre de venir le rejoindre au plus vite, ils partirent.

16. Pendant que Paulos les attendait à Athènes (1), son

(1) Où ils ne vinrent pas, vu leur inexistence, mais où ils virent tout de même, vu leur utilité deutéronomique.

esprit était ému en lui, voyant cette ville livrée à l'idolâtrie (1).

17. Il disputait donc dans la synagogue avec les Juifs et les prosélytes, et tous les jours sur la place publique avec ceux qui s'y rencontraient.

18. Quelques philosophes épicuriens et stoïciens (2) discouraient aussi avec lui, et plusieurs disaient : « Que veut dire ce semeur de paroles ? » Et d'autres : « Il paraît annoncer des dieux nouveaux » (3) ; parce qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection.

19. Et l'ayant pris, ils le conduisirent devant l'Aréopage, disant : « Pouvons-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu publies ? »

20. Car tu portes à nos oreilles de certaines choses nouvelles ; nous voudrions donc savoir ce que ce peut être. »

21. (Or tous les Athéniens et les étrangers demeurant à Athènes ne s'occupaient qu'à dire ou à entendre quelque chose de nouveau) (4).

22. Ainsi, étant au milieu de l'Aréopage, Paulos dit : « Athéniens, je vous vois, en toutes choses, religieux presque jusqu'à l'excès.

23. Car, passant, et voyant vos simulacres, j'ai trouvé même un autel où il était écrit : AU DIEU INCONNU. Or ce que vous adorez sans le connaître, moi, je vous l'annonce.

24. Le Dieu qui a fait le monde, et tout ce qui est dans le monde, ce Dieu, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point en des temples faits de la main des hommes.

(1) L'idolâtrie, c'est l'art grec, c'est Phidias, c'est Praxitèle, c'est le Parthénon.

(2) Les ennemis naturels de la jehouddolâtrie, auxquels, pour être exact, il aurait fallu ajouter les platoniciens, les aristotéliciens et toutes les écoles philosophiques.

(3) C'est ce que les Athéniens avaient reproché à Socrate, mais l'idée ne lui est pas venue de proposer à leur adoration un de leurs compatriotes condamné au criminel par l'Aréopage.

(4) « Quid novi fert Africa ? » disait-on à Rome.

25. Et il n'est point servi par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose, puisqu'il donne lui-même à tous la vie, la respiration et toutes choses.

Lorsque l'affreuse jehouddolâtrie s'est abattue sur la terre, l'effort immense des philosophes en faveur de la religion naturelle commençait à porter ses fruits parmi les peuples. L'agneau juif et le taureau de Mithra étaient condamnés, le besoin des mystères faiblissait. Sous Marc-Aurèle et sous Commode, Lucien pouvait écrire au nom de presque toutes les sectes : « Je ne crois pas qu'il existe un mortel assez triste, et d'humeur assez chagrine, pour ne pas rire de l'ineptie des humains, lorsqu'il considérera ce que ces insensés se proposent dans les sacrifices qu'ils offrent aux dieux, dans les fêtes et les solennités qu'ils célèbrent en leur honneur, dans les vœux qu'ils leur adressent, dans les demandes qu'ils leur font. Mais avant d'en rire il serait peut-être à propos d'examiner si de tels hommes méritent le nom de religieux, ou plutôt si l'on ne doit pas les regarder comme les ennemis de la divinité, dont ils conçoivent des idées si basses et si peu dignes d'elle qu'ils s'imaginent qu'elle a besoin des hommes, qu'elle se plaît à s'entendre aduler et qu'elle se fâche si on la néglige. » (1)

Un Démonax peut prêcher d'exemple et faire revenir toute une population sur ce préjugé.

Les imbéciles et les méchants d'Athènes l'accusèrent comme autrefois Socrate de ce qu'on ne l'avait jamais vu sacrifier aux dieux et d'être le seul de tous les Grecs qui ne se fût point initié aux mystères d'Eleusis. « Ne

(1) *Des Sacrifices.*

soyez pas surpris, leur dit-il pour répondre au premier chef d'accusation, si je n'ai point encore sacrifié à Minerve, j'ignorais que cette déesse eût besoin de mes sacrifices. » A l'égard des mystères, la raison qui l'empêchait de s'y faire initier « est, disait-il, que s'ils sont contraires à l'honnêteté, je ne pourrai m'empêcher de les révéler aux profanes, tandis que s'ils sont utiles, je les divulguerai encore par amour de l'humanité. » (1) Les Athéniens, qui tenaient déjà dans leurs mains des pierres pour le lapider, s'apaisèrent tout à coup et lui devinrent favorables. Nous sommes à Athènes et sous Marc-Aurèle. Si nous étions dans quelque évêché chrétien sous Théodosé et qu'un Démonax se fût permis de discuter la mystification eucharistique du Juif consubstantiel au Père, les pierres de lapidation seraient parties toutes seules. Pourtant les idées de Lucien et de Démonax n'étaient point neuves ; ce n'est pas à eux qu'emprunte le faussaire des Actes, c'est à Sénèque. Il est naturel qu'avant de réintégrer Paulos dans le corps de Saul, et d'introduire Saul dans la maison de Titus Annéus Gallio, proconsul d'Achaïe sous Claude, il lui ait remis ce mot d'introduction du philosophe romain pour son frère : « Dieu n'a besoin de rien. »

Mais qui mettra l'auteur des Actes d'accord avec lui-même ? Ici nous voyons Paulos déclarer aux Athéniens, comme les plus déterminés déistes du dix-huitième siècle, que Dieu n'a pas besoin de culte et qu'il se suffit à lui-même en tout, partout et en tout temps. Cependant nous l'avons vu lapider Stéphanos dans Jérusalem pour avoir soutenu cette même doctrine qu'il n'y a pas

(1) Lucien, *Vie de Démonax.*

besoin de Temple, ce qui d'ailleurs ne nous empêche pas de voir Pierre et Joannès pénétrer à certaines heures dans cet édifice, jugé inutile par un de leurs frères, pour y faire leurs dévotions. Là, nous le voyons circoncrire des patens comme Timothée, franchir des centaines de lieues pour venir à la Pâque de Jérusalem, et bientôt nous le verrons offrir des sacrifices au Temple selon les rites les plus rigoureux du naziréat. Y a-t-il contradiction ? Non, le Saint-Esprit, quand il veut, souffle de tous les côtés à la fois. Par où il perd beaucoup de ses forces, car non seulement il ne parle pas mieux de Dieu que Sénèque, mais il n'en parle pas aussi bien que Josèphe. Sa définition du Créateur est très au-dessous de celle qu'en donne Josèphe dans la *Réponse à Apion*. Augustin convient qu'elle est bien antérieure aux *Actes*, et en effet c'est un très faible écho de ce qu'on disait partout en terre païenne.

26. Il a fait que d'un seul toute la race des hommes habite sur toute la face de la terre, déterminant les temps de leur durée et les limites de leur demeure :

27. Afin qu'ils cherchent Dieu, et s'efforcent de le trouver comme à tâtons, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28. Car c'est en lui que nous vivons, et que nous nous mouvons et que nous sommes ; comme quelques-uns assurément de vos poètes l'ont dit : « Nous sommes même de sa race. »

29. Puisque donc nous sommes la race de Dieu, nous ne devons pas estimer que l'être divin soit semblable à de l'or, ou à de l'argent, ou à de la pierre sculptée par l'art et l'industrie de l'homme.

30. Mais, fermant les yeux sur les temps d'une telle ignorance, Dieu annonce maintenant aux hommes que tous, en tous lieux, fassent pénitence ;

31. Parce qu'il a fixé un jour auquel il doit juger le monde avec équité (1) par l'homme qu'il a établi, comme il en a donné la preuve à tous, en le ressuscitant d'entre les morts. »

32. Mais lorsqu'ils entendirent parler de résurrection de morts, les uns se moquaient, et les autres dirent : « Nous l'entendrons là-dessus une autre fois. »

33. C'est ainsi que Paulos sortit d'au milieu d'eux.

Imposture n° 73.

CONVERSION DE DENIS L'ARÉOPAGITE

31. Quelques-uns cependant, s'attachant à lui, crurent : entre lesquels, Denys l'aréopagite et une femme du nom de Damaris, et d'autres avec eux.

Un juge grec qui accepte le condamné du sanhédrin pour juge suprême ! Qu'a-t-il dit lorsqu'Éaque, Minos et Rhadamanthe le lui ont montré claquant des dents devant les juges des Enfers païens ? En récompense du faux témoignage qu'on lui attribue, l'Église lui a trouvé une place ; elle en a fait le premier évêque de Paris, martyrisé à Montmartre sous Domitien ou sous Hadrien, au choix. C'est un avancement rapide. Quant à Damaris, à qui on n'a pas eu l'idée de dieter des *Lettres* comme à Denys l'aréopagite, c'était d'après l'Église une dame de qualité, peut-être la femme de celui-ci. Quel couple !

(1) Voilà le moment de relire son *Apocalypse* : c'est par elle que s'ouvre le *Roi des Juifs*, vol. II du *Mensonge chrétien*.

LE CHEMIN DE LA CROIX

I

ÉMEUTES ANTIJUIVES D'ALEXANDRIE ET DE SÉLEUCIE

L'histoire va faire bien maigre figure, succédant à ces mensonges replets, à ces impostures fleuries. Quel accueil ferez-vous au prince Saül quand il reprendra les choses au point où les ramènent son origine amalécite, ses alliances avec Sergius Paullus, gouverneur de Chypre, avec Tibère Alexandre, candidat à la procurature de Judée, avec Hérode, roi de Chalois, protecteur du Temple et chargé de pourvoir à la nomination des grands-prêtres, c'est-à-dire en plein milieu hérodien et romain. Vous ne voudrez plus le reconnaître. Cependant, comme il réclame énergiquement la contre-marque dont s'est emparé l'Esprit-Saint pour la donner à Paulos, force nous est de la lui rendre.

Vous rappelez-vous la parodie de royauté juive que les Alexandrins imaginèrent, en souvenir de celle qu'avait rêvée Bar-Jehoudda, et qu'ils confièrent au fou Bar-

Abbas ? (1) Ils ne s'en tinrent pas à cette mascarade imitée de la scène cruelle qu'avaient vue jouer dans le prétoire de Pilatus leurs compatriotes présents à la pâque de 789. Flaccus, proconsul de Syrie au moment où Bar-Jehouda courait la Judée, nourrissait de mauvaises dispositions pour les Juifs, non à cause de cette révolte qui avait été peu de chose en somme, mais à cause de l'*Apocalypse* qui, répandue dans les colonies juives d'Asie et d'Égypte, allumait la haine contre Rome parmi tous les mécontents.

Devenu gouverneur d'Égypte, il ne lui déplut pas que les Alexandrins fissent le sac du quartier juif dont les synagogues se fermaient à toutes les images de l'Empire.

A vrai dire, ils méditaient le coup depuis longtemps, guettant l'occasion de jeter les Juifs dehors, se sentant eux-mêmes expropriés par ce million d'étrangers qui vivaient d'eux et dont les chefs pouvaient commanditer des rois (2). Philon, qui conte la chose, ne dit sans doute pas toute la vérité ; du moins il l'accorde, rejetant presque tout le mal sur Flaccus, glissant sur la cause profonde, et travaillant surtout à exciter la pitié pour les victimes. Toutefois il laisse échapper ce cri : « Il y avait, dit-il, deux sortes de sujets, nous et le reste des citoyens... » C'est bien cela, ce sont les trois quartiers égyptiens qui, avec le temps, étaient devenus « le reste » sous l'effort des deux quartiers juifs.

Tranquilles sous Auguste et sous Tibère, les Juifs du dehors avaient rendu à l'Empire la paix que ceux de Rome en recevaient. Il faut lire dans Philon la louange de

(1) Cf. les *Marchands de Christ*, p. 109.

(2) Cf. les *Marchands de Christ*, p. 110.

ces deux grands empereurs, dont l'un poussa la condescendance envers les Juifs jusqu'à remettre au lendemain les distributions de vivres qui tombaient le jour du sabbat, et dont l'autre recommandait à ses gouverneurs d'assurer partout la tranquillité des Juifs, exception faite pour les rares sujets qui étaient entrés dans la conspiration de Séjan. Tout changea sous Caius (1) et par des motifs qui ne sauraient être aussi anodins que ceux dont parle Philon, car, quelle que fût l'humeur sanguinaire de ce prince, il n'est pas possible d'admettre que les railleries de l'égyptien Hélicon, son valet de chambre, et les bouffonneries de l'ascalonite Apellès, son comédien ordinaire, aient suffi à déterminer l'aversion qu'il marqua tout à coup pour les Juifs. Hélicon aurait eu auprès d'eux la renommée d'un honnête homme et serviable, s'ils eussent réussi à l'acheter, comme ils essayèrent. Apellès eût passé pour fort estimable, malgré sa profession, si, comme tous les gens d'Ascalon, il n'eût été capital ennemi de ceux de Jérusalem. Le réveil subit du sentiment antijuif dans Alexandrie, la constatation des habitants qu'ils n'étaient plus chez eux et que les Juifs y dominaient à l'abri de leurs lois et de leurs coutumes, rien de tout cela n'eût retenti sur Caius, si, dans le même temps, par un hasard sur lequel Philon s'explique mal, les Zélotes de Judée n'eussent renversé l'autel de brique élevé à l'Empereur par les étrangers de Jamnia et ne se fussent émus à l'idée qu'il eut de se faire dresser, sous les traits de Jupiter, une statue d'or dans le sanctuaire même du Temple. Cette idée, notons-le, est une réplique évidente à la prédication de Jehouda

(1) *Alius Calligula.*

et à la révolte de ses fils. En même temps, Caligula ordonnait aux Juifs alexandrins de placer son image dans leurs proseuques (1).

Sur les troubles provoqués par cette mesure nous n'avons absolument que ce qu'en dit Philon. Leurs véritables causes, les causes séculaires, étaient dans l'*Histoire d'Égypte* du grammairien Apion dont le troisième livre était rempli d'accusations contre les Juifs. Nous ne l'avons pas, et c'est d'autant plus fâcheux qu'Apion, franc égyptien, né dans la Grande Oasis et naturalisé alexandrin, faisait partie de la délégation chargée de combattre Philon devant Caïus. Non seulement nous n'avons plus Apion (1), mais nous n'avons plus tout Philon, et la main de l'Église a falsifié ce qui nous en reste. Philon dit qu'avant de dresser des statues dans les proseuques, le gouverneur Flaccus aurait dû tenir compte de la religion des Juifs qui y était contraire. Cela n'explique pas les horreurs qu'on accumula contre eux. Philon glisse sur le sens intime de la manifestation dirigée contre l'*Apocalypse* dans Alexandrie, et on ne saurait le lui reprocher, puisqu'il est Juif, avocat des Juifs, délégué par eux auprès de Caligula pour les défendre, et frère du commanditaire d'Agrippa.

C'est par les raisons les plus hautes et les plus nobles qu'il justifie l'opposition des Juifs aux folies de Caligula qui se disait Dieu et voulait être honoré comme tel, prenant tour à tour les attributs de Bacchus et d'Hercule, le caducée de Mercure et la couronne d'Apollon. Qui

(1) Lieux de prière ou Synagogues.

(2) Toutefois nous en retrouvons la substance dans Tacite. L'effroyable page de Tacite sur les Juifs vient en partie d'Apion.

sait même si, inspiré par l'*Apocalypse* du christ davidique, il ne prétendait pas régner pendant mille ans avec Jupiter Capitolin? « Dès le berceau, dit Philon de ses coreligionnaires, leurs maîtres, leurs précepteurs et par-dessus tout leurs lois saintes et même les usages qui ne sont pas écrits, tout leur enseigne à croire en un seul Dieu, père et créateur du monde ». Evidemment, et tel Bar-Jehoudda, Caligula n'avait rien de ce qu'il faut pour s'égalier au Dieu suprême et éternel, mais la question n'est pas là du tout. Les sept premiers mois de son règne furent des mois de délices et de fêtes pour le monde entier : ce n'est pas à Caïus dieu, c'est à Caïus empereur que les Juifs refusent d'élever des statues. « Que les Alexandrins en élèvent, s'ils le veulent, notre Loi nous le défend ! Nous regrettons qu'elle soit en opposition avec celles des Alexandrins, mais nous n'obéirons pas ! » A quoi je suppose que les Alexandrins répondirent : « Nous sommes ici chez nous, nous avons le plus grand intérêt à ménager les Romains avec qui nous vivons en paix et entretenons de bonnes relations commerciales ; si les Juifs ne sont pas contents, qu'ils s'en aillent, comme la première fois, mais sans emporter l'argenterie ! »

Pour que Flaccus, jusque-là pacifique et prudent, ait suspendu les droits politiques accordés aux Juifs et rendu un édit qui les traitait en étrangers, il a fallu beaucoup mieux que les prétextes invoqués par Philon. La preuve, c'est qu'après Flaccus, un autre gouverneur n'eut pas plus de crédit pour arrêter les troubles. Il y avait là quinze cents ans de haines accumulées et dont l'explosion n'était point due à la spéciale dévotion des Alexandrins pour l'image en bronze de Caïus. L'entrevue

des députés juifs avec l'Empereur — Philon les conduisait (1) — est une chose d'une bouffonnerie épique. Caligula n'y apparaît nullement comme un possédé, mais bien comme un railleur de haute envergure. Philon pour se venger le fait finir sur une bêtise, mais tout le reste, le colloque sur les sacrifices et sur la viande de porc, toute cette scène, déjà si pittoresque, semble avoir été d'une ironie supérieure. La politique n'y perd pas ses droits : « Nous voulons savoir quelles sont vos lois, dit l'Empereur dans un mouvement de colère. » A la fin il les laisse aller, un peu étonnés toutefois de se retirer libres. Ils avaient peur d'être arrêtés, car les nouvelles de Judée n'étaient pas bonnes pour eux.

Une émeute antijuive dans Alexandrie, la question juive discutée pour la première fois devant un empereur, enfin cinquante mille Juifs tués dans Séleucie par les Grecs unis aux Syriens, rien de tout cela n'est né du cerveau malade de Caïus. C'est le principe posé par Jehouda qui s'étend hors de la Judée, la prédominance juive qui s'affirme en dogme légal. Sans doute Caligula n'est qu'un pître sinistre. Après Tibère qui, lui, n'est dupe de rien, et se juge petit en comparaison de la bassesse publique, c'est un brusque contraste que Caligula se croie grand et qu'il s'attribue la majesté divine, sur la foi que lui donne la platitude universelle. Ces gens naissent idoles, rien d'étonnant à ce qu'ils se croient dieux. En doutent-ils ? On les rassure, on les persuade jusqu'à ce qu'à leur tour ils le déclarent. La nuit Caligula invite la Lune à venir partager sa

(1) *Légation de Philon à Caïus.*

couche; le jour, il entre en coquetterie avec Jupiter, « à qui des deux enlèvera l'autre. » Une Assomption réciproque ! Bar-Jehouda n'avait pas prévu cela ! C'est qu'il avait des exigences plus hautes, il prétendait que Iahvé descendit à sa requête. Caligula, dans ses songes se voyait assis au ciel, à la droite de Jupiter, et ne touchait terre qu'au réveil. Sauf le respect dû au sang de David, Caligula, lui aussi, se croyait christ ! Ce qu'il osait rêver la nuit, les yeux fermés, c'est ce que le Joannès avait vu en plein jour, les yeux ouverts.

II

AGRIPPA 1^{er}, ROI DE JUDÉE

Pendant que l'émeute grondait dans Alexandrie, Pétrone, successeur de Vitellius, vint de Syrie en Galilée, s'installa dans Tibériade avec sa légion, tandis que les gens sages faisaient renoncer Caïus à avoir sa statue dans le Temple, ce qui prouve qu'il n'était pas absolument fou. L'orage zélate passa comme il s'était formé. Il restait encore cinq Bonerguès, cinq fils du tonnerre dans la famille de Jehouda. Roulèrent-ils en Asie ? C'est probable, mais quoique l'opinion fût avec eux cette fois-là, il semble que le Verbe ait pris plaisir à réaliser contre eux les calculs de l'alabarque Alexandre (1) : par la grâce de Caïus et de Claude, Agrippa reconstitua entre ses mains presque tout le royaume d'Hérode, Bathané et Galilée comprises, et jusqu'à sa

(1) Frère de Philon et commanditaire d'Agrippa.

mort il n'y eut plus de procurateur romain en Judée. D'assieux naziréens, liés par un commun vœu, avaient laissé pousser leurs cheveux jusqu'au rétablissement de la royauté hérédienne; Saül en était peut-être (1). Agrippa les leur fit solennellement couper dans le Temple et ce fut un nouveau coup pour les Naziréens davidistes, le même régime pileux servant à justifier devant Iahvé deux politiques opposées. Pour accentuer ses préférences saducéennes, Agrippa mit sur le siège pontifical un troisième fils de Hanan, un troisième beau-frère de Kafaphas, Mathias, frère de ce Jonathan et de ce Théophile que Vitellius avait précédemment appelés à la grande sacrificature.

La haine des chrétiens contre Agrippa ne fit qu'augmenter, lorsqu'ils le virent tenir compte de l'existence des païens dans sa politique intérieure, et encore plus lorsque le sanhédrin, interprétant la Loi dans le sens de la tolérance, se préoccupa de les assister dans le besoin et les maladies, de les soigner comme faisant partie du prochain. De telles ordonnances révoltèrent sans doute le vertueux Shehimon, surtout lorsqu'étendant à ces chiens l'hospitalité de la terre sainte, naguère refusée à Bar-Jehouda, le sanhédrin résolut d'assurer à leurs morts une sépulture honorable. Le Champ du potier dans lequel, le 14 nisan 788, les habitants de Jérusalem avaient trouvé Jehouda Is-Kérioth, crevé

(1) Il ne s'agit pas d'une secte comme fut celle qui tira son nom du Nazir et de ses frères. C'était des naziréens temporaires, de ceux qui, soit pour se mettre en voyage, soit pour avoir des enfants, soit pour une cause expiatoire, soit pour toute autre raison, juraient de ne boire que de l'eau et de laisser croître leurs cheveux jusqu'à l'accomplissement de leur vœu. Au jour fixé le nazir se présentait au sanctuaire, offrait ses sacrifices soit d'expiation, soit d'actions de grâces, et se trouvait délié moyennant que le prêtre lui eût coupé les cheveux.

par le milieu, les entrailles répandues, était bien digne d'une pareille destination ! (1)

Ce fut un soulagement lorsque mourut (2) ce protégé de la Bête, pendant les fêtes qu'il donnait à Césarée, en l'honneur de l'anniversaire de Claude, son maître (3). Il avait été aussi romain que pouvait l'être un Juif, endormant le pays dans un faste presque impérial, construisant des théâtres et des amphithéâtres, et plagiant Rome dans les usages qui la déshonorent, jusqu'à faire combattre dans Béryte quatorze cents condamnés qui s'y exterminèrent.

III

RETOUR DE LA BÊTE ET RÉVOLTE DE L'APOTRE THEUDAS

Agrippa étant mort laissant un fils trop jeune pour lui succéder, Claude envoya Cuspius Fadus pour gouverner l'ingouvernable Judée. Du fond de leur retraite en Bithynie, Shehimon et Jacob recommencèrent à prêcher contre la Bête qui revenait dans Césarée au mépris de l'Apocalypse. Le Joannès qui vivait toujours, quoi qu'en dissent les gens de Jérusalem, ne serait pas

(1) *Guémara*, *Guittine*, LIX, 6. C'est au commencement du règne de Claude, vers 796, que le sanhédrin prit cette décision.

(2) *Actes des Apôtres*, XII, 23.

(3) Il y a intérêt pour la suite de l'histoire apostolique à fixer la date de cette mort.

Agrippa était en prison lors de la mort de Tibère (16 mars 790) et de l'avènement de Caligula, et il n'eut les états de Philippe, de Lysanias et d'Antipas qu'en la deuxième année de Caligula, vers la fin de l'été. D'après ce qu'on peut conclure d'une phrase de Philon (*Légation à Caius*). Comme il est mort en la septième année de son règne, on peut admettre que ce fut en 797, terme moyen.

content. La Judée les entendit, ils avaient des voix de tonnerre, comme vous savez. Le pays se meubla de voleurs, de pillards et d'assassins que le Verbe délivrait de tout remords. Sacs de villages à villages vers le Jourdain, bandes mettant les bourgs à rançon, à feu et à sang vers l'Idumée, on eut tous ces fléaux à l'état endémique. Theudas le prophète se leva, entraînant le peuple au-delà du Jourdain. Theudas, disciple de Jehoudda, était de la famille sans doute, — l'Évangile lui a fait l'honneur de le porter sur la liste des douze apôtres du millénarisme, sous le nom de Thaddée. Joseph, qui seul rapporte son aventure, ne donne plus le lieu de sa naissance. Il réunit ses ouailles au-delà du Jourdain, dans les districts qui avaient vu les exploits de Jehoudda, d'Eléazar et du Nazir, il leur persuada de vendre leurs biens, de le suivre avec l'argent et de passer le Jourdain, « disant qu'il était prophète et que d'une seule parole il arrêterait le cours du fleuve pour le leur faire passer à pied sec. »

Theudas voulait recommencer Josuah qui, conduisant sa horde de l'Orient à l'Occident, vers Jéricho, avait, par un bienfait de Iahvé, passé le Jourdain à pied sec. Afin de conclure au miracle, on a fait remarquer qu'aujourd'hui il n'y avait plus de gué au Jourdain. Mais on n'a pas prouvé qu'il n'y en eût pas autrefois. Il y en avait même plusieurs, quand la rivière était moins encaissée que maintenant, et davantage quand on choisissait la fin de l'été pour la traverser. Josuah l'avait passée au temps de la moisson. Pour peu que Theudas se proposât le même exploit en temps de canicule, il pouvait compter que Iahvé renouvellerait le miracle à son profit. Theudas, on le voit, jouait au christ intérimaire.

Fadus envoya contre cet effronté quelque cavalerie qui le défit tristement et punit les malheureux qu'il avait entraînés.

Theudas finit comme le christ de 788, avec cette différence qu'on ne l'arrêta point à plusieurs lieues du champ de bataille. Tué les armes à la main, on lui trancha la tête, que l'on porta dans Jérusalem où tout le monde put la voir. Puis Fadus s'en alla comme avait fait Pilatus, sans savoir que le monde eût été sauvé en 788 par le sacrifice volontaire de son Créateur. Coupable ignorance qu'il partage d'ailleurs avec Theudas et ses compagnons ! Car Theudas est dans la tradition de Bar-Jehoudda, quand il emmène les disciples au désert en leur promettant de leur montrer des signes. Ainsi, l'étoile des Mages, l'éclipse qui avait couvert de ténèbres Jérusalem et toute la terre pendant que Bar-Jehoudda rendait le dernier soupir, les tremblements de terre à la suite desquels les morts, sortant hors des tombeaux, s'étaient promenés dans Jérusalem (1), la résurrection même, si les frères du roi-christ l'eussent prêchée, aucun de ces signes n'avait paru probant à Theudas. Et cependant Theudas lui-même fait partie des douze Apôtres qui, selon l'Église, ont vu le jésus ressuscité !

Que fallait-il donc à ces gens-là ?

(1) Signes imaginaires obtenus par l'intervention de Jésus dans la fable et que l'Église fait passer pour historiques.

IV

FAUX DE L'ÉGLISE RELATIFS A THEUDAS

Ce Theudas qui se licenciait jusqu'à se lever sous Claude, dix ans après Bar-Jehouda, — comme si « l'Auteur de la vie (1) » n'avait point paru sous Tibère — était gênant au possible. L'Église, tout en l'honorant sous le nom de Thaddée, a tramé contre lui diverses machinations. Vous connaissez déjà celle que contient le discours de Gamaliel où nous avons vu Theudas reculer d'une quarantaine d'années dans la chronologie des imposteurs qui ont perturbé la Judée, et s'y placer avant le père de Bar-Jehouda lui-même, par conséquent avant le Recensement de 760. C'est un dispositif relativement moderne, car dans les premiers siècles l'Église daignait confesser que Theudas s'était « levé après les temps du jésus », Longtemps on s'est borné à le distinguer du Theudas dont les *Actes* avaient parlé comme ayant été défait avant Jehouda, et même elle lui mettait à charge cette invasion de la Samarie que Josèphe reprochait au Roi des Juifs.

« N'allez pas dans les villes des Samaritains », dit Jésus dans Mathieu, elles sont hors du salut comme les villes païennes. Elles le méritent, pour avoir mal reçu Bar-Jehouda. Les mouvements des Galiléens contre la Samarie deviennent chroniques à partir de 789. Ils n'avaient auparavant ni cette continuité ni cette

(1) C'est ainsi, on se le rappelle, que les *Actes* qualifient Bar-Jehouda.

force. Pendant vingt ans, avec leurs prophéties et leurs signes, les millénaristes, continuateurs de Bar-Jehouda, ont mené la troupe jordanique à l'assaut de Suchar. Celse le platonicien avait parfaitement saisi la raison de ces représailles. Aussi l'Église a-t-elle cherché à rompre le lien par cette considération que, « semblables aux saducéens, les Samaritains ne reçoivent pas les prophètes, mais seulement les livres de Moïse : il n'y a donc pas d'accord possible avec ces gens (1). » Le roi-christ en avait jugé tout autrement, lorsqu'après avoir négocié avec eux, il leur avait donné rendez-vous sur le Garizim.

L'Église a fait une seconde tentative, et des plus curieuses, pour empêcher tout rapprochement entre le roi-christ et l'imposteur châtié par Pilatus. Dans l'écrit rabbinique sur lequel Celse s'est appuyé pour dévoiler la fourberie des *Évangiles* on disait avec raison : « — Ceux-là sont innombrables, qui se sont appliqués à eux-mêmes les prophéties qu'on applique au jésus! — Nous avouons ne pas connaître du tout quels sont ceux-là, réplique l'*Anticelse*, en dehors de Theudas qui s'est levé parmi les Juifs avant la naissance du jésus (2) et Judas le Galiléen qui s'est levé lors du Recensement, époque à laquelle est né Jésus (3). Après les temps du jésus un certain Dosithée, Samaritain, a

(1) Dans l'*Anticelse*.

(2) L'auteur connaît le discours de Gamaliel et la conversion du président du sanhédrin en jehouddolâtre. Cf. le présent volume, p. 27.

(3) L'auteur connaît le faux introduit dans Luc et par lequel on retarde de vingt et un ans (760 au lieu de 739) la naissance du jésus, afin qu'on cesse de la confondre avec celle de l'auteur de l'*Apocalypse*. Cf. les *Marchands de Christ*, p. 201.

voulu persuader aux siens qu'il était le christ annoncé par Moïse, et il a réussi à en convaincre plusieurs. » Malheureusement pour l'Anticelse, il n'y a pas de Theudas qui se soit levé avant la naissance du Jésus, il n'y en a qu'un, celui qui a paru sous Cuspius Fadus, neuf ou dix ans après le Roi des Juifs : c'est lui que l'Anticelse appelle Dosithée et il n'était pas samaritain. On a introduit ce qualificatif pour faire croire que ce Dosithée ou Theudas — c'est le même nom, retourné (1) — était l'imposteur anonyme dont parle Josèphe (2) et contre lequel Pilatus a opéré autour du Sôrtaba. L'Anticelse connaît Luc, puisqu'il lui emprunte le faux relatif à la naissance de Jésus au Recensement; il connaît également les Actes des Apôtres, puisqu'il leur emprunte — il l'avoue (3) — le faux relatif à Jehoudda. Il n'y a qu'un Theudas dans l'histoire, comme il n'y en a qu'un dans l'Évangile, c'est Thaddée, à qui sa révolte a valu l'honneur d'être compté parmi les Douze apôtres. Celui-là s'est levé vers 798. Il était sans doute Galiléen, et en tout cas il n'est pour rien dans l'affaire du Sôrtaba où Bar-Jehoudda est tout.

(1) Dosithée, c'est Théodose retourné; et Theudas, c'est Théodose en grec araméen.

(2) Nous avons montré dans le *Roi des Juifs*, p. 326, comment on avait enlevé son nom de circoncision.

(3) *Anticelse*, 1, 57. Toutefois il ajoute au discours de Gamaliel, d'où il tire tous ses renseignements, ces deux membres de phrase : « avant la naissance du Jésus », et : « époque à laquelle est né Jésus », comme si Gamaliel avait connu l'existence de Jésus. Il n'est nullement question de Jésus dans le discours de Gamaliel et pour cause : c'est Gamaliel qui a condamné Bar-Jehoudda !

V

EXPULSION DES CHRISTIENS DE ROME SOUS CLAUDE

Il existait déjà, ce mystérieux chef d'orchestre dont on parle aujourd'hui comme menant tous les Juifs au rythme de son bâton ! Et ce bâton, c'était la verge de Moïse qui avait resseuri entre les mains de Jehoudda. Les chrétiens de Rome firent écho à la prédication de Shehimon et de Jacob et c'est probablement ce qui a permis d'insinuer que Shehimon dit la Pierre était venu à Rome sous Claude. Ils ne se soulevèrent point, c'eût été de trop de conséquence, mais ceux qui en 772 avaient espéré le Grand Jour, ceux qui avaient perdu un père, un oncle, un frère sur les croix du Janicule ou dans les fièvres de Sardaigne (1), ceux qui attendaient la Pâque de l'Apocalypse, le Messie libérateur qu'ils avaient annoncé Bar-Jehoudda et consorts, ceux-là s'assemblèrent tumultueusement, s'exaltèrent dans leurs synagogues. Il y eut non un orage, mais un de ces bruits sourds qui les précèdent, et il fallut que le préfet de la ville prit des mesures de police pour en empêcher l'explosion. Cependant il n'expulsa point tous les Juifs, mais seulement ceux de la secte de Jehoudda. Suétone le constate formellement dans une phrase où l'Église a mis la main : « Claude a expulsé de Rome les Juifs que le christ poussait à l'émeute (2) », mais ceux-là seulement, et non tous comme on le lit aujourd'hui dans les Actes

(1) Cf. le *Charpentier*, t. I du *Mensonge chrétien*, p. 300.

(2) Suétone, *Claude*.

des Apôtres. Claude a chassé de la ville les Juifs qui s'assemblaient tumultueusement, *instigatore christo*, rien de plus clair. De son côté, Orose, historien ecclésiastique, dit avoir lu le fait dans Flavius Josèphe. Mais si le fait était dans Josèphe, d'où vient qu'il en a disparu? Est-ce depuis qu'il est relaté dans les *Actes des Apôtres*? L'Église seule pourrait répondre. Ce qui est certain, c'est qu'on ne lisait pas *chresto* dans Suétone, mais *christo*, visant Bar-Jehouda. Il s'agit du christ, dit Orose. Il s'agit d'un certain Chrestos, un grec converti au judaïsme et qui excitait des troubles en Italie, disent la plupart des traducteurs. Nullement. Chrestos n'existe pas. L'individu dont parle Suétone, c'est celui que Pilatus a mis en croix et que les Alexandrins ont ridiculisé sur la place publique, c'est l'auteur de l'*Apocalypse* pour laquelle Theudas venait de se lever en Judée.

Loin de chasser tous les Juifs de Rome, Claude, prenant leur nombre en considération, craignit en y touchant de tomber dans une injustice; il leur défendit simplement « de s'assembler pour vivre selon les coutumes de leurs pères », ce qui ne peut s'entendre que du retour aux lois xénophobes dont Jehouda s'était fait le héraut; mais Dion Cassius, à qui nous empruntons ce renseignement, dit en propres termes que malgré cela on ne les expulsa point. Dion Cassius ne se fût point avisé de dire que Claude « n'expulsa pas les Juifs », si Suétone qu'il avait sous les yeux eût avancé le contraire d'accord avec les *Actes*, et si Josèphe eût raconté cette expulsion en détail. Il semble bien toutefois qu'on a modifié le texte de Cassius, de Suétone et de Josèphe, car Orose dit avoir lu dans ce

dernier : « C'est la neuvième année de son règne (1), que Claude expulsa les Juifs de Rome. » Mais, comme s'il avait honte d'une généralisation si notoirement fautive, il ajoute : « Je m'en rapporte plutôt à ce que dit Suétone »; et il cite la phrase qu'on lit actuellement dans cet auteur; il la voudrait plus explicite, car, dit-il, on peut se demander si Claude a expulsé les Juifs à cause des chrétiens ou les chrétiens eux-mêmes à cause de leur parenté avec les autres Juifs.

Si Claude a expulsé les Juifs de Rome, d'où vient donc que Josèphe parle toujours de lui sur le ton de la reconnaissance? Les Juifs ne lui doivent que des bienfaits. Deux édits les protègent dans Alexandrie contre les Grecs, et dans toutes les villes contre ceux qui voudraient troubler l'exercice de leur religion, à charge par eux de ne point mépriser celle des autres peuples, comme était leur tendance; on vit ceux de Doris placer la statue de Claude dans leur synagogue, et il fallut que Pétrone, gouverneur de Syrie, les ramenât, au nom de l'empereur, à plus de modestie dans leur zèle. Le roi Agrippa, grand roi pour Josèphe, lui devait une plus grande Judée et ne le paya pas d'ingratitude; il cessa même les fortifications énormes qu'il avait entreprises autour de Jérusalem pour n'être point accusé de les élever contre Rome. Il n'est pas de grâces que Claude n'accordât au petit Agrippa (2) pour les Juifs de Jérusalem et souvent il fit passer leurs demandes avant

(1) Cela nous donne 803, qui est avec 802 l'une des deux dates attribuables à la crucifixion de Shehimon et de Jacob par Tibère Alexandre, procureur de Judée.

(2) Agrippa II, fils du 1^{er} et qui faisait son éducation à Rome.

les instructions à ses procureurs. Il reçut leurs députés avec bienveillance, qu'ils réclamassent pour les Juifs de Jérusalem contre la soldatesque romaine, ou pour ceux de Galilée contre ceux de Samarie, et, de quelque côté qu'on se tourne, on trouve d'autant moins de causes à l'expulsion des Juifs paisibles qu'ils avaient dans Agrippa un défenseur bien en cour. Et loin de diminuer dans les dernières années, leur crédit s'augmenta de tout celui de Félix que Claude envoya pour régir la Judée après la disgrâce de Cumanus, gouverneur de Galilée.

Les habitants de Rome déploraient en Claude cette humeur débonnaire qu'ils taxaient de faiblesse. Voyez plutôt l'*Apocolokyntose* et la satire qu'on y fait des tolérances de Claude envers les étrangers. Comme en 772, il n'y eut que les chrétiens de chassés, et la phrase de Suétone le donne très clairement à entendre. Parmi ceux qui plièrent bagage, les *Actes des Apôtres* citent un certain Aquila, juif du Pont, et sa femme Priscilla, qui seraient venus à Corinthe, et ils nous les montrent fraternisant avec le tisserand Paulos dans le commerce des toiles (1). A peine avons-nous mis un pied dans l'histoire que nous voilà forcés d'en sortir!

En ce même temps Apollos vint à Corinthe, prêchant à la fois la croisade juive et la liberté du baptême. De son côté, Shehimon, qui commençait à mériter le nom de Pierre d'Horeb, et son frère Jacob celui d'Oblias ou Force du peuple, envoyèrent des hommes pour le combattre ou plutôt vinrent eux-mêmes, car je ne pense

(1) Il n'est pas impossible que cet Aquila soit l'ancêtre de celui qui, sous Hadrien, traduisit les Écritures de l'hébreu en grec, — à l'exception de l'*Apocalypse*, je suppose.

pas que Shehimon fût disposé à déléguer ses pouvoirs à quelqu'un. C'eût été donner crédit à la thèse d'Apollos. De toute façon leurs émissaires étaient de la maison de David : Philippe, Jehouda Toâmin, Ménahem, Jehouda, fils de Shehimon, les fils de Cléopas, Jacob et Joseph, des parents d'Eléazar, Barnabas.

L'Achaïe était gouvernée par Gallion, qui avait à la même éducation que son frère Sénèque les idées de justice et d'humanité qui ont perpétué leur nom dans l'histoire de la philosophie. C'est Gallion qui a fait Quintilien (1) : à l'œuvre on connaît l'artisan. Quand on compare ces goym à Jehouda et à ses disciples, on éprouve le besoin de se solidariser avec eux jusque dans leurs défauts.

A Corinthe comme partout, les Juifs jouissaient de la grande liberté grecque, respectés par Rome pourvu qu'ils ne se portassent point contre celle des autres et ne réclamassent point tous les privilèges sans reconnaître la loi de la cité.

Influencé par l'*Apocalypse*, peu soucieux d'être plongé dans l'étang de soufre et de nouer des rapports étroits avec le ver qui ne meurt point, le chef de la Synagogue, Crispus, s'était fait baptiser du baptême davidique par Shehimon. Ce qu'a fait exactement Crispus pour libérer Israël dans Corinthe, on ne sait. Mais il paraît bien s'être aventuré trop avant dans la cause du Fils de l'homme.

Sur ces entrefaites, arriva Saül envoyé en Achaïe par Hérode, roi de Chalcis, protecteur du Temple, non pour éclairer Gallion sur l'origine du christianisme — Gallion

(1) *De Orat. institut.*, IX, 2.

la connaissait parfaitement — mais sur les manifestations qui allaient amener Tibère Alexandre à crucifier Shéhimon et Jacob. Rien ne s'oppose à ce qu'il ait pris par la Macédoine pour aller en Achaïe, surtout s'il était parti de Tarse pour surveiller les synagogues d'Asie. D'Athènes où il parut dans l'Aréopage pour y tenir des discours en tout point dissemblables de ceux qu'on prête à Paulos dans les Actes, Saül vint à Corinthe, où il y avait une forte poussée de Juifs, attirés par le commerce au grand port de Kenkhrées. La guerre de Saül avec les prophètes jehouddistes et apolloniens s'explique d'autant mieux qu'avant même de prêcher le renversement du César ils travaillaient à celui des Hérodos : c'est au fond la même guerre dynastique qu'à Damas et Saül court toujours après son oreille droite. Il ne lui reste plus que la gauche, tournée du côté de l'Occident : c'est pourquoi il entendait si mal la parole du Verbe, laquelle astronomiquement venait toujours de l'Orient. Chaque sabbat, Saül allait trouver les Juifs à la synagogue, les suppliant de rester dans l'ordre et essayant de leur démontrer qu'ils n'étaient pas chez eux. Cependant, et quoiqu'ils eussent leurs deux oreilles, beaucoup n'entendaient que de la droite.

Mais que dirait le très excellent Théophile si on lui contait les choses telles qu'elles se sont passées ? Ce serait un scandale, et l'Église le lui épargne par l'imposture suivante.

VI

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE XVIII

Imposture n° 74.

CONVERSION DU PRINCE SAUL EN TISSERAND

1. Après cela (1), Paul, étant parti d'Athènes, vint à Corinthe :

2. Et ayant trouvé un certain Juif, du nom d'Aquila, originaire du Pont, qui était depuis peu venu d'Italie avec Priscilla, sa femme (parce que Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome), il se joignit à eux.

3. Et comme il était du même métier, il demeurait chez eux et y travaillait ; or leur métier était de faire des tentes.

Pour expliquer les relations plutôt tendues de Saül avec Aquila, on seint qu'Aquila faisait des tentes de toile, et que l'apôtre Paulos, tenant à la Cilicie par les mêmes attaches que Saül, travaillait avec lui. Et nous savons par là qu'Aquila ne faisait pas de tentes. Mais il se peut fort bien qu'il fût l'ancêtre de l'Aquila qui a donné au second siècle une version des Cinq livres de la Loi et qui, entre autres qualités éminentes, se distinguait par une ignorance crasse de Jésus de Nazareth. En quoi il ressemblait à Théodotion qui, vers le même temps, a donné une version des mêmes livres. Il est toutefois une tente à laquelle Aquila travaillait pour la relever, c'est la fameuse tente de David dont il est si souvent question dans les Écritures anciennes, dans les Évangiles, dans les discours de Pierre aux Juifs (2), et

(1) Après le discours dans lequel il propose Bar-Jehouda ressuscité à l'adoration de l'Aréopage.

(2) Nous examinerons de plus près cette tente allégorique lorsque nous en viendrons à la Transfiguration dans les Évangiles synoptisés.

qui devait couvrir toute la terre. Tente de David, maison de David, c'est tout un dans le langage métaphorique des *Actes*. Il est bien vrai que Saül y a travaillé dans Corinthe et dans Éphèse, mais pour l'abattre.

Imposture n° 75.

L'HOTE DU TISSERAND PAULOS

Un certain Crispus était chef de la synagogue. Le premier geste de Saül fut de le remplacer par Sosthènes. Crispus est dit chef de la synagogue au verset 8, Sosthènes est dit chef de la synagogue au verset 17. Il s'ensuit, disent les apologistes, que la synagogue avait plus d'un chef, ou qu'il y avait à Corinthe plus d'une synagogue. Nullement : il n'y avait qu'une synagogue, d'abord conduite par Crispus, et après lui par Sosthènes dont la vie dès ce jour-là fut particulièrement tourmentée, menacée même, comme l'était partout celle de son protecteur. Car Sosthènes a fait cause commune avec Saül, cela est d'autant plus sûr que l'auteur de la *Première aux Corinthiens* a dû, pour donner à cette pièce un air de vraisemblance et d'historicité, mettre le nom de Sosthènes dans la suscription à côté de celui de Paulos (1). Il a même été assassiné, car il y avait eu des morts du côté des chrétiens, et parmi eux Crispus dont le sang criait vengeance. Cela

(1) Cette suscription est telle : « Paulos, appelé à l'apostolat de Jésus-Christ par la volonté de Dieu (Dieu ici, c'est celui qui sur le conseil de l'Esprit-Saint a fabriqué la lettre) et Sosthènes, son frère, à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, (1, 1, 2.)

est d'autant plus certain que, dans la suite, avant de se séparer d'eux, Saül, sous les espèces du tisserand Paulos, ne manque pas de leur prophétiser la plus déplorable fin : « Que votre sang soit sur votre tête ! J'en suis innocent ! Dès maintenant, je vais vers les Gentils. » Par quoi, familiarisés avec la méthode des *Actes*, nous apprenons que Saül est responsable de ces exécutions. Et après avoir averti les chrétiens du sort qui les attend, il entre dans la maison d'un nommé Titus Justus et que les *Actes* placent tout près de la synagogue, afin que Paulos n'ait que deux pas à faire pour convaincre les Juifs de la résurrection de Bar-Jehouda. Justus est un de ces Gentils chez qui se plaît Saül, prince hérodién, citoyen romain, cousin de Tibère Alexandre qui deviendra procureur de Judée, et futur cousin de Félix qui occupera un jour le même poste.

Ce Titus le Juste, c'est Titus Anncæus, surnommé Gallion du nom de son père adoptif ; c'est le frère de Sénèque et le neveu d'Anncæus. Il n'est pas impossible qu'il fût allié à Rufus, procureur de Judée, ami de la famille de Saül depuis les temps d'Auguste. C'est lui que nous avons vu dans la *Lettre aux Galates*, montant à Jérusalem avec Saül en 802, et dont l'auteur de ce faux a supprimé le nom de famille et la fonction pour en faire un jehouddolâtre de même farine que l'Apôtre des nations (1). C'est la preuve que le voyage de Saül à Jérusalem avec le proconsul d'Achaïe était historique, qu'il se plaçait quatorze ans après la crucifixion de Bar-Jehouda, c'est-à-dire en 802, date de celle de Shehimon et de Jacob par Tibère Alexandre, et qu'il

(1) Cf. les *Marchands de Christ*, pp. 269 et suiv.

était postérieur aux événements de Corinthe comme à ceux d'Ephèse et d'Antioche dont nous allons parler bientôt. Les *Actes* regrettent que l'auteur de la *Lettre aux Galates* ait utilisé ce renseignement, car à aucun moment ils ne citent Titus parmi les compagnons de Paulos à Jérusalem ou ailleurs. Rien ne les en empêche, si véritablement Saül et Gallion se sont faits chrétiens davidistes. Au contraire, tout leur en fait un devoir. Ce silence est donc voulu. La *Lettre aux Galates* a pu montrer un proconsul romain inclinant à la jehouddolâtrie loin de son gouvernement et dans la Ville Sainte des Juifs, mais le Saint-Esprit n'a pas osé renouveler ce spectacle à Corinthe même.

Dans le plan de l'auteur de la *Lettre*, Titus venait de Corinthe lorsqu'il alla à Jérusalem en 802, accompagnant Saül (1). C'est en effet chez lui qu'était descendu le prince hérodien lorsqu'il vint à Corinthe pour combattre la peste chrétienne. Le surnom de Justus a toujours été accolé au nom de Titus dans la Vulgate, dans l'exemplaire de Jean Chrysostome (2), et dans la version dite Peschito. Appelé à juger entre les sectes chrétiennes qui se disputaient la synagogue, l'hôte de Saül ne consulta que l'ordre public troublé par cette dangereuse folie. C'est ce qui lui vaut l'épithète de Justo auprès des Grecs, les *Actes* se gardent bien de le dire.

(1) Il semble bien d'après la *Lettre aux Galates*, que la fantaisie des scribes avait associé Barnabas et Gallion à Saül avant 802, puisqu'à cette date Paulos monta avec eux à Jérusalem. Il semble aussi que l'auteur de la *Première aux Corinthiens* tient compte de cette indication, puisqu'il nomme Barnabas comme étant avec Paulos en un temps postérieur aux troubles de Corinthe et antérieur à ceux d'Antioche.

(2) *Homélie 1, n. 1 in Titum.*

Imposture n° 76.

L'ÉGLISE JEHOUDOLATRE CHEZ GALLION PROCONSUL D'ACHAÏE

Le séjour de Saül chez Gallion est d'autant plus certain que son revenant (1) fonde dans cette hospitalière demeure une église où il attire les jehouddolâtres pour les baptiser, tels Crispus et tous les membres de sa famille à laquelle les *Actes* adjoignent quelques-prosélytes, afin de rester dans le programme du salut étendu aux païens. Il y a là néanmoins un souvenir cuisant de la mésaventure advenue à Crispus. Crispus suit Saül dans sa métamorphose par l'Esprit, et, sous le couvert de Paulos, il se transforme en un jehouddolâtre non seulement ami de ceux qui logent chez les Gentils, mais partageant avec Paulos les périls dont les Juifs menacent ceux qui vont prêchant cette grande vérité qui illumine le monde : la résurrection du Juif consubstantiel au Père ! Comme le très excellent Théophile ne trouvera aucun témoin de ces choses parmi les contemporains de Saül et de Gallion, l'auteur des *Actes* en fait venir deux de Bérée, et deutéronomiques ceux-là, c'est-à-dire en valant mille : nous avons nommé Silas et Timothée !

4. Mais il disputait dans les synagogues tous les jours de

(1) Dans les *Actes* Paulos est le revenant de Saül converti, comme dans les *Évangiles* Jésus est le revenant de Bar-Jehoudda démillénarisé. Histoires de revenants quo tout cela, mais de revenants qui mentent à tout leur passé pour les besoins de l'Église !

sabbat, interposant le nom du Seigneur Jésus (1), et il s'efforçait de persuader les Juifs et les Grecs.

6. Et lorsque Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paulos s'appliquait à prêcher avec plus d'ardeur encore, annonçant hautement aux Juifs le Christ Jésus.

L'auteur avoue ici le subterfuge dont il se sert pour confectionner les discours de Paul (2) : « *Faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur Jésus*, il s'efforçait de persuader les Juifs et les Grecs. Or Silas et Timothée étant venus de Macédoine, il s'employait à prêcher avec encore plus d'ardeur, en montrant aux Juifs que le Jésus était le Christ. » C'est précisément là où le bât eût blessé un émissaire de Shéhimon ou de Jacob ; il n'avait aucun moyen de démontrer une proposition à laquelle ses mandants ne pensaient même pas, puisque leur aîné n'est mort pour la galerie que sous le règne de Trajan (3).

Nous sommes à Corinthe, cette ville qui a suggéré à l'usine romaine deux *Lettres* où on a « fait entrer le nom du Seigneur Jésus » par le même moyen que dans les *Actes*. C'est ainsi que Paul et Titus le Juste sont devenus des « témoins » de Jésus-Christ, tandis que sous les noms de Saül et de Gallion ils ont fait aux chrétiens une guerre acharnée. Admirons aussi les Juifs des *Actes*, ils ont bien des défauts, mais ils ne sont pas curieux. De Damas jusqu'à Rome, en passant par

(1) Ce n'est pas la première fois que l'auteur dénonce son procédé de composition, qui consiste à introduire le nom du Seigneur Jésus dans des événements supposés d'où la personne de Bar-Jehouda fut absente.

(2) Nous connaissons assez le personnage pour le traiter familièrement, à la bonne franquette. Pour nous maintenant c'est presque Popaul !

(3) Cf. les *Marchands de Christ*, p. 128.

Chypre, la Syrie, la Cilicie, la Pamphylie, la Phrygie, la Lycaonie, la Galatie, la Mysie, la Troade, la Macédoine, l'Achate, Malte et la Campanie, pas un n'a l'idée de demander à Paul un renseignement biographique sur ce Jésus qu'il prêche au péril de sa vie, sans l'avoir jamais vu ! Cela tient à ceci que l'auteur des *Actes* n'en ignore rien, et qu'il croit tout le monde au courant.

6. Mais les Juifs le contredisant et blasphémant, il secoua ses vêtements et leur dit : « Que votre sang soit sur votre tête, j'en suis pur ; et désormais j'irai vers les Gentils ! »

7. En sortant de là, il entra dans la maison d'un homme nommé Titus le Juste, qui servait Dieu, et dont la maison était attenante à la synagogue.

8. Cependant Crispus, chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille. *Beaucoup de Corinthiens*, ayant entendu Paul, crurent aussi et furent baptisés (1).

Toutes les fois que Saül est exposé aux coups des chrétiens, on fait entrer Paul qui le tire d'affaire. L'avantage de ses bonnes relations avec Jésus-Christ ! Toutes les fois que Paul compromet son existence, on fait entrer Saül qui l'enlève à ses adversaires. L'avantage de ses bonnes relations avec César ! Une fois chez Titus, Paul jouit de la même sécurité que Saül, il est

(1) Au troisième siècle, l'auteur premier des *Corinthiennes* n'en était aucun, Paul n'ayant point encore figure de baptiseur : « Je rends grâce à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous afin que nul ne dise qu'il a été baptisé en mon nom... parce que le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser. (1 Corinth., I, 14-17.) Depuis on a, conformément à la méthode indiquée par l'auteur des *Actes*, et interposé les noms » qu'on a trouvés dans les *Actes* eux-mêmes ou dans les *Voyages de Saül*, Crispus, Gaius, Stéphane (La Couronne, nom précédemment donné à Jacob Junior et qui montre que Sosthènes est mort de mort violente).

inviolable. Aussi n'ose-t-on pas le montrer entreprenant contre Claude comme à Philippes et à Thessalonique. On est sous l'œil de l'histoire.

9. Or le Seigneur dit à Paul la nuit, dans une vision : « Ne crains point, mais parle, et ne te tais pas ;

10. Car je suis avec toi, et personne n'ira à ton encontre, pour te nuire, parce que j'ai un peuple nombreux dans cette ville » (1).

11. Il demeura donc à Corinthe un an et six mois, enseignant chez eux la parole de Dieu.

Dix-huit mois, c'est un beau séjour ! Saül était donc mieux chez Titus Anceus que Paul chez Aquila ? Le prince hérédien n'a pas pu soutenir longtemps son rôle de tisserand, il s'est placé sous la loi romaine, et il est venu à Corinthe pour en requérir l'application contre la tente de David. Il importe que le très excellent Théophile perde de vue Saül chez Gallion pour n'avoir devant les yeux que Paul chez le jehouddolâtre Titus.

Imposture n° 77.

SAUL ESCAMOTÉ PAR L'ESPRIT-SAINT AU TRIBUNAL
DE GALLION

Mais voici Titus qui sous le nom de Gallion entre en scène comme proconsul ; il convient que les choses se gâtent immédiatement pour Paul, logé chez Titus le jehouddolâtre. Les ennuis qui lui sont suscités ne peuvent provenir que des Juifs déicides. Sans violences mais aussi sans ménagements, ils conduisent Paul au tribunal de Gallion où Saül est assis de son côté lors-

(1) Ce Seigneur, ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais, c'est le Itabbi qui a envoûté Saül *post mortem*.

qu'ils arrivent. Ils dénoncent Paul comme coupable envers la loi, la loi romaine s'entend, car depuis la confection des *Evangelies* les Juifs hérédiens traitent d'ennemis de César tous ceux qui comme Jehoudda et ses fils tiennent pour la Loi juive et pour ses Prophètes. C'est la répétition de la scène du *Quatrième Évangile* où les Juifs de Jérusalem disent à Pilate : « Si tu délivres le jésus, tu n'es pas ami de César. » Gallion ne sera pas ami de César s'il n'inculpe pas Paul traduit devant son tribunal par les Juifs de Corinthe.

L'auteur des *Actes* entend que le très excellent Théophile reçoive cette impression, afin que tout le mal fait aux chrétiens sous le proconsulat de Gallion retombe sur les Juifs. Saül est là pour requérir, mais Gallion ne souffre même pas qu'il ouvre la bouche pour exposer l'objet de sa mission : Paul a raison, les Juifs sont des monstres. De cette manière le très excellent Théophile ignorera toute sa vie ce que Saül est venu faire à Corinthe et ce qu'est réellement ce Titus chez qui il a passé dix-huit mois. Autre avantage : le proconsul, c'est-à-dire Romo, aura le beau rôle sans que Paul ait le mauvais. Ainsi le veut l'Esprit-Saint dans cet effet rétroactif.

12. Mais Gallion étant proconsul d'Achate, les Juifs, d'un commun accord, s'élevèrent contre Paul et le conduisirent à son tribunal,

13. Disant : « Celui-ci persuade aux hommes de rendre à Dieu un culte contraire à la loi [romaine] (1). »

(1) Allusion au fameux axiome de Jehoudda : « N'appellez personne sur la terre votre Seigneur, car vous n'avez qu'un seul Seigneur qui est aux cieux. » Paul est censé avoir prêché cela en Macédoine et en Achate, alors que Saül est dans Corinthe pour arrêter ce genre de prédication.

14. Et au moment où Paul commençait à ouvrir la bouche, Gallion dit aux Juifs : « S'il s'agissait, ô Juifs, de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterai, comme c'est mon devoir.

15. Mais si ce ne sont que des questions de mots, de noms et de votre Loi, voyez vous-mêmes; je ne veux pas, moi, être juge de ces choses. »

16. Et il les renvoya de son tribunal.

17. Et tous, s'emparant de Sosthène, chef de la synagogue, le frappaient devant le tribunal et Gallion ne s'en mit nullement en peine.

Imposture n° 78.

LE JUGEMENT DE GALLION DEVANT LE SAINT-ESPRIT

Ainsi, inquiété, injurié, menacé par les Juifs, Paul trouve un refuge contre eux au tribunal de Gallion. Dans tous les conflits portés devant l'autorité romaine, nous avons toujours trouvé en celle-ci la tolérance poussée jusqu'à cet état philosophique qu'on appelle indifférence. Nous l'avons déjà trouvée à l'état indulgent et même condescendant chez les magistrats qui, chargés de l'application du *jus romanum* à Philippes, s'excusent « avec de douces paroles » auprès de Paul indûment arrêté la veille. Frère de ce grand Sénèque à qui on ne peut reprocher que d'avoir été riche sous Néron, mais qui pour le reste est un parfait chrétien, Gallion fait mieux que les magistrats de Philippes, il refuse de juger.

Pourquoi? Parce que sous Claude la question s'est posée de telle sorte qu'il a condamné. Si Gallion philosophe a décliné le droit d'intervenir dans l'interprétation de la loi judaïque, Gallion proconsul n'a pas pu manquer

à son devoir en laissant la rue aux émeutiers, et nous pensons que, si les dix *Livres de lettres* écrites par Sénèque à son frère (1) étaient en ce moment à la portée de notre main curieuse, nous y trouverions quelques renseignements dont l'Eglise n'a peut-être pas goûté le mérite, car ils ont disparu avec les lettres elles-mêmes. Et ce n'est pas de religion que Gallion eut à juger, mais de rixes et de meurtres dans la rue. La preuve en est dans ce discours contre-historique : « Si vous veniez vous plaindre de quelque iniquité ou de quelque exécration forfait, (voilà le crime que Gallion eut à juger), ô Juifs, je vous ferais droit; mais puisque la question porte sur des mots ou des doctrines et sur votre Loi, cela ne regarde que vous et je ne veux point m'en faire juge. Et il les renvoya ainsi de son tribunal. » Donc Gallion a jugé sur les réquisitions de Saül et de Sosthènes. Et ils ont eu gain de cause, car si Saül, qui habitait chez Gallion, a pu échapper à la fureur chrétienne, Sosthènes, lorsqu'il s'est retiré, a été attaqué sur les marches du tribunal et assommé de coups de bâton (2). Il est resté sur la place, car le cosignataire de la *Première aux Corinthiens* n'est même pas nommé par l'auteur du paragraphe final (3) où on énumère tous les témoins de l'apostolat de Paul : aucun salut, aucune commission pour ce lutteur qui est hors de

(1) Le titre en a été conservé par Priscien au livre I du *De ponderibus et mensuris*.

(2) *Actes*, xviii, 17. Afin de corser des souffrances qui pouvaient paraître insuffisantes, Jean Chrysostome dit que c'est l'Apôtre des nations lui-même qui fut battu de verges en présence du proconsul Gallion (*In Epistolam ad Corinthianos argumenta*.)

(3) Plus faux encore, s'il est possible, que le corps même de la lettre auquel il a été ajouté après coup pour résumer les opérations du pseudo-Paul à Corinthe.

combat. En revanche, qu'on soit plein d'égards pour la famille de Stéphanos, — les prémices d'Achaïe, dit le scribe. D'où l'on peut conclure sans hésiter que Crispus a le premier cueilli les palmés du martyre en ce pays sous Gallion. Il y eut aussi quelques incendies en la forme apocalyptique, des livres brûlés qui certainement n'étaient pas les Cinq livres de Moïse (1).

Le jugement des chrétiens de Corinthe par Gallion, c'était la confirmation de la sentence de Pilatus, c'était la condamnation du christ non plus comme la première fois par un intendant de Judée, suspect de malversations et d'abus fiscaux, mais par un philosophe stoïcien dont la patience et la douceur étaient à ce point connues que son frère n'a pu dédier qu'à lui le traité *De la colère* (2). Mais le plus bel hommage rendu à son équité, c'est celui des soubres qui ont fabriqué les *Actes*; ils ont caché qu'il avait jugé comme Pilatus!

Grâce à l'Esprit qui remplace la sentence de Gallion par une déclaration d'incompétence, on ne sait plus de quel parti était Sosthènes. Les Juifs que les *Actes* représentent comme ayant des sympathies chrétiennes tombent sur lui à la sortie de l'audience, et Gallion le laisse rouer de coups sans se mettre en peine de lui : affaire de Juifs, il l'avait dit en refusant de juger! Les *Actes* admirent beaucoup cette impartialité, parce qu'elle per-

(1) Jean Chrysostome, dans l'ouvrage cité, rattache au séjour de Saül à Corinthe cet événement que, de leur côté, les *Actes* (xix, 19) rattachent à son séjour à Ephèse. Cela ne veut pas dire qu'il y ait double emploi, comme le disent certains exégètes. Chrysostome, très connaisseur lui-même en incendies, n'était point homme à confondre. Le fait était quelque part où Chrysostome l'a trouvé.

(2) Sénèque a traduit sans exagération le sentiment public sur la bonté de son frère. Stace de même. Gallion était le plus pacifique des hommes.

met aux Juifs davidistes de rosser les Juifs hérodiens avec l'assentiment du frère de Sénèque. Ils ne s'aperçoivent même pas qu'ils le calomnient honteusement et que les choses n'auraient pu se passer ainsi sans dommage pour sa renommée.

Le texte des *Actes* a été remanié depuis le très excellent Théophile. Sosthènes, jadis assommé par les Juifs de la secte chrétienne, l'est aujourd'hui par des Grecs. Un apologiste qui n'est point suspect de scepticisme (1) reconnaît que « ces Grecs ont bien l'air d'avoir été ajoutés ». Ils ne se trouvent ni dans la Vulgate ni dans les plus anciens manuscrits, et il ne faut point douter que Sosthènes n'ait été frappé à cause de son attachement pour Saül. C'est l'opinion de l'Église romaine elle-même qui lui fait un mérite des coups qu'il reçut alors, pour consacrer, dit-elle, les prémices de sa foi (2). Et en effet, dès le moment qu'on a canonisé Saül, il n'y a pas de raison pour ne pas canoniser Sosthènes.

L'auteur des *Lettres* de Paul est plein de mystère et de réticences toutes les fois qu'il parle de ces choses lointaines; et cette inquiétude d'un passé inavouable, on la retrouve à chaque instant dans les *Actes*. Les premières violences sont venues des héros apostoliques; ils ont commis de révoltantes brutalités, ils ont persécuté, tourmenté, frappé les Juifs non xénophobes. Dignes disciples de Jehouda, le zèle d'Israël les dévorait. Une honte, tempérée par l'hypocrisie, rougit doucement les joues de l'auteur des *Lettres aux Corinthiens* lorsqu'il fait allusion à ce premier christianisme,

(1) Le Père de Ligny, jésuite.

(2) Martyrologe romain, au 28 novembre.

le véritable, l'authentique; il frotte, il frotte avec quelque dépit de ne pouvoir en effacer la marque de fabrique.

Nous avons le droit de dire aussi que Paul fait montre d'une ingratitude incomparable envers Silas. Parti de Jérusalem avec lui, investi des mêmes pouvoirs que lui par Pierre et Jacques, (auxquels il convient d'ajouter Joannès pour rendre hommage à la véracité de la *Lettre aux Galates*,) associé aux mêmes œuvres que lui dans toute la Haute-Asie, aux mêmes épreuves que lui en Macédoine, particulièrement à Philippes, à Thessalonique et à Bérée, venu tout exprès de cette dernière ville pour partager avec lui les périls de Corinthe, Silas n'a même pas les honneurs d'une citation à l'ordre du jour après le rude assaut qu'il n'a pas manqué de soutenir contre les abominables Juifs rebelles à la jehouddolâtrie! Cela est mal, très mal; Paul aurait dû faire mention de Silas, ne fût-ce que pour honorer Gallion, leur hôte et celui de Timothée, car Timothée n'a pu se séparer de Silas qui lui-même est inséparable de Paul. J'espère même que Timothée a profité de ce qu'il était l'hôte d'un païen surnommé le Juste pour dire à Paul: « Voudriez-vous m'expliquer pourquoi, après m'avoir privé du salut en me circoncisant à Lystre, vous m'avez appelé à Corinthe pour faire celui de cet incirconcis? »

Fuyant Corinthe comme ils avaient fui Rome, Aquila et sa femme passèrent à Ephèse où les Juifs, partagés entre la prédication d'Apollon et celle des jehouddistes, étaient dans une agitation non moins dangereuse, tous d'accord au fond contre l'ennemi commun, la Bête et les images. Paul naturellement les y suit; depuis qu'il est tisserand, l'art de la navette entre Saül et son rovenant n'a plus de secrets pour lui.

Quant à Saül, après ce séjour de dix-huit mois chez Gallion, il fit voile pour la Syrie; mais il paraît bien être revenu à Corinthe avant que les intérêts de la Judée ne l'y rappelassent en 819 auprès de Néron. Les Écritures ecclésiastiques (1) tiennent en effet que Saül est allé trois fois à Corinthe sous Claude; elles ne mentent que sur le but de ces voyages, car loin de les avoir entrepris pour évangéliser les Juifs et les Grecs, Saül ne les fit que pour combattre la secte chrétienne. N'ayant plus rien de commun avec Saül, Paul n'aura séjourné à Corinthe que pour y lever des fonds en faveur des saints de Jérusalem, pour y prêcher la résurrection de Bar-Jehoudda et l'institution de l'Eucharistie par le dit sieur qui, comme vous le savez, était en croix la veille du jour qu'on assigne à cette mystification.

Quant à Gallion, une chose demeure constatée par la *Lettre aux Galates*; il est allé à Jérusalem avec Saül, soit immédiatement après les désordres de Corinthe, soit après ceux d'Ephèse et d'Antioche qui ont éclaté vers le même temps, fomentés par Shehimon et par Jacob. Dans l'un ou l'autre cas, les *Actes*, tout en avouant les relations de Saül avec Gallion, dissimulent au très excellent Théophile un fait dont convient la *Lettre aux Galates*: Saül et Gallion sont allés ensemble à Jérusalem en 802, date de la crucifixion de Shehimon et de Jacob. Est-ce pour assister à un Concile présidé par Pierre, par Jacques et par le Joannès survivant aux exécutions de Pilatus? Nous allons bien voir.

(1) *Lettres de Paul aux Corinthiens.*

Imposture n° 79.

DÉDOUBLEMENT DE SAUL AVANT SA MISSION A ÉPHÈSE

Sa mission terminée, Saül décide d'aller à Jérusalem et s'embarque au port de Kenkhées. Là il se met en état de vœu et se fait couper les cheveux, promettant à Dieu de les lui sacrifier dans le Temple, s'il y arrive sain et sauf. Le Saint-Esprit éprouve quelque embarras à dédoubler Saül à sa sortie de Corinthe. De Kenkhées, le prince hérodién cingle vers la Syrie, tandis que l'apôtre jehouddolâtre emmène avec lui Aquila et Priscilla en Asie, à Ephèse, où il les laisse sous le prétexte que Saül a fait vœu d'aller à Jérusalem : « Il me faut, dit-il, passer la prochaine fête à Jérusalem. » (Ceci n'est pas dans toutes les éditions, Proudhon ne le donne pas.) Or, ce vœu Saül eût risqué d'y manquer en s'arrêtant à Ephèse, contre sa destination première. Son chemin, c'est Antioche et Césarée.

A Ephèse, les Juifs de la synagogue ne repoussent pas Paul, ils le prient même de demeurer près d'eux, pendant que Saül, pour vider son naziréat, monte à Jérusalem où par un effort du Saint-Esprit Paul, rejoignant son corps, arrive en même temps que lui.

Comme il n'y a dans Ephèse aucun témoin d'un séjour que Saül y aurait fait avec le dessein d'y prêcher la jehouddolâtrie, le Saint-Esprit en a fait venir deux de Corinthe, Aquila et sa femme Priscilla. Tu vois, très excellent Théophile, que Claude a bien fait de les expulser de Rome où ils ne servaient à rien, tandis qu'à Ephèse ils ne sont pas moins deutéronomiques qu'à Corinthe.

18. Après qu'il eut demeuré un certain nombre de jours encore, Paul dit adieu aux frères, et fit voile pour la Syrie (et avec lui Priscilla et Aquila), s'étant fait couper les cheveux à Kenkhées ; car il avait fait un vœu.

19. Et il vint à Ephèse, où il laissa Priscilla et Aquila. Mais lui, étant entré dans la synagogue, il disputait avec les Juifs.

20. Et ceux-ci le priant de rester plus longtemps avec eux, il n'y consentit point.

21. Mais ayant pris congé d'eux, et leur ayant dit : « Je reviendrai vers vous, si Dieu le veut », il partit d'Ephèse.

22. Et étant descendu à Césarée, il monta et salua l'Eglise ; puis il descendit à Antioche.

« Le voyage de saint Paul à Jérusalem était, dit le Saint-Siège, le quatrième qu'il faisait dans cette ville depuis sa conversion. » Paul y salue l'Eglise, prend ses ordres et descend à Antioche en parfaite communion d'idées avec elle. L'imposture paulinienne a fait du chemin depuis la *Lettre aux Galates*, où Paul ne monte à Jérusalem, pour la seconde fois depuis sa conversion, qu'en 802.

Il est remarquable toutefois que les *Actes* n'ont point pensé à mettre Paul face à face avec Shohimon et Jacob, pendant son séjour dans Jérusalem et dans Antioche. C'est que pour le moment les deux goël-ha-dam de Bar-Jehoudda fréquentent peu le prince Saül et Tibère Alexandre, procureur de Judée, devenu son cousin par un mariage dans la famille hérodiénne. Pendant la procurature d'Alexandre, à part le vœu de naziréat qu'il est allé accomplir à la Pâque, Saül est censé avoir habité hors de Judée sous le nom du tisserand Paul, dix-huit mois à Corinthe, deux ans à Ephèse, soit les

trois ans et demi que paraît avoir duré ce gouvernement. De cette manière il n'aura été pour rien dans la crucifixion de Shehimon et de Jacob, car il y a beau temps que Jésus lui a remis l'oreille droite !

Saül était allé à Jérusalem pour concerter une action commune avec Tibère Alexandre contre la propagande chrétienne en Asie.

Après Fadus qui resta environ deux ans (1), Claude avait envoyé comme procureur le Juif Tibère Alexandre, fils de l'ancien alabarque Alexandre et neveu de Philon. Tibère Alexandre était chevalier, il avait au doigt, sur sa bague, l'image de la Bête. Pour la première fois un Juif acceptait la livrée de Rome et servait les dieux de l'Empire. Cela passait tous les scandales précédents. Très habile et très vaillant, Alexandre était un grand appoint pour Claude auprès des Juifs hellènes et pour Saül contre les chrétiens.

Ainsi, un Juif authentique et de la plus grande famille d'Alexandrie avait accepté de gouverner la Judée pour le compte de la Bête. On avait vu des rois et des tétrarques dans cette fonction sacrilège, mais point d'hommes libres. Cette fois un Juif avait changé son nom contre celui de Tibère, bourreau du christ, en attendant qu'il changeât la religion des Juifs contre celle de Rome, vrai Judas, mais pour plus de trente deniers ! C'était le Capitole transporté sur la montagne de Sion. Jamais le Royaume de Dieu ne viendrait, jamais le Fils de l'homme ne descendrait si on souffrait cela ! Un Juif dans le rôle de Quirinius et de Pilatus ! Le fils

(1) Par conséquent de 798 à 800..

du banquier des Agrippa, le neveu de Philon le philosophe — un philosophe ! son neveu devait mal tourner ! — commandait aux centurions de Césarée et trônait dans Jérusalem, sous l'aile de l'aigle romaine !

Un troisième personnage, sans aller aussi loin que Tibère Alexandre, s'engagea dans la politique anti-chrétienne avec Saül. C'était Démétrius, alabarque d'Alexandrie, entendez prince des Juifs d'Egypte, qualité dans laquelle il avait succédé au père de Tibère Alexandre (1) ; et comme Alexandre lui-même il était entré dans la famille hérodiennne, ayant épousé Mariamne, l'une des trois sœurs d'Agrippa II. Hérodisans d'Egypte, Alexandre et Démétrius accompagnaient Saül pour mettre à la raison le baptiseur alexandrin Apollos ; hérodien de Gischala, Saül y montait de son côté pour faire le procès des jehouddistes et arrêter en la personne de Shehimon et de Jacob la croisade qui allait retomber de tout son poids sur la nation entière.

Redescendu dans Antioche, son naziréat vidé, Saül redevient Paul, le tisserand jehouddolâtre, rôle dans lequel il triomphe depuis qu'il a l'Esprit, et personne ne l'a davantage, très excellent Théophile, personne au monde !

23. Et après y avoir passé quelque temps, il partit, parcourant par ordre tout le pays de Galatie et la Phrygie, et fortifiant tous les disciples.

« Par ordre, c'est-à-dire en suivant l'ordre des lieux, dit le Saint-Siège. » Sans doute, il commence par le sud et finit par le nord, mais le très excellent Théophile ne doit pas l'entendre ainsi : il doit entendre que Paul for-

(1) *Antiquités judaïques*, livre XX, chap. v, 811.

tifie tous les disciples de Phrygie et surtout ceux de Galatie par ordre de l'Eglise de Jérusalem, seule dépositaire du Saint-Esprit. S'il en était autrement, à quel moment les aigresins de Rome placeraient-ils la tournée imaginaire qui a provoqué la belle *Lettre aux Galates*? Saül ne rentrera dans Ephèse qu'avec le Saint-Esprit, l'Esprit de Paul; c'est uniquement pour le rapporter qu'il est allé à Jérusalem. Car Ephèse ignore toujours le Saint-Esprit. Les chrétiens d'Ephèse en sont encore aux vieux baptêmes de Joannès et d'Apollos, ils attendent toujours le Fils de l'homme. Conçois-tu cela, très excellent Théophile?

Pendant que, mu par l'Esprit, Paul parcourt lentement la Phrygie et la Galatie où il fortifie les disciples, Saül par ordre de Claude monte d'Antioche à Ephèse avec Alexandre et Démétrius dans le dessein de mettre un terme à l'agitation chrétienne parmi les Juifs. Mais il n'arrivera qu'après Paul, réservé pour des épreuves qui laisseront la plus vive impression dans l'âme candide du très excellent Théophile. C'est même pour le préparer à ces émotions que Paul prend les devants.

Naturellement les *Actes* n'avouent pas que Shohimon et Jacob sont à Ephèse où leur mère vient de mourir, — toute l'Eglise tient que Salomé, en Évangile Maria, est morte à Ephèse; — mais ils sont là, initiant les Juifs au mystère des Douze Cycles, des Douze Apôtres, des Trente-Six Décans, des Cent-quarante-quatre mille Anges et de la croisade juive.

Imposture n° 80.

CONVERSION D'APOLLOS EN JEHOUDOLATRE

Un homme est là également qui prêche la croisade dans le même sens millénariste, tout en attaquant le monopole davidique avec âpreté, c'est Apollos, car Ephèse a subi la honte d'avoir eu dans ses murs des apôtres qui se disaient Juifs et qui ne l'étaient pas (1). On n'est pas bon Juif quand on donne à croire que le Messie puisse venir hors de la tente de David.

24. Or un Juif du nom d'Apollos, Alexandrin d'origine, homme éloquent et puissant dans les Écritures, vint à Ephèse.

25. Il avait été instruit de la voie du Seigneur (2), et, fervent d'esprit, il parlait et enseignait avec soin ce qui regarde Jésus, mais ne connaissant que le *baptême de Joannès*.

26. Il commença donc à parler avec assurance dans la synagogue. Lorsque Priscilla et Aquila l'eurent entendu, ils le prirent chez eux, et lui exposèrent avec plus de soin la voie du Seigneur (3).

27. Et comme il voulait aller en Achaïe, les frères qui l'y avaient exhorté écrivirent aux disciples de le recevoir. Lorsqu'il fut arrivé, il servit beaucoup à ceux qui avaient embrassé la foi.

28. Car il convainquit fortement les Juifs, montrant par les Écritures que Jésus est le christ.

Saisis-tu le mécanisme, très excellent Théophile? Avant que Paul ne revint de Jérusalem, d'où il avait

(1) Envoi de l'*Apocalypse de Pathmos*.

(2) La voie du Rabbi, c'est l'*Apocalypse*.

(3) Cette voie nouvelle, c'est la mystification évangélique.

porté le Saint-Esprit chez les Galates, le tout Ephèse juif, partagé entre Apollos et les fils de Jehoudda, vivait sous l'empire de l'*Apocalypse* et de la rémission des péchés par le baptême. Mais converti par Aquila et Priscilla, venus tous exprès de Rome à Corinthe et de Corinthe à Ephèse, Apollos, reniant ses ambitions, est allé de leur part à Corinthe où il a convaincu les frères qu'il fallait renoncer aux œuvres terrestres du Fils de l'homme et que Bar-Jehoudda était le christ. Apollos parti, Paulos, revenant de chez les Galates, est venu à Ephèse où le Saint-Esprit, incarné en lui, a achevé la déroute des malheureux qui tenaient encore pour le baptême à la Joannès. Mais Paulos n'a pas eu de chance: personnellement il n'a pas connu Apollos; il était parti d'Ephèse avant qu'Apollos y arrivât, Apollos en était parti quand Paulos est revenu. De même, très excellent Théophile, tu pourras lire dans les histoires qu'Apollos était anti-davidiste, par conséquent ennemi de Shehimon et de Jacob, et que les troubles d'Ephèse furent en partie dus à cette rivalité sauvage, mais où vois-tu Jacob et Shehimon dans tout cela? Ne vois-tu pas au contraire qu'Apollos s'est rallié, à la suite d'une franche explication avec Aquila et Priscilla? Et puis, à supposer que les deux goël-ha-dam de Bar-Jehoudda fussent à Ephèse, Apollos en était parti lorsque les troubles ont éclaté.

Ne pouvant charger le Joannès, dont ils sont en train de faire un dieu, les *Actes des Apôtres* chargent maintenant Apollos. Apollos connaissait le baptême du Joannès et pourtant il n'était pas dans la bonne voie, parce qu'il ne connaissait que cela. Qu'est-ce à dire,

sinon qu'il était millénariste, qu'il attendait le même Cycle que le Joannès et que de ce Cycle il attendait les mêmes choses, à savoir la destruction de Jérusalem par tiers, sa reconstruction en trois jours, et mille ans passés dans cette Jérusalem rebâtie, avec l'Agneau, les Douze Apôtres, les Trente-Six Décans et les Cent-quarante-quatre mille Anges de la Milice céleste? Cela veut dire aussi, et surtout, qu'étant contemporain des sept fils de Jehoudda, il ne connaît pas encore la résurrection de l'aîné, telle qu'elle résulte des *Évangiles* et avec les conséquences que les auteurs des *Lettres de Paul* et des *Actes* en tirent pour le salut des âmes et la divine essence de leur commerce.

Comment s'appelait Apollos de son nom de circoncision? Nous le retrouverons dans son rôle de christ indépendant sur le Mont des Oliviers, au temps de la procurature de Félix, mais nous ne pouvons l'identifier, l'Église ayant enlevé son nom de Josèphe et remanié les deux passages qui le concernent dans cet historien. Nazir très supérieur au Joannès pour l'intelligence et pour le pouvoir d'entraînement, Apollos affirmait être le roi-christ libérateur d'Israël, et comme tous, pour la raison que vous savez, il ignorait Jésus de Nazareth. Pour Apollos, le salut était dans le baptême d'Apollos, frère adultérin de celui du Joannès. Nous sommes sous Claude, et Apollos qui certainement n'était pas venu d'une seule traite d'Alexandrie à Ephèse n'avait nulle part entendu parler de Jésus. Et semblable au Joannès dont il connaissait, dont il exploitait même la triste fin, il conseillait aux Juifs de se préparer au Cycle du Zib par le baptême. Et nullement par le baptême au nom du Joannès; mais par le baptême en

son nom particulier : Apollos au nom d'Apollos. Et il était le premier à dire que celui du Joannès était sans efficacité, n'ayant pu sauver de la croix le prétendu sauveur des Juifs. A Corinthe comme à Ephèse, il a des disciples qui disent : « Moi, je suis d'Apollos. » Si, par un transport divinatoire du Saint-Esprit, Aquila et Priscilla lui ont appris l'existence de Jésus de Nazareth qu'ils ignorent eux-mêmes, étant donné le temps où ils vivent, Apollos professe le plus incurable mépris pour cette individualité marquante et il continue à baptiser du même baptême que feu Joannès au Jourdain.

Aquila et Priscilla, qui viennent de Rome en passant par Corinthe, ne peuvent, malgré le don de prophétie dont nous les supposons ornés, prévoir la confection des fables judaïques. Pas plus que celui d'Apollos, le Christ d'Aquila et de sa femme ne descendait de la croix, mais c'est dans la maison de David qu'il devait s'incarner et non dans la peau d'Apollos. Apollos n'a donc pas convaincu publiquement les juifs d'Achaïe, démontrant par les Écritures que le Jésus était le Christ. » Au contraire, il leur a démontré une chose beaucoup plus évidente, à savoir que Bar-Jehouda était bien mort sur la croix, nonobstant les dénégations intéressées de la famille, tandis que son baptême à lui était le seul par lequel ils pussent se préparer au Millénum, remis à une autre période sabbatique, car Apollos ne pouvait soutenir son personnage qu'en dénonçant l'erreur où le Joannès était tombé. Et il n'avait pas besoin d'une grande vigueur pour imposer cette conclusion.

Quelles sont les Écritures par où le revenant d'Apollos démontre que Bar-Jehouda est le Christ ?

Les Évangiles, les Lettres de Paul et les Actes eux-mêmes. Car que voyons-nous dans la Lettre aux Corinthiens ? Apollos baptisant du baptême d'Apollos, tandis que d'autres se disent baptisés au nom de Pierre ou du Christ lui-même.

Au temps d'Apollos, la seule Écriture justifiant la mission de Bar-Jehouda, c'était l'Apocalypse d'icelui : vous vous rappelez qu'au second siècle ses arrière-neveux en étaient encore à chercher le seul passage des prophéties par lequel ils ont essayé de prouver que le Messie devait mourir pour ressusciter trois jours après : travail ingrat qui n'a pu commencer qu'après Trajan.

Les Actes se gardent bien d'évoquer le procès que Saül fit dans Corinthe à tous les genres de baptême, à celui d'Apollos, et à celui du Christ dont Shehimon avait hérité. Ils suppriment totalement ce procès que l'auteur des Lettres de Paul avoue encore. Dans les Actes, Apollos quitte Ephèse pour aller prêcher Bar-Jehouda dans Corinthe ; mais dans les Lettres il y prêche encore le baptême d'Apollos contre celui du Christ et de son frère Képhas (1). Les Actes ont donc évacué Apollos sur Corinthe, de manière qu'il n'y fût pas encore lors de troubles que l'Esprit met au passé, et qu'il ne fût plus à Ephèse lors de ceux que l'Esprit met au futur. C'est pour décharger Shehimon et Jacob qu'on décharge Apollos. Le Saint-Esprit n'a pu travailler qu'après cela.

On a pu mettre Thoudas, sous le nom de Thaddée, parmi les douze apôtres de l'Évangile, c'est dire qu'il

(1) Équivalent araméen de Pierre.

s'est levé pour la bonne cause. Mais Apollos a combattu pour la mauvaise. Outre la trace qu'il a marquée dans l'histoire, il avait laissé quelque ouvrage embarrassant, une *Apocalypse* pour le moins, car il ne pouvait rien sans un manifeste. Bar-Jehoudda n'avait rien pu sans le sien. On n'a fabriqué les *Lettres de Paulos* que pour exploiter le prophète Apollos converti au davidisme.

Les mots s'envolent, les écrits restent, fixant les dogmes et créant la tradition. Au troisième siècle, époque des *Corinthiennes de Paulos*, il y a encore en Achaïe des juifs hellènes qui disent : « Moi, je suis d'Apollos » (1), et qui le préfèrent au christos et à son frère Képhas. Sur la foi d'une Écriture? Sans nul doute; Josèphe la cite. Celui qui a inventé Paulos est obligé de lui faire dire : « Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé. » Dans l'eau d'Apollos on dépose la plante de Paulos. Quel est ce mystère de germination? Celui-ci : Apollos avait étendu la rémission par le baptême aux Juifs de l'étranger. Sous le nom de Paulos l'Église s'étend aux Grecs eux-mêmes. Il y a donc eu un moment où le témoignage d'Apollos était contraire dans trois villes, Alexandrie, Ephèse et Corinthe, à l'hypothèse de l'existence de Jésus. Comment ruiner ce témoignage? En faisant convertir Apollos dès Ephèse par Aquila et Priscilla, et cela pendant que Paul, esprit de Saül, et Saül, corps de Paul, étaient pour des raisons différentes absents d'Ephèse.

(1) Première aux Corinthiens, 1, 12.

ACTES DES APÔTRES, CHAPITRE XIX

Imposture n° 81.

L'ESPRIT DE PAUL

Mais les voici tous les deux, Paul dans un esprit tout à fait contraire à celui qui anime le corps de Saül. Dresse l'oreille, très excellent Théophile, tu vas entendre des choses merveilleuses. Une petite maladresse toutefois dans ce chef-d'œuvre ; Saül entre dans Ephèse par le chemin que l'Esprit du Jésus a naguère interdit à Paul (1) : les provinces supérieures d'Asie, c'est-à-dire la Bithynie et le Pont. Il paraît bien que Saül n'a pas obéi à la consigne : il a parcouru ces provinces et rabattu les jehouddistes sur Ephèse. Aussi n'entre-t-il dans la ville qu'après avoir passé sa contre-marque à Paul qui, comme vous savez, revient de Jérusalem avec l'Esprit-Saint.

1. Or il arriva, pendant qu'Apollos était à Corinthe, que Paul, ayant parcouru les provinces supérieures, vint à Ephèse et y trouva quelques disciples.

2. Et il leur demanda : « Avez-vous reçu l'Esprit-Saint depuis que vous croyez ? » Ils lui répondirent : « S'il y a un Esprit-Saint, nous ne l'avons pas même ouï dire ! »

Paulos, qui pourtant connaissait le Saint-Esprit, puisque dans la *Lettre aux Galates* et dans les *Actes* il a vu Pierre et Jacques à peine remis de l'émotion que les langues de feu leur ont causée, Paulos n'en a rien dit à Ephèse lorsqu'il y est venu la première fois ; Aquila, Priscilla, qui connaissaient le Saint-Esprit,

(1) Voyez plus haut, p. 210.

puisqu'ils avaient converti Apollos, n'en ont rien dit non plus ; Apollos lui-même a quitté les chrétiens d'Ephèse sans leur en parler ; les six diaques à qui Pierre a donné le Saint-Esprit ont parcouru la terre en évitant Ephèse ; les païens de Césarée à qui Pierre a donné le Saint-Esprit chez Cornélius ont gardé la chose pour eux avec un égoïsme révoltant ; quinze nations, parmi lesquelles la province dont Ephèse est la capitale, ont assisté à la venue du Saint-Esprit et ont entendu Pierre en exprimer les bienfaits en leur langue ; tous ces témoins sont rentrés chez eux sans en souffler mot aux gens d'Ephèse, qu'ils ont laissé croupir dans l'eau inefficace du baptême de Joannès, c'est à désespérer de la solidarité humaine ! Paul est particulièrement coupable, lui qui, ayant reçu plusieurs fois le Saint-Esprit hors de Judée, à Damas, des mains d'Ananias et de Jude, à Antioche des mains de Ménahem, de Siméon dit Niger et de Lucius le Cyrénéen, l'ayant distribué à son tour dans presque toutes les provinces d'Asie, en Macédoine et en Achaïe, l'ayant même tourné dans ses effets les plus visibles contre l'infâme Simon de Chypre à Paphos, a tenu la seule et unique Ephèse dans une incommunication pire que l'excommunication ! Il est vraiment temps qu'il se décide, car le doute pourrait se glisser dans l'âme simple du très excellent Théophile et la dessécher comme une fleur.

Les Ephésiens se moquent agréablement de Paul lorsqu'ils lui disent : « Nous n'avons jamais appris qu'il y eût un Esprit-Saint. » L'Esprit-Saint est, au contraire, leur plus vieille connaissance, puisqu'au compte du *Quatrième Évangile*, Jésus l'a donné aux Apôtres le soir même du jour où il a ressuscité Bar-Jehoudda :

« Recevez l'Esprit-Saint, dit-il. » D'autre part, comme au compte de l'Eglise, Joannès, disciple chéri de Jésus, est celui qui a composé le *Quatrième Évangile*, comme il est de ceux qui ont recueilli le Saint-Esprit une première fois le soir de la résurrection et une seconde fois cinquante jours après, lors de l'arrivée du Saint-Esprit sous la forme des langues de feu, comme peu de temps après, quittant le gros de la troupe, il est allé porter la parole à Ephèse, les chrétiens de cette ville se jouent de Paul avec un cynisme navrant en lui racontant qu'ils n'ont jamais entendu parler de l'Esprit-Saint par personne ; et ils font preuve envers Joannès lui-même d'une ingratitude révoltante, au point même d'ignorer qu'il soit venu à Ephèse pour les évangéliser et qu'il y soit mort, voire ressuscité sous Trajan, à l'âge de plus de cent années (1) !

Mais l'Esprit de Paul disperse intrépidement toutes ces difficultés.

Imposture n° 82.

D'UN BAPTISEUR NOMMÉ JOANNÈS A ÉPHÈSE ET CHRISTOS A CORINTHE

3. Et lui répartit : « De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? » Ils répondirent : « Du baptême de Joannès ».

4. Alors Paul répliqua : « Joannès a baptisé le peuple du baptême de pénitence, leur disant de croire en celui qui devait venir après lui, c'est-à-dire en *Jésus-Christ* » (2).

(1) Pour toutes ces insanités, cf. les *Marchands de Christ*, p. 143.

(2) Nullement, mais dans le Fils de l'homme qui devait venir sur les nuées et apporter le baptême de feu.

5. Ces paroles entendues, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus (1).

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, l'Esprit-Saint descendit sur eux, et ils parlaient diverses langues, et prophétisaient (2).

7. Ils étaient en tout environ douze (3).

8. Alors étant entré dans la synagogue, il y parla avec assurance pendant trois mois (4), disputant et les persuadant du royaume de Dieu.

La définition du baptême du Joannès est prise aux Synoptisés : « Moi je vous baptise pour la pénitence (rémission des péchés), mais Celui qui viendra après moi vous baptisera dans le feu et l'Esprit-Saint. » Les Actes montrent au très excellent Théophile que celui qu'annonçait le Joannès, c'est un second personnage ressuscité au Guol-golta et rédempteur par son sacrifice volontaire, comme le veut la fable. Les Éphésiens du temps d'Apollos n'avaient pu connaître ce genre d'Esprit, puisque selon le Joannès et selon Apollos lui-même, l'Esprit-Saint, c'était le baptême de feu que devait administrer le Fils de l'homme à sa venue. Ils étaient donc hérétiques par anticipation s'ils croyaient que le baptême du Joannès ou celui d'Apollos avait la même vertu que le baptême administré au nom du ressuscité.

Le Concile de Trente a flétri cette erreur en ce canon prestigieux : « Si quelqu'un dit que le baptême de

(1) Le baptême nouveau style, c'est-à-dire sans circoncision préalable.

(2) Répétition, à part les langues de feu, du miracle de Jérusalem.

(3) Le chiffre douze appartient en propre à la Constitution apostolique selon l'Apocalypse.

(4) Le chiffre trois toujours !

Joannès avait la même vertu que le baptême de Jésus-Christ, qu'il soit anathème ! » Anathème n'est qu'un mot, il doit y avoir des châtiments plus forts, notamment en enfer, pour ce genre de criminels. La première victime du Concile de Trente, c'est Bar-Jehouda lui-même, convaincu d'hérésie sous le nom de Joannès, puisque par l'organe de Paul l'Esprit déclare que son baptême est inopérant et repréhensible. Mais peut-on dire d'un homme qu'il est hérétique sous un nom, quand sous un autre nom il est consubstantiel au Père ? Pour répondre à cette question, il n'est pas nécessaire d'être fou, mais il faut être capable de le devenir.

Supposons cependant qu'un être réel, nommé Paul, ait rebaptisé sous Claude, au nom d'un être réel nommé Jésus, des chrétiens qui avaient été une première fois baptisés au nom du Joannès. Il en résulte que Joannès était mort sans avoir renoncé à son baptême et notifié au monde la venue d'un Juif exorbitant devant lequel il avait baissé pavillon, puisque, vingt et un ans après la Passion du prétendu Jésus de Nazareth en 782, les Juifs éphésiens que ses disciples avaient évangélisés en son nom continuaient à ne croire qu'à son baptême, en d'autres termes attendaient le Renouvellement cyclique du monde. Le but que poursuivent les Actes est donc de faire croire que Jésus est venu en chair et que Saül converti en Paul a entendu parler de sa résurrection par l'Église de Jérusalem dont il est devenu l'apôtre auprès des Gentils. Tout l'édifice du mensonge repose sur Paul. Toute la preuve de l'existence de Jésus, on la tire de Paul seul, on ne peut s'appuyer ni sur Joannès le baptiseur, ni sur le prétendu Joannès Évangéliste, ni sur Apollos, le baptiseur alexandrin, ni sur Aquila ni

sur Priscilla qui ont laissé Apollos quitter Ephèse sans pouvoir lui donner le Saint-Esprit. Car qu'est-ce que le Saint-Esprit ? Bar-Jehoudda à l'état de revenant. Et qu'est-ce que Paul lui-même ? Le revenant de Saül.

En essayant de faire coup double, les *Actes* ont laissé s'envoler la pièce essentielle : Joannès unique garant de l'existence de Jésus. Ce prétendu Précurseur en arrive à dire : « Moi, j'ai administré le baptême de rémission qui tirait toute sa vertu de moi-même. En supposant que j'aie baptisé un certain Jésus sur lequel on a écrit de si belles histoires, ni moi ni mes disciples ne l'avons reconnu pour le Messie, sans quoi eux, moi, — Apollos surtout qui a eu vingt ans pour réfléchir — nous aurions cessé de baptiser, moi en mon nom, Apollos au sien, pour baptiser en celui que Paul prêche aujourd'hui dans Ephèse et dans Corinthe. Ce Paul est vraiment un témoin bien extraordinaire depuis qu'il est l'Esprit de Saül. » Notons que si à Ephèse on ne connaît encore que le baptême du Joannès, personne à Corinthe ne baptise en ce nom-là. A Ephèse, un seul baptême, en dehors d'Apollos, celui du Joannès ; à Corinthe, trois baptêmes, Apollos, Képhas, Christos. Des Juifs à qui s'adresse la *Première aux Corinthiens* aucun qui dise : « Moi, je suis de Joannès » ; aucun non plus : « Moi, je suis de Jésus, » ce qui pourtant se serait infailliblement produit si Jésus eût existé et qu'il eût « baptisé plus de monde que Joannès », comme on le lit aujourd'hui dans le *Quatrième Évangile* (1).

(1) Cf. le *Roi des Juifs*, t. II du *Mensonge chrétien*, p. 188.

C'est donc bien Bar-Jehoudda qui dans la littérature paulinienne est désigné sous le nom de Christos, et cela nous conduit encore une fois à l'identité de ce Christos avec le Joannès.

S'il en était autrement, l'inventeur de la rémission serait le seul qui, par un criant déni de justice, n'aurait pas donné son nom à son baptême. Jésus, s'il eût existé, serait victime du même oubli. Et en ce cas quel singulier milieu que celui des Juifs de Corinthe vingt ans après la Passion ! Impossible d'y trouver un homme baptisé par Joannès ou par Jésus. Il y a le baptême à la Képhas, le baptême à l'Apollos, le baptême à la Christos, chacun de ces baptiseurs se flattant que ses baptisés lui *appartiennent en propre*. Hiéronymus dit que ce fut une inspiration du Diable (1) ; oui, c'est vrai. Les apôtres eurent les corps, les âmes, les biens, tout : c'est ce que l'Eglise appelle la liberté en Christ. Hiéronymus a-t-il vu où son mot, si juste, le conduisait ? A nier l'existence de Jésus simplement. Personne n'est donc descendu du ciel pour mettre d'accord tous ces charlatans et les rappeler à la pudeur. Si Jésus était venu, on ne verrait plus que gens baptisés par lui et on n'en voit point un seul. Tout le monde aurait abandonné Joannès, et, au contraire, on ne se réclame que de lui, à Ephèse sous le nom de Joannès, à Corinthe sous celui de Christos. Quelqu'un un jour fit remarquer cela. On glissa dans le *Quatrième Évangile* que ce mystérieux Jésus qui jusque-là ne baptisait pas, faute de chair et d'os, s'était mis à réparer le temps perdu sur la fin de sa vie, au point qu'en quelques jours

(1) Hiéronymus, c'est Saint Jérôme.

il avait baptisé plus de monde que le Joannès qui, à moins d'être absolument identique au Christos de la *Lettre*, n'a encore baptisé personne à la connaissance des Juifs corinthiens contemporains de Claude ! Sais-tu bien, très excellent Théophile, que si les *Lettres de Paul aux Corinthiens* étaient authentiques, il en résulterait qu'en dehors de Képhas et de Christos, Saül n'a jamais entendu parler du Joannès et de ses baptêmes au Jourdain ?

Il n'y a qu'un homme au nom de qui on ne baptise pas dans Corinthe, et cet homme, c'est précisément l'inventeur du baptême ! Et pourtant on baptise au nom d'un certain Christos que Paul destitue en faveur du Christos ressuscité. Quel est le premier Christos, sinon le Joannès lui-même, c'est-à-dire Bar-Jehouda, roi crucifié par Pilatus ? Quel est le second Christos, sinon le même individu, valant non plus par son baptême qui est périmé, mais par une résurrection qui le divinise, le rend consubstantiel au Père ? Comme le dit très bien l'auteur de la *Lettre aux Corinthiens*, le christ du Jourdain n'est pas divisé (1) : le baptiseur d'un côté, le ressuscité de l'autre ; il n'y en a qu'un, mais, baptiseur millénariste, il a échoué, il a fait faillite ; crucifié, il est au ciel et c'est par là, c'est de là qu'il peut sauver les hommes.

On s'est aperçu très tard que le baptême ne valait qu'au nom du christ glorifié, et en ce nom l'Eglise a ruiné les petites églises, disons : chapelles, que les baptiseurs juifs exploitaient en leur propre et privé nom. Mais au début les élus disaient : « Je suis du Christos, je suis

(1) *Première aux Corinthiens*, 1, 13.

de Képhas, je suis d'Apollos », comme les gens du xvi^e et du xviii^e siècle disaient : « Je suis à M. de Guise, à M. du Bellay, à M. de Tournon ou à M. de Blacas. » Les aigrefins de Rome ont combattu ces survivances baptismales dont la seule existence infirmait celle de Jésus. Pour les absorber elle déclarera, dans les *Lettres de Paul*, que les baptêmes ainsi conférés ne valent, et, dans les *Actes*, qu'il faut rebaptiser au nom de Jésus les fidèles baptisés au nom des imposteurs du premier âge.

Mais ce Paul à qui on fait soutenir ce dogme nouveau, supposons un instant qu'il ait existé tel qu'on le montre dans les *Lettres*. Quelle qualité a-t-il pour se prononcer contre Joannès à qui dans les Synoptisés Jésus de Nazareth lui-même est venu demander la rémission de ses péchés, et contre Apollos qui professe un baptême semblable ? Qui peut-il opposer au baptême consacré par Jésus de Nazareth ? Ananias et Jude, par qui il a été baptisé dans Damas, voilà toutes ses autorités ! Il ne se les rappelle même pas, et il ne sait pas que du temps de Joannès, devenu Christos à Corinthe, il a paru un autre Christos qui s'appelait Jésus de Nazareth et qui s'est fait baptiser par le premier ! En démolissant le Précurseur il nie Jésus.

Le débat sur les baptêmes, tout à l'heure si violent à Corinthe que Paul n'ose plus revenir une troisième fois dans la ville, pourquoi ne se renouvelle-t-il pas dans Ephèse ? On n'y baptise donc plus au nom d'Apollos qui vient à peine de quitter la ville ? On n'y baptise donc pas au nom de Képhas comme à Corinthe ? C'est absolument inadmissible, Ephèse est la première

étape du baptême selon le Joannès. Shehimon n'a pas renoncé à son baptême en mettant le pied dans la ville.

Un homme qui baptise trois mille individus en un jour à Jérusalem n'abandonne pas ce moyen d'action en changeant de latitude. D'où vient qu'il n'est plus question ici du Képhas et du Christos dont Paul se plaint si fortement dans Corinthe ? C'est que le baptême de Christos est dans le baptême de Joannès, et que les deux baptêmes sont une seule et même chose, comme le Joannès et le Christos sont un seul et même individu. A Ephèse comme à Corinthe, pour Shehimon comme pour son frère qu'il continue en Asie, le baptême était le signe de la rémission des péchés, base de tout le commerce. Être circoncis pour pouvoir participer au baptême, être baptisé pour avoir sa part du Royaume, n'est-ce pas toute la doctrine de Bar-Jehouda ?

Désormais le Saint-Esprit a dissipé ces miasmes historiques ! Apollos et Paulos sont amis et alliés sans se connaître. Aquila et Priscilla, tisserands davidistes, ont envoyé Apollos à Corinthe après avoir fait de lui un jehouddolâtre. A Corinthe, Apollos a démontré que sous le nom de Joannès Bar-Jehouda était un hérétique affreux, qui, en s'attribuant le pouvoir de remettre les péchés, avait offensé Dieu, tandis que sous le nom de Jésus il était incontestablement le Christ annoncé par toutes les Écritures, y compris celles de son père et les siennes où Philippe et Jehouda Tòamin étaient en train de besogner. Shehimon a cessé de baptiser dans Ephèse pour ne pas faire concurrence au Christos de Corinthe, et, grâce à Paul, l'Esprit-Saint, sans précipitamment revêtir la forme de langues de feu, — c'est un

modèle épuisé, — a rempli toutes les provinces de jehouddolâtrie.

Cet Esprit est de qualité supérieure à celui que Pierre a conféré aux païens de Césarée, car, outre l'usage des *glosses* (1), les chrétiens d'Ephèse prophétisent, ce dont les convives de Cornélius semblent avoir été incapables. Il ne semble pas non plus que les convives de Cornélius se soient exprimés en glosses, ils savaient trop de latin et de grec pour cela ; mais les chrétiens d'Ephèse ont sur eux cet avantage que, stylés par Shehimon et ses frères, ils ont pu invoquer le Père et le Fils par des mots barbares comme Valentin en met dans la bouche du Jésus lui-même, mots qu'on retrouve, au dire de Celse, dans celle de certaines sectes chrétiennes et dont la source commune est l'*Apocalypse du Rabbi*.

Imposture n° 83.

LE PRÉTEUR D'ÉPHÈSE MUÉ PAR L'ESPRIT EN RHÉTEUR

L'Esprit de Paul ayant ainsi disposé les choses, le corps de Saül peut faire son entrée dans Ephèse avec ceux de Tibère Alexandre et de Démétrius. Saül, Alexandre et Démétrius descendirent chez Tyrannus, préteur d'Ephèse, et plus tard lieutenant de Cestius Gallus, proconsul de Syrie (2). Immédiatement l'Esprit-Saint commande à Paul de se séparer des disciples et d'enseigner chez un certain Tyrannus devenu rhéteur par le procédé subtil qui a fait Saül tisserand et qui

(1) Invocations en langage hermétique et dont l'incompréhensibilité faisait tout le mérite.

(2) Nous retrouverons ce personnage mêlé aux affaires de Judée.

ménage à Alexandre et à Démétrius une métamorphose du même ordre.

9. Et, comme quelques-uns s'endurcissaient et ne croyaient point, maudissant la voie du Seigneur devant la multitude, il s'éloigna d'eux, et en sépara ses disciples; il disputait tous les jours dans l'école d'un certain Tyran.

« Ce Tyran, dit le Saint-Siège, est inconnu. D'après les uns, c'était un Juif qui enseignait dans une de ces écoles qu'on annexait quelquefois aux synagogues; d'après les autres, c'était un philosophe païen qui était à la tête d'une école profane. »

C'est la répétition exacte de ce qui s'est passé à Corinthe où Paul, après avoir échoué auprès des Juifs dans la prédication de la jehouddolâtrie, se retire chez Titus Annœus Gallion, proconsul d'Achaïe. Les faussaires des *Actes* ne varient pas beaucoup leurs effets. Toutes les fois que l'Esprit menace son existence apostolique, Paul réintègre le corps de Saül, dans lequel il exerce son ministère sans péril, à l'ombre auguste de l'autorité romaine.

10. Or c'est ce qui se fit pendant deux ans; de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, Juifs et Gentils, entendirent la parole du Seigneur.

Imposture n° 84.

LES MIRACLES DE PAUL

11. Et Dieu faisait, par la main de Paul, des miracles extraordinaires,

12. Au point même que l'on mettait sur les malades des mouchoirs et des tabliers qui avaient touché son corps, et ils

étaient guéris de leurs maladies et les esprits mauvais sortaient.

Quelle différence de succès selon les milieux ! Une fois logé là où est Saül, chez un de ces païens « qui paraissent être quelque chose », (1) Paul obtient des résultats d'une durée exceptionnelle. A Corinthe, chez Aquila, il ne peut tenir que quelques jours dans les synagogues, au milieu de troubles dont le Saint-Esprit est offensé; mais chez Gallion, il tient dix-huit mois au milieu d'une tranquillité comme il n'en est que dans la vie pastorale. A Ephèse, il ne peut tenir que trois mois dans la synagogue et on le décrie dans la multitude; mais chez Tyrannus il jouit d'une paix qui découple ses triomphes, dont le plus beau est de convaincre Alexandre et Démétrius qu'ils doivent se taire sur l'objet de leur mission à Ephèse avec Saül. Là, pendant deux ans, il parle devant tous ceux qui veulent l'entendre, tant Juifs que Grecs et Romains. D'ailleurs que lui importe le suffrage des hommes, depuis qu'il a l'Esprit-Saint ? Il entasse prodiges sur prodiges. A Jérusalem l'ombre seule de Pierre guérissait les malades (2). A Ephèse on leur applique un linge ou un vêtement porté par Paul : la maladie et les esprits malins les quittent pour ne plus revenir. Paul est beaucoup plus fort que n'était Bar-Jehouda.

Cependant, comme en dehors de Saül et d'Alexandre, Démétrius n'est pas venu pour rien d'Alexandrie, il faut que l'Esprit-Saint prépare son entrée en scène

(1) C'est l'expression dont on se sert dans la littérature paulinienne pour désigner les personnages de marque avec lesquels Saül a été en relations.

(2) *Actes*, v, 15.

sans dévoiler la présence de Shehimon et de Jacob dans la ville.

Imposture n° 85.

LES SEPT DÉMONS DE MARIA ET L'ESPRIT-SAINT

Il y avait à Ephèse une corporation d'orfèvres riche et nombreuse, qui vivait de petites idoles d'or et d'argent tournées avec un goût exquis. On fabriquait surtout de petits temples d'Artémis que les étrangers venus pour admirer le grand temple, une des sept merveilles du Monde, achetaient et emportaient comme souvenir de voyage. Ces artisans, dont beaucoup étaient des artistes, avaient en naissant du métier dans les doigts. L'oncle de Lucien, et Lucien lui-même, eurent eux aussi ce don d'iconogénèse. Sous l'influence romaine, les ouvriers d'Ephèse avaient étendu leur industrie, et pour flatter l'Empire, pour se concilier une bonne grâce qui toujours se résolvait en privilèges, ils répandaient l'image de la Bête sous toutes ses formes, en y ajoutant celle de ses petits, les proconsuls, les questeurs, les préteurs et les tribuns. Or, c'était défendu par l'Apocalypse. L'Apocalypse ne permettait pas que les ouvriers d'Ephèse donnassent à ces goym la vie du bronze, de l'argent et de l'or, leur existence physique étant déjà un scandale par elle-même. Les Juifs chrétiens s'ameutèrent donc à la voix tonitruante de Shehimon et de Jacob, se ruèrent sur les images et sur les ouvriers, brisant tout et tuant tout par ordre de Dieu. En même temps ils se jetèrent sur ceux des Juifs qui, alléchés par les ordonnances de Claude, mollissaient dans le culte de la Loi et inclinaient vers les dieux de Rome.

Les ouvriers ripostèrent comme il convient, remplissant la ville du cri de : « Grande l'Artémis des Ephésiens ! », se portèrent vers le théâtre, l'immense théâtre d'Ephèse qui pouvait contenir jusqu'à cinquante mille personnes, et réclamèrent la punition de ceux des coupables qu'ils n'avaient pu saisir. En même temps les Juifs loyalistes appelèrent à leur secours Saül, Alexandre et Démétrius.

On ne pouvait nier que les troubles n'eussent été excités par deux des frères de ce fameux exorciste qui pendant onze années avait tenu la populace juive sous le charme de ses incantations, et que ces deux héros ne fussent deux des sept fils de Jehouda de Gamala, l'homme du Reconsentement, le fondateur de la secte chrétienne. On ne pouvait le nier, puisque l'émeute d'Ephèse était la plus belle page de leur carrière et qu'elle avait laissé sa trace dans les histoires juives et dans les annales de la ville. Mais le Saint-Esprit devait passer une de ses langues de feu sur ces événements déjà lointains au moment de la fabrication des Actes. Ce n'est pas pour rien que Paul l'avait ramené de Jérusalem.

Approche, très excellent Théophile. Puisque tu as lu « tout ce que le Jésus s'est autrefois mis à faire jusqu'au jour de son Assomption », (1) il te souvient encore des *Sept démons* que Jésus a extraits du corps de Salomé, en Évangile Maria Magdaléenne, entre l'an 739 et l'an 760 de Rome, avec la collaboration terrestre de Jehouda, en Évangile Joseph, *aliàs* le Charpentier, *aliàs* Zachari, *aliàs* Zibdeos, *aliàs* Joannès senior (2). Ce

(1) Cf. les *Marchands de Christ*, p. 326.

(2) Cf. le *Charpentier*, t. I du *Mensonge chrétien*, p. 77.

sont, tu le sais parfaitement, les sept fils du Verbe : Bar-Jehoudda, Shehimon, Jacob senior, Philippe, Jacob junior, Jehoudda Tôamin et Ménahom. C'est ainsi que tout le monde interprétait l'expression employée par les Evangélistes, et personne ne faisait à la femme de Jehoudda l'injure de croire qu'elle eût été possédée de sept esprits malins que son fils aîné exorcisait à ses moments perdus. A propos de ces esprits nous avons montré, par la déclaration du Jésus lui-même, qu'il daignait reconnaître à tous les Juifs la liberté d'exorciser, pourvu qu'ils possédassent le secret du métier. Mais comme ce secret était resté la propriété de sa famille, à ce qu'il leur faisait accroire, les Sept démons de Maria Magdaléenne accaparaient tout le devant de la scène. Les troubles d'Ephèse avaient éclaté en leur nom, comme à Rome et comme à Corinthe, *instigatore christo*. Ils portaient leur marque davidique, et, dans la contre-histoire, ils appelaient une contre-marque. Cette contre-marque, la voici, très excellent Théophile.

La renommée de sept exorcistes juifs est arrivée jusque dans Ephèse, mais à la différence des Sept démons de Maria la Magdaléenne, ils sont fils du Grand-prêtre Skènas.

13. Or quelques Juifs exorcistes, qui allaient de côté et d'autre, tentèrent d'invoquer le nom de Jésus sur ceux qui avaient en eux des esprits mauvais, disant : « Jo vous adjure par le Jésus que Paul prêche. »

14. C'étaient sept fils de Skènas, Juif et prince des prêtres, qui faisaient cela.

Tu le vois, très excellent Théophile, ce sont sept Juifs qui vont d'ici et de là, de côté et d'autre, essayant

d'exploiter l'*Apocalypse* du Joannès et de faire, tout au moins par leur nombre, concurrence aux Sept fils de Jehoudda dans l'art d'expulser les démons. Ce ne sont pas les premiers venus toutefois, et on ne nie pas qu'ils ne soient de grande famille, puisque le Grand-prêtre Skènas est leur père. Mais ils sont sans mandat du ciel et semblent plutôt inféodés aux Hérodes. C'est du moins l'air qu'ils ont ici pour tromper les goym : but suprême de toutes ces fourberies, et plaisir divin que tu partages, très excellent Théophile, car ce serait une impardonnable sottise de ne pas croire à ta complicité ! Le nom seul de ce Grand-prêtre en est une indication suffisante : Skènas, c'est Skènéos, et Skènéos vient de *Shèné* : Tabernacle, comme *Zibdeos* vient de *Zib* : Poisson. Le très excellent Théophile n'ignore rien de la fête des Tabernacles en général, *Shènai*, ni en particulier de celle de 787 où l'aîné des sept fils de Jehoudda souleva le beau tapage que nous avons raconté dans le *Roi des Juifs* (1). Elle était dite, en grec, *Shènopègia*, et on sait quel rôle elle joue tant dans l'*Apocalypse* que dans les *Évangiles*.

Sur le nom que les *Actes* donnent à ce pontife imaginaire les exégètes sont prodigieux, surtout ceux du Saint-Siège. D'abord ils lisent *Scéva*, sans même se donner la peine de rechercher si ce nom existe sur la liste des derniers Grands-prêtres. (Ah ! s'il s'agissait de la liste des premiers papes, ils seraient plus ferrés, l'ayant faite !) Ou plutôt l'y ayant cherché en vain, ils avancent que ce *Scéva* est dit prince des prêtres parce qu'il était sans doute chef d'une des vingt-quatre

(1) Cf. le *Roi des Juifs*, p. 209.

familles sacerdotales. « Il n'est point dit qu'il résidât lui-même à Ephèse. » (1) En effet, cela n'est point dit, et tous les initiés savent qui est Skènas, car il n'y a jamais eu de grand-prêtre appelé Skènas tant avant que depuis Hérode. C'est le Temple tout entier qui est en scène en la personne du père des sept exorcistes non davidiques. Comme les Sept fils de Jehouda, les sept fils de Skènas sont précédés dans Ephèse par leur réputation, et ils y sont représentés par deux de leurs frères qui entrent dans les *Actes* avec la contre-marque de Shehimon et de Jacob. Nous apprenons par là que Shehimon et Jacob sont dans Ephèse, répandant l'*Apocalypse* de leur frère et manifestant contre Apollos qui a été obligé de se réfugier à Corinthe. En effet, « nous vous conjurons, disent-ils aux démons dont les Juifs d'Ephèse sont possédés, nous vous conjurons par le jésus que Paul prêche. »

C'est une façon de dire que ces sept exorcistes, réduits à cinq par la lapidation de Jacob junior et la crucifixion de Bar-Jehouda, ont prêché le Christ que le pseudo-Skènas leur avait enseigné et qui, de métamorphose en métamorphose est devenu celui que le pseudo-Paul prêche dans les *Actes*, c'est-à-dire Bar-Jehouda lui-même ressuscité et déifié par l'Église. Ils sont méconnaissables ainsi que leur père, puisque par l'opération de l'Esprit ils se présentent sous la figure de Juifs hérوديens. « C'était, dit le Saint-Siège, des Juifs vagabonds qui faisaient profession de chasser les démons. » Comme il traite le Juif consubstantiel au Père et le premier pape !

(1) Note sur le verset 11 du ch. xix dans l'édition du Saint-Siège.

15. Mais l'Esprit mauvais, répondant, leur dit : « Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ? »

Nous n'avons pas la réponse des sept Juifs hérوديens, mais nous croyons pouvoir combler cette lacune : « Nous sommes, dirent-ils, sept de ces hérوديens abominables qui, ayant crucifié ou persécuté les sept Juifs auxquels vous nous substituez, ne sauraient prétendre à la grâce, comme Paul, par exemple, que vous avez substitué à Saül. Aussi reconnaissons-nous bien volontiers que nous ne devons pas répondre, car vous ne valez pas le bois pour vous crucifier... Vous nous avez demandé qui nous étions ? Puisque vous consentez à entrer en conversation, à notre tour nous vous demandons qui vous êtes. Dites-nous comment vous connaissez si bien ce Jésus (de Nazareth) et pourquoi vous faites de Saül son serviteur et son apôtre ? N'est-ce point parce que vous avez vu le nom de Jésus dans la mystification évangélique et celui de Paul dans les *Lettres* que vous avez mises sous le nom de cet industriel tisserand ? Car pour ce qui est de Jésus, nous pouvons vous affirmer, nous, Juifs de Jérusalem et fils d'Ananias, fils de Nébédaios, actuellement grand-prêtre, que ni notre père ni ses prédécesseurs, ni aucun des Juifs de la génération qui fleurit en cette année 802, n'avons jamais osé dire que Dieu ait eu parmi nous un fils que nous ayons crucifié par erreur ou par malice. Et si quelqu'un s'avisait de soutenir de telles choses dans Ephèse ou ailleurs, nous pourrions d'ici à la fête des *Shônni*, en écrivant à notre père, vous rapporter la preuve que depuis la Création il n'a point existé chez nous de personnage répondant à cette définition. Nous-mêmes nous

venons de Judée comme Apollos et nous avons traversé bien des villes avant d'arriver dans celle-ci : sur notre route nous avons exorcisé beaucoup ; nulle part nous n'avons rencontré de démons aussi instruits de ce Jésus. Si vous doutez de nous, comme vous avez beaucoup de gens dans Ephèse lesquels vont chaque année à Jérusalem pour les fêtes, vous pouvez choisir parmi eux des délégués, et ils confirmeront tout ce que nous vous disons là. Mieux que cela, nous nous en remettons à Saül lui-même ; il revient, dites-vous, de Jérusalem, interrogez-le, et s'il a jamais entendu parler d'un charpentier de Galilée ressuscité et chargé par Iahvé de juger les vivants et les morts, nous consentons à périr sur la croix pour expier le crime de toute la nation. Quant à vous, non contents de dépouiller vos dupes, n'avez-vous pas honte de vous moquer d'elles ensuite avec un cynisme aussi outrageant ? »

Imposture n° 86.

LA FUITE DE SHEHIMON ET DE JACOB SELON L'ESPRIT MALIN

Mais l'Esprit qui était dans les Juifs hérوديens serait Satan lui-même s'il leur eût laissé le temps de faire cette réponse. Cet Esprit n'est pas « malin » sans raison : il refuse énergiquement de dire quels sont en réalité les Sept exorcistes que l'Esprit-Saint produit sous le masque de leurs contraires ; il sait qui est Jésus (il est plus avancé qu'Apollos !), (1) il sait qui est Paul et respecte cette invention de l'Église, mais il se tait sur la

(1) Lequel ne connaît encore que Joannès, voir plus haut, p. 277.

présence à Ephèse de deux d'entre les exorcistes selon le cœur de l'Esprit davidique. Cela permet à l'incarnation la plus méchante de Satan de s'introduire chez eux pour les persécuter pendant que Saül est dans la ville.

16. Et l'homme en qui était le plus mauvais démon s'élança sur eux, et, s'étant rendu maître de deux d'entre eux, il les maltraita de telle sorte, qu'ils s'enfuirent de cette maison, nus et blessés.

Voilà qui est clair. Les gens de Saül, d'Alexandre et de Tyrannus, ont cerné la maison de Shehimon et de Jacob dans le quartier juif, et peu s'en est fallu que ceux-ci ne restassent entre leurs mains. Quant à l'homme en qui était le plus mauvais démon, nous avons le regret de le dire, très excellent Théophile, c'est l'exécration Amalécite à qui Shehimon a coupé l'oreille droite, c'est le bourreau de Jacob junior, c'est le persécuteur de tous ses frères depuis vingt ans, c'est le prince Saül lui-même, avant sa conversion en Paul par le Saint-Esprit. Mais comme il répugne à ce dernier d'avouer que Shehimon et Jacob sont ceux des sept fils de Jehouda qui ont excité l'émeute, c'est pour décharger leur mémoire de cet exploit qu'il leur a substitué deux des sept fils du prétendu Skénas, grand-prêtre de Jérusalem, lesquels sous ce nom et à ce titre méritent amplement les mauvais traitements dont ils sont accablés.

17. Cela fut connu de tous les Juifs et Gentils qui habitaient Ephèse ; et la crainte s'empara d'eux tous, et le nom du Seigneur Jésus était glorifié.

« Cela fut connu de tous les Juifs et Gentils qui habitaient Ephèse et la crainte s'empara d'eux tous. »

Nous n'en doutons pas. Cela était à sa vraie date dans les histoires juives, dans les histoires grecques et dans les archives d'Éphèse. Quant au nom de Bar-Jehoudda et de ses frères, nous ignorons jusqu'à quel point il fut glorifié. Cependant nous en avons une idée par le feu que les disciples de Shehimon et Jacob allumèrent en souvenir de celui de Samarie et qui, ventilé par le Saint-Esprit, devient une simple incinération de livres de magie opérée avec le consentement des chrétiens dont l'aversion pour ces sortes de livres est bien connue depuis l'apparition de l'*Apocalypse* !

18. Beaucoup d'entre les croyants venaient, confessant et déclarant ce qu'ils avaient fait.

19. Et beaucoup aussi de ceux qui avaient exercé les arts curieux, apportèrent leurs livres, et les brûlèrent en présence de tous, et le prix en ayant été supputé, on trouva la somme de cinquante mille deniers (1).

20. Ainsi croissait et s'affermissait puissamment la parole de Dieu.

Après l'incendie, arme favorite des chrétiens, il y eut une instruction contre ceux qui propageaient l'*Apocalypse* et les *Paroles du Rabbi* dans les synagogues. On les somma de les apporter aux magistrats et on brûla en place publique ces malfaisantes élucubrations qui ont créé autour du Juif consubstantiel au Père une atmosphère de basse astrologie judiciaire que les temps, même traversés par le Saint-Esprit, n'ont jamais pu dissiper.

(1) Environ quarante-trois mille cinq cents francs. C'est un beau lot.

Imposture n° 87.

INTERMÈDE PAR L'ESPRIT-SAINT

Au milieu de ces épreuves dont Paul supporte le poids avec allégresse, l'Esprit-Saint révèle au très excellent Théophile que Saül ira un jour à Rome, mais il ne lui révèle pas que pour y aller il passera de nouveau par Corinthe, venant de Jérusalem. Au contraire, il lui révèle que Paul retournera d'abord à Corinthe par la Macédoine et l'Achaïe, et qu'il ira ensuite à Jérusalem d'où il partira pour Rome. En un mot, le Saint-Esprit aidant, Paul suivra en sens inverse l'itinéraire de Saül pour aller d'Éphèse à Jérusalem puis de Jérusalem à Rome par Corinthe. Ceci, très excellent Théophile, a pour but d'établir l'authenticité de la *Seconde aux Corinthiens*, que Paul aurait écrite d'Éphèse, et dans laquelle il annonce un second, voire un troisième voyage en Achaïe, voyages qui eurent lieu en effet, mais pour un motif tout autre que l'évangélisation des Juifs de Corinthe. Le Saint-Esprit est très au courant. Il sait qu'il y a certaine *Lettre aux Romains* dont la composition doit, pour produire tout son effet sur le très excellent Théophile, trouver sa place après la *Seconde aux Corinthiens*. Ce n'est pas tout, très excellent Théophile; le fourbe qui a fabriqué la *Lettre de Paul aux Galates* reconnaît que Saül s'est trouvé à Jérusalem et à Antioche en 802, avec Gallion, que cette année 802 est la dernière de la grande famine dont a souffert la Judée, et qu'elle termine la procurature d'Alexandre dont la durée fut de trois ans et met fin à la précieuse existence des deux exorcistes qui viennent

de quitter Ephèse, nus et blessés. Il importe donc que, même sous le nom de Paul, Saül ne soit vu ni à Antioche ni à Jérusalem pendant la procurature d'Alexandre, et c'est pourquoi Paul reste trois ans à Ephèse.

21. Ces choses accomplies, Paul résolut, par un mouvement de l'Esprit-Saint, la Macédoine et l'Achaïe traversées, d'aller à Jérusalem, disant : « Après que j'aurai été là, il faut que je voie Rome aussi. »

22. Et envoyant en Macédoine deux de ceux qui l'assistaient, Timothée et Erasto, il demeura lui-même quelques temps en Asie.

Fais ton compte, très excellent Théophile, et tu verras que non seulement Paul est resté à Ephèse pendant les trois ans qu'a duré la procurature d'Alexandre, mais que, plaçât-on la crucifixion de Shehimon et de Jacob en 803, comme il est permis de le faire, Saül, loin de se trouver à Antioche ou à Jérusalem cette année-là, était en Macédoine et en Achaïe sous le nom de Paul. Et rends grâces à Dieu d'avoir, outre son fils, une troisième personne qui s'appelle le Saint-Esprit.

Imposture n° 88.

CONVERSION DE DÉMÉTRIUS EN ORFÈVRE ÉPHÉSIEN

Tu liras peut-être dans quelque livre, païen ou juif, le récit d'une émeute qui vers le même temps a éclaté dans Ephèse, les statues renversées, l'atteinte portée à la vie, au travail, aux biens des ouvriers, les sévices, le feu, les meurtres entre jehouddistes et apolloniens, les coups de sique dans les entrailles des Juifs qui consentaient à saluer les images de la Bête; les Actes eux-

mêmes conviennent que ces événements furent connus de toute l'Asie juive, romaine et grecque. Mon dieu! il y a bien eu quelque chose, de l'agitation, de la confusion même, où ont été mêlés des ouvriers en cuivre plus enclins à la sédition qu'au moulage ou à la sculpture. A la voix de l'un d'eux, un bourru malfaisant nommé Démétrius, ils se sont rassemblés, du moins on le dit, et ses excitations étaient dirigées contre Paul, qui d'une part en sa qualité de tisserand cilicien n'entendait rien aux beaux-arts, et qui, de l'autre, en sa qualité de juif, pouvait bien être contraire aux images faites de main d'homme. Mais la preuve qu'il n'y avait rien de grave contre Paul, c'est qu'on n'a pas interrompu ses cours de jehouddolâtrie chez Tyrannus. Les compagnons de ce Démétrius ont traîné au théâtre le célèbre Gaius et le fameux Aristarque, tous deux Macédoniens et compagnons de Paul. Leur intention à ce moment n'était peut-être pas bonne, mais tout s'est arrangé. Paul lui-même, craignant d'aggraver les choses par sa présence, n'a point paru au théâtre où l'on n'a vu, outre Démétrius, qu'un certain Alexandre, scribe encore plus vague qu'éphésien.

Comment s'y est-on pris, pour empêcher Paul de paraître en un théâtre où, si près du cousin Alexandre, procureur de Judée, on aurait peut-être pu le prendre pour le prince Saül, petit-neveu d'Hérode? Oh! ç'a été toute une affaire, car empêcher Paul d'affronter le martyr n'était pas une besogne facile. Il a fallu, que d'une part, des disciples l'empêchassent de se mêler au peuple qui se précipitait vers le théâtre, et que, d'autre part, quelques-uns des Asiarques, qui étaient de ses amis, le suppliasent de ne pas s'y présenter. Des deux côtés, on

s'est employé à l'en détourner. On n'a guère pu y parvenir qu'en le ligotant. Quelques cordes de Cilicie, empruntées à son atelier, ont sans doute eu raison de sa fougue ordinaire, car l'Apôtre des nations était éruptif et volcanique.

Au théâtre, est-ce qu'on n'a pas crié : « Mort aux Juifs ? » Pas du tout. Toujours ce même cri, fastidieux par sa répétition, (deux heures !) : « Grande l'Artémis des Ephésiens ! » Mais à quel propos cette clameur ? On ne sait : on peut croire qu'elle menaçait les Juifs, mais cela n'a qu'une valeur d'interprétation personnelle.

23. Mais il survint en ce temps-là un grand trouble au sujet de la voie du Seigneur (1).

24. Car un certain orfèvre, du nom de Démétrius, qui, faisant en argent de petits temples de Diane, procurait un gain considérable aux ouvriers,

25. Les ayant rassemblés, avec d'autres qui faisaient de ces sortes d'ouvrages, il dit : « Hommes, vous savez que c'est de cette industrie que vient notre gain ;

26. Et vous voyez et entendez dire que ce Paul ayant persuadé non seulement Ephèse, mais presque toute l'Asie, il a détourné une grande multitude, disant : Ils ne sont pas dieux ceux qui sont faits par des mains.

27. Or, non seulement nous courons risque que notre métier soit décrié, mais que le temple même de la grande Diane tombe dans le mépris, et que s'écroule insensiblement la majesté de celle que toute l'Asie et le monde entier révère ».

28. Ce discours entendu, ils furent remplis de colère, et ils s'écrièrent, disant : « Grande est la Diane des Ephésiens ! »

(1) Cette voie du Seigneur dont il est constamment question, c'est celle du Rabbi, la voie millénariste et panjudaïque.

29. La ville fut aussitôt remplie de confusion, et ils firent irruption dans le théâtre, y entraînant Gaïus et Aristarque, Macédoniens, compagnons de voyage de Paul.

30. Or Paul, voulant pénétrer au milieu du peuple, les disciples ne le permirent pas.

31. Quelques-uns aussi des Asiarques, qui étaient ses amis, envoyèrent vers lui, le priant de ne pas se présenter au théâtre ;

32. Cependant les uns criaient une chose, les autres une autre. Car c'était une réunion confuse, et la plupart ne savaient pourquoi ils étaient rassemblés.

Imposture n° 89.

CONVERSION D'ALEXANDRE EN SCRIBE ÉPHÉSIEN

L'affaire se poursuit sans s'éclaircir par l'entrée en scène d'Alexandre, dont le nom était si étroitement attaché à ces événements que le faussaire des Actes néglige de le présenter au très excellent Théophile. Il se borne à tromper le lecteur sur le rôle, sur la qualité du personnage en le faisant passer pour un scribe éphésien. Malgré l'apostasie dont Alexandre avait déjà donné des preuves en adoptant le costume romain et la religion païenne, son origine juive le rendait suspect aux Ephésiens dans une question qui intéressait sa race, et il eut de la peine à les faire revenir sur cette impression.

On t'a dit, très excellent Théophile, qu'Alexandre était là ? A la vérité, les manifestants suivaient un certain Alexandre, et cet Alexandre a écrit ; il y a quelque part, sous ce nom-là, une Relation de ce qui s'est passé à Ephèse. Qui te dit que cet Alexandre fût cousin de Saül et procureur en Judée ? Alexandre est un nom si commun ! C'est comme Tyrannus ! Qui te dit que ce fût

le préteur du proconsul d'Asie ? A la vérité cet Alexandre était juif, mais si peu que les Ephésiens, pourtant soulevés contre ses coreligionnaires, ne lui ont fait aucun mal. Au contraire, c'est lui qui a rétabli le calme en portant aux nues Artémis, disant « notre déesse » en parlant d'elle (1) ; puis il a été le premier à reconnaître que ceux que les ouvriers avaient saisis et amenés au théâtre n'étaient « ni sacrilèges, ni blasphémateurs » ; Démétrius les aurait assignés si par hasard il avait eu quelque grief à prouver contre eux. Il y avait un proconsul, un préteur, on serait allé à l'audience, l'autorité serait intervenue. Mais il n'y a point d'apparence que les choses se soient terminées de façon litigieuse. C'est même pour les empêcher de mal tourner qu'Alexandre s'en est mêlé, et elles ont fini sans qu'une goutte de sang ait été versée. Par conséquent, très excellent Théophile, s'il existe quelque part un *Rapport* de Tibère Alexandre sur une émeute réprimée dans Ephèse, ces désordres n'ont aucun lien avec l'émotion que le scribe Alexandre a assoupié par son *Discours* académique.

33. Cependant on dégagait Alexandre de la foule, à l'aide des Juifs qui le poussaient devant eux. Or Alexandre demanda qu'on fit silence, voulant se défendre devant le peuple.

34. Mais, dès qu'il eut été reconnu pour Juif, tous, d'une seule voix, crièrent pendant environ deux heures : « Grande est la Diane des Ephésiens ! »

(1) Trait contre Tibère Alexandre qui avait abandonné la religion juive pour la romaine : en quoi il faut voir non de l'apostasie, mais du libéralisme philosophique, car si Yahvé n'admettait point d'autres dieux, Jupiter les tolérât tous.

35. Alors le scribe ayant apaisé la foule, dit : « Ephésiens, quel est l'homme qui ignore que la ville d'Ephèse rend un culte à la grande Diane, fille de Jupiter ? »

36. Puisque donc on ne peut le contester, il faut que vous soyez calmes, et que vous ne fassiez rien témérairement.

37. Car vous avez amené ces hommes, qui ne sont ni sacrilèges, ni blasphémateurs de notre déesse.

Ainsi il y eut des Juifs entraînés au théâtre par la population ouvrière, des Juifs qui étaient plus de deux, qui ne s'appelaient ni Gaius ni Aristarque, qui n'étaient ni Macédoniens, ni compagnons de Saül, mais qui, chrétiens stylés par Shéhimon et par ses frères, s'étaient levés en même temps contre les Ephésiens et contre les Juifs loyalistes, « à cause de la voie du Seigneur. » Ils étaient donc sacrilèges et blasphémateurs de la déesse protectrice de cette ville dont ils reconnaissaient l'hospitalité par une émeute, et ils ne pouvaient pas n'en être pas punis.

Si Paul est le brandon de la discorde, comme il appert de ce récit, d'où vient que les Ephésiens, au lieu d'assiéger l'école de Tyrannus où ils sont sûrs de le trouver, se précipitent sur des malheureux contre lesquels ils sont incapables de rien relever, après trois cents ans d'une information conduite par le Saint-Esprit lui-même ? D'où vient, d'autre part, que voyant la mort planer sur ces têtes innocentes, Paul, loin de déchirer ses habits et de s'élançer vers la foule comme à Antioche de Pisidie, se retire chez Tyrannus où il ne renonce à faire son cours de jehouddolâtrie (troisième année) qu'à raison de l'absence momentanée de ses disciples ? Vous allez le savoir par les exégètes : « En se

retirant, Paul ne cède pas à un sentiment de crainte et de pusillanimité personnelle, mais il agit très sagement; il évite par là que Démétrius et les ouvriers ne se jettent sur tous les chrétiens et ne les immolent à leur fureur. C'est ainsi qu'en a usé plus tard saint Athanase dans ses démêlés avec les Ariens (1). »

C'est donc par charité que Paul sacrifie Aristarque et Gaïus. Un bon pasteur doit garder sa vie pour ses brebis. Tel Ugolin qui n'a mangé ses enfants que pour leur conserver un père.

En effet, un passage de la *Première aux Corinthiens*, que son auteur fait écrire par Paul à son départ d'Ephèse, montre qu'il y eut des supplices, des chrétiens exposés, livrés aux bêtes. « Si les morts ne ressuscitent pas, dit cet imposteur, pourquoi sommes-nous en péril à toute heure? Par la gloire que vous m'avez acquise en Jésus-Christ, frères! je meurs chaque jour. Si, à Ephèse, j'ai pour ainsi dire combattu avec les bêtes, quelle utilité pour moi? Si les morts ne ressuscitent point, mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » Dans un passage de la *Seconde aux Corinthiens*, il revient sur les tribulations que le pseudo-Paul aurait éprouvées en Asie, sur les mauvais traitements qui l'auraient accablé, s'il avait été là. Ah! si les Macédoniens et les Asiarques ne l'eussent ligoté! « Nous étions allés jusqu'à prononcer en nous-mêmes notre arrêt de mort... C'est Dieu qui nous a délivré, d'un tel péril. » Le souvenir que Saül a laissé dans Ephèse est si cuisant que, passant en mer devant la ville, Paul n'osera pas s'y arrêter au retour de son se-

(1) Note sur le verset 1 du ch. xix dans l'édition du Saint-Siège.

cond voyage en Macédoine et en Achaïe; par ordre du Saint-Esprit il convoquera les fidèles à Milet pour leur dire adieu.

Imposture n° 90.

LE NON-LIEU

Pour en finir, ayant jeté les yeux sur Alexandre qui avait laissé la renommée d'un homme extrêmement adroit dans les négociations difficiles, le Saint-Esprit utilise ses talents diplomatiques pour dissiper les fumées de sang et de feu qui enveloppent toute cette histoire. Alexandre achève donc son discours en ces termes :

38. Que si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont à se plaindre de quelqu'un, il y a des audiences publiques, il existe des proconsuls; qu'ils s'accusent les uns les autres.

39. Mais si vous avez quelque autre affaire à proposer, elle pourra se terminer dans une assemblée régulière.

40. Car nous courons risque d'être accusés de sédition sur ce qui s'est passé aujourd'hui, n'y ayant personne qui donne un motif (que nous puissions justifier) de cet attroupe-ment. » Et lorsqu'il eut dit cela, il congédia l'assemblée.

L'étrange affaire et comme elle serait incompréhensible si l'Esprit-Saint n'y donnait de sa personne! Les Ephésiens ignorent pourquoi ils sont assemblés; Démétrius, qui est le plaignant, n'en sait pas davantage, et quant au Juif Alexandre, que les Grecs d'Ephèse ont choisi pour scribe et pour gardien de leurs actes publics (1), il confesse avant de congédier l'assemblée

(1) C'est l'explication que le Saint-Siège donne de sa qualité d'écrivain. L'historien des troubles d'Ephèse devient une sorte d'écrivain public aux gages de la ville.

qu'il ignore absolument pourquoi elle est réunie, mais que cependant si on veut évoquer une autre affaire, — pourvu que ce ne soit pas celle-là ! — on pourra peut-être trouver dans la ville des magistrats qui en auront entendu parler, mais ce n'est pas sûr. De quelle affaire le Saint-Esprit s'occupe-t-il en ce moment ? Si c'est de celle qu'il vient de raconter au très excellent Théophile, personne ne la connaît. Si c'est de celle qui concerne Shehimon et Jacob, inutile de chercher, les archives de la ville et du temple de Diane ont été brûlées au troisième siècle. C'est comme si le très excellent Théophile voulait consulter les registres du sanhédrin à Jérusalem, pour comparer l'affaire de Bar-Jehouda avec celle de Jésus !

Démétrius n'était pas plus orfèvre que Bar-Jehouda n'était charpentier, Joseph l'Haramathas membre du sanhédrin, Shehimon pêcheur, Saül tisserand, Alexandre scribe, Tyrannus rhéteur dans une école. Si le discours d'Alexandre, en tant que scribe, est d'une incohérence où se marque l'intervention de la troisième personne de Dieu, sa conduite comme procureur de Judée fut d'une exemplaire unité. Dans ses *Homélies*, Jean Chrysostome dit positivement qu'Alexandre n'a eu d'autre but que d'exciter la sédition contre les chrétiens (1). Lorsqu'on a fabriqué la *Deuxième à Timothée*, on a donné à Alexandre un métier autre que celui de scribe. On en a fait un ouvrier en cuivre (2), afin qu'on ne pût retrouver ni le prince Saül dans le tisserand Paul, ni le procureur de Judée dans l'Alexandre qui avait

(1) Homélie 42 sur les Actes.

(2) *Deuxième à Timothée*, iv, 11.

écrit, car c'était trop qu'il eût écrit quelque chose. Alexandre devient ouvrier en cuivre parce que dans l'émeute d'Ephèse racontée par les marchands de Christ, Démétrius, l'alabarque d'Alexandrie, est orfèvre ou ciseleur sur argent.

C'est dans le même esprit de fourberie que l'Église a présenté les princes de la maison de David, à commencer par le père et la mère du Jésus, comme des artisans ou des pêcheurs galiléens, humbles de condition mais avides de liberté et envahis d'autant d'amour pour les hommes que de mépris pour les Juifs pharisiens. Toutes ces histoires sont faites à plaisir pour tromper le peuple sur la qualité et les sentiments de tous ces personnages. Abus inexpiable de sa confiance ! Et captée par des moyens frauduleux, car l'Église fait partir de lui, comme s'il y était intéressé dans son avenir, la superstition judéocratique qu'elle a toujours dirigée contre la conscience humaine ! Dans son culte nauséabond pour le Juif consubstantiel au Père, elle a sacrifié la réputation de toutes les nations, de toutes les villes que l'élément chrétien a placées en état de légitime défense. Voici comment elle traite aujourd'hui les habitants d'Ephèse attaqués dans leurs lois et dans leur industrie : « Ephèse, ville libre de l'empire, bâtie sur les bords du Caïstre, entre Milet et Smyrne, célèbre par son commerce, son temple de Diane et son zèle pour le culte de sa grande déesse, était la métropole de l'Asie proconsulaire. Audessous du proconsul, qui avait le gouvernement de la province, était un magistrat, nommé *Scribe*, ou intendant de la cité. Des dignitaires, nommés *Asiarques*, veillaient aux fêtes religieuses et aux représentations scéniques. Les Ephésiens, passionnés pour l'honneur

de la déesse, ne l'étaient pas moins pour le plaisir et la magie, et il était difficile de trouver ailleurs plus de fanatisme et de superstition » (1). Rien de plus facile, au contraire, il n'y avait qu'à entrer dans la maison occupée par la famille du Juif consubstantiel au Père!

(1) Note de l'édition du Saint-Siège.

PIERRE AU GUOL-GOLTA

I

SHEHIMON ET JACOB A ANTIOCHE

Ayant manqué leur coup dans Ephèse, Shehimon et Jacob (1), avec leur suite, parurent dans Antioche, annonçant une grosse famine pour l'année suivante et avec d'autant plus d'assurance qu'ils se proposaient d'y contribuer sabbatiquement. Les *Actes* se sont bien gardés de porter le fait à la connaissance du très excellent Théophile. Nous n'avons sur ce séjour que la *Lettre aux Galates*, savamment tripatouillée en des âges prudents, mais formelle.

Le milieu était plus favorable qu'à Ephèse. On était plus près de Lucius, de Siméon dit Niger et de Ménahem. Lucius était de cette pâte cyrénéenne dans laquelle Dieu modela, sous Vespasien, les messianistes

(1) Celui-ci sous le nom d'Agabus (Iacobus) dans les *Actes des Apôtres*, xi, 28. Déplacé quant à la date, on a vu pourquoi.

de Jonathas, et sous Trajan ceux d'Andréas (1). Ce n'est pas en vain que les Cyrénéens avaient une synagogue à Jérusalem du temps de Bar-Jehoudda, ni par hasard que Simon s'est trouvé juste à point le 14 nisan 788 pour charger la croix du roi des Juifs. Quant à Siméon dit Niger, son surnom broie trop de noir pour qu'on songe à le tirer de son obscurité; mais si l'Éthiopie lui donna naissance, on peut voir en lui un très proche parent de cet eunuque Juif que Philippe rencontre, lisant prématurément Isaïe sur la route de Gaza, le lendemain des exécutions qui ont contrarié le Renouveau du monde par le feu.

Le soir, autour de la lampe, on évoquait devant Alexandre et Rufus l'ombre de leur père, le pauvre Simon de Cyrène, qui avait consenti à jouer sur la croix le rôle périlleux du Nazir. Shehimon n'allait se coucher qu'après avoir jonglé pendant des heures avec la couronne de David; Niger faisait des poids pour s'exercer au sicariat; Lucius fomentait ses esprits guerriers; Barnabé, grand docteur de la Loi, se promettait le siège de Gamaliel au futur sanhédrin, quand on aurait assassiné Saül et Tibère Alexandre.

L'Ange de la famine, le seul qui fût descendu depuis le dernier Jubilé, choisit une année sabbatique pour se manifester le plus cruellement (2). L'année 760, pendant

(1) Nous dirons ce que furent ces deux mouvements, suite naturelle de ceux que nous étudions aujourd'hui.

(2) Pour ce qui est du Jubilé, nous en avons donné la date, 789, avec une certitude mathématique. Mais nous ne garantissons la date des années sabbatiques qu'à un an près. Il se peut bien, en effet, qu'il faille les compter à partir de l'année deutéro-jubilatoire (cinquantième) et non à partir de la proto-jubilatoire (quarante-neuvième). Nous ne

laquelle Jehoudda prêcha, était sabbatique. L'année 788, à la fin de laquelle Bar-Jehoudda fut mis en croix, était sabbatique. L'année 802 l'était également. Or que disait la Loi? Qu'on ne travaillerait pas, qu'on ne sèmerait pas et qu'on ne récolterait pas. On ne mangerait pas si on n'avait dans ses greniers des provisions de l'année précédente. La famine de Jérusalem fut longue et calamiteuse. On sait la charité que montrèrent en ce malheur Izate, roi d'Adiabène, et sa mère Hélène, qui par conviction secrète avaient embrassé la religion juive (1). Ils firent venir du blé d'Égypte et des figues sèches de Chypre pour soulager la misère publique. Les princes hérوديens aidèrent Alexandre de toutes leurs forces. Pendant ses missions d'Asie, de Macédoine et d'Achaïe, Saül avait fait des collectes heureuses, souvent molesté par le parti zélote qui possédait des ramifications profondes au dehors et qui tenait pour les fils de Jehoudda, puisque les fils de Jehoudda tenaient contre la Bête. A Antioche Saül faillit être tué (2).

pouvons également garantir la chronologie des procurateurs qu'à un an près, Josèphe ne fournissant que des approximations.

(1) Orose, qui ment avec une ingénuité charmante, dit que la reine Hélène avait embrassé la foi du christ, et que c'est afin de pourvoir aux besoins des chrétiens qu'elle fit venir des blés d'Égypte!

(2) Le scribe antimillénariste à qui est due la seconde *Épître de Paul à Timothée*, se fait l'écho de certaines souffrances que Paul aurait endurées à Antioche. Or, dans les *Actes des Apôtres*, les disciples de Jehoudda lui sont prodigieusement hospitaliers, notamment Ménahem, Roi des Juifs en 819, Lucius de Cyrène et Siméon dit Niger, qui lui imposent les mains et le prennent pour émissaire dans les régions d'Asie. Une autre fois, ils l'envoient porter à Jérusalem, avec Barnabé, des secours contre la famine. La persécution dont la *II^e à Timothée* porte la trace ne se concilie donc pas avec les aimables souvenirs consignés dans les *Actes* qu'évidemment l'auteur connaît bien. Il n'y a là ni persécution ni souffrances dont Paul ait été, comme on le dit ici, délivré par le Seigneur. D'autre part, dans la *Lettre aux Galates* il n'y a qu'un simple dissentiment entre Pierre et Paul sur la question

Dans ces circonstances, où toute la vie d'une nation était en jeu, Alexandre exigea sans doute la suspension de la Loi sabbatique et demanda aux Juifs de semer, ne fût-ce que pour venir en aide à leurs frères malheureux : cas de force majeure que Dieu pouvait n'avoir pas prévu. Shehimon et Jacob protestèrent avec d'autant plus de véhémence qu'avant la famine le procureur avait envoyé du blé de Judée aux ports de Tyr, de Sidon et de Césarée où la Bête romaine venait l'embarquer pour l'engloutir ; une famine avait vidé les greniers d'Ostie, le blé de Galilée les avait remplis. La paille pour les Juifs, le grain pour les païens, voilà comment Alexandre entendait l'administration ! Avoir lutté contre Quirinius, contre Pilatus, contre Fadus, pour arriver à supporter qu'un Juif, en toge enlevât les moissons du peuple de Iahvé ! Agrippa avait pu en distraire quelques gerbes pour Claude pendant la famine dont Rome avait souffert, mais cela s'était passé après une année sabbatique. Puisqu'Alexandre affamait ses coreligionnaires de la veille et que ceux-ci le toléraient, les habitants de Jérusalem, de leur côté, ne mangeraient pas ! Ils ne le méritaient pas depuis qu'ils avaient tué Jehoudda dans le Temple et livré le christ à Pilatus ! Pour ce qui est des Kanaïtes, des Zélateurs de la Loi, à eux de se pourvoir, comme pendant l'année du Recensement et celle du Roi des Juifs, en pillant les greniers publics et en interceptant les convois dirigés sur les ports de Phénicie qui tiraient leur nourriture de la Galilée !

des repas partagés avec les Gentils. Il y a donc une autre source que nous ne connaissons plus, à laquelle a puisé, tout en la voilant, l'auteur de la *Seconde à Timothée*. Saül a été maltraité dans Antioche.

La famine ne va jamais sans l'émeute ; ces deux cousines se succèdent, l'une fille de l'imprévoyance, l'autre de la colère. Ce qui est vrai de Rome est vrai de Jérusalem, vrai de partout. Le ventre a des yeux qui voient tard, mais clair. La question du blé domine l'antiquité. Un bon prince, un bon roi, c'est beaucoup de blé. Claude voulait être un bon prince, un bon empereur. Alexandre avait affamé la Galilée et la Transjordanie au nom de Claude, on répondrait en affamant les Juifs du Temple au nom de la Loi !

En vain eût-on représenté à Shehimon et à Jacob qu'il était dû quelque respect au neveu de Philon, le chantre du Logos dont le *Quatrième Évangile* devait tirer plus tard un parti si brillant. Shehimon eût gardé l'insensibilité de la pierre et Jacob n'eût pas compris, même à coups de maillet. Entre Alexandre et eux il y avait le souvenir d'Ephèse et la Loi. Ils entrèrent en campagne avec leurs troupes ordinaires, les esclaves dont la Loi sabbatique relâchait les liens et que leurs maîtres ne cherchaient pas à retenir près du garde-manger. Les *Évangiles* ont grossi démesurément l'importance de Bar-Jehoudda, mais c'est uniquement parce qu'il est l'auteur de l'*Apocalypse*, conclusion de l'Ancien Testament et apothéose de la race juive. Dans le fait, Shehimon et Jacob ont été autant que lui. Theudas n'a pas été moins, et Apollos, dans son action antidavidiste, paraît les avoir surpassés tous, hormis Ménaïem qui est arrivé à ses fins.

II

RETOUR DE SHEHIMON ET DE JACOB EN JUDÉE :
LEUR CRUCIFIXION

Comment Gallion et Saül ont-ils été mêlés à ces événements et à la punition de leurs auteurs, c'est ce que nul aujourd'hui ne peut dire. Sur le fait en soi la *Lettre aux Galates* ne laisse pas le moindre doute. La seule question qui se pose, c'est de savoir si Saül, après sa mission d'Ephèse, est allé prendre Gallion à Corinthe (1) ou s'ils se sont rejoints dans Antioche. On pourrait croire qu'il n'y avait rien à faire contre ce document, d'où il résulte invinciblement que Saül et Gallion sont allés ensemble à Jérusalem, partis d'Antioche l'année où on a crucifié Shehimon et Jacob, c'est-à-dire 802; ce serait mal connaître la puissance du Saint-Esprit appliquée à l'histoire. Dans les *Actes* il a fait descendre à ce voyage la même échelle chronologique qu'à la crucifixion de Bar-Jehoudda : sept degrés d'une année (2). Saül n'est plus accompagné de Gallion comme dans la *Lettre aux Galates*. Le Saint-Esprit a donc défait dans les *Actes* ce qu'il avait fait dans la *Lettre*, et c'est pour l'intérêt de l'Eglise mieux entendu.

Toutefois ce que les *Actes* disent d'Agrippa I^{er}

(1) Auquel cas, les troubles de Corinthe pourraient être en partie postérieurs à ceux d'Ephèse. En tout cas il est bien vrai que Saül a fait trois voyages en Achaïe, deux sous Claude et le troisième sous Néron en 819.

(2) Ou cinq, selon la date qu'on adoptera pour le voyage de Paul et de Barnabé. Cf. le présent volume, p. 161.

comme étant advenu en 797, à savoir qu'il était fort irrité contre Tyr et Sidon, doit être entendu de Tibère Alexandre en 802. Ce ne sont d'ailleurs pas les Tyriens et les Sidoniens proprement dits qui provoquèrent cette irritation, ce sont les Juifs de ces deux villes qui, déjà visités en 788 par le roi-christ (1), s'étaient émus de nouveau pour la cause de la Loi violée. Que le marché contre lequel Shehimon et Jacob se levèrent fût ancien déjà, qu'il ait été passé sous Agrippa et que le chambellan Blastus y fût pour quelque chose, c'est possible, et même on peut croire que Blastus l'a payé de sa vie s'il est passé à portée de la sique des deux frères. C'est bien l'exécution de ce traité qui, combiné avec l'observation de la Loi sabbatique, a aggravé la famine et provoqué la révolte dans laquelle ils ont péri; ils accusaient Alexandre devant le peuple de s'être vendu aux Tyriens et aux Sidoniens, en respectant les conventions passées avec Blastus. Et c'est bien parce que les habitants de Tyr et de Sidon « tiraient leur subsistance des terres du roi » que les Juifs loyalistes n'eurent pas de peine à arranger leurs affaires avec Alexandre : ils étaient les premiers intéressés dans la punition de ceux qui arrêtaient les convois. Ce sont eux qui probablement les livrèrent. Les mouvements suscités par les Theudas, les Shehimon et les Jacob étaient connus des historiens romains qu'abrège Tacite (2). Car Tacite, simple abrégiateur malgré tout son génie, dit que, même après Caligula, les Juifs avaient donné des signes de rébellion qui subsistaient encore sous la procurature de Félix, c'est-à-dire après celle de Tibère Alexandre.

(1) Cf. le *Roi des Juifs*, p. 257.

(2) Plin, Cluvius et autres.

« Quoique la mort de Caligula eût arrêté l'exécution de certains ordres [que le texte ne relate plus] (1), la crainte restait de voir un autre empereur les renouveler.

Dans une opération dont il ne reste plus aucune trace, et sans qu'on puisse savoir si ce fut autour de Jérusalem, en Galilée, au-delà du Jourdain ou sur les routes de Tyr et de Sidon, Tibère Alexandre s'empara de Shehimon et de Jacob, les fit mener à Jérusalem, enfermer dans la tour Antonia (2) et crucifier en punition de leurs méfaits, au même lieu que leur frère aîné, c'est-à-dire au Guol-golta du Gué-ben-Hinnom. A côté de tous les mensonges que l'Église a glissés dans Josèphe, elle y a laissé cette vérité : Shehimon et Jacob, fils de Jehoudda, le Jehoudda du Recensement, sont morts crucifiés tous les deux par Tibère Alexandre, procureur de Claude en Judée. Et quand bien même Josèphe ne nous apprendrait pas de quel supplice ils ont péri, nous le saurions à n'en point douter par l'Évangile. Quant au motif, on l'a supprimé de partout. Pourquoi Tibère Alexandre les a-t-il crucifiés ? On ne sait. Qu'ont-ils fait ? Rien... Quoi ! c'est sans cause qu'on crucifia l'un et l'autre ? Oui, sans cause. Pourtant, il y en avait une et Josèphe la disait ; c'est même pour cela qu'elle n'y est plus. Josèphe, ami intime de Tibère Alexandre, Josèphe, ennemi capital de la secte fondée par Jehoudda et continuée par ses fils, Josèphe

(1) Il a été certainement touché à cet endroit, et les traducteurs sont obligés d'y suppléer par une incise.

(2) Les *Actes des Apôtres* ont, comme on l'a vu, corrompu toute l'histoire dans l'intérêt de l'Église, mais ils reconnaissent que les deux frères étaient enfermés dans la tour Antonia, prison romaine.

qui eut à la combattre en la personne de Ménahem, leur dernier frère, Josèphe donnait la raison. Ou plutôt, il la redonnait, car il l'avait déjà indiquée à l'endroit où il parle du fondateur du christianisme et de son associé. « La rage de ces séditeux passa jusqu'à cet excès de fureur qu'une grande famine qui survint ne put les empêcher de forcer les villes ni de répandre le sang de ceux de leur propre nation (1). » La voilà, la cause, ô mon âme ! comme dit Hamlet. Il n'y en a pas d'autre. C'est pourquoi elle n'est pas dans les *Actes des Apôtres* et pourquoi elle n'est plus dans Josèphe. Toutefois on sait par les *Actes* que les Juifs de Jérusalem applaudirent à l'exécution, ce qui est une opinion de ventres vides et d'estomacs contrariés.

Selon toutes les apparences Shehimon et Jacob furent pris comme l'avait été Bar-Jehoudda. Ce n'est pas en vain qu'on tente d'assassiner et qu'on assassine toutes les fois qu'on peut les membres du sanhédrin et les officiers du Temple. Pour n'être pas fils de David, les gens comme Jehoudda Is-Kérioth et Ananias ont de la famille ; et dans une religion où la vengeance se transmet jusqu'à mille générations, on tient une comptabilité régulière des meurtres par lesquels Shehimon et ses frères répondent depuis le Recensement au massacre de leur père et de leur oncle dans le Temple, à la lapidation de leur frère Jacob junior et à la crucifixion de leur frère le christ, sans oublier la déplorable fin d'Éléazar et toutes celles que nous ignorons. Un homme semble avoir pressé avec quelque ardeur l'exécution de Shehimon et de Jacob après leur capture, cet

(1) *Antiquités judaïques*, XVIII, 1, 759.

homme, c'est le grand-prêtre Ananias qu'il ne faut pas confondre, comme le fait l'Église, avec un autre Ananias, également grand-prêtre en 819, et qui fut assassiné dans les égouts par Ménahem. L'Ananias qui requit contre Shehimon et Jacob était, paraît-il, fils de Nébédaios (1), ce qui nous laisse assez froids ; mais nous ne pouvons nous ranger à l'avis du Saint-Siège, lorsqu'il fait de cet Ananias l'individu qui périt par ordre de Ménahem (2). Ce serait méconnaître le sentiment dans lequel était tenue la comptabilité de la gheoullah dans la famille du Juif consubstantiel au Père. On mettait son honneur à ne pas être en retard sur son voisin d'un seul assassinat, et quand on eut assez tué sur les chemins ou dans les rues, on cacha sa sique sous sa robe et on tua dans le Temple. Quand on fit la balance de l'exercice 802, on mit en report Ananias, fils de Nébédaios. Tout nous dit qu'il avait payé sa dette bien avant 819.

III

LE SANHÉDRIN DE 802 ET LE DISCOURS DE GAMALIEL

Le sanhédrin était présidé par Gamaliel, parent des accusés, car il descendait, lui aussi, de David. Selon les *Actes*, une voix, la sienne, se serait élevée mollement pour eux dans l'assemblée. Il faut considérer qu'à

(1) *Le Nouveau Testament*, seule édition approuvée par la Sacrée Congrégation de l'Index. (*Actes des Apôtres*, ch. xxiii, note du verset 2, p. 397).

(2) *Idem*.

leur point de vue, celui de la Loi, ils étaient sans péché. Si le pharisien Gamaliel a effleuré ce point délicat, s'il a demandé quelque atténuation à leur châ-
timent, — par exemple, une sépulture plus honorable que le Guol-golta, — c'est tout ce qu'il a pu faire. Car Gamaliel a présidé le sanhédrin sous Tibère, sous Caligula et sous Claude (1), et par conséquent, à moins qu'il n'ait été absent ces jours-là, il avait déjà signé les condamnations de Jacob junior, d'Éléazar et de Bar-Jehouda. Le discours qu'on lui prête dans les *Actes* est d'une fausseté manifeste, il n'est même pas placé au bon endroit (2). Mais les scribes ecclésiastiques travaillent à une telle distance des lieux et des événements qu'ils sont certains de n'être démentis par personne, sinon par l'histoire, ce qui les laisse tout à fait indifférents.

Car Gamaliel a également condamné Theudas. Or, vous avez vu que la révolte de Theudas a eu lieu sous l'adus, en 798 ou 799, et que celle du père du christ était de 761. On est donc revenu sur le premier texte des *Actes*, qui reconnaissait certainement l'antériorité de Jehouda. Theudas s'est levé *avant ce temps-ci*, dit le pseudo-Gamaliel quand on lui amène les crucifiés de Tibère Alexandre. Et en effet il savait que Theudas

(1) Ceci est reconnu même par l'exégèse papaline. (Note sur le verset 34 du ch. v des *Actes*, édition approuvée par le Saint-Siège).

(2) En effet, il a été placé au second emprisonnement des apôtres (*Actes*, v, 18 et suivants), emprisonnement qui remonte à Tibère et dont a fait partie le christ lui-même, Pilatus étant procureur et Kafaphas grand-prêtre.

Dans ce discours il est question de la révolte de Theudas et de celle de Jehouda, celle-ci présentée aujourd'hui par les *Actes* (v, 37) comme étant postérieure à celle de Theudas. Nous avons démontré toutes ces fraudes.

s'était levé trois ou quatre ans avant ce temps-ci, c'est-à-dire avant le temps qui amène Shehimon et Jacob devant le sanhédrin en présence d'Alexandre. Il ne pouvait se tromper : la tête de Theudas, trophée de Fadus, avait été envoyée à Jérusalem, où chacun avait pu la voir, car cette aventure, dit Josèphe, « fut ce qui arriva de plus remarquable sous le gouvernement de Fadus ». Avant ce temps-ci veut donc dire « avant l'événement à propos duquel je vous fais, moi, Gamaliel, le beau discours que vous entendez. » La déconfiture de Theudas est si récente que Gamaliel donne le nombre des disciples tués avec lui, quatre cents, chiffre qui n'est pas dans Josèphe, mais qui peut-être on vient, car cette précision étonne sous la plume du scribe des Actes. Gamaliel ne connaît que deux chrétiens depuis le commencement du siècle, Jehouda, qu'on fait Galiléen (1), et Theudas. Le sanhédrin de 802 n'en connaît pas davantage. Pas un mot de Bar-Jehouda, le roi-christ que ce même sanhédrin, présidé par ce même Gamaliel, a condamné en 788 et que Pilatus a mis en croix le 14 nisan. Pas un mot d'Éléazar-bar-Jaïr condamné en même temps que lui. Pas un mot de Jacob junior condamné en 787 et lapidé par Saül. Il y a là un phénomène d'amnésie d'autant plus extraordinaire que le sanhédrin a devant lui deux des fils de Jehouda pour les envoyer au même supplice que leur frère aîné. Pas un mot par conséquent d'un nommé Jésus, qui aurait étourdi la Judée par ses maximes et

(1) Jehouda était Gaulonite, de Gamala, mais après la chute de Jérusalem en 823 on comprit dans la Galilée tous les districts trans-jordaniques de Pérée, de Gaulanitide et de Bathané. Mais ce n'est pas pour cette raison que l'auteur des Actes le fait Galiléen, c'est parce qu'ailleurs Josèphe le dit Gaulonite et de Gamala.

ses miracles, ni d'un nommé Joannès, baptiseur qui aurait été son Précurseur au Jourdain. On n'a connu ni l'un ni l'autre, puisqu'on ne se rappelle pas avoir connu Bar-Jehouda.

Aussi Gamaliel déclare-t-il, avec ce détachement des choses d'ici-bas qui caractérise les gens morts depuis deux ou trois siècles : « Ne vous occupez plus de ces hommes et laissez-les, car si cette entreprise ou cette œuvre est des hommes, elle se dissipera ; que si elle est de Dieu (et elle l'est, puisque l'Église s'en occupe), vous ne pourrez la détruire, et peut-être (c'est même certain) que vous vous trouveriez combattre contre Dieu même (1) ! » Tout cela est fort bien, mais il se trouve que par un malheureux hasard ce beau parleur a présidé les quatre séances du sanhédrin dans lesquelles ses quatre cousins, Jacob junior, Bar-Jehouda, Shehimon et Jacob, ont été condamnés solennellement à mort. Et ce rapprochement en dit assez sur ses véritables sentiments et sur ceux de Saül, son élève. Mais comme sous le nom de Paul on a transformé Saül en apôtre du christ ressuscité par les évangélistes, on ne pouvait faire moins que de montrer chez son maître les mêmes sentiments de sympathie et presque d'adhésion. Toutes ces impostures, et vraiment elles ne sont pas ragoûtantes, s'enlacent et se pénètrent, étouffant toute notion de justice et de vérité chez les ouailles, stupéfiant leur esprit, les réduisant par la fatigue à accepter les ténèbres plutôt que de chercher à en sortir.

(1) Actes des Apôtres, v, 38, 39. Ce qui a permis à l'Église d'insinuer que Gamaliel s'était converti à Jésus-Christ comme son élève Saül. Gamaliel mourut ou tout au moins cessa de présider le sanhédrin vers 805, dix-huit ans avant la chute de Jérusalem.

IV

AU GUOL-GOLTA.

En résumé, c'est bien à Jérusalem, et au Guol-golta, que Shehimon, en Évangile la Pierre, a été crucifié avec Jacob, devant le cimetière d'où quatorze ans auparavant il avait enlevé nuitamment le corps de son frère le Nazir. Nous sommes donc certain que, dans l'esprit de Cérinthe, autour du *Quatrième Évangile*, ce n'est ni à Rome, sur le Janicule ou sur le Vatican (1), ni hors de Judée que s'est dressée la croix de Shehimon, fils de Joannès 1^{er} (2). Nous en avons la preuve dans la christophanie qui se passe sur les bords du lac de Genézareth et où son frère, sous les espèces de Jésus, lui fait cette prédiction posthume : « On t'attachera et on te mènera où tu ne voudras pas. » Martyr contre sa volonté, tel est Shehimon, en cela semblable au roichrist qui comptait encore plus sur ses jambes que sur son bras. Il fallut les attacher l'un et l'autre. Depuis le Sôrtaba jusqu'à la fin, avec escale dans la Cour de

(1) C'est une vérité tellement éclatante que des ecclésiastiques du plus grand mérite, comme les pères Hardouin et Berruyer, n'ont pas craint de saper le fondement de la papauté en proclamant que jamais Pierre n'est allé à Rome, (Hardouin, *in Mathæum*, xxiii, 34), qu'il n'y a point établi son siège, et que « l'Église romaine et le Siège apostolique n'ont été établis qu'après la destruction de la République juive, l'abolition du sacerdoce d'Aaron, et l'entier ensevelissement de la synagogue et de la Loi de Moïse ». (Berruyer, *Réflexions sur la foi*, t. VIII, 2^e partie, pp. 170 et 171.)

(2) *Quatrième Évangile*, xxi. Par trois fois il y est dit fils du premier Joannès, et Joannès est un des surnoms du père du baptiseur. Cf. le *Charpentier*, p. 41.

Kataphas et à Ephèse, Shehimon a décliné toutes les occasions qui se sont offertes à lui de dire : « C'est moi, me voilà ! » La fuite est son grand moyen. Ah ! quand il était jeune et qu'il retroussait sa robe jusqu'à la ceinture pour aller plus vite, il n'était pas facile à prendre ! Mais il a vieilli, il n'a plus ses jarrets du Sôrtaba, on lui a mis la main dessus, le voilà pris et crucifié (1).

Soutiendra-t-on que Shehimon a été conduit à Rome prisonnier et que c'est ce qu'il faut entendre par les mots : « On te mènera où tu ne voudras pas ? » Josèphe enlève toute créance à cette thèse. C'est Alexandre qui fit crucifier les deux frères. Crucifié à Rome, Shehimon ne l'eût point été par Alexandre, mais par Claude. Est-ce qu'Alexandre envoie Jacob à Rome ? Pourquoi y aurait-il envoyé Shehimon ? Est-ce que le sanhédrin, présidé par Gamaliel, siégeait à Rome ? Est-ce que Jonathan, fils de Hanan, et Alexandre, qui assistent tous deux à la séance, sont à Rome ? Est-ce que la forteresse Antonia où Shehimon et Jacob sont enfermés est à Rome ? Loin de seconder les fraudes ecclésiastiques ourdies aux quatrième et cinquième siècles, la prédiction de Jésus, qui comme toute bonne prédiction évangélique enregistre un fait accompli (2), vient fortifier invinciblement l'histoire représentée par Josèphe. Car, comment Shehimon aurait-il « accompagné » le Jésus au Guol-golta, si sa croix avait surgi hors de la terre juive ?

(1) Il devait avoir soixante-quatre ou cinquante ans, étant né, je pense, un ou deux ans après Bar-Jehouda, né lui-même en 739.

(2) Le massacre des partisans de Bar-Jehouda dans le Temple par Pilatus est un des exemples les plus saisissants de cette méthode. C'est une façon de dire : « C'était écrit. »

Dira-t-on que Josèphe ne doit pas être cru, n'ayant point le Saint-Esprit? L'argument est très fort, je le reconnais. Mais l'auteur du *Quatrième Évangile* a le Saint-Esprit, personne même ne l'a davantage, puisque l'Église a enlevé cet écrit à Cérinthe pour le donner à certain « disciple chéri » qu'elle appelle Joannès. Vous avez entendu ce témoin, il a vu Shehimon dans une barque, sur le lac de Genézareth, à la veille de sa crucifixion. Nierez-vous que Mathieu et Marc aient le Saint-Esprit? Non certes, car vous seriez tort à vos connaissances. Eh bien! que dit Marc? Marc dit avoir vu, sur le chemin qui va du Jourdain à Jérusalem, deux des fils du Zibdeos, dont Jacob, sous son nom de Jacques, en route pour leur crucifixion au même endroit que Bar-Jehoudda, sous son nom d'*Apocalypse*. « Pouvez-vous boire la coupe que je vais boire, leur demande le Joannès sous les traits de Jésus? — Nous le pouvons, disent-ils. » Et Jésus : « Il est vrai que vous boirez la coupe que je vais boire. » (1) Vous ne voulez point croire Marc, parce que, n'étant point des Douze, Marc n'a pu recevoir le Saint-Esprit au degré convenable? En effet, Marc est suspect de mensonge, surtout en cet endroit d'où il fait disparaître Pierre qui est parmi les interlocuteurs anonymes dans Mathieu. Mais Mathieu? Contestez-vous Mathieu qui est des Douze, et qui a reçu le Saint-Esprit au point de remplacer Is-Kérioth dans un emploi que celui-ci n'a jamais tenu? Non. Eh bien! qu'a vu Mathieu? Avec ses yeux pleins de la flamme céleste, Mathieu a vu la même chose que Marc : les grands fils de Zibdeos — que voici, dit leur mère, —

(1) Marc, x, 35.

montant à Jérusalem pour y boire le même calice que leur aîné (1). Si vous faites à Mathieu l'affront de douter de sa parole, pousserez-vous l'ignominie jusqu'à douter de celle de Jésus qui a donné son corps et son sang pour vous racheter de la mort et du péché? Non. Eh bien! que dit Jésus au moment même où il fait ce sacrifice? Jésus dit à Shehimon : « Quand un jour tu seras revenu, confirme tes frères. » Donc Shehimon est revenu (de mauvaise grâce, si vous voulez, mais enfin il est revenu), et il a confirmé ses frères, tout au moins leur aîné. Contesterez-vous ces paroles sous le prétexte qu'elles ne sont que dans Luc, lequel ne fut point apôtre titulaire? Vous le pouvez, puisque Luc ne bénéficie pas de l'infaillibilité dont le pape seul est investi. Mais alors nierez-vous que le Jésus ait été crucifié au Guol-golta? Non. C'est donc bien là que Shehimon a confirmé ses frères dans la Loi et dans la foi du grand Panthora, leur père.

V

ASSOMPTION DE PIERRE HORS DE SHEHIMON ET DE JUDÉE

Considérez comment s'ourdit une fourberie d'Église. Pour commencer, les Actes ont placé la famine avant la mort d'Agrippa, alors que dans Josèphe elle est postérieure de cinq bonnes années. On obtient par ce moyen que le supplice de Shehimon et de Jacob n'ait pas eu lieu sous Tibère Alexandro, et qu'il puisse y

(1) Mathieu, xx, 20 et suiv.

avoir eu autre chose qu'une double crucifixion. On supprime ensuite tout lien de parenté entre Shehimon et son frère. Jacob est encore *frère du Joannès* (1), mais il ne l'est plus de Shehimon qui, de son côté, est devenu Pierre, on sorte que ce Pierre cesse d'avoir été frère du Joannès, lequel, de son côté, s'appelle dorénavant Jésus et devient différent de ce qu'il a été sous son pseudonyme d'*Apocalypse*.

Le tapis ainsi préparé, on apporte les gobelets. Agrippa se saisit de Jacques, frère du Joannès, et le fait périr *par l'épée*. Conséquence : il ne peut être question de Jacob, frère de Shehimon et fils de Jehoudda, dont parle Josèphe, puisque dans Josèphe Jacob meurt *crucifié* par Tibère Alexandre. Ce Jacques devient donc un apôtre subalterne qui, pour cette fois seulement, avait crié plus fort que les autres. Agrippa s'empare aussi de Pierre qui sous ce nom n'est plus frère de Jacques. C'est le jour des Azyms, autrement dit le jour de la Préparation à la pâque.

Pierre devait subir le même sort que Jacques, c'est-à-dire être décapité, mais Agrippa se rappelle que Pierre meurt *crucifié* dans les *Évangiles* et il surseoit à sa décollation, parce qu'il veut l'exécuter publiquement *après la pâque*. Voici pourquoi, étranger à l'affaire et par surcroît mort depuis trois cents ans, Agrippa prend cette détermination.

Nonobstant la tradition religieuse qui interdisait aux Juifs de mettre à mort quelqu'un en ce grand jour, le *crucifié* de Pilatus, frère aîné des deux *crucifiés*

(1) Grave imprudence, qu'on répara plus tard dans l'interpolation de Josèphe relative à Jacob.

Le mensonge ecclésiastique avait donc été percé à jour.

d'Alexandre, avait été supplicié le jour même de la Préparation à la pâque. Le sanhédrin, toutefois, avait eu des scrupules, et, quoiqu'il l'eût condamné depuis longtemps, qu'il eût promis une récompense à qui l'arrêterait, et que Kafaphas le tint prisonnier dans la cour de sa maison, on n'avait pas voulu l'exécuter à cause de Pilatus à qui il appartenait et de l'usage où l'on était, non seulement de ne pas exécuter ce jour-là, mais d'accorder l'annistie jubilaire à quelqu'un. Pilatus, on le sait, avait passé outre, la loi Julia primant l'habitude juive ; le christ avait donc été crucifié avant la pâque, tous les anciens *Évangiles* le disaient, ne pouvant prévoir à quel point irait la mystification des goym.

Mais depuis la fabrication de l'épisode dans lequel on voit Bar-Jehoudda célébrer la pâque sous les espèces de Jésus, alors qu'il était en croix depuis la veille, il fallait qu'on vît, par l'exemple de Pierre, qu'il n'avait pas pu être mis en croix *avant* la pâque, et que par conséquent il avait célébré la Cène et offert son propre corps en sacrifice conformément aux prophéties qu'on lui prête dans l'Évangile. Le sursis spontanément accordé à Pierre par Agrippa donne à cette nouvelle imposture un air de vérité qui lui manque totalement dans l'Évangile.

Le supplice de Shehimon est remplacé par l'évasion de Pierre. Mais Pierre ne s'évade pas seulement de la prison, il s'évade de son corps terrestre, lequel est une prison.

Cette évasion, c'est son Assomption, à lui. On l'enlève « à l'attente de tout le peuple juif » et à celle

de toute sa famille, car tout le monde sait où, quand, pourquoi, par qui, avec qui, après qui, il a été crucifié. Lorsqu'il revient nuitamment frapper à la porte de la maison de David, personne ne veut croire que ce soit lui. « C'est son ange, » dit-on. En effet, c'est son double angélique, et comme un revenant des cieux (1). Aussi « Agrippa, l'ayant recherché, ne le trouva point. »

Agrippa, tu n'as pas bien cherché! Cela tient sans doute à ce que tu étais mort depuis cinq ans. Si ta police avait eu plus de flair, elle aurait retrouvé Shehimon trônant à Rome sous le nom de Pierre dans sa chaire papale. L'Église l'a bien retrouvé, quand il s'est agi pour elle d'enlever Shehimon aux Juifs de Judée, conformément à la doctrine des doubles dans l'Apocalypse.

Ce sont les doubles de Jehouda et de Zadoc qui en 761 vont au ciel après trois jours, tandis que leurs corps attendent la résurrection au 15 nisan 789 (2). Qu'est-ce que Jésus dans les Évangiles? Le revenant du Joannès. Qu'est-ce ici que Pierre? Le revenant de Shehimon. Il s'évade de son corps crucifié à Jérusalem pour aller se faire crucifier à Rome, comme l'Esprit-Saint l'ordonne. Son double est retourné au ciel, son origine, mais son corps appartient à l'Église qui en use au fur et à mesure de ses besoins. L'Assomption du Joannès, c'est une Assomption à droite et dont le but est le Père (3). Celle de Pierre, c'est une Assomption à gauche dont Rome est le point d'arrêt et dont le bétail

(1) Cf. le présent volume, p. 159.

(2) Cf. le *Roi des Juifs*, p. 20.

(3) Nous parlons du second état. La première assomption, l'enlèvement nocturne de son corps au Guol-golta, avait été horizontale au nord et le but était Machéron.

païen sera, s'il plaît à Dieu, la dupe éternelle. Bar-Jehouda dans la fable est enlevé aux Juifs par les scribes pour aller s'asseoir à la droite de Dieu. Ici Pierre est enlevé aux Juifs pour aller se faire crucifier au point cardinal opposé. C'est pourquoi il est crucifié la tête à l'envers dans la légende ecclésiastique. La croix pascale, au lieu de se former à l'Orient, se forme à l'Occident, contre la règle.

Car la véritable raison pour laquelle on a placé sous Agrippa la décapitation de Jacques et l'évasion de Pierre, la voici. Ruse de bas mercantis : en doutiez-vous?

Si les Actes avaient attribué la crucifixion de ces deux frères du christ à Tibère Alexandre, qui gouvernait pour Rome, jamais on n'aurait pu envoyer Pierre chez Cornélius et l'installer pape en Italie sous Claude. On charge Agrippa, qui est un Hérode, qui peut tout supporter, comme Hérodiade et Antipas, et qui agit uniquement « pour faire plaisir aux Juifs. » Avouer que Pierre et Jacques ont été martyrisés par Tibère Alexandre, pour « faire plaisir » aux Romains, ce serait dénoncer leur identité avec Shehimon et Jacob et leur fraternité avec Bar-Jehouda, châtié par Pilatus ; ce serait les rattacher tous à Jehouda, châtié par Quirinius pour refus du tribut au Recensement. Voilà pourquoi la famine éclate sous Agrippa au lieu d'éclater sous Alexandre, et pourquoi Pierre s'évade de Shehimon sous Agrippa au lieu de mourir au Guol-golta sous Alexandre. Il ne faut pas que les fils de Jehouda aient lutté contre Rome : depuis leur mort l'un d'eux est en passe de devenir dieu, l'autre en passe de devenir pape !

Quant à l'évasion de Pierre, qui osera la nier (1)? Elle coûte la vie aux seize sentinelles qui l'ont favorisée; et tel est le châtement d'Agrippa qu'il consent à mourir de la même mort qu'Hérode le Grand, c'est-à-dire mangé aux vers, tant est enracinée dans cette famille l'habitude de supplicier les innocents!

L'auteur des *Actes* ne peut ignorer le lieu où est mort Shehimon; mais dans Josèphe le crucifié de Tibère Alexandre s'appelle Shehimon, tandis que dans les *Actes* ce n'est même plus l'antique Képhas, c'est un personnage qui est à peine juif si toutefois il l'est, qui a pour les Gentils, notamment pour les Romains, des sentiments fort éloignés de la haine, qui n'a point d'injure spéciale à venger et qui s'appelle Pierre. Le scribe sait avec le *Quatrième Évangile* que Shehimon a été arrêté fuyant, comme son aîné, qu'il a été mené en un lieu où il ne voulait pas aller, et qu'il a été crucifié; et il sait avec Josèphe que Shehimon a été crucifié par Tibère Alexandre ainsi que Jacob. Si, instruit

(1) L'Église de Jérusalem conserva précieusement la double chaîne de Pierre. En 436 de l'Erreur chrétienne, l'impératrice Eudoxie, femme de Théodosio le Jeune, étant venue à Jérusalem, l'évêque Juvénal les lui donna. Elle en garda une partie qui fut conservée dans une basilique construite à cet effet, et envoya l'autre à sa fille Eudoxie, femme de Valentinien. De son côté, l'Église de Rome conservait déjà la chaîne que Pierre avait portée comme pape sous Néron et que sainte Balbine, fille de saint Quirinus, tribun militaire et gardien de la prison Mamertine, avait pieusement recueillie. Saint Léon ayant reçu le don d'Eudoxie et rapproché les deux chaînes, un miracle fit qu'elles se joignirent pour n'en former désormais qu'une seule. En mémoire de ce prodige et en l'honneur de Pierre, le pape et l'impératrice édifièrent de concert la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, où on montre la chaîne obtenue par cette miraculeuse jonction. On y a joint quatre anneaux de celle de Paul, mais pour celle-là on s'est contenté de faire venir un serrurier, il n'y avait plus besoin de miracle: l'église était construite!

de tout cela, il dit que Pierre, en fuite après la fausse décollation de Jacques, est « allé ailleurs », c'est qu'il le réserve pour un nouvel avatar ecclésiastique dans lequel on pourra le conduire, par des voies impénétrables comme celles de la Providence, jusqu'à Rome où il retrouvera le frère Paul amené dans l'Urbs par le même procédé. Nous avons des *Voyages de Pierre* qui font un pendant héroïque aux *Voyages de Paul*. Et, après avoir stupéfié la capitale du monde civilisé par des miracles d'essence divine, le Prince des apôtres et l'Apôtre des nations périssent martyrs du plus effroyable malentendu que l'histoire du baptême ait enregistré!

Que devient la Vérité dans ce merveilleux dispositif? Elle est battue d'avance à plate couture, en la personne peu respectable de Josèphe; Josèphe, après la chute de Jérusalem, s'est retiré à Rome, où il a écrit des livres. Livres dangereux, lecture malsaine. Si Shehimon pend authentiquement au bois de Tibère Alexandre en 802, c'en est fait du martyr de Pierre à Rome en 815 ou en 817 *ad libitum*. Au contraire, s'il s'échappe dès 797 de la prison de Jérusalem et qu'on le retrouve à Rome, sous Claude, il sera vivant et hors de Judée à la date où Josèphe le crucifie à Jérusalem, et, de cette manière, il n'y aura pas d'identification possible entre les deux Shehimon, bien que tous deux soient morts crucifiés. Quand les goym soutiendront qu'il s'agit du même Shehimon, on dira: « Comment cela se peut-il? Le nôtre s'est évadé avant la mort d'Agrippa et après celle de Jacques; il n'a donc pas été crucifié avec celui-ci par Tibère Alexandre. A la vérité, le frère de notre Shehimon s'appelait bien

Jacques, comme celui qui a été crucifié par Alexandre, mais votre Jacques a eu la tête tranchée par Agrippa. Vous voyez bien qu'il n'y a identité ni entre les deux Shehimon, ni entre les deux Jacob. Vous seriez donc beaucoup mieux d'organiser deux collectes à notre bénéfice que de jeter ces pierres de scandale sous les pas du très excellent Théophile. Mais vous n'aimez pas Dieu de tout votre esprit et de tout votre cœur. Si vous l'aimiez comme nous l'aimons dans l'Église, vous sauriez que si nous supprimons toute identité entre ces hommes, ce n'est pas seulement à cause du Juif consubstantiel au Père, c'est encore à cause de Ménahem, son dernier frère, exécuté en 819, non plus comme les trois premiers par des procureurs romains, mais par les habitants de Jérusalem associés à ses propres partisans fatigués de son abominable tyrannie ! »

VI

LE PONTIFICAT POSTHUME DE JACQUES A JÉRUSALEM

Jacob a beau être mort de deux façons, l'une par décollation dans les *Actes*, l'autre par crucifixion dans Josèphe, il est à la disposition de l'Église pour le même objet que Pierre. Mais comme on n'a pas besoin de lui à Rome, on le garde pour Jérusalem où il exercera tant qu'il le faudra, c'est-à-dire jusque sous Albinus, procureur de Judée en 815. Après quoi il sera lapidé par les Juifs. On retrouve en effet, dans les papiers de la famille, la lapidation de Jacob junior par Saül en 787, on la lui enlève pour la transporter à son aîné. Sous la

pression du Saint-Esprit, le mort par crucifixion saisit le mort par lapidation, et, bénéficiant à lui seul de cette double survie, il accomplit des miracles qui ne sont point inférieurs à ceux de Pierre, et cela bien après 802.

Comme dit Paul, je jure devant Dieu que je ne mens point ! D'ailleurs, il vous le dit également, on ne se moque pas de Dieu ! Voici entre autres une chose qui s'est passée à Jérusalem, sous le pontificat posthume de Jacques, et à laquelle j'ajoute une foi entière, comme si elle était dans les *Actes*. Saviez-vous que Claude eût épousé Protonicè, alors qu'il était associé à Tibère dans le temps que celui-ci guerroyait contre les Espagnols ? Non, eh bien, le Saint-Esprit vous l'apprend, et aussi que Claude avait eu d'elle deux fils et une fille. A la vue des miracles que Pierre faisait dans Rome, elle se convertit à Bar-Jehouda, et dès ce moment elle eut un désir impérieux, voire impérial, de visiter les lieux sanctifiés par la présence du Juif consubstantiel au Père, c'est-à-dire ceux de sa crucifixion, de sa résurrection et de son ascension. Accompagnée de ses deux fils et de sa fille encore vierge, rien ne put l'empêcher de partir aussitôt pour Jérusalem, où Jacques, chef de l'Église, la reçut avec une pompe inusitée même chez Tibère Alexandre. Insensible à ces marques d'honneur, elle voulut que Jacques lui montrât le Guol-Golta, le bois de la croix et le Saint-Sépulcre. Jacques lui répondit que tout cela était au pouvoir des Juifs qui naturellement — oh ! ces déicides ! — défendaient aux fidèles de s'en approcher. Mais ayant mandé le fils de Hanan, celui de Kaïaphas et un autre chef et leur ayant intimé l'ordre de remettre les lieux saints à l'Église, l'impératrice sortit pour aller les visiter.

Or, dans le sépulcre même, elle trouva trois croix, car à celle du Jésus on avait joint celle des deux larrons. Au moment d'entrer, sa fille tomba morte. S'étant mise à genoux, la mère en pleurs supplia Dieu de ne point permettre que les Juifs prissent prétexte de cet accident pour blasphémer son nom et celui du Sauveur. Mais son fils, jeune homme plein de jugement, remarqua que c'était une occasion de reconnaître par un miracle laquelle des trois croix était celle de Bar-Jehouda. L'application de la première croix sur le corps de la morte ne produisit aucun résultat ; aucun non plus l'application de la seconde ; mais, à peine touchée de la troisième, la jeune fille revint à la vie. Avec un désintéressement tout ecclésiastique, l'impératrice ordonna qu'on remit à Jacques cette croix que l'égoïsme lui eût commandé d'emporter à Rome ; et en même temps elle donna ordre à Jacques, qui n'y manqua pas, d'élever au Guol-Golta et au Saint-Sépulcre une église magnifique où l'on célébrait la jehouddolâtrie. Puis elle rentra au palais, précédée de sa fille qui, malgré la pudeur dont s'inspirait Messaline en ses bons jours, avait levé son voile afin qu'on pût en quelque sorte lire le miracle sur son visage radieux. Cet événement consterna les Juifs de Jérusalem. Mais le bruit en parvint jusqu'aux apôtres déjà répandus dans le monde, et quand Protonicé revint à Rome, les peuples en foule se pressaient sur le passage de la miraculée. Et c'est à cause de la résurrection de sa fille que Claude expulsa d'Italie ces éternels ennemis de la vérité qu'on appelle les Juifs. Tandis que s'accomplissait cet acte de la justice impériale, Jacques envoyait le récit du miracle aux apôtres qui, en signe de recon-

naissance, lui adressèrent le récit de ceux qu'ils opéraient de leur côté. Et tous ces récits furent lus dans les églises (1), ce qui montre et qu'ils étaient déjà connus sous Claude, et qu'il y avait en tous lieux des centres jehouddolâtres !

Dans ce dispositif Jacques est à lui seul toute l'Église de Jérusalem à partir de 803. En dépit de sa crucifixion en 802, il remplit le rôle de patriarche de Jérusalem jusqu'aux environs de 816 avec une noblesse et une dignité qui ne seront jamais surpassées, car elles s'augmentent ici de la majesté de la mort. De son côté, et quoiqu'il fit depuis le même temps que Jacob le plus bel ornement de quelque guol-golta subhiérosolymite, Pierre occupe à Rome, avec l'éclat que l'on sait, la chaire apostolique à laquelle il a donné l'auréole d'un martyr consommé la tête à l'envers. Lorsqu'on eut pourvu par la *Passio Petri* à la glorification latine de

(1) Je ne veux perdre ni votre temps ni le mien à relever ces inepties que je prends dans les *Origines de l'Église d'Édesse et la Légende d'Abgar*, par M. L. J. Tixeront (Paris, 1888, in-8°), qui les rapporte sous toutes les réserves du sens commun. Le but des faux relatifs à la découverte de la vraie croix, aussi nombreux que contradictoires et anachroniques, c'est de justifier le commerce des bois de croix qui, vieux comme l'Assyrie, prit vers la fin du quatrième siècle la forme jehouddolâtrique. Les églises d'Orient et d'Occident ont forgé la légende qui leur a paru la plus propre à leur commerce. Certaines églises ayant mis la découverte de la vraie croix sur le dos d'Hélène, mère de Constantin, au commencement du quatrième siècle, d'autres églises pour leur couper cet effet, source inépuisable de bénéfices, ont placé l'invention de la vraie croix sous Claude, gagnant ainsi trois siècles sur la concurrence. Cela permettait de dire : « Telle église spécule sur du bois inventé sous Constantin, il est moderne et inopérant. Vrai et efficace est celui-ci que nous possédons avec toutes les garanties d'authenticité, il est ancien, il a été trouvé sous Claude par sa femme. » La résurrection de la fille d'un empereur est la première victoire (*Proto-nikè*) de la croix, comme l'indique le nom de l'heureuse mère. Ouailles, à la caisse !

Pierre, il fallut expédier Jacques dans l'autre monde par un moyen martyrologique équivalent.

On avait arrangé l'histoire de Shehimon pour le faire vivre jusqu'en 815 sous le nom de Pierre, évêque de Rome. Il fallait arranger celle de Jacob en le faisant vivre jusqu'à la même date au moins, sous le nom de Jacques, évêque de Jérusalem. On fit constater par Hégesippe dans Hiéronymus (1), et par Clément d'Alexandrie dans Eusèbe qu'il y avait eu deux Jacques, le Majeur et le Mineur, ce qui est exact; mais on s'écarta de la vérité en ajoutant que le Majeur était celui qui, *frère du Joannès*, avait eu la tête coupée dans les *Actes* sous Agrippa I^{er}, tandis que le Mineur, celui qui était *frère du Seigneur*, avait conduit l'église de Jérusalem avec un brio étincelant jusqu'à 815 environ, date à laquelle il avait été lapidé par les Juifs. Et on inséra le récit du martyr dans Josèphe, en prenant bien soin de faire dire à l'historien que Jacques le Mineur était incontestablement le *frère du christ* et que les Juifs s'étaient fort mal comportés dans cette circonstance, comme dans toutes les autres d'ailleurs. Clément de Rome, dans ses *Constitutions apostoliques* (2), n'hésita pas à déclarer qu'ayant été ordonné au milieu des apôtres par Jésus lui-même, entre sa résurrection et son ascension, Jacques le Mineur était le premier évêque de la première Église du monde.

Dans le système de Clément Jacques le Majeur avait assisté à l'ordination de Jacques le Mineur par Jésus, il lui avait même imposé les mains : où trouver une preuve plus manifeste qu'il y avait bien eu deux Jacques

(1) Plus tard saint Jérôme.

(2) *Constitutions apostoliques*, livre VIII, ch. xxxv.

après la mort du christ? Le système, malgré sa beauté, offrait cet inconvénient que les actes des deux Jacques se mêlaient dans une proportion inquiétante jusqu'à la mort du Majeur et que le Mineur paraissait avoir été tué du même coup. Il en offrait un autre bien plus grave que Clément n'avait pas vu tout de suite : le siège épiscopal de Rome ne venait qu'après celui de Jérusalem ! Hiéronymus heureusement veillait : il déclara que les apôtres n'avaient ordonné Jacques le Mineur qu'à l'occasion du troisième Concile de Jérusalem qu'il plaçait en 809 (1). Or Pierre avait été évêque de Rome dès 797, soit douze ans auparavant. Concluez!

Tout cela est parfait, et il ne faut pas croire que nous soyons insensibles à ces marques d'une conscience inaltérable. Mais ce n'est pas Jacques le Mineur à qui le Rabbi se montre ressuscité dans les *Lettres aux Corinthiens*, ce n'est pas Jacques le Mineur que l'auteur de la *Lettre aux Galates*, d'une part, et les *Actes*, de l'autre, font assister à un Concile dont il rédige les canons, c'est Jacques le Majeur; et à la date où la littérature paulinienne a été fabriquée on ne connaît encore qu'un seul Jacques comme ayant survécu à son frère le Mineur lapidé par Saül en 787, et à son frère le Nazir, crucifié par Pilatus en 788. On voit par là que la lapidation de Jacques le Mineur sous le nom de Stéphanos n'était pas encore dans les *Actes* au troisième siècle, ou que s'il y avait des *Actes*, Jacques le Mineur y était lapidé soit sous son nom de circoncision,

(1) *Epistola* 85. Ad Evagrium. L'imposteur veut parler ici du pseudo-concile dans lequel les *Actes* font comparaitre Paul devant Jacques sur la fin de la procurature de Félix. Nous y arrivons.

soit sous son surnom évangélique d'Andréas. On a régularisé sa situation en faisant de lui devant le monde un simple diacre lapidé sous le nom de Stéphanos, mais on lui a conservé le bénéfice de sa naissance jehouddique en le ressuscitant dans l'Église sous le nom de Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem. Il ne perd rien, il n'y a qu'un mensonge de plus parmi les goym. Quant à Jacques le Majeur, qui devant le monde est décollé par Agrippa comme « frère du Joannès », alors qu'il a été crucifié par Alexandre, qu'est-ce que cela peut lui faire ? C'est devant le monde. Est-ce que son frère le christ n'est pas décollé lui-même sous le nom de Joannès par Hérodiade et crucifié sous celui de Jésus par Pilatus ? C'est devant le monde. Rien de plus rationnel, car comment mettre la tête de l'un sur les épaules de l'autre si cette tête n'est pas rendue mobile par une décollation ecclésiastique ? Jacques le Majeur saura très bien, voyant toutes ces transcapitations du haut du ciel, que c'est au fond lui qui est évêque de Jérusalem sous le nom de Jacques le Mineur, et il approuvera, puisque tout cela, c'est pour dominer par la ruse les goym qu'on n'a pu vaincre par la force. Si des frères ne peuvent pas changer de tête entre eux, il n'y a plus de famille !

On pourra donc, sans porter aucun préjudice ecclésiastique à Jacques, le lapider dans Josèphe pendant la procurature d'Albinus, et il n'en sera que plus bienheureux, *macarios* (bienheureux), d'où peut-être le surnom de Macaire qu'on a donné chez nous à Robert.

VII

DES FAUX RELATIFS A JACQUES DANS JOSÈPHE ET AUTRES

Les gens d'Eglise ont fait avec Josèphe ce qu'ils ont fait avec tous ceux qui n'étaient pas de la secte jehoudolâtrique : ils ont supprimé ce qui était gênant et ajouté ce qui était favorable, mus par ce mépris de la vérité qui les caractérise en tout. Josèphe, en vingt endroits, montre que la chute de Jérusalem et la dispersion des Juifs en 823 ont été amenées par l'effort insensé des Jehouddistes pour rétablir la monarchie davidique. Dans le passage relatif à Jacques, on lui fait soutenir tout le contraire. Il y déclare que la chute de Jérusalem et la destruction du Temple sont la réplique de Dieu au supplice de Jacques, *frère du Seigneur* (1). Voici d'ailleurs ce prodigieux morceau, digne pendant de ceux qui ont trait à « Jésus » et à « Jean-Baptiste » :

« Hanan le jeune (2) était grand-prêtre, homme plein d'audace et de férocité ; il était de la secte des Sadducéens, qui se distinguent des autres Juifs par la rigueur et la cruauté de leurs jugements. Profitant de l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Festus et l'arrivée d'Albinus qui était en route, il convoqua le

(1) Ce passage a disparu des manuscrits qui nous restent, mais il était dans les copies que l'Eglise faisait circuler au cinquième siècle. Il est dans l'*Anticelse*, et on peut juger par là de la compétence des exégètes qui font vivre Celse sous Marc-Aurèle et attribuent l'*Anticelse* à Origène, mort vers 255 de l'Erreur chrétienne.

(2) Il est dit le jeune par opposition à son père, l'Hanan du Recensement et le beau-père de Kafphas.

tribunal et lui déféra Jacques, frère de celui qu'on nommait le christ, avec quelques autres de la secte et les fit livrer à la lapidation pour crime contre la Loi. Mais tous les citoyens de mœurs douces et attachés à l'observation de la Loi s'en indignèrent, et ils envoyèrent secrètement au roi (1) des délégués pour obtenir qu'Hanan s'abstint désormais de sentences et d'exécutions si précipitées. D'autres allèrent au devant d'Alexandre qui venait d'Égypte, et lui représentèrent qu'Hanan n'aurait pas dû convoquer le sanhédrin sans son consentement, si bien qu'au bout de trois mois Agrippa le remplaça par Jésus, fils de Damneus. »

Alexandre n'était plus rien en Judée depuis 803. Félix et Cumanus l'avaient remplacé, puis Festus et Albinus. Son nom, dans cette interpolation, n'en est pas moins significatif. Il était mêlé de si près à la mort de Jacob senior, qu'on n'a pas pu interpoler sans lui. On feint simplement qu'il ait été absent lors de la sentence et que le sanhédrin ait condamné sans son consentement. Cependant, on n'a pas osé lui prêter envers sa victime les sentiments favorables qu'expriment, avec un mépris remarquable de la vérité historique, les bons et pieux citoyens de Jérusalem. Retenons aussi qu'Hanan le jeune a participé non comme grand-prêtre, mais comme juge, et non sous Albinus, mais sous Alexandre, à la sentence rendue contre Shehimon et Jacob. Observons enfin que l'interpolateur, avant d'appeler Jacques « frère de celui qu'on nommait le

(1) Il n'y avait plus de roi depuis Agrippa I^{er}. La Judée, la Samarie et la Galilée étaient gouvernées par le procurateur romain, et Agrippa II en était réduit à la portion congrue de Philippe, tétrarque de Bathané sous Tibère. Néanmoins on l'appelait roi dans le sens ethnarchique.

christ », venait de s'apercevoir que ce Jacques était désigné dans les *Actes* comme étant « frère du Joannès », ce qui conduit pour la centième fois à l'identité du Joannès et du christ.

Pour écrire son faux, l'interpolateur s'est servi de Josèphe à l'endroit où l'historien parle de la secte des saducéens, « qui sont les plus sévères de tous les Juifs et les plus rigoureux dans leurs jugements. » En tout cas l'interpolation est d'un temps où l'on ne prétendait pas encore que le christ eût créé le monde et où l'on ne niait pas qu'il ne fût, comme dit la *Lettre aux Romains*, « l'ainé de plusieurs frères. » Jacques est *adelphos*, frère, et non cousin, comme le veut aujourd'hui le Saint-Siège à qui l'Esprit donne des forces inouïes pour soutenir les impostures les plus grossières non pas seulement contre les faits reconnus par tous les *Évangiles*, mais contre la définition des mots dans le dictionnaire. Si Bar-Jehouda eût été fils unique et n'avait eu que des cousins, l'auteur des *Actes* et l'interpolateur de Josèphe n'appelleraient pas Jacob, l'un « frère du Joannès », et l'autre « frère de celui qu'on nommait christ ».

L'interpolation de Josèphe montre aussi que celui qu'on nommait christ n'a pas connu de Jésus. Enfin, combinée avec les divers passages de l'Évangile dans lesquels Jésus déclare que Joannès est celui qui a passé pour être le christ après sa mort, elle montre que ce christ ne s'appelait pas Joannès devant la circoncision, mais Jehouda comme son père.

C'est dans la *Guerre des Juifs* et non dans les *Antiquités* que l'interpolateur aurait dû glisser le passage sur la lapidation de Jacques. En effet, vous pouvez lire

dans l'*Anticelse* : « C'est pour avoir laissé exécuter Jacques, frère du christ, que Dieu a puni les Juifs par la chute de leur ville. » Mais comme c'est dans les *Antiquités* que l'Église a placé les deux passages sur *Jean-Baptiste et sur Jésus-Christ*, elle a fait entrer le troisième dans le même cadre. Albinus est, avec Gessius Florus, son successeur, le procurateur le plus durement traité dans Josèphe : on lirait son éloge, s'il eût fait quelque chose contre l'un des cinq frères survivants de Bar-Jehouda. Josèphe a été particulièrement remanié dans la *Guerre des Juifs*, où il devait s'étendre plus longuement sur la procurature de Fadus et d'Alexandre que dans les *Antiquités* ; c'est aujourd'hui tout le contraire. On n'y trouve aucune trace de l'exécution de Theudas sous Fadus, et de celle de Shehimon et de Jacob sous Tibère Alexandre, non plus que de la mission de celui-ci à Éphèse avec Saül et Démétrius. On y lit même cette phrase étrange à propos d'une procurature qui a été marquée par l'abrogation de la Loi sabbatique et par le retour de Shehimon et de Jacob dans le pays natal : « Tibère Alexandre remplaça Fadus ; l'un et l'autre gouvernèrent les Juifs en grande paix, sans rien changer de leurs coutumes (1). »

Il n'est peut-être pas impossible de savoir quand a été introduit dans Josèphe le passage relatif à Jacob. Il l'a été pendant la forgerie des ouvrages de Clément le romain. Il n'était pas convenable que Pierre et Paul eussent été martyrisés ensemble à Rome et que

(1) Livre II, ch. xix.

« Jacques, l'évêque des évêques de Judée, » survivant à sa propre crucifixion, fût mort tranquillement dans son lit. Les fausses lettres que Clément lui adresse (1) ne pouvaient lui avoir été écrites qu'après 815, date supposée du pseudo-martyre de Pierre à Rome : or, l'interpolateur de Josèphe fait périr Jacob sous les pierres de Hanan, en 815. On lapide Jacques en un temps où il peut encore recevoir des lettres de Pierre, déjà pourvu de son évêché de Rome par le Saint-Esprit.

Car dans ses prétendues lettres de 815, le prétendu Pierre, à la veille de céder son prétendu siège de Rome au prétendu Clément, le prétendu Pierre, dis-je, déclare qu'à cette date de 815, Jacques occupe glorieusement le siège épiscopal de Jérusalem. Les auteurs de la littérature clémentine, qui peuvent être du cinquième siècle, ces faussaires intrépides préparent l'interpolation de Josèphe.

L'*Histoire ecclésiastique* selon les Jansénistes raconte le martyre de Jacques, qu'elle ne dit pas être le Majeur, frère du christ, mais le Mineur. Vous allez voir comment d'une lapidation on en fait deux, et pourquoi l'Église prête à Jacob senior, crucifié par Alexandre, le martyre de Jacob junior, lui aussi frère du christ, lapidé par Saül. Elle prend la date dans l'interpolation de Josèphe, de manière à en faire bénéficier Jacques le Majeur, après sa crucifixion. Après quoi elle lui attribue toutes les circonstances du martyre de Jacques le Mineur d'après Hégésippe, un imposteur juif d'on ne sait quel siècle (2).

(1) Je ne parlerai pas pour le moment de celles qu'il lui fait adresser par Pierre. J'ai lu aussi celles-là, ce sont des chefs-d'œuvre.

(2) On fait Hégésippe contemporain de Théophile d'Antioche, et

Hanan entend profiter de l'intervalle qui s'écoule entre la mort de Festus et l'arrivée d'Albinus pour « empêcher les progrès de l'Évangile », et à cet effet il traduit Jacques devant le Conseil. Jacques est amené. « Ils firent d'abord semblant de vouloir le consulter au sujet de Jésus-Christ : « ... Le peuple, lui dirent-ils, vous prend pour le Messie (comment ! il prend Jacques le Mineur pour le Messie ? Le Jésus n'est donc pas monté au ciel quarante jours après sa Passion, devant Jacques, les Douze et plus de cinq cents frères ?) (1) ; c'est à vous de le délivrer de cette erreur, puisque tout le monde est prêt à croire tout ce que vous direz. » (Autant en dit l'interpolateur de Josèphe relativement à Jean-Baptiste). Héégésippe, auteur du troisième siècle, ne rapporte pas ce que Jacques répliqua, et c'est dommage, mais il dit qu'on le fit monter sur la terrasse du Temple afin qu'il fût entendu de tout le monde. Après qu'il y fut monté, les Scribes et les Pharisiens commencèrent à lui crier : « O Juste, que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant

l'on dit qu'il avait entrepris l'histoire de l'ancienne Eglise depuis la Passion jusqu'à son temps : cinq livres dont les Actes des Apôtres pourraient bien être extraits. Il n'en reste rien sinon ce qu'Eusèbe en a conservé : Eusèbe est le filtre, il n'a laissé passer que ce qui pouvait désaltérer des princes comme Théodose. Loin d'être, comme le croient ses dupes, un écrivain naïf et crédule, ne se nourrissant que de légendes, Héégésippe est un de ces menteurs que nulle absurdité ne décourage. D'après Eusèbe, ce serait le plus ancien historien de l'Eglise. Il serait allé à Rome en 177 de l'Erreur chrétienne et y serait mort en 181. Selon d'autres il aurait habité Rome pendant vingt ans, ce qui prolonge son existence jusqu'en 197. Si Eusèbe a connu son ouvrage, d'où vient qu'il n'a pu en tirer sur la période apostolique aucun renseignement qui ne soit en opposition absolue avec l'histoire et qu'on ne trouve dans les Actes ou dans les Lettres de Paul ?

(1) Actes des Apôtres, I, 9 et 10. I^{re} de Paul aux Corinthiens, xv, 7.

Jésus crucifié, (Héégésippe vient de dire absolument le contraire, c'est Jacques qu'on prend pour le Messie malgré l'Ascension publique de Jésus au Mont des Oliviers), dites-nous ce qu'il faut croire. » Saint Jacques répondit à haute voix : « Jésus, le Fils de l'Homme, dont vous parlez (1), est maintenant assis à la droite de la Majesté souveraine comme Fils de Dieu (Jacques a, comme on voit, des renseignements précis), et doit venir sur les nuées du Ciel. » (Il est moins affirmatif sur la date que son frère aîné). Mais les Scribes et les Pharisiens dirent entre eux : « Nous avons mal fait d'attirer ce témoignage à Jésus (et pour le rendre plus éclatant de faire monter Jacques sur la terrasse du Temple), il faut précipiter cet homme. Et étant montés, ils le précipitèrent du haut de la terrasse, en disant : « Il faut le lapider. » Saint Jacques ne mourut pas aussitôt ; mais se mettant à genoux, il pria Dieu pour ceux qui le faisaient mourir (plagiant ainsi son propre martyr dans les Actes) (2). Comme ils lui jetaient des pierres, un des prêtres de la famille des Récabites (3) s'écria : « Que faites-vous ? le Juste prie pour vous. » Mais il se trouva là un foulon qui prit son maillet à fouler les draps, et lui en donna sur la tête. Ce fut ainsi que ce saint Apôtre acheva son martyre, l'an 62 de Jésus-

(1) Le gagiste fait endosser son imposture par les Scribes et les Pharisiens, sans réfléchir que pas un seul instant le fils d'homme crucifié en 788 n'a dit être le Fils de l'homme, mais, bien au contraire, qu'on verrait prochainement celui-ci apparaître sur les nuées avec ses Apôtres, ses Décans et ses Anges.

(2) On voit par là qu'au temps d'Héégésippe c'est bien Jacob junior qui a été lapidé par Saül en 787 sous le pseudonyme ecclésiastique de Stéphane, la Couronne. Voir tout le chap. VII des Actes.

(3) La famille dont étaient les sept Récabites, aussi connus pour leur zèle que les sept fils de Jehouda.

Christ, après avoir gouverné l'Église de Jérusalem vingt-neuf ans (1). Il fut enterré au même lieu, près du Temple, et l'on y dressa une colonne (2). »

VIII

LE CLAN DE LA BÊTE

Cependant l'orage qui devait emporter la nationalité juive ne cessait de gronder. C'était comme un roulement sourd depuis le grand Jehouda, avec des éclairs ça et là. Des sept fils du tonnerre, il restait à entendre Ménahem.

Les Galiléens avaient accoutumé de passer par la Samarie pour aller aux fêtes solennelles de Jérusalem ; mais depuis qu'avec les Bar-Jehouda, les Shehimon et les Jacob ils se présentaient souvent siques et torche en main, les Samaritains se tenaient sur leurs gardes. En traversant la plaine de Mógiddo, près d'Engan-Ain où était le tombeau de Jacob junior, ils furent assaillis par les gens de Samarie et quelques-uns furent tués.

Ils en appelèrent d'abord à Cumanus, lieutenant de Félix en Galilée ; mais Félix ayant pris fait et cause pour les Samaritains, ils remirent leur cause à Éléazar,

(1) Malheureux, fais donc attention, tu dates la crucifixion de 786, quatre ans après la date inventée par l'Église !

(2) Cette histoire ne peut être d'Hégésippe, car s'il est du troisième siècle, Hégésippe n'a pu connaître l'interpolation de Josèphe d'après laquelle on date de 815 le supplice de Jacques, ni la supputation de Denys le Petit au sixième siècle, d'après laquelle on date la naissance de Bar-Jehouda de 754 et sa mort de 786 à l'âge de trente-deux ans.

fils de Dineus, et à Alexandre, brigands fameux qui depuis plusieurs années faisaient profession de ravager et de brûler les villages de Samarie. Le Temple fit lâcher prise aux hommes raisonnables, mais ceux qui avaient intérêt au pillage suivirent Éléazar qui tenait la montagne avec des forces qu'il est difficile d'appeler respectables.

Il serait puéril de n'attribuer qu'aux supplices de Bar-Jehouda, de Theudas, de Shehimon et de Jacob les guerres épouvantables qui dans le même temps s'allumèrent entre les gens de Samarie et ceux de Galilée. Durant plusieurs années, ce ne fut entre eux que pilleries, brigandages et incendies, et, quoique terrible, la punition qu'en firent les Romains coûta moins de sang juif que les Samaritains et les Galiléens n'en avaient versé. On ne voyait sur les routes et sur les places que des mourants et des morts. Tacite, souvent plus dur pour les Romains que Josèphe, nous montre Félix et Cumanus entretenant ces excès, spéculant sur ces haines, et se partageant les dépouilles : rôle parfaitement ignoble et dégradant, usure de voleurs policés sur des brigands sans art. Plus sensibles aux profits de cet état qu'au maintien de l'ordre, ils laissaient le pays livré à l'anarchie, aux embuscades, aux combats en règle entre les deux petits peuples séparés par une inimitié séculaire et qui, depuis l'aventure du roi-christ, ne voisinaient plus que pour se battre.

Ils s'intéressaient d'autant moins à leur querelle que tous les Juifs, sans distinction, leur étaient ou odieux ou suspects. Mal leur en prit toutefois, les soldats envoyés pour séparer les Samaritains et les

Galiléens furent taillés en pièces et, sans Quadratus, gouverneur de Syrie, qui accourut à leur secours, on ne sait si la guerre de siège n'aurait pas succédé aux opérations en campagne. Les Juifs qui avaient massacré les soldats payèrent cet attentat de leur tête ; mais de Félix et de Cumanus, qui en étaient la cause première par leur indolence, il n'y eut que Cumanus de puni. Quant à Félix, Claude en renforça indirectement le pouvoir par un sénatus-consulte qui donnait la même force aux jugements des procurateurs qu'aux siens propres. Tacite bondit aristocratiquement : « Des affranchis, de simples régisseurs de domaines égalés par Claude et à lui-même et aux lois ! » Mais Josèphe, qui voit les choses plus au fond et de plus près, dit que, sur la venue de Quadratus, et quels que fussent les torts réciproques des Samaritains et des Galiléens, les observateurs convinrent une fois de plus que Jérusalem était à la merci de Rome, et que la nation finirait dans une vaste opération de police. Les habitants de Jérusalem en convenaient eux-mêmes, comme au temps de Kafaphas et de Pilatus : « Les Romains viendront et ils détruiront le lieu saint et la nation (1). »

Cumanus ayant eu le dessous dans son conflit avec Félix, celui-ci resta seul, à l'ombre du pouvoir de son frère Pallas, affranchi de Claude, et vice-empereur, disaient les bonnes langues de Rome.

Certes, ç'avait été un odieux adultère que Tibère Alexandre se chargeât, lui Juif circoncis, de faire respecter la loi romaine dans le pays de la loi mosaïque,

(1) *Quatrième Évangile. Cf. le Roi des Juifs, t. II du Mensonge chrétien, p. 296.*

et l'on pouvait prévoir qu'il irait un jour jusqu'à abandonner sa religion et à combattre ses compatriotes sous les enseignes de Titus ! Ce fut pis encore lorsqu'on vit Drusilla, princesse juive, sœur de Bérénice et d'Agrippa II quitter en même temps son mari (1) et le culte de ses pères pour épouser Félix. Scandale énorme et nouveau : une Juive rançonnant le pays avec un affranchi de la Bête ! Cela voulait du sang, aux termes de la Loi zélote.

C'est Simon de Chypre, *aliàs* le Magicien, qui négocia le mariage (2). Simon n'était point Samaritain de Gitta, il était chypriote de Kitto. Rien n'empêche qu'il se soit trouvé en Samarie lors des événements de 788, et que dès cette époque il ait fait contre les fils de Jehouda le jeu du procurateur romain. C'est le faux prophète dont parle l'*Apocalypse* comme attaché à la personne des rois et des grands qu'il étourdit par sa magie. C'est lui que les *Actes des Apôtres* nous montrent émerveillant Sergius Paullus à Chypre. Négociateur habile, insinuant, fertile en paroles dorées, c'est lui qui, en la douzième année de Claude, se chargea de divorcer Drusilla d'avec le roi d'Émèse pour donner la belle à Félix. Il travaille ici pour le paganisme : le roi d'Émèse s'était fait juif pour épouser Drusilla, Drusilla se fait païenne pour épouser Félix (3).

Ce Simon est un véritable traître envers Moïse ; il détourne les femmes de leur Loi, il recrute des Juives

(1) Azize, roi d'Émèse.

(2) Josèphe, *Antiquités*, livre XX, ch. v.

(3) « Elle ne craignit pas d'abandonner pour ce sujet sa religion. » Josèphe, *Ant. Judaiques*, livre XX, ch. v.

pour les jeter dans le lit des païens. Pour un salaire il tombe dans l'erreur de Balaam.

Le métier d'entremetteur n'est jamais noble, mais Simon avait fait pis. Il était le prophète, le magicien, l'astrologue de la procurature. C'est à lui que les Beni-Jehouda attribuaient tous leurs malheurs sous Fadius et sous Tibère Alexandre. Dans toutes les mesures que Rome prenait contre eux, ils voyaient la main et le conseil de Simon. Simon, fin connaisseur en Apocalypses, auteur lui-même d'une Grande révélation fort balaamique, avait pu dire certaines choses, en deviner certaines autres. Ce n'est pas qu'un mouchar, c'est un rival et des plus dangereux, surtout si réellement il faisait descendre le feu du ciel en terre! Bar-Jehouda n'en avait pu faire autant en Samarie, quoique fils du tonnerre. Les Évangélistes le constatent avec regret, car il eût été vraiment bon et opportun que la foudre tombât sur les Samaritains en 788 et anéantît les soldats de Pilatus.

En même temps, Saül, qui avait joué un rôle assez effacé sous Agrippa I^{er}, devonait un personnage sous Agrippa II par le crédit de Bérénice qu'il avait revue et suivie à Tarse, car, après avoir été femme de son oncle Hérode, roi de Chalois, et avant de devenir la concubine d'Agrippa II, son frère, Bérénice avait été mariée à Polémon, roi de Cilicie. Ce second séjour au pays des grosses toiles — d'où *cilices* — est certain, et pour l'expliquer par une cause qui fût vraisemblable sans avoir le défaut d'être vraie, les farceurs qui ont fabriqué les *Lettres de Paul* et les *Actes des Apôtres* n'ont rien trouvé de mieux que de représenter Paul

travaillant au métier, opposant la main-d'œuvre juive à tous les tisserands de Corinthe et d'Ephèse, et se bornant pour unique distraction à faire des collectes au nom de Bar-Jehouda ressuscité. Cette étrange métamorphose n'ayant point été notifiée aux hommes du premier siècle, les descendants et alliés de Jehouda priaient Dieu de faire passer Saül, ne fût-ce que pendant une minute, à la portée de leurs siques. Saül, Agrippa, Bérénice, Drusilla, femme de Félix, Mariamne, femme de Démétrius, Démétrius lui-même, Simon le Magicien et Tibère Alexandre, c'était le clan de la Bête.

Les relations de Saül avec Simon sont avouées par les *Actes des Apôtres*. On se borne à en déplacer le décor et à en dénaturer le sens : au lieu de se nouer chez Agrippa, chez Félix ou chez Bérénice, elles se nouent à Chypre dans la demeure de Sergius Paullus, gouverneur de l'île. Et rien n'empêche qu'elles aient commencé là. Seulement, au lieu d'être mauvaises, comme dans les *Actes*, elles furent excellentes; au lieu de tourner à la confusion de Simon, elles contribuèrent à son avancement. Il semble bien qu'elles se soient continuées jusqu'à Rome, car les plus vieux écrits d'Église nous montrent Shehimon dit la Pierre poursuivant Saül jusque là sous les traits de Simon le Magicien, pour tirer vengeance de l'un et de l'autre.

IX

LES SICAÏRES DANS LE TEMPLE
ASSASSINAT DU GRAND-PRÊTRE JONATHAS (1)

Félix gouvernait la Judée, la Samarie et la Galilée depuis deux ans, lorsque Néron monta sur le trône. Claude avait donné à Agrippa les états usurpés en 788 par le roi-christ; Néron y ajouta quatre villes avec leurs territoires: Abila et Juliade en Pérée, Tarichée et Tibériade en Galilée. Mais il fallut que Félix intervint rudement pour rendre un peu de tranquillité à ces pays; il prit Éléazar, fils de Dineus, que Cumanus avait laissé échapper, mais il ne le mit pas à mort. il l'envoya prisonnier à Rome.

Ensuite il se tourna vers la sinistre bande des Kanaïtes ou Zélateurs de la Loi, qui inauguraient une nouvelle manière: le sicariat en plein Temple. Disciples de Jehoudda, qui l'était de Phinée, ils faisaient profession d'assassiner les gens de la plus haute condition, particulièrement ceux du Temple, en plein jour et au milieu des fêtes les plus solennelles, pour venger le roi-christ du mépris où les sacrificateurs hérوديens et les magistrats latinisants tenaient les Révélations du Verbe à la famille de David. Comme Jehoudda sous Auguste, comme Bar-Jehoudda sous Tibère, comme Shehimon et Jacob sous Claude, le zèle de la maison de Dieu les dévorait, et par esprit divinatoire ils suivaient

(1) Ou Jonathan, un des cinq fils de Hanan.

le conseil de Jésus dans l'Évangile: « Amenez ceux qui m'ont empêché de régner et tuez-les *en ma présence* (1), » c'est-à-dire dans le Temple qui est le lieu de la plante de ses pieds. Ils s'étaient armés en conséquence, dissimulant la sique sous leurs vêtements selon le précepte que leur avait légué Jehoudda et que Jésus renouvelle encore dans l'Évangile: « Que celui qui a un manteau le vende pour acheter une épée (2). »

On vit reparaitre les associations (églises) de magiciens et de voleurs qui exhortaient le peuple à secouer le joug des Romains, menaçaient tous ceux qui continueraient à souffrir cette honteuse servitude, et se répandaient dans tous les bourgs, tuant les riches, pillant leurs maisons, incendiant les villages en vrais Bonerguès, semant partout la terreur et la mort. Sans de trouver aux fêtes les prêtres et les membres du sanhédrin, les Sicaïres frappent dans le sanctuaire même. Ainsi périt le grand-prêtre Jonathas. Mêlés à ses serviteurs pour arriver plus près de lui, ils l'égor-gèrent plousement. Dévorés du même zèle que le roi-christ, dès qu'il s'agit de conquérir le Royaume de Dieu ils sont au premier rang des fidèles. Seuls ils connaissent la voie qui conduit à l'Éden de l'Apocalypse, la voie du Seigneur: « Depuis les temps du Joannès jusqu'à présent, dit Jésus, le Royaume de Dieu est aux violents, et ils s'en emparent (3). » Qu'est-ce donc que le meurtre d'Ananias et de Saphira, en plein jour, dans une maison écartée? Qu'est-ce donc que l'essorillement de Saül? Qu'est-ce donc que

(1) Luc, xix, 27.

(2) Luc, xxi, 36.

(3) Matthieu, xi, 12.

le meurtre de Johoudda Is-Kérioth à la Poterie? Du sicariat pur. On en pense dans les *Actes* ce que Josèphe en dit dans la *Guerre des Juifs* : « Chacun était dans la peur en apprenant ces choses, disent les *Actes*... Personne n'osait rien dire aux apôtres parce que le peuple était avec eux... On ne voyait approcher personne que l'on ne tremblât, dit Josèphe. »

On a touché au texte de Josèphe pour essayer d'établir une distinction entre les Sicaïres et les magiciens millénarissants : « Ceux-ci n'étaient point comme les premiers des meurtriers qui répandaient le sang humain ; mais c'étaient des impies et des perturbateurs qui trompant le peuple sous un faux prétexte de religion (la Régénération par le baptême), le menaient dans des solitudes (comme le Joannès baptiseur, si fort loué ailleurs par Josèphe interpolé), avec promesse que Dieu leur y montrerait, par des signes manifestes, qu'il les voulait affranchir de la servitude ; (ces signes et cette doctrine, c'est l'*Apocalypse* elle-même, déjà exploitée par Thoudas sous Fadius et par les deux goël-ha-dam de Bar-Jhoudda sous Alexandre). » Mais leur identité est d'autant moins niable que leurs chefs finissent toujours de la même façon, car, « considérant ces assemblées comme un commencement de révolte, Félix envoya contre eux de la cavalerie et de l'infanterie qui en tuèrent un grand nombre. » L'homme qui les inspirait, c'était Ménaïhem.

Qu'avait donc fait le grand-prêtre Jonathas pour être assassiné par eux ? Si on en croit le Josèphe amendé par l'Église, il aurait repris Félix de sa mauvaise conduite. Or, la conduite de Félix était excellente, au

moins en ce qui touche ces bandits, il n'y avait pas de jour qu'il n'en fit punir quelques-uns. « Mais, continue Josèphe, Jonathas reprenait Félix parce que, tenant de lui la grande sacrificature, il craignait qu'on ne le rendit responsable de cette mauvaise conduite. » (N'est-ce point au contraire parce que Jonathas se conduisait comme un simple Kafaphas qu'il craignait d'être accusé de pactiser avec Félix contre les chrétiens ?) Alors Félix, au lieu de se débarrasser de Jonathas en le déposant purement et simplement, le fait assassiner par ces Sicaïres que d'autre part il pourchasse avec acharnement. Étrange. Voyons, d'abord, qu'est-ce que Jonathas et de qui est-il fils ? N'est-il pas fils de Hanan ? N'est-ce pas lui qui une fois déjà fut élevé par Vitellius à la grande-prêtrise en remplacement de son beau-frère Kafaphas ? N'a-t-il pas siégé au sanhédrin qui, sous la procurature précédente, celle de Tibère Alexandre, a jugé et condamné Shehimon et Jacob ? Ne siégeait-il pas déjà dans celui où le roi-christ fut condamné à mort ?

C'est par le meurtre de Jonathas que les sicaïres débutent dans le Temple, et ils poursuivent leurs exécutions avec un caractère effrayant de régularité jusqu'à extinction complète de la famille de Hanan, dont le dernier membre est tué par Ménaïhem en 819. Quo pèse, en présence de cet ensemble harmonieux, l'accusation portée contre Félix d'avoir puni Jonathas parce que celui-ci lui reprochait sa mauvaise conduite ? Et qui n'y retrouve le tour de plume des scribes ecclésiastiques

(1) Ce grand-prêtre, que sa nomination par Félix et son assassinat recommandent à l'attention publique, ne figure pas dans la liste dressée par M. E. Stapfer. (*La Palestine au temps de Jésus-Christ*).

dans les *Évangiles* de Mathieu et de Marc, où l'on voit Antipas couper la tête au Joannès parce que celui-ci lui reproche sa « mauvaise conduite » dans le même style que Jonathas à Félix?

Il a paru bon de mettre l'assassinat de Jonathas sur le compte de Félix, mais le Saint-Esprit a négligé de faire le raccord dans la *Guerre des Juifs* où Josèphe, étudiant de plus près les causes qui ont amené la chute de Jérusalem, dit sans le moindre ambage que « les magiciens et les voleurs étaient joints ensemble (1) », que les Sicaires n'en étaient que l'aboutissement et que pour leur début dans le Temple, ils assassinèrent Jonathas (2).

Voici le passage où, après avoir parlé des bandits qui opéraient surtout dans les campagnes, Josèphe définit le genre de crimes particuliers aux Kanaites qui exerçaient le sicariat : « Après que la Judée eut été délivrée de ces bandits par Félix, il s'en éleva d'autres dans Jérusalem qui exerçaient d'une nouvelle manière cette profession si infâme et si criminelle. On les nommait Sicaires, et ce n'était pas de nuit, mais en plein jour, et particulièrement dans les fêtes les plus solennelles qu'ils faisaient sentir les effets de leur fureur. Ils poignardaient au milieu de la presse ceux qu'ils avaient résolu de tuer et mêlaient ensuite leurs cris à ceux que poussait le peuple contre les coupables du crime; ce qui leur réussit à ce point qu'ils restèrent fort longtemps sans qu'on les soupçonnât. Le premier qu'ils assassinèrent de la sorte fut le grand-prêtre

(1) *Guerre des Juifs*, livre II, ch. xxiii, 181.

(2) *Idem*, livre II, ch. xxiii, 178, 179.

Jonathas, et il ne se passait point de jour qu'ils n'en tuassent plusieurs de la même manière. Ainsi, tout Jérusalem se trouva rempli d'une telle frayeur que l'on ne s'y croyait pas en moindre péril qu'au milieu de la guerre la plus sanglante. Chacun attendait la mort à toute heure; on ne voyait approcher personne qu'on ne tremblât, on n'osait même pas se fier à ses amis, et quoiqu'on fût continuellement sur ses gardes, toutes ces défiances et ces soupçons n'étaient pas capables de garantir ceux à qui ces scélérats avaient fait dessein d'ôter la vie, tant ils étaient artificieux et adroits dans un métier si détestable! »

X

APOLLOS AU MONT DES OLIVIERS

Simon de Chypre se fortifia de toute la passion de Félix pour Drusilla et de toute la reconnaissance de celle-ci, qui par ce mariage éclipsait Bérénice. Saül aussi, parent des deux femmes, gagna dans l'esprit de Félix et d'Agrippa tout ce qu'il perdait d'autre part. Les Sicaires attribuèrent à ces deux renégats la très active répression qui dès lors commença de toutes les prédications apocalyptiques dont Jérusalem était désolée. Si Félix avait pu s'y tromper, Simon aurait été là pour lui dessiller les yeux; mais ces recrutements pendant les grandes fêtes, ces assemblées dans les déserts où les apôtres promettaient de montrer les mêmes signes que Bar-Johouda et Theudas, c'était la révolte méditée, ruminée, le drapeau de l'*Apocalyps*

déployé. Félix les avait châtiés de leur folie. Mais, comment atteindre cette anguille d'Apollos qui se faufile dans les synagogues d'Asie, de Macédoine et d'Achaïe et répandait sa Bonne nouvelle avec une persuasion empruntée à l'antique Serpent de la Genèse? Apollos avait quitté la ville d'Éphèse au moment des troubles. Où était-il allé? Dans le quartier juif de Corinthe ou de Kenkhées? Dans Alexandrie? Dieu le sait, mais comme il ne le dira pas, nous n'en sommes pas plus avancés. Cependant, si retors qu'il fût, Apollos ne l'était pas assez pour dissimuler aux synagogues hérodiennes les levées d'argent et, au besoin, d'hommes qu'il faisait en vue de la prochaine pâque sabbatique.

Poursuivant Apollos, Saül est-il allé deux fois à Corinthe? Les *Lettres de Paul aux Corinthiens* l'y ramènent après un premier séjour. Mais les *Actes* glissent en une phrase sur ce second voyage en Grèce et ne le ramènent pas nommément à Corinthe. Pourquoi cela, alors que c'est à ce second voyage que Saül trouva les Juifs de Corinthe sous l'influence non plus du christ et de Shéhimon, mais d'Apollos? Il n'est pas possible que l'auteur des *Actes* n'ait pas connu ce second séjour. Mais après le silence que gardent les *Actes* sur ce point, rien de plus logique que celui qu'ils gardent sur la collecte d'Apollos. Ils ont converti Apollos en jehouddolâtre à Éphèse, ils ne peuvent pas le montrer colligeant ailleurs pour son propre compte.

Le troisième séjour de Saül à Corinthe est celui qu'il fit pour aller trouver Néron en Achaïe; mais étant postérieur à la défaite d'Apollos sur le Mont des Oli-

viers, en 809, et au règne de Ménéhem dans le Temple en 819, il renverse tout le plan que l'auteur des *Actes* s'est proposé, et dans lequel il montre Paul comparaisant en 812 humble et soumis, devant Jacob, mort depuis 802, et devant tous les Presbytres de l'Église de Jérusalem réunis autour du défunt.

Sur la tentative d'Apollos pour emporter Jérusalem nous n'avons plus que le témoignage de Josèphe, et si je vous disais que ce témoignage n'a pas été tronqué, vous pourriez croire que le Saint-Esprit limite son action aux Écritures canoniques, ce qui serait douter de son étendue.

On ne punissait pas les prophètes quand ils ne passaient point aux actes ou qu'ils n'exposaient pas leurs dupes à payer pour eux. Peu importait à Félix qu'ils menassent leurs bandes dans les déserts de Transjordanie ou de Judée pour leur montrer des signes et des prodiges comme au temps de Pilatus, de l'adus et de Tibère Alexandre. S'il en a fait prendre et pendre plusieurs, c'est à cause de la propagande par le fait qualifié crime. Car en même temps et dans les mêmes circonstances, dit Josèphe à propos des enchanteurs et des Sicaires locaux, « un homme d'Égypte vint à Jérusalem qui se vantait d'être prophète. Il persuada à un grand nombre de gens de le suivre sur la Montagne des Oliviers, qui n'est éloignée de la ville que de cinq stades, et les assura qu'aussitôt qu'il aurait proféré certaines paroles ils verraient tomber les murs de Jérusalem sans qu'il fût besoin de portes pour y entrer. Aussitôt que Félix en eut avis, il fit une sortie à la tête de nombreux cavaliers et fantassins, et chargea la bande

que menait l'Égyptien. Quatre cents furent tués, et deux cents faits prisonniers. Quant au séducteur égyptien il se sauva (1). » Cet Égyptien a ceci de commun avec l'imposteur du Sôrtaba qu'il a perdu son nom à la bataille. On l'a enlevé, car après la manifestation de Theudas sous l'adus, il était déplaisant pour la mémoire du Juif consubstantiel au Père qu'un christ antijehouddiste se fût mis sérieusement en tête de se faire roi sous Félix et fût allé plus près du but que l'illustre auteur de l'Apocalypse sous Pilatus. C'était d'autant plus fâcheux qu'on avait converti ce christ en jehouddolâtre par le moyen et à la date que vous savez. On a donc fait disparaître son nom, mais nous le retrouvons dans la confusion que Lysias, gouverneur de Jérusalem (2), fait volontairement entre Paulos et Apollos : c'est Apollos lui-même.

Car le châtimeut que Félix avait fait des bandits et des magiciens « n'avait point étonné ceux qui restaient ; ils continuaient d'exciter le peuple à se révolter contre les Romains, disant qu'il n'y avait plus moyen de souffrir un joug si insupportable ; et ils pillaient et mettaient le feu dans les villages de ceux qui ne voulaient pas les suivre. » C'est la définition même des Kanaites, tels que Jehoudda les avait institués. L'identité des chrétiens davidistes et des Sicaires résultant formellement de ces textes et plus formellement encore de ceux qui ont trait à Ménahem et à Éléazar, frère de celui que Jésus ressuscite dans le

(1) *Antiquités*, livre XX, ch. vi, 849.

(2) *Actes des Apôtres*, xxi, 38. À dire vrai, le nom de ce gouverneur est une invention des *Actes*, mais peu importe son nom ; ce qui nous intéresse, c'est que sous Félix, au lendemain de l'affaire du Mont des Oliviers, il prenne Paulos pour Apollos.

Quatrième Évangile, les *Actes* ont fait de leur mieux pour la dissimuler, ainsi que pour cacher le nom de l'Égyptien dont le tribun Lysias raconte la déconfiture à l'Apôtre des nations.

Comme Josèphe dans la *Guerre des Juifs* revenait avec plus de détail sur Apollos et les effets de son *Apocalypse* au Mont des Oliviers, il a fallu y faire la même opération que dans les *Antiquités*, c'est-à-dire enlever son nom. En même temps on a séparé sa cause de celle des Sicaires, et peut-être Josèphe lui-même faisait-il la distinction, car de toute évidence Apollos n'était pour rien dans les assassinats qui souillaient le Temple et dans les incendies qui désolaient les villages. Quant à la définition de l'imposture sur laquelle spéculait Apollos, on croirait lire le signalement de celle que le Joannès avait rapportée d'Égypte : « Un prophète égyptien, imposteur émérite, enchanta le peuple au point d'assembler trente mille hommes autour de lui, (vingt-six mille de plus que les *Actes* ne lui en donnent et vingt-neuf mille de plus que n'en avait réuni en onze ans Bar-Jehoudda !) Il les entraîna du désert jusqu'au Mont des Oliviers, (le désert de Judée évidemment, celui qui commence à Gaza, car jamais Apollos n'aurait pu assembler trente mille hommes ni même quatre mille au désert de Transjordanie, passer le Jourdain, traverser la Galilée et la Samarie et aller camper librement sur le Mont des Oliviers,) et à la tête de ses partisans il se disposait à chasser les Romains et à se rendre maître de Jérusalem pour y établir le siège de sa prétendue domination. (Eh ! mais voilà un christ qui ne combat pas précisément pour relever la tente de David ! Observons en outre qu'ici il n'est plus l'auteur d'aucune

Apocalypse d'après laquelle les murs de Jérusalem doivent tomber tout seuls sur certaines paroles prononcées par lui.) Mais Félix devança son adversaire (comme Pilatus sur le mont Garizim); il alla à sa rencontre avec les troupes romaines et un assez grand nombre d'autres Juifs (autres que ceux dont était Apollos). La bataille s'engagea; un certain nombre fut tué (plus de chiffre et point de prisonniers) et l'Égyptien parvint à s'échapper avec quelques partisans (1). »

Voilà donc un passage qui a été arrangé, mais l'Égyptien anonyme a si bien l'air d'un christ, dans le genre de l'imposteur châtié par Pilatus, qu'un exégète s'est levé (2) pour l'identifier hardiment avec celui qu'on appelle Jésus dans l'Évangile. Et si nous ne savions que Bar-Jehoudda, crucifié le 14 nisan 788, se dissout mélancoliquement dans le roche Machéron, nous pourrions, sans trop nous compromettre aux yeux des gens sensés, reproduire ici l'argumentation de cet exégète. Il n'a rien soupçonné de la vérité, il erre profondément, jusqu'à croire que le prétendu Jésus est venu à Rome sous Claude. Mais en dépit de tout ce qui vicie son travail, il a le mérite d'avoir senti le mensonge conventionnel sur lequel tout repose. Il n'a pas trouvé, mais par la façon même dont il s'est orienté, il montre un dédain respectable des pontifes de l'herméneutique et un désir touchant d'échapper à leurs prétentions.

Vous connaissez les deux versions de Josèphe sur le cas d'Apollos. Le côté Joannès du prophète n'ap-

(1) *Guerre des Juifs*, livre II, ch. xxiii, 480.

(2) Gustavo Lojeal, *Jésus l'Alexandrin. Le Symbole de la croix. Etudes historiques.* (Paris, 1901, in-8°, pp. 57 et suiv.).

paraît que dans la première; le côté Roi des Juifs n'apparaît que dans la seconde. Il faut les marier pour avoir l'impression exacte de ce que fut Apollos, un christ à qui il n'a manqué que d'être du sang de David pour avoir les mêmes droits à la couronne universelle que Bar-Jehoudda. Si Apollos n'est pas devenu consubstantiel au Père, c'est qu'il ne descend de David ni par l'adultère de Bothsabée, ni autrement. Mais pour le baptême, il n'a pas été inférieur au Juif qui, dans les temps préhistoriques, a créé le monde, car il s'est fait suivre beaucoup plus près de Jérusalem, et pour la fuite il lui est incontestablement supérieur; après la bataille ses jambes l'ont porté beaucoup plus loin que Lydda!

Tel le Joannès-jésus en son *Apocalypse*, ce baptiseur sans mandat s'ingérait de prophétiser la chute des murailles de Jérusalem par le moyen de certaines paroles qu'il lui suffirait de prononcer au moment décisif, celles que le Rabbi n'avait pu prononcer en 789. Il n'y aurait plus besoin de portes pour y entrer (1). C'est assez dire que l'année où Apollos manifesta était sabbatique, et que les Douze Apôtres, les Trente-six Décans et peut-être les Cent quarante-quatre mille Anges étaient de la fête. C'est assez dire également qu'il avait le plus irréductible mépris pour celui qui avait fixé le Renouveau du monde au 15 nisan 789, échéance passée depuis vingt ans sans aucun des signes annoncés, et que s'il avait réuni trente mille partisans, nous avons là trente mille chrétiens qui ne se considéraient pas comme ayant été

(1) *Apocalypse*. Relisez tout le chapitre xxi, dans le *Charpentier*, pp. 77 et suiv.

créés par son prédécesseur pendant sa consubstantialité avec le Père. Enfin, à ces trente mille réfractaires, le très excellent Théophile souffrira que nous ajoutions la bande d'un nouvel imposteur, le quatrième au moins depuis Bar-Jehouda, qui, « faisant profession de magie, avait emmené quantité de gens avec lui dans le désert et promettait de les délivrer de tous leurs maux », et peut-être l'eût-il fait, si Festus, successeur de Félix, n'avait cru devoir l'arrêter devant les Chérubins qui gardent l'entrée de l'Eden.

« Après cela, s'écrie Josèphe, qui s'étonnera que Dieu ait regardé Jérusalem d'un œil de colère, et que sa sainte maison ayant perdu la pureté qui la rendait si vénérable, il ait envoyé les Romains pour punir par le fer et par les flammes cette misérable ville et emmener ses habitants esclaves avec leurs femmes et leurs enfants pour nous faire rentrer en nous-mêmes par un châtement si terrible? » Hé! qui pourrait s'en étonner?

Voilà un Juif de race royale et sacerdotale, le plus instruit de tous non seulement sur les choses du dehors, mais sur celles du dedans, un homme qui a connu Saül et Tibère Alexandre, et qui de plus médite d'écrire un livre sur la nature de Dieu. Se doute-t-il que ce Dieu a eu un fils en Galilée, né d'une Vierge, Auteur de la vie, Créateur du monde, consubstantiel au Père et Sauveur de l'humanité? Croit-il que ses compatriotes aient été déicides, une fois dans leur vie, le 14 nisan 788? A-t-il même l'idée, au lieu d'invoquer Dieu, de s'adresser à la Vierge, mère de Dieu, ou à son fils? Point. Alors pourquoi s'étonner que le Père

négligé, méprisé dans son fils, ait abandonné son peuple au fer des Romains?

XI

SAUL STRATÈGE DU TEMPLE ASSASSINAT D'HANAN LE JEUNE

D'autres symptômes de décadence éclataient dans la nation. Le roi Agrippa II n'aimait pas assez Dieu (1). Il nomma Césarée de Philippes, déjà si mal nommée, Néroniade, et mit des statues dans Béryte (2). Il fit pis encore. Ayant hérité d'Hérode, roi de Chalcis, le droit de nommer le grand-prêtre, au commencement de la procurature d'Albinus il choisit Hanan, un des cinq fils de l'Hanan de Recensement, un des cinq beaux-frères de Kafaphas par conséquent, qui tous furent grands-prêtres comme leur père, fait sans exemple, remarque Josèphe, dans l'histoire du pontificat juif (3). En même temps, Saül, comme au temps de Kafaphas, était redevenu stratège du Temple avec son frère Kostobar, et lieutenant de l'ethnarque à Jérusalem, gouverneur juif en somme (4). Quatre mois après,

(1) On lui donnait le titre de roi, comme on l'avait donné jadis à Archelaüs qui ne le méritait pas davantage, puisqu'à côté de l'un et de l'autre il y avait un procurateur romain; mais si on l'entend dans le sens d'ethnarque, roi de la race et de la loi juives, le titre s'explique bien et se justifie presque.

(2) Josèphe, *Antiquités Juives*, livre XX, ch. viii, 858, 859, 860.

(3) Eléazar, nommé par Valérius Gratus, Jonathan et Théophile nommés par Vitellius, Mathias, nommé par Agrippa I^{er}, Jonathan, de nouveau par Félix, et cet Hanan nommé par Agrippa II.

(4) Sur Kostobar, cf. le *Roi des Juifs*, au ch. *Entrée en scène de Saül*.

Hanan n'était plus grand-prêtre, il était remplacé par Jésus, fils de Damnaïos !

On lit aujourd'hui dans Josèphe que c'est pour avoir condamné Jacob senior, frère du christ, dans l'intervalle qui sépara la mort de Festus de l'arrivée d'Albinus ; mais comme il n'en est rien et que nous sommes en face d'une interpolation ecclésiastique, nous pensons que si la place d'Hanan était vacante au bout de quatre mois, c'est parce que la siqne avait atteint le titulaire dans un de ses organes vitaux. C'est là une mauvaise pensée, mais pourquoi ne pas le dire ? nous l'avons. Nous croyons que c'est pour avoir contribué à la condamnation de Shehimon et de Jacob, sous Tibère Alexandre, qu'Hanan, fils du Hanan qui avait requis contre Jehouda en 761, et contre Bar-Jehouda en 788, n'était plus grand-prêtre quatre mois après son entrée en fonction. Il n'était pas démissionnaire, il était *defunctus*.

C'est, en effet, sous Hanan que l'Église a placé la lapidation de Jacques dans l'interpolation relative à cet apôtre. Le pontificat d'Hanan a donc été marqué par des troubles qui ont abouti à sa mort. On le remplaça par Jésus, fils de Damnaïos, qui se cramponna, quand on donna son siège à Jésus, fils de Gamaliel, bon hérodiën, quoique du sang de David. Maître de Saül et probablement de son frère Kostobar, Gamaliel le père avait présidé le sanhédrin dans toutes les affaires qui avaient amené les fils de Jehouda sous la main du bourreau. Les partisans de Bar-Gamaliel et ceux de Bar-Damnaïos en vinrent aux coups, il y eut dans la rue des batailles rangées entre leurs partisans et ceux d'un troisième prétendant, Ananias,

soutenu par un parti nombreux. Saül et Kostobar appuyèrent naturellement bar-Gamaliel, dernier nommé, mais, sous prétexte de rétablir l'ordre, ils frappèrent sur les uns et sur les autres avec une impartialité à laquelle Josèphe rend un hommage éclatant. Comme au temps de Kafaphas, Saül avait sous ses ordres des soldats d'humeur peu débonnaire et que Josèphe traite fort durement. Le nom seul de Saül ayant le privilège d'exaspérer les descendants de Jehouda et de Jaïr, cette brutale intervention, qui semble avoir duré pendant toute la procurature d'Albinus, fut cause d'une recrudescence de troubles et d'attentats. « C'est principalement alors que commença la ruine de notre nation, dit à ce propos Josèphe, les choses allant toujours de mal en pis (1). » La nomination de Mathias comme grand-prêtre sous Gessius Florus, successeur d'Albinus, fut un nouveau défi aux chrétiens. Mathias était fils du grand-prêtre Théophile, par conséquent petit-fils de l'Hanan du Recensement. Décidément, on ne sortait pas de la famille !

(1) *Antiquités judaïques*, livre XX, ch. VIII, 860.

DEUX SIGNES

I

PREMIÈRE ÉRUPTION DU VÉSUYE

Les prophéties du Rabbi s'étant précisées sous Néron par des signes terrestres, un nouveau terme fut assigné au Royaume des Juifs. Pour celui-là il n'était pas besoin de forcer les chiffres de l'Apocalypse. La première éruption du Vésuve et l'incendie de Rome eurent le mérite d'être des signes d'autant plus avantageux qu'ils se produisaient à l'Occident, chez la Bête même, et qu'ils avertissaient les Juifs en assolant les romains. La lutte entre le Verbe et les goym se trouve circonscrite entre Ménahem (1) et Néron. De là l'importance extraordinaire que prend Néron dans les Apocalypses faites après la chute de Jérusalem, et elle contraste étrangement avec ses inclinations pacifiques, avec ses mœurs efféminées. Atteints d'Apocalypse chronique, les Juifs n'ont pas eu moins de cinq accès depuis le Joannès jusqu'à Ménahem, cinq accès du même mal, que le fils de l'homme n'a jamais voulu

guérir par sa présence. Il n'a jamais pu quitter les cieux, Satan lui barre la route et nous lui en savons un gré infini, nous autres goym d'Occident. Si Satan l'avait laissé passer, il nous serait matériellement impossible de chanter aujourd'hui les louanges de Dieu.

Comment le nom des chrétiens se trouve-t-il mêlé aux deux grandes catastrophes du règne de Néron? Par l'*Apocalypse* toujours, dont les prophéties fatales à Rome et à l'Italie avaient passé la mer bien avant le départ de Pilatus.

Plus radicale encore que le christianisme de Bar-Jehouda, qui s'en tenait au Renouveau du monde par le feu, la philosophie stoïcienne en admettait la fin par le même élément. Scientifiquement Sénèque y croyait, et sans doute il avait imbu Néron de la même idée. On ne différerait que sur l'échéance.

La nature prit tout à coup le parti de l'*Apocalypse* et fournit aux chrétiens les arguments dont elle seule est capable. Une chose qui, si près de Rome, était nouvelle, frappa de stupeur, tourna les têtes, lança sur les routes des hommes qui erraient, sous, hagards, éperdus : c'est l'éruption du Vésuve, en février 816, Pompéi touché, Herculaneum presque détruit, Nucérie endommagée, Naples essleurée. Où fuir si la terre elle-même se dérobe sous les pas de l'individu, si elle avale les villes qui reposent sur elle? Sénèque, qui travaillait à ses *Questions naturelles*, s'arrête interdit devant ce phénomène. Après Tyr et Sidon célèbres par leurs écroulements, toute la côte d'Asie bouleversée sous Tibère (1), douze villes ensevelies en un jour, le fléau

(1) Cf. le Charpentier, au ch. *Les Oints du Capitole*.

mystérieux a-t-il entrepris le tour du monde? Il est en route, il approche, il a fait surgir une île inconnue dans la Méditerranée; quinze ans avant d'aborder en Campanie, il a secoué l'Achaïe et la Macédoine. Pourtant le philosophe n'est qu'ému, il n'est point troublé : « Ayons conscience de notre faiblesse, dit-il, et craignons plutôt la pituite ». Ce n'est ni légèreté ni fanfaronnade. Il redoute le délire où la catastrophe va plonger les débilés, le parti qu'en tirera le charlatanisme. Il prévoit qu'au lieu de chercher la cause naturelle, on va crier à la vengeance céleste; la science perdra tout ce que gagnera l'ignorance : « Jamais, dit-il, on ne trouve plus de prophètes qu'aux lieux où la terreur s'unit à la superstition pour frapper les esprits ! »

II

L'INCENDIE DE ROME

A peine le Vésuve avait-il repris son sommeil qu'un autre volcan s'éveilla, celui-là dans Rome même.

Dans l'été de 817, un incendie comme il n'y en eut qu'à Rome détruisit les deux tiers de la ville. Cet incendie serait oublié depuis longtemps si les chrétiens de Rome n'y avaient été mêlés par la calomnie.

Il commença sous la partie du Grand Cirque contiguë au mont Palatin et au mont Célius : dédale de rues étroites enfermées dans d'énormes massifs de maisons, quartier peuplé de marchands dont les boutiques regorgeaient de matières inflammables. Le feu se déclara violent dès sa naissance, enveloppant toute

la longueur du Cirque, ravageant tout ce qui était de niveau, sans rencontrer aucun de ces temples ou de ces palais dont les enceintes et les portiques eussent pu retarder sa marche; véritable mer de feu dont les vagues secouées par le vent montaient les hauteurs, les redescendaient, balayant tout dans leur fureur. L'incendie, le plus terrible, le plus cruel de ceux qui ont affligé la ville, ne s'arrêta que le sixième jour, veille du sabbat, au pied des Esquilles. On avait abattu quantité d'édifices, afin qu'il ne trouvât plus devant lui que le vido et n'eût plus rien à dévorer que l'air. La rapidité du fléau, une panique inouïe que l'on comprendrait à moins, avaient paralysé les secours : on périt comme dans un naufrage.

Néron était à Antium, dans son palais d'été, tout au plaisir du théâtre et de la musique. Il revint précipitamment et se conduisit en bon prince. Pour consoler le peuple errant et sans asile, il fit ouvrir le Champ de Mars, les monuments d'Agrippa et jusqu'à ses propres Jardins ; pour soulager la foule indigente on construisit à la hâte de vastes hangars ; on fit venir d'Ostio et des municipes voisins les choses les plus nécessaires à la vie, et le blé fut réduit aux plus bas prix.

« Mais, dit Tacite, tous ces traits de popularité étaient en pure perte, parce qu'il y avait un bruit partout répandu qu'à l'instant même de l'embrassement de sa capitale, il était monté sur son théâtre (à Antium, par conséquent) et y avait chanté la destruction de Troie, comme pour comparer cet ancien désastre à la calamité présente. » Voilà l'origine de la légende qui fait de Néron un incendiaire. Que, de son vivant, ses ennemis anciens et ceux qu'il se faisait chaque jour

l'aient propagée avec application, rien de plus ordinaire dans une ville où pas un incendie n'éclatait que le propriétaire ne fût soupçonné de l'avoir allumé lui-même. Que les Pisons, par exemple, aient conté la chose à l'oreille de leurs clients, et que ceux-ci, qui formaient la moitié de Rome, l'aient répétée à l'autre moitié, c'est dans l'ordre. Mais que ce soit vrai, ou simplement vraisemblable, on doit le nier, Tacite en main.

On n'accusera pas Tacite d'avoir vendu son âme à Néron, il avait sept ou huit ans lors de l'incendie. Personne ne manie le soupçon avec plus de dextérité, l'insinuation avec plus de force. Dans Tacite, en dehors des faits établis, dès que la politique est engagée, et, quand elle ne l'est point, il l'engage, le soupçon est à la base de tout. Il nous prévient qu'il parle *sine ira et studio*, en un mot sans parti pris, mais il se fait comme un jeu des incertitudes qu'il laisse après lui. Arrivé à l'incendie, dont il ne parle que par ouï-dire, puisqu'alors il était enfant, il nous dit que les historiens l'attribuent, les uns au hasard, les autres à Néron. Il nous avait déjà mis en défiance contre l'histoire de ces temps-là, que la peur chez les uns et la rancune chez les autres ont visiblement altérée. Sur la cause de l'incendie, une quarantaine d'années après l'événement, l'opinion était encore en suspens. Mais Tacite tend à innocenter Néron. D'abord, en août Néron n'était pas à Rome : il était en villégiature à trente lieues de là, sur le rivage d'Antium. Il ne revint à Rome qu'environ le troisième jour, au moment où sa propre maison, celle qu'il avait construite pour relier le palais d'Auguste avec les jardins de Mécène,

allait être atteint par un feu qui dévorait tout. Encore n'arriva-t-il pas à temps pour empêcher ce désastre personnel : sa maison, le palais et tout ce qui les entourait furent la proie des flammes.

Sa conduite fut celle d'un bon prince, et nullement d'un fou qui prend le masque de la charité pour se faire pardonner un crime inexpiable. Caligula donne des signes de folie : Néron point, surtout dans ses rapports avec le peuple. S'il lui eût plu, dans une hideuse imitation, de brûler Rome, à l'exemple de Troie, c'est à la Rome du Sénat et des Pisons qu'il aurait fait mettre le feu, et non à celle des marchands, dans la partie qui touchait de plus près à sa maison. S'il eût voulu ajouter à ses orgies ce raffinement de monstruosité et en jouir comme d'un spectacle du Cirque, il n'eût pas pris place à trente lieues de là.

Enfin — et, à côté de cet alibi bien établi, c'est une des preuves les plus convaincantes de son innocence, — Néron, à qui on peut refuser tout cœur et toute sensibilité, Néron était un curieux passionné, un artiste qui tenait énormément à ses collections et qui ne les eût point sacrifiées à un si exorbitant caprice.

Ce qui fit supposer que Néron y était pour quelque chose, c'est qu'au fort de l'incendie, dans l'hébètement où ce malheur avait jeté les esprits, on entendait autour de soi des cris menaçants comme celui-ci : « N'éteignez pas ! » qui ressemblait à une consigne. Il y eut également des gens, comme il s'en trouve toujours pour la honte de l'espèce, qui profitent de la panique pour s'introduire dans les maisons et voler, mais c'est surtout contre les biens de Néron qu'ils durent exercer cet horrible sang-froid. On en vit

d'autres qui jetaient ouvertement des brandons, criant à haute voix qu'ils en avaient l'ordre, afin de piller plus à l'aise, mais on ne voit pas l'intérêt qu'aurait eu Néron à favoriser par ce moyen le sac de ses trésors, et Tacite n'insinue rien de pareil.

On commençait à respirer de ces alarmes lorsqu'un second incendie éclata, cette fois dans des quartiers plus spacieux, où les temples et les portiques firent moins de victimes en s'écroulant. Cet incendie excita encore plus de vilains soupçons que le premier, parce qu'il partait des propriétés éмилиennes qu'habitait Tigellin. Le palais du prince brûlé dans le premier, ceux de l'intendant et du favori brûlés dans le second, il semblait que Néron cherchât la gloire de rebâtir une ville nouvelle et de lui donner son nom. La destinée semblait trop d'accord avec lui : elle ne l'était peut-être qu'avec ceux qui le soupçonnaient de vouloir remplacer Rome par Néropolis. Des quatorze quartiers de Rome, quatre seulement restaient entiers, trois étaient rasés jusqu'au sol, les sept autres en ruines. Les plus anciens monuments religieux, celui que Servius Tullius avait érigé à la Lune ; le grand autel et le temple consacré par l'Arcadien Evandre à Hercule ; celui de Jupiter Stator, voué par Romulus ; le palais de Numa et le Temple de Vesta, avec les pénates du peuple romain, richesses que la victoire avait accumulées, chefs-d'œuvre arrachés à la Grèce, manuscrits authentiques, tout fut consumé. Si, dans ces deux incendies, le feu est de main d'homme, il semble que l'incendiaire ait voulu détruire les fondements de la religion romaine plus encore que les monuments de la puissance impériale.

III

NÉRON CALOMNIÉ

Pourquoi Néron aurait-il incendié Rome ?

L'Empire en 817 était tranquille, et, sur l'Euphrate où il avait été troublé, presque glorieux. Néron, tout à ses fantaisies de théâtre et de cirque, tout à ses rêves de voyage et d'exploration, maître du monde sans avoir bougé de place, se couronne le front des lauriers d'Apollon, écrit des hymnes dont il compose la musique, chante, s'accompagne sur la lyre, a tout du dieu grec, est à la fois Auguste moins le génie et Mécène moins le goût. Son imagination, sans cesse agitée de projets, n'est pas assoupie par la louange. D'Antium, de Rome, des villes de la Campanie elle s'envole vers l'Orient dont les mystères voluptueux la tentent, elle se pose sur les rives du Nil où a glissé Cléopâtre, au son des flûtes, dans un nuage de pourpre et d'or. Ses rêves n'étaient pas tous d'un histrion satrapique. Il voulait connaître au moins la Grèce, mère des arts qu'on lui avait appris, de la philosophie qui, à côté de lui, faisait Sénèque si grand. Et ce n'était pas uniquement pour faire entendre cette voix que lui seul trouvait belle, c'était dans un dessein plus haut : il voulait s'illustrer par un travail qui eût fait bénir son nom par la navigation et le commerce et qui, en dépit de tous ses vices et de tous ses crimes, lui eût valu une place dans l'histoire des conquêtes humaines : il voulait éviter aux vaisseaux la pointe de Malée, percer

l'isthme de Corinthe et raccourcir le chemin qui menait au soleil levant. Il s'en ouvre à Lucain émerveillé. Il envoie deux centurions à la découverte des sources du Nil, problème qui a tourmenté les hommes pendant quatre mille ans et que César aurait voulu résoudre : les centurions sont revenus, ils racontent à Sénèque ce qu'ils ont fait pour obéir aux ordres d'un prince « amoureux de tout ce qui est beau et surtout de la vérité », leurs longues courses dans les sables et dans les marais avec l'aide du roi d'Ethiopie, les immenses nappes d'eau qu'ils ont vu s'épancher entre les rochers quand ils se sont crus au terme de leur voyage. Sénèque est tout ébloui de ce qui se passe dans la paix profonde qu'un règne si heureux procure au monde.

Tout le peuple était avec Néron, Tacite est obligé d'en convenir. La complaisance avec laquelle l'historien étale les hontes du prince n'a d'égale que la gêne avec laquelle il parle de ses bonnes actions. Son jeu finit par choquer. Il est certain, malgré toutes les malveillances de Tacite, que le peuple tenait à Néron ; qu'il aimait à l'avoir dans Rome ; qu'il lui savait gré de tenir la ville bien approvisionnée de blé, de donner des festins sur les places publiques, comme autant de défis à la famine, d'avoir en plus d'une circonstance et tout récemment, censuré les dilapidations de l'impôt. On aimait un prince qui laissait au peuple une part de ce qu'il prenait aux grands, et, quand il annonça son départ pour la Grèce, on insista tant et si fort qu'il dut rester. Sa présence n'inquiétait pas, elle rassurait. Il n'est pas sûr que Tigellin, détesté de Tacite, fut un préfet du prétoire inférieur à Fénus, honoré par Tacite, ni que, sous Tigellin, l'administration ait valu

moins que sous Sénèque et Burrhus. Il y avait entre ces hommes des différences d'honneur, de caractère, de talents : le peuple ne les sentait point.

Pison et ses complices ne valaient pas mieux que Néron et ses créatures. Pour les mœurs on se ressemblait. Il y avait un peu plus de transfuges et de traîtres du côté des conspirateurs, voilà tout. A quoi pensait Subrius, tribun de cohorte prétorienne, pendant que Néron, dans la nuit de l'incendie, courait seul autour de son palais fumant ? A porter secours ? Non, à assassiner le prince, à profiter de ce qu'il était sans gardes pour lui donner du fer dans la gorge. Et qui le premier fit courir le bruit que Néron avait mis le feu ? Subrius lui-même. L'assassin qui a manqué son coup accusant d'incendie la victime ! Qu'on lise dans Tacite le récit de la conspiration, qu'on examine les mobiles et les acteurs, et qu'on dise si de tels hommes ne dégradèrent pas plus l'assassinat politique que Néron ne déshonorait l'humanité !

Si étendue que fût la grandeur du prince, Rome avait trois fléaux contre lesquels il était impuissant : les inondations, les disettes et les incendies.

Les incendies étaient si fréquents qu'Auguste avait dû établir des sentinelles pour y veiller pendant la nuit. Cela n'empêcha pas les maisons qu'il avait au Mont Palatin de brûler. Sous Tibère, c'est le Célius qui brûle, et tout le quartier du temple de Vesta ; sous Claude, le théâtre de Pompée et tout le quartier Emilien. Pour celui-là Claude passa deux nuits à organiser les secours. Il en avait été victime lui-même dans une des constructions qui lui étaient les plus chères : le palais qu'il avait bâti sur le Palatin et qu'il lui fallut rebâtir.

L'insécurité des habitants était proverbiale. « Le troisième plancher de ta maison brûle, dit Juvénal, et tu l'ignores ! » Nous nous figurons une ville de pierre et de marbre ou tout au moins de briques. Sauf les palais, les théâtres et les temples, elle était de bois branlants ; les maisons soutenues par de faibles étais s'écroulaient sous le choc d'une voiture chargée. Il faut chasser de nos yeux cette image d'une ville à la Pirène, coupée à angle droit de voies majestueuses bordées d'édifices solides comme un aqueduc ou un amphithéâtre. C'était, au contraire, une préface au Moyen âge avec ses auvents, ses appentis, ses encorbellements, son dédale de ruelles noires dont les maisons se rejoignent par en haut, comme étaient les vieux quartiers de Naples, abattus dans ces dernières années. En une nuit, de sa gueule d'enfer, le feu n'en faisait qu'une bouchée. Le lendemain, dix mille, vingt mille habitants sur le pavé, sans un sestercio, d'autres, tout à coup réveillés sur un gril, achevant dans la mort le sommeil commencé. Calamités suivies de misères atroces : des gens nus criant la faim, pleurant toutes les larmes du corps. Ah ! ceux-là, on ne peut les accuser d'avoir mis le feu. « Mais, s'écrie Juvénal, que le palais de Persicus brûle ! On donne tant et tant de choses à Persicus pour en bâtir un second qu'on pourrait le soupçonner d'avoir fait flamber le premier ! »

Dans la grêle de traits dont Juvénal accable Néron, et Néron mort, aucun qui vise l'incendiaire. Quoi ! Céthégus et Catilina, pour avoir, dans le délire de la guerre civile, médité les incendies qui devaient anéantir Rome, ont rêvé un crime que les tribunaux punissent

de la robe soufrée, et Néron, qui l'aurait fait, dans un caprice de ténor, est épargné par le fer rouge de Juvénal! Qui le croira? Qui croira que ce vengeur de Sénèque n'ait de flèches dans son carquois que pour le parricide, l'histriion et le succube, immondes tant qu'en voudra mais inoffensifs au peuple, et rien pour l'incendiaire dont la torche a réduit la moitié de Rome en cendres? Qui croira qu'après lui avoir fait un crime de chanter sur le théâtre, il l'absolve par le silence d'avoir mis le feu à la ville? Néron a mis le feu à Rome? Non, certainement non. Ce que Juvénal lui reproche, c'est de l'avoir chanté. « *Troica scripsit*, il a célébré l'embrasement de Troie. » Quelle différence! mais en même temps quel trait de lumière! Comme on distingue bien le point de départ de l'accusation, la confusion qui s'est faite entre le chanteur et son sujet, et qui est entrée dans l'histoire par les larges portes de la légende!

Cette légende, on la connaît; elle vient surtout de Suétone: Néron, en costume de théâtre, monté sur la tour de Mécène, au plus haut des Esquilies, chantant la ruine de Troie (1). S'imagine-t-on le prince à son arrivée d'Antium, mettant ses habits de théâtre et montant sur la tour de Mécène pour chanter l'incendie de Troie? Qu'il y soit monté pour se rendre compte de l'étendue du désastre, que même la splendeur tragique de ce spectacle ait enthousiasmé cette âme cabotinisée, qu'il ait revêtu des habits de théâtre et donné de la voix entre terre et ciel pour célébrer l'incendie lui-même par une sinistre évocation de Troie, croyons tout, et

(1) Cette tour était, dit Marliani, (*Topographia Romæ*, 1634, édit. de Habelais), le long de la voie qui menait des Thermes de Dioclétien à l'église Sant-Antonio dans le commencement du xvi^e siècle.

d'ailleurs cela fait tableau! Mais qu'il ait mis le feu, c'est autre chose.

Stace et Pline l'Ancien portent franchement l'accusation, mais les satiriques y renoncent. Le soupçon lancé du vivant même de Néron n'est point ramassé par eux, Néron mort. Après Juvénal qui se tait, Turnus, dans un fragment célèbre, — si toutefois il est de Turnus et du temps, car il y a des doutes, — n'accusera Néron que de complaisances lyriques envers le feu. Qu'est-ce que Turnus? Un poète qui manie les lamibres contre d'autres poètes vendus à Néron? Un jaloux qu'irrite la fortune de ces misérables qui « au lieu de déplorer l'incendie de Rome, vont le célébrer comme un beau spectacle, comme un feu qui console des ombres de la nuit? » N'importe; il n'accuse point Néron, quoiqu'il en ait bien envie: il incrimine ce dilettantisme féroce, cette abolition de sens moral qui pousse des gens à mettre la beauté du spectacle au-dessus du malheur public.

Du vivant de l'Empereur, dans aucune des épigrammes qu'on lui décoche et qu'il tolère avec un mépris magnifique, dans aucun des libelles que vomissaient contre lui les cyniques et les baladins, nulle part enfin on ne l'accuse d'être l'incendiaire de sa capitale.

Néron, il est vrai, aimait à jouer avec le feu.

L'incendie était un sujet de pièce, comme chez nous le divorce ou l'adultère. Aux jeux qu'il donna pour l'éternité de l'Empire, Néron fit représenter une comédie d'Afranius, qui s'appelait *l'Incendie*, et pour récompenser les acteurs, il les laissa piller la maison livrée au feu. Mais il avait si peu de goût pour les incendies nés hors de la scène, qu'il inventa un nouveau genre

de construction pour les éteindre mieux, voulant que les maisons eussent des portiques par devant et que du haut de leurs plates-formes on pût circonscrire les ravages du feu. Pas un instant, Suétone, qui rapporte cela parmi les bienfaits de Néron (et qui met dans cette catégorie les supplices infligés aux chrétiens !) ne laisse planer sur lui le soupçon d'avoir allumé l'incendie. Au contraire, il approuve le châtement et dit sèchement : « Il livra aux supplices les chrétiens, race d'hommes adonnée à une superstition nouvelle et malfaisante », donnant plutôt à croire par là que l'incendie leur serait imputable. Et il ajoute : « J'ai rassemblé tous ces faits dont les uns n'encourent aucun blâme et les autres méritent les plus grands éloges, pour les séparer des infamies et des crimes dont je vais parler. »

IV

LES CHRISTIENS SONT-ILS LES COUPABLES ?

Qui a mis le feu à Rome ? Le hasard, Néron ou les chrétiens ? Le hasard n'a presque point de partisans ; Néron peut passer pour mort définitivement, et on ne trouve plus de gens pour défendre les morts. Il reste les chrétiens.

Les historiens modernes se sont grandement évertués, et sur divers points de la planète, à établir, les uns que les chrétiens étaient incontestablement cause de l'in-

condie (1), les autres, qu'ils y étaient indubitablement étrangers (2).

En conscience comme en logique, nous devons faire passer avant leur opinion celle des historiens antiques. Il nous arrive alors quelque chose de fantastique : nous découvrons que, pendant les quatre premiers siècles, vous entendez bien, pendant quatre fois cent ans, aucun auteur, soit païen, soit jehouddolâtre, aucun en un mot, sauf le seul et unique Tacite, n'a mêlé les chrétiens à l'incendie. En effet, si Suétone approuve les supplices que leur inflige Néron, il ne les rattache nullement à l'incendie ; et sur la relation de cause à effet nous en sommes réduits encore une fois au seul témoignage de Tacite. Dion Cassius qui, à la fin du second siècle, fond dans le même récit Tacite et Suétone avec tous leurs contemporains et tous leurs successeurs, Dion Cassius ne souffle mot de l'accusation qui aurait pesé sur les chrétiens et des supplices qui en auraient été la suite : silence d'autant plus extraordinaire que la question des chrétiens, inconsistante sous Néron, s'était posée sous les princes que servait Dion comme un des problèmes brûlants à résoudre par l'Empire. Je répète que pendant quatre siècles, parmi les adversaires ou les apologistes du culte alors en discussion, (et quelle discussion !) aucun ne fait la plus petite allusion à la part que les chrétiens auraient eue dans l'incendie. Étant donné l'ardeur de la bataille, il faut absolument admettre ou que les ecclésiastiques ont rayé le fait de tous les livres écrits contre les chrétiens,

(1) Par exemple, M. Pascal, professeur à l'Université de Catane.

(2) Par exemple, M. Allard, historien très catholique, mais très consciencieux, et avec qui la discussion ne dégèdne jamais.

à l'exception du seul Tacite, ou qu'il n'existait point dans Tacite à la fin du quatrième siècle, car supposer qu'il existait et qu'aucun ennemi des jehouddolâtres n'a voulu s'en servir pour les tuer dans l'œuf, c'est nier tout l'art polémique de ces temps-là.

Coupables ou non, Tacite parlait-il d'eux comme ayant été suppliciés après l'incendie dans les jardins de Néron? Et se peut-il qu'à une époque où il était dans toutes les mains et complet, des apologistes comme Justin et Tertullien (1) aient eu l'audace, non seulement de vanter l'innocence et la candeur des chrétiens, mais encore d'opposer ces vertus aux mœurs farouches de leurs persécuteurs? Se peut-il même, le texte de Tacite prêtant à toutes sortes de commentaires, qu'ils ne l'aient pas tourné en arme offensive contre les païens eux-mêmes? Mais non, ils n'ont pas même eu à se défendre. N'est-il pas permis d'en conclure que le passage de Tacite, peut-être celui de Suétone, n'existaient pas, tout au moins le premier?

Examinons le récit de Tacite et la façon dont on prélude au passage sur les chrétiens.

Comme il fallait apaiser les dieux, on consulte les livres de la Sibylle qui avaient été sauvés, on fait des prières publiques à Vulcain, à Cérès, à Proserpine, à Junon. Mais ni les expiations religieuses, ni les largesses impériales ne réussissent à étouffer la rumeur qui attribuait l'incendie aux ordres de Néron. Cette rumeur monte jusqu'aux oreilles de l'Empereur, grossie par la malignité des Pisons. Tigellin non plus ne se

(1) Pour les besoins de la démonstration nous supposons que ces écrits dont nous montrerons la fausseté sont authentiques.

soucie pas de porter la peine d'un malheur qui l'a atteint comme son maître, dans ce qui leur était peut-être le plus cher à l'un et à l'autre. Les soupçons se croisent dans cette ville affolée, mais ceux qui pesaient sur Néron et Tigellin se ruinent par leur invraisemblance. Les dénonciations pleuvent. L'autorité, ne trouvant rien en haut, cherche en bas. Quand on cherche des coupables partout, on finit par en trouver quelque part.

Selon Tacite, on aurait fini par trouver les chrétiens, et, insistons bien sur ce point, de tous les auteurs anciens, c'est le seul qui le dise.

On commence par se saisir de ceux qui s'avouent chrétiens, puis, sur leurs indications, d'une grande multitude « convaincue moins du crime d'incendie que de la haine du genre humain. »

Ils avouent, ils dénoncent, et tous, dénonciateurs et dénoncés, on les trouve remplis des sentiments de destruction qui éclatent d'abord dans l'*Apocalypse* et plus tard dans plusieurs passages des *Évangiles*. C'est la charge morale la plus grave qu'il y ait contre eux dans le monde latin, et si, au lieu d'une œuvre impartiale, nous faisons le procès de la religion naissante, nous tirerions de la concordance des textes avec les faits une somme criminelle qui justifie l'opinion de Tacite et du peuple romain sur les chrétiens. Ce serait encore pis, si nous nous armions, comme on l'a fait, du passage où Suétone montre les esclaves de la maison impériale attisant la flamme, pour le rapprocher de celui où l'auteur de la *Lettre aux Philippiens* (1) montre des jehouddolâtres jusque dans la maison de Néron!

(1) Non moins fausse que toutes celles qu'on a mises sous le nom du revenant du prince Saül.

Si le passage de Tacite est authentique, il n'y a rien de plus terrible contre les chrétiens du premier siècle, et nous ne pouvons arriver à comprendre que l'apologétique n'ait pas eu à en défendre ceux qui vinrent dans les siècles suivants. Il est inconcevable que l'Église l'ait laissé dans Tacite, alors qu'elle a tenu toute l'Antiquité dans sa main et qu'elle l'a répétrié tout entier.

Nous n'hésitons pas à dire que s'il eût été possible d'incriminer les chrétiens, l'opinion romaine n'aurait jamais cherché ailleurs les auteurs de ce sinistre et qu'elle n'aurait même pas été tentée d'y impliquer Néron ou le hasard. Lie de cette Rome « où venaient se rendre et s'étaler tous les dérèglements et tous les crimes, » que voulaient les chrétiens? Ce que Dieu envoyait à la Bête : la ruine et l'incendie. Tous étaient Juifs de la pire espèce. On les connaissait depuis 772, depuis 782 surtout (1) par le programme de la Grande Pâque. Les troubles d'Alexandrie, les émeutes de Corinthe et d'Éphèse, le mouvement sous Claude, *impulsore christo*, les prouesses sabbatiques de Shohimon et de Jacob, les *Gesta Dei per Judæas*, le mystère de ces réunions nocturnes qu'on avait déjà défendues à d'autres cultes, leurs actes malfaisants, dit Suétone, odieux, infâmes, dit Tacite, tout ce qu'on savait d'eux était contre eux, tout les désignait pour un de ces grands sacrifices expiatoires dont l'histoire est malheureusement pleine.

Ce sacrifice a-t-il eu lieu?

(1) Date du lancement de l'*Apocalypse*.

Il n'est pas une phrase de Tacite, pas une expression même qui ne soit pour nous un sujet d'étonnement, et qui ne soulève une objection. Outre le silence des historiens du paganisme et des écrivains du christianisme, il y a celui des poètes et des petits auteurs. Il est absolu, lui aussi. Le silence, et sur des Juifs, au lendemain d'un incendie qu'on leur aurait attribué, ce n'est pas possible! La plupart avaient résisté à la prédication de Jéhouda et de ses fils. Mais il y en avait ou assez d'entraînés pour que la marque de la race fût sur l'incendie. Pour le peuple comme pour Tacite, à cette date de 817 surtout, juifs et chrétiens, c'est tout un. Pour mieux dire, il n'y avait pas de chrétiens qui ne fussent Juifs. C'est pour les Juifs seuls qu'avait écrit Bar-Jéhouda, au milieu d'eux que vivaient ses disciples, c'est leur Loi qu'extérieurement ils pratiquaient, surjuifs eux-mêmes dans le costume, dans les habitudes, dans le langage, dans la religion. D'où le peuple aurait-il tiré la subtilité nécessaire pour faire le départ entre les deux catégories? Tacite perd toute mesure quand il s'agit des Juifs, et c'est de surjuifs qu'il s'agissait! Dès le moment qu'on ne distingue point entre eux et qu'on les condamne sur l'origine, c'est aux Juifs que fatalement on eût imputé le crime, c'est parmi eux qu'on eût cherché, le long de la Voie Appienne, autour de la Porta Capena, dans les sombres cabanes du Janicule.

V

LA RENOMMÉE DES CHRISTIENS

Mais plus l'on pénètre dans cette genèse martyrologique et plus elle déconcerte. Tout y est matière à objections. Les hommes qui sont suppliciés « étaient odieux à cause de leurs crimes ». Quels crimes ? Ils n'en avaient certainement point commis dans Rome depuis ceux de 772. Cette renommée les avait donc précédés dans la ville ? C'est donc en Judée qu'ils l'avaient gagnée, sous les enseignes de Jehoudda et de ses fils ? Alors il faut les identifier avec la catégorie d'hommes dont Josèphe nous a laissé le sinistre portrait : sicaires, zéloteurs, enchanteurs, imposteurs, assassins, tous perdus d'infamies. « Le peuple les appelait chrétiens. » Le peuple savait donc ce que c'était qu'un chrétien, il était donc aussi avancé que le préfet du prétoire ? Le mot existait donc, à ce point commun que le peuple en savait la signification ? « Celui dont ils tirèrent leur nom, Christ, avait été supplicié sous Tibère, par le procureur Pontius Pilatus. » La chose était donc si avérée en 817 parmi les Romains de la rue ? S'il en est ainsi, d'où Tacite tient-il ses renseignements ? Des annales romaines ? Alors elles parlaient à titre curieux de cet épisode qui n'eut même pas l'importance d'un fait divers, Pontius Pilatus n'étant lui-même un personnage que pour les Juifs. Des histoires juives de Josèphe ? Josèphe n'écrivit jamais le nom de Christ, mais celui de Bar-Jehoudda. De Juste de Tibériade ?

Encore moins. Mais comment le peuple de Rome connaît-il par son nom une secte si bien cachée que les historiens juifs l'ignorent aujourd'hui complètement ?

« Cette exécration superstitieuse avait déjà été réprimée une fois. » En quel temps ? sous quel prince ? C'est, à mon sens, la phrase la plus curieuse, car, si cette superstition avait été réprimée, ce fut sous un autre nom que celui de chrétiens, et nous ne trouvons, pour y répondre, que la secte de Jehoudda, punie en 761 à Jérusalem par Quirinius et en 772 à Rome par le Sénat. « Elle faisait irruption de nouveau, non seulement en Judée, origine de ce mal, mais jusque dans Rome. » L'historien connaît donc le mouvement de sicariat repris par Theudas, par Shehimon et Jacob, et qui aboutit au règne de Ménahem ? Dès le moment qu'il connaît cela, il sait de qui le crucifié de Pilatus est le fils, comment il s'appelle, pourquoi il a été condamné, combien peu il est ressuscité, et ce n'est pas à lui qu'on ferait croire que cet homme a été annoncé par un autre homme appelé Joannès le baptiseur.

Le peuple demande la mort des chrétiens. On se rappelle qu'il occupait les Jardins de Néron ; il vivait là, dans des campements improvisés avec l'agrément du prince. Il avait tout perdu dans l'incendie, il ne lui restait pour tout bien que la vengeance. Excité par la passion des représailles, il se donne pleine carrière contre ceux qu'on lui amène.

A leur supplice on ajoute la dérision : on les enveloppe de peaux de bêtes pour les faire dévorer par les chiens ; on les attache sur des croix où l'on enduit leurs corps de résine, on y met le feu et on s'en sert la nuit comme de flambeaux pour s'éclairer. En même temps

Néron se livre aux jeux du cirque en habit de cocher, se mêlant à la foule ou monté sur un char : trait ignoble de bassesse par lequel il se ravale encore au-dessous des bourreaux. « Aussi, dit-on, quoique coupables et dignes des derniers supplices, on se sentait ému de compassion pour les victimes, qui semblaient immolées moins au bien public qu'à la cruauté d'un homme. »

Tel est, en résumé, le passage de Tacite; il en est sorti des volumes de discussions.

Tout surprend ici, jusqu'à l'apitoiement, au petit serrement de cœur final, si mal en place, si peu de Rome et de Tacite; tout, jusqu'à cette cohabitation des vivants et des morts dans les jardins de Néron, ces jardins à la fois occupés par les incendiés qui pleurent sur leurs ruines dans les hangars, et par les malheureux qui achèvent de brûler sur les croix. Quelle funèbre collection de victimes! Quel musée d'horreurs! Ces vivants mangent à la lueur des corps! Et ils dorment au crépitement des chairs!

Le texte de Tacite a l'aspect d'un appartement cambriolé : tout y est sens dessus dessous, les idées et les mots.

Après avoir dit qu'il n'y a en présence que deux hypothèses : le hasard ou l'empereur, en quoi il est d'accord avec tout le monde pendant plusieurs siècles, le voilà qui prononce contre les chrétiens un réquisitoire comme il n'en prononce que contre les Juifs, et qu'après les avoir déclarés « coupables » de tous les crimes imaginables, il s'attendrit presque sur leur sort, sous le prétexte que le châtiment prévu par la loi a été appliqué dans des formes inusitées. On ne reconnaît plus Tacite. Ne serions-nous pas là en face d'interpolations

et de tripatouillages pratiqués par un chrétien ennemi de la jehouddolâtrie, comme il y en eut jusque dans les derniers temps de l'Empire, alors qu'on se disputait les emplois sous des princes tirillés entre les partis?

La répression terminée, prend-on comme en 772 des mesures exceptionnelles contre eux, les expulse-t-on comme avait fait Tibère, comme aurait fait Claude, à entendre les *Actes des Apôtres*? Point.

Comment se fait-il que pour l'imposture de trois coquins, le Sénat de Tibère déporte quatre mille Juifs en Sardaigne, que pour les excitations de quelques meneurs, Claude expulse les chrétiens, et que Néron, après le crime inexpiable de cette secte, garde les uns et les autres dans une ville qu'ils ont essayé de réduire en cendres? Encore que la logique ne commande pas toujours aux événements, au moins faudrait-il que le bon sens le plus vulgaire ne fût pas directement offensé par tant de débouffeté succédant à tant de rage. Si Néron, après l'exécution des chrétiens, n'expulse pas les Juifs, c'est donc que les Juifs sont restés étrangers à l'incendie.

Et puis d'où viennent ces chrétiens, si vraiment Claude a expulsé tous les Juifs de Rome, disent les *Actes*?



TABLE DES MATIÈRES

PREMIERS EFFETS DE L'ESPRIT

I. Actes des Apôtres, chapitre II (suite)	1
<i>Imposture n° 11 : La popularité des sept fils de Jehouda</i>	3
II. Actes des Apôtres, chapitre III.	4
<i>Imposture n° 12 : Le boiteux compromettant</i>	4
<i>Imposture n° 13 : Bar-Jehouda promu Auteur de la vie</i>	6
III. Actes des Apôtres, chapitre IV	10
<i>Imposture n° 14 : Le premier emprisonnement de Bar-Jehouda et de Shehimon transformé par l'Esprit-Saint</i>	10
<i>Imposture n° 15 : Princes transformés en artisans.</i>	11
<i>Imposture n° 16 : Pour effacer l'âge de Jésus dans le Quatrième Evangile</i>	14
<i>Imposture n° 17 : Pour effacer le sacre et l'histoire des vases.</i>	15
<i>Imposture n° 18 : La liquidation des biens</i>	16
IV. Actes des Apôtres, chapitre V	18
<i>Imposture n° 19 : L'assassinat d'Ananias et de Zaphira devant le Saint-Esprit.</i>	18
<i>Imposture n° 20 : Pour effacer les marques du fouet</i>	23

<i>Imposture n° 21</i> : Le président du Sanhédrin converti en témoin de la résurrection.	26
V. Actes des Apôtres, chapitre vi.	30
<i>Imposture n° 22</i> : Substitution des sept diacres aux sept fils de Jehoudda.	30
<i>Imposture n° 23</i> : Transmissibilité du monopole juif par le diaconat.	33
<i>Imposture n° 24</i> : Supplice de Jacob junior sous le nom de Stéphanos.	35
VI. Actes des Apôtres, chapitre vii.	37
<i>Imposture n° 25</i> : Substitution d'une conférence à l'acte d'accusation de Jacob junior.	37
<i>Imposture n° 26</i> : Préparatifs de la conversion de Saül.	44
VII. Actes des Apôtres, chapitre viii.	47
<i>Imposture n° 27</i> : Calme plat en l'année du Sacre.	47
<i>Imposture n° 28</i> : Philippe, Pierre et Joannès contre Simon le Magicien.	50
<i>Imposture n° 29</i> : Simon le Magicien converti à la résurrection de Bar-Jehoudda.	53
<i>Imposture n° 30</i> : Conversion de Philippe et de l'eunuque éthiopien en témoins de la résurrection.	60

LA CONVERSION DE SAUL

I. État de l'imposture paulinienne lors de la fabrication des Actes.	69
II. Actes des Apôtres, chapitre ix.	83
<i>Imposture n° 31</i> : Conversion de l'appelé Saül.	83
<i>Imposture n° 32</i> : Conversion de Jehoudda Toamin et d'Ananias en témoins de celle de Saül.	90
<i>Imposture n° 33</i> : Suppression du voyage de Saül en Arabie.	95
<i>Imposture n° 34</i> : Saül sauvé des Juifs par les chrétiens jehouddolâtres de Damas.	96
III. La tradition chrétienne relative à Saül.	98

LE PRINCE DES APOSTATS

I. <i>Imposture n° 35</i> : Paul treizième apôtre avec la contre-marque de Saül.	105
<i>Imposture n° 36</i> : Le pontificat de Pierre.	111
<i>Imposture n° 37</i> : Le Joannès de Lydda guéri par Pierre.	115
<i>Imposture n° 38</i> : La jeune fille de Joppé ressuscitée par Pierre.	118
II. Actes des Apôtres, chapitre x.	121
<i>Imposture n° 39</i> : Cornélius, centurion de Césarée, demande au ciel de lui envoyer Pierre.	121
<i>Imposture n° 40</i> : La vision de Pierre avant d'aller chez Cornélius.	124
<i>Imposture n° 41</i> : Pierre et ses six frères chez Cornélius.	129
III. Actes des Apôtres, chapitre xi.	140
<i>Imposture n° 42</i> : Le premier Concile de Jérusalem.	140
<i>Imposture n° 43</i> : Conversion des chrétiens d'Antioche.	147
<i>Imposture n° 44</i> : Le truchement Barnabas.	148
<i>Imposture n° 45</i> : Le système d'antidote.	151
IV. Actes des Apôtres, chapitre xii.	154
<i>Imposture n° 46</i> : Fausse décapitation de Jacques le Majeur et fausse évaison de Pierre.	154
<i>Imposture n° 47</i> : Cinq ans de gagnés sur l'histoire (797-802).	161

LA CROISADE JUIVE

I. Actes des Apôtres, chapitre xiii.	163
<i>Imposture n° 48</i> : L'Église d'Antioche.	163
<i>Imposture n° 49</i> : Conversion de Sorgius Paullus, gouverneur de Chypre, en jehouddolâtre.	165

Imposture n° 50 : Le jeu de noms Paulos Apollos . . . 171
Imposture n° 51 : Conversion des Pisidiens et exaltations contre les Juifs. 177
 II. Actes des Apôtres, chapitre xiv 170
Imposture n° 52 : Conversion des Lycaoniens avec redoublement comminatoire contre les Juifs . . . 179
Imposture n° 53 : Le miracle du boiteux de Lystre. . 180
Imposture n° 54 : Lapidation, mort peut-être et assumption de Paulos 183
Imposture n° 55 : Fondation d'églises et ordination de prêtres jehouddolâtres par Paulos et Barnabé. 185
Imposture n° 56 : Préliminaires du second Concile de Jérusalem 188
 III. Actes des Apôtres, chapitre xv 180
Imposture 57 : Le second Concile de Jérusalem. . . 100
Imposture n° 58 : Les canons du Concile. 197
Imposture n° 59 : Les quatre porteurs des canons. . 190
Imposture n° 60 : Consolation aux dupes d'Antioche. 201
Imposture n° 61 : Paulos réintègre Silas par ordre de l'Esprit-Saint 202
 IV. Actes des Apôtres, chapitre xvi 204
Imposture n° 62 : Circoncision d'un nommé Timothée par Paulos. 204
Imposture n° 63 : L'Esprit interdit à Paulos-Silas de rentrer dans le corps de Saül en Asie et en Bithynie 210
Imposture n° 64 : Les voyages de feu Saülilas 213
Imposture n° 65 : Apostasie de la marchande de pourpre à Philippe de Macédoine 217
Imposture n° 66 : Les oracles d'Apollon Pythien chassés par l'Esprit juif. — Fustigation de l'opérateur. 210
Imposture n° 67 : Emprisonnement de Paulos-Silas, tremblement de terre et baptême de nuit. 220
Imposture n° 68 : Elargissement dans les formes . . 223
 V. Actes des Apôtres, chapitre xvii 225
Imposture n° 69 : Bar-Jehoudda proclamé Roi du Monde à Thessalonique 225
Imposture n° 70 : Les Juifs de la bonne espèce à

Bérée. 227
Imposture n° 71 : Le témoignage de Timothée sur Silas 228
Imposture n° 72 : Paul à Athènes devant l'Aréopage. 230
Imposture n° 73 : Conversion de Denis l'Aréopagite. 235

LE CHEMIN DE LA CROIX

I. Émeutes antijuives d'Alexandrie et de Séleucie. . . 237
 II. Agrippa I^{er}, roi de Judée 243
 III. Retour de la Bête et révolte de l'apôtre Theudas . . 245
 IV. Faux de l'Église relatifs à Theudas. 248
 V. Expulsion des chrétiens de Rome sous Claude . . . 251
 VI. Actes des Apôtres, chapitre xviii. 257
Imposture n° 74 : Conversion du prince Saül en tisserand 257
Imposture n° 75 : L'hôte du tisserand Paulos 258
Imposture n° 76 : L'Église jehouddolâtre chez Gallion, proconsul d'Achaïe. 261
Imposture n° 77 : Saül escamoté par l'Esprit-Saint au tribunal de Gallion. 264
Imposture n° 78 : Le jugement de Gallion devant le Saint-Esprit 266
Imposture n° 79 : Dédoublement de Saül avant sa mission à Ephèse. 272
Imposture n° 80 : Conversion d'Apollon en jehouddolâtre 277
 VII. Actes des Apôtres, chapitre xix 283
Imposture n° 81 : L'Esprit de Paul. 283
Imposture n° 82 : D'un baptiseur nommé Joannès à Ephèse et Christos à Corinthe. 285
Imposture n° 83 : Le préteur d'Ephèse mué par l'Esprit en rhéteur. 293
Imposture n° 84 : Les miracles de Paul. 294
Imposture n° 85 : Les Sept démons de Maria et l'Esprit-Saint 296

Imposture n° 86 : La fuite de Shehimon et de Jacob
selon l'Esprit Malin 302
Imposture n° 87 : Intermède par l'Esprit-Saint 305
Imposture n° 88 : Conversion de Démétrius en orfèvre
éphésien 306
Imposture n° 89 : Conversion d'Alexandre en scribe
éphésien 309
Imposture n° 90 : Le non-lieu. 313

PIERRE AU GUOL-GOLTA

I. Shehimon et Jacob à Antioche. 317
II. Retour de Shehimon et de Jacob en Judée; leur cruci-
fixion 322
III. Le sanhédrin de 802 et le discours de Gamaliel 326
IV. Au Guol-Golta. 330
V. Assomption de Pierre hors de Shehimon et de Judée. 333
VI. Le Pontificat posthume de Jacques à Jérusalem. 340
VII. Des faux relatifs à Jacques dans Josèphe et autres 347
VIII. Le clan de la Bête 354
IX. Les Sicaïres dans le Temple, assassinat du grand-
prêtre Jonathas 360
X. Apollos au Mont des Oliviers 365
XI. Saül stratège du Temple, assassinat d'Itanan le Jeune. 373

DEUX SIGNES

I. Première éruption du Vésuve 377
II. L'incendie de Rome 379
III. Néron calomnié 384
IV. Les chrétiens sont-ils les coupables ? 390
V. La renommée des chrétiens. 395

ÉMILE COLIN ET C^{ie} — IMPRIMERIE DE LAGNY
E. GREVIN, SUCC^{ie}



ARTHUR HEULHARD

LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

Sous ce titre générique : **LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)**, l'ouvrage complet se composera d'environ dix volumes in-8° écu, comprenant, à côté du travail personnel de M. HEULHARD, l'édition critique de toutes les pièces connues sous le nom de *Nouveau Testament*.

EN VENTE :

- I. LE CHARPENTIER — II. LE ROI DES JUIFS
III. LES MARCHANDS DE CHRIST

Volumes in-8° écu de plus de 400 pages. — Prix : 5 fr. chaque.

Pour paraître en Avril :

LE GOGOTHA

En volume in-8° écu. — Prix : 3 francs.

SOUSCRIPTION A L'OUVRAGE COMPLET

Prix réservé aux Souscripteurs :

En France : 4 fr. le volume, *franco*.

A l'Étranger (Union postale) : 4 fr. 50 le volume, *franco*.

Pays étrangers à l'Union postale : 5 fr. 50, *franco*.

Payable à réception de chaque volume.

Paris, Arthur HEULHARD, Éditeur, 6, rue Saulnier, 1^{er} (IV^e)

ÉMILE COLIN ET C^{ie} — IMPRIMERIE DE LAGNY
E. GREVIN, succ^r